







u/ 3 vol

2 vol.

~~ny~~  
hs

cc  
~~sp~~

29,421/B vol 1

# OBSERVATIONS

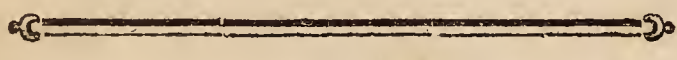
FAITES ET PUBLIÉES

PAR ORDRE

DU GOUVERNEMENT,

SUR les différentes Méthodes  
d'administrer le Mercure dans  
les Maladies Vénéériennes.

*Par M. DE HORNE, Docteur en Médecine,  
ancien Médecin des Camps & Armées du Roi,  
& en Chef des Hôpitaux Militaires, Médecin  
Ordinaire de Madame la Comtesse D'ARTOIS,  
Consultant de S. A. S. Monseigneur le Duc  
D'ORLÉANS, Censeur Royal.*

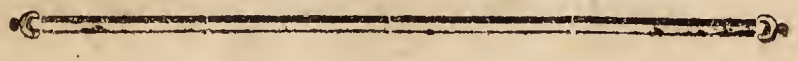


TOME I.



A PARIS,

Chez MONORY, Libraire de S. A. S. Monseigneur  
le Prince de Condé, rue de la Comédie Française.



M. DCC. LXXIX.





A M O N S I E U R

**L E N O I R,**

Chevalier , Conseiller d'État ,  
& Lieutenant Général de  
Police de la Ville de Paris.

**M O N S I E U R,**

*DES Observations qui ont été  
faites dans des Maisons de Santé*

## É P I T R E.

confiées à votre administration ,  
& que vous avez crues dignes de  
vos soins & de votre attention  
particuliere , ne peuvent être pu-  
bliées que sous vos auspices. Votre  
nom , à la tête d'un Ouvrage que  
vous avez encouragé & accueilli ,  
indiquera de lui-même le bon ordre  
qu'un Gouvernement sage avoit  
établi dans ces lieux consacrés au  
soulagement de l'Humanité , jus-  
ques dans ses écarts. Cette pre-  
miere idée inspirera de la confiance  
pour les Observations qu'on y a



## É P I T R E.

*faites ; & j'ose me flatter que la maniere dont je les présente , achevera d'en constater la solidité , & celle des conséquences que j'en déduis pour l'utilité générale.*

*L'agrément que vous donnez à l'exposition que j'en fais aujourd'hui , fournira au Public une nouvelle preuve , dont il n'a plus besoin , de votre zele pour tout ce qui l'intéresse. Je m'estime trop heureux qu'il me présente à moi-même une occasion si flatteuse de mettre au grand jour les sentimens*

É P I T R E.

*de respect & de reconnoissance,  
avec lesquels je suis,*

**MONSIEUR,**

Votre très humble & très  
obéissant serviteur,  
**DE HORNE.**



## INTRODUCTION.

IL y a long-temps qu'il est prouvé que le mercure est le remede spécifique de la maladie vénérienne; mais la maniere dont il en opere la guérison, est encore peu connue. Ceux qui n'ont regardé le mercure que comme un corps métallique fluide, n'en ont estimé l'action qu'en raison de sa pesanteur, de son extrême divisibilité, de sa mobilité, & du mouvement qu'il acquiert quand il est introduit dans le corps, & qu'il est soumis aux loix de la circulation par son mélange avec nos liqueurs. Ils ont conclu de-là que la guérison de la vérole étoit purement mécanique; que, pour y parvenir, il ne s'agissoit que de séparer, atténuer, briser & évacuer les parties

## 2 INTRODUCTION.

virulentes : & le mercure crud , simplement divisé par quelqu'intermede onctueux ou sulphureux , & introduit sous cette forme , en certaine quantité , par l'organe de la peau , leur a paru remplir exactement toutes ces conditions. Il les remplit en effet quelquefois , & l'expérience a confirmé , en quelque sorte , cette premiere opinion. Mais outre que cette expérience a souvent varié , & que les résultats n'ont pas toujours été les mêmes , il est arrivé aussi qu'on a guéri la maladie vénérienne avec trop peu de mercure , pour supposer qu'on ait pu opérer mécaniquement la mutation , ou l'expulsion du virus. Mais si le mercure dissous par un acide minéral , & même par un acide végétal , prend une forme peu favorable à l'action mécanique , réputée nécessaire pour la guérison de la vérole ; la solubilité qu'il acquiert par-là , le rend

## INTRODUCTION. 3

d'autant plus propre à être intimement mêlé avec toutes nos humeurs, à les imprégner plus intimement de sa substance, & à la transporter sans altération jusqu'aux dernières divisions de nos vaisseaux, pour y attaquer le virus jusques dans ses derniers retranchemens. Sous cette forme, le mercure produit des effets aussi surprenans & aussi certains, que quand il est employé en friction; cependant, dans l'une de ces méthodes, il faut au moins deux onces de mercure crud pour compléter un traitement; & dix à vingt grains suffisent communément dans l'autre, pour guérir la maladie vénérienne la mieux caractérisée, & souvent la plus invétérée.

Il est encore d'autres préparations mercurielles, qui semblent tenir le milieu entre les frictions, les fumigations, & le mercure soluble; ce sont les précipités de

#### 4 INTRODUCTION.

toutes les espèces & de toutes les couleurs, les panacées, le mercure doux, & généralement toutes les préparations de mercure insolubles. Il est assez difficile, j'en conviens, de déterminer au juste quelle est leur action sur le virus; on fait seulement que reçues dans l'estomac, & transmises de-là dans les intestins, ces préparations insolubles peuvent bien stimuler les fibres, en augmenter les vibrations, les multiplier à l'infini par l'entremise des nerfs, & en les portant par-tout, exciter & favoriser toutes les sécrétions, les augmenter proportionnellement à leur action; d'où peut résulter enfin l'amélioration, la mutation, & successivement l'expulsion totale du virus par tous les émonctoires du corps humain: c'est ainsi du moins qu'on peut concevoir la manière d'agir des préparations mercurielles insolubles, qui, ne tenant ni à la

## INTRODUCTION. 5

premiere ni à la seconde opération connue du mercure , peut être , dans certains cas , regardée comme une troisieme ressource aussi précieuse que les deux autres.

Mais que conclure de ces différences dans l'opération du même remede , d'où résulte néanmoins souvent le même effet ( la guérison ) ? C'est que cette différence tient quelquefois plus à la forme sous laquelle il est administré , qu'à sa nature ; & que d'autres fois elle est l'effet d'une qualité particuliere , & encore peu connue du mercure , auquel elle est constamment inhérente , indépendamment de toutes les formes que l'art lui fait prendre : cette qualité fera peut-être encore long-temps le secret de la nature ; mais heureusement pour nous , il est plus avantageux de connoître les véritables effets du mercure , que de savoir la maniere dont il les produit.

## 6 INTRODUCTION.

Si toutes les préparations mercurielles, généralement parlant, guérissent la maladie vénérienne, il ne faut pas conclure de-là qu'on puisse les donner toutes indifféremment dans tous les cas, & à tous les sujets; car on conçoit que, quand le mal est vif & pressant, il faut donner la préférence à la préparation la plus mobile, la plus active, & à celle qui produit un effet plus prompt, plus décisif & plus marqué. Quand le mal, quoique grave, est encore fixé à la peau, ou aux parties les plus externes, il faut aussi d'autres secours que quand, par l'ancienneté de la maladie, le virus a déjà produit des tumeurs gommeuses, de vieux ulcères, a détruit la forme & l'organisation des parties, quand il fomente une insomnie opiniâtre, ou quand ayant pénétré jusqu'aux os, il en a altéré la substance par des exostoses, ou la carie. Dans le premier



## INTRODUCTION. 7

cas, le mercure introduit par l'organe de la peau, au moyen du tissu cellulaire, parvient plus aisément & plus promptement au mal qu'on veut détruire; dans tous les autres, où il faut une action plus énergique, plus continue, plus compliquée, il est indispensable que le remède réunisse à une qualité tonique & quelquefois antiseptique, supérieurement acquise par la préparation, la divisibilité la plus étendue, & en même tems la plus inaltérable de ses parties. Mais si la maladie exige de la prudence & de la variation dans les préparations préliminaires, & dans le choix des préparations du spécifique, relativement à son espece, à son caractère, à son ancienneté, à la qualité & à la quantité des organes affectés, à la gravité & à la multiplicité des accidens; la différence dans les tempéramens n'en exige pas moins, & l'on conçoit aisément qu'il n'est pas

## 8 INTRODUCTION.

possible ni permis de donner le même remède , à la même dose , sous la même forme , & avec les mêmes préparations , à toutes sortes de personnes , sans distinction d'âge , de sexe & de tempérament. Celui qui est purement sanguin , & dont les organes sains & robustes exécutent avec aisance & liberté toutes leurs fonctions , n'aura en effet besoin que d'une préparation légère qui , en diminuant la masse des liqueurs , relâche & adoucisse la fibre , pour la rendre capable de recevoir sans effort l'impression agissante du remède ; tandis que le bilieux exigera encore plus de souplesse , plus de flexibilité dans les solides , plus d'aisance & plus de sûreté dans l'ordre des sécrétions. Cette dernière condition , quelquefois si importante , doit être portée très-loin chez les mélancoliques , & on conçoit qu'elle doit nécessairement varier suivant la

## INTRODUCTION. 9

combinaison & la complication des tempéramens : il en faut moins sans doute pour le tempérament phlegmatique, qu'on peut considérer comme le résultat, & on ose le dire, comme le modèle de la préparation nécessaire à l'admission de tout remède, qui a de l'activité & de l'énergie. En suivant cette manière d'apprécier les tempéramens, on n'en sera pas moins convaincu que, quelque précaution que l'on prenne pour les rapprocher tous de l'état convenable à l'admission du mercure, par les préparations les plus raisonnées; la forme sous laquelle ce remède sera administré, est un point essentiel & décisif pour le succès. Les frictions conviendront mieux sans doute au tempérament sanguin, dès que par une préparation exacte, on aura éloigné la crainte que le mercure sous cette forme ne se porte trop impétueusement à la tête ou aux autres

## 10 INTRODUCTION.

visceres , n'y engorge les vaisseaux , & n'y occasionne quelque stâse ou une compression plus ou moins inquiétante , suivant le degré d'expansion communiquée aux liqueurs qui y circulent. Le mercure soluble agira avec plus d'efficacité sur les tempéramens bilieux & sur les mélancoliques , parce qu'il sera un moyen naturel de division , d'atténuation des humeurs plus ou moins épaisses , qui abondent dans ces fortes de tempéramens , & qu'en agissant sur le virus d'une maniere presqu'insensible , il ne troublera point l'ordre des sécrétions , qu'au contraire il favorisera. Mais de toutes les méthodes , celle qui sera le plus complètement avantageuse aux phlegmatiques , ce sera celle qui , sous la forme de mercure insoluble , aura une action stimulante plus décidée , capable d'ébranler les humeurs croupissantes & épaissies , & de rendre aux solides relâchés &

## INTRODUCTION. 11

distendus , leur forme & leur élasticité premiere.

Toutes les méthodes pourront donc détruire le virus vénérien , parce qu'elles porteront toutes avec elles le remede spécifique ( le mercure ) , mais elles opéreront cet effet par des moyens qui , quoiqu'essentiellement les mêmes , sont cependant différens par leur maniere d'agir.

Si la maladie , si le tempérament du malade doivent être soigneusement consultés , pour décider l'espece de remede qui doit être préférée , & la préparation qu'il exige ; l'âge n'est pas moins intéressant à connoître : en effet il est aisé de concevoir qu'une fille dont les organes sont foibles , & souvent déjà altérés par quelque maladie de son sexe , ne doit pas être traitée de même qu'un homme fort & robuste , qui n'a précisément que la maladie vénérienne. Un enfant qui n'a sou-

vent hérité de ses parens que le partage honteux de leur inconduite & de leurs incommodités , ne peut être confondu pour le traitement avec un adulte dont les organes ne sont viciés qu'accidentellement , & non pas d'origine. Une nourrice qui , en prodiguant à l'enfant qu'on lui a confié sa propre substance , ne reçoit en échange qu'un virus âcre & subtil , qui dénature & détruit quelquefois l'organe si sensible & si intéressant , où se prépare le plus beau , le meilleur & le premier de nos alimens , requiert souvent d'autres secours que la marâtre qui a rejeté de son sein le fruit de son amour malheureux ou criminel ; enfin une femme qui n'a recueilli de son mariage avec un homme débauché , que les fruits amers de son incontinence & de son libertinage , & qu'on a laissé quelquefois vieillir dans l'ignorance de son état , exige bien d'autres secours

qu'une jeune fille nouvellement séduite.

Quoique ces différences soient parfaitement connues, quoique leur importance ne puisse être révoquée en doute, il n'en existe pas moins dans le traitement des maladies vénériennes, un abus qu'il seroit très-avantageux de déraciner. Chacun en effet a sa méthode, & des Praticiens du premier mérite n'en ont souvent qu'une; chacun est conséquemment attaché à la sienne, & la croit préférable à toutes les autres; & ce qui est souvent plus dangereux encore, chacun suit sa méthode, sans vouloir s'en écarter. Ce qui sert à fomenter & à entretenir une opinion aussi pernicieuse à l'art de guérir, c'est que les observations sur les maladies vénériennes, qui seules pourroient assigner la juste valeur de chaque méthode, sont de nature, par le secret qu'elles exigent, à

## 14 INTRODUCTION.

ne pouvoir presque jamais être rendues publiques; & que les Charlatans ont, de tout temps, abusé de la permission d'être peu délicats, en en fabriquant eux-mêmes, qui paroissent convenir à leurs remèdes, & les faire valoir; ce qui a jetté sur cette manière de procéder en Médecine, la plus essentielle, mais la moins susceptible d'être dénaturée, un discrédit qu'il est très-intéressant de faire tomber. La seule manière d'y réussir, est de faire des observations, qui, non-seulement, puissent être avouées, mais même être vérifiées; & c'est sous ces deux points de vue, qui ne peuvent exister que dans les hôpitaux, que j'ai entrepris de rédiger celles que je présente aujourd'hui au public; car il ne convient pas de l'instruire avec réserve, ni d'exiger le sacrifice de sa confiance, sans lui en fournir les motifs. C'est pour me livrer à ce



travail, le seul capable de porter la lumière sur le traitement des maladies vénériennes, que je me suis chargé de l'inspection médicale de quelques maisons de santé, établies par le Gouvernement, pour y traiter gratuitement les pauvres de l'un & de l'autre sexe, attequés de cette maladie (a). Le projet de cet établissement honorera à jamais le Ministre qui l'a conçu, & l'on peut, à peine, imaginer le degré de perfection où il étoit déjà parvenu, par les soins du respectable Magis-

---

(a) Les maisons de santé, dont l'inspection m'avoit été confiée, étoient celle de la petite Pologne, tenue par M. Royer, ancien Chirurgien Aide-Major des Camps & Armées: cette maison étoit réservée pour les femmes seulement. La seconde, destinée également aux femmes, étoit située rue Plumet; & la troisième, pour les hommes, rue des Brodeurs; toutes deux tenues & administrées par M. Decaubotte, Chirurgien. Je ne me suis jamais mêlé de l'inspection des autres, qui ne me concernoient pas.

## 16 INTRODUCTION.

trat , qui veille à la fanté & à la conservation des Citoyens de la Capitale. Des circonstances absolument étrangères à ces maisons ont fait tarir la source , d'où elles tiroient leur entretien , & la suppression d'un abus a entraîné celle du plus bel établissement qu'il soit possible de former : c'est ainsi que le mal est quelquefois aussi à côté du bien. Dans ces maisons de bienfaisance , ouvertes à la pauvreté , & à la maladie la plus terrible , qui afflige l'humanité , on n'admettoit pas seulement les filles du monde , comme on l'avoit d'abord cru , & même annoncé ( *a* ) , mais on y recevoit aussi

---

( *a* ) Ces filles étoient en effet peu propres à faire valoir les avantages de ces établissemens ; exposées à des rechûtes continuelles , par leur propre penchant , par l'habitude , & par leur position malheureuse ; quelques unes ne profitoient quelquefois qu'un instant de la bienfaisance du Gouvernement , ou elles revenoient l'implorer de nouveau ; ce qui les

## INTRODUCTION. 17

les femmes du peuple, malheureuses victimes du dérèglement de leurs maris; les filles de la même classe, plus malheureuses encore que coupables, souvent pour s'être livrées à un penchant séducteur, qui ne leur avoit fait connoître de l'amour que les larmes; des nourrices honnêtes, qui, pour prix de leurs soins vraiment maternels, reçoivent quelquefois la maladie la plus honteuse, même quand elle n'est pas méritée; des enfans nés dans l'opprobre & dans la douleur, qui n'ont encore respiré que pour souffrir. Voilà les objets sur lesquels le Gouvernement avoit jetté les yeux, quand il avoit établi les maisons de santé; mais ce

---

parut être, & qui étoit véritablement une circulation vicieuse, qu'on fut contraint d'arrêter, en mettant des modifications aux graces de cette espece. L'on seroit sans doute insensiblement parvenu à corriger & même à réformer cet abus, s'il avoit été possible de conserver ces maisons.

## 18 INTRODUCTION.

qui n'avoit point échappé à la sagacité du Magistrat, c'est que ces établissemens bien conçus, bien dirigés, étoient le véritable, & peut-être le seul moyen de pouvoir apprécier les différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne, & de fixer enfin tous les doutes dans une partie aussi intéressante de l'art de guérir. C'est pour remplir, autant qu'il étoit en moi, ces vues d'humanité & de bienfaisance, inspirées par l'amour du bien public, que dans les maisons de santé, dont j'avois l'inspection médicale, j'avois posé pour premier principe, que l'on y traiteroit les malades par toutes les méthodes connues, estimées bonnes & praticables, qu'on choisiroit avec une entière liberté celle qui paroîtroit la plus utile, & la plus favorable au sujet qu'on auroit à traiter; & c'est pour tirer de ce plan tout l'avantage, dont il

## INTRODUCTION. 19

pouvoit être susceptible, que l'on a conigné dans des registres exactement tenus, le nom, l'âge, la maladie, l'espece de la maladie, les accidens qui en sont inséparables, ou qui lui sont étrangers, le tempérament, & le jour d'entrée & de sortie de tous les malades, enfin tout ce qui pouvoit donner quelques éclaircissémens, indiquer le traitement, en désigner l'espece, & en fixer le terme. Pour exécuter ce projet avec la plus grande exactitude, il avoit été établi des registres, en forme de journal, où l'on marquoit, jour par jour, le nom, l'espece, la dose, la qualité & le nombre des remedes employés, leurs effets successifs, les motifs qui déterminoient quelquefois à les discontinuer, ou à les supprimer tout-à-fait, & à leur en substituer d'autres; enfin, la terminaison de chaque maladie, le nombre des jours, &

## 20 INTRODUCTION.

la quantité des remèdes employés pour la guérir. Ces registres, qui, sous l'autorité du Magistrat, resteront déposés dans les bureaux de la Police, pour y être consultés, feront la preuve la plus complète, s'il en étoit besoin, de la vérité & de la sûreté de ces observations; elles serviront de suite & de preuves à mon exposition raisonnée des différentes méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes (a), & l'on pourra se convaincre autant par le raisonnement, que par l'expérience, qu'il faut savoir varier les méthodes, suivant les circonstances, & qu'il ne peut y en avoir une qui soit générale & exclusive. C'est une vérité qu'on ne sauroit trop répéter, & que les Charlatans, dont le nombre est si

---

(a) Imprimée en 1775, chez Monory, Libraire, rue de la Comédie Française.

considérable, cherchent toujours à éloigner & à obscurcir. Je ne me flatte pas d'avoir assez approfondi cette importante matière, pour la croire absolument décidée; mais je m'estimerai heureux, si j'engage par-là quelque Médecin à continuer & à perfectionner ce genre d'observations, pour achever d'éclairer & de convaincre le public. Mes vues seront remplies, s'il peut en résulter un jour, que le traitement des maladies vénériennes, livré jusqu'ici à l'empyrisme & à la charlatanerie, soit appuyé sur des principes aussi développés & aussi certains, que le traitement des autres maladies; c'est le vœu que je forme pour le bien de l'humanité, & pour l'honneur de la médecine; & c'est le seul motif qui m'ait déterminé à me livrer à ce genre de travail.

On fera peut-être surpris que je n'aie pas divisé cet Ouvrage suivant

les caractères particuliers & les symptômes des maladies vénériennes, d'autant plus que, suivant l'opinion la plus commune, il existe des symptômes adoucis de cette maladie, qui ne supposant pas l'existence précise du virus, n'exigent pas toujours un traitement aussi complet. Je pense en effet qu'il peut exister quelquefois des gonorrhées assez bénignes, qui traitées à tems & méthodiquement, peuvent exempter les parties internes de l'infection du virus; mais comme elles sont rares de cette espèce, comme elles sont trompeuses, & qu'il y auroit le plus grand inconvénient à pallier une maladie, qui, faute d'être bien traitée, prépare souvent l'avenir le plus funeste, il y a beaucoup moins de danger sans doute à les supposer toutes virulentes, & à les traiter comme telles, quoiqu'avec des modifications raisonnées, & tirées de l'état même



de la maladie. On se trompe en regardant cet excès de précaution & de prudence comme inutile ; l'expérience a prouvé souvent qu'il étoit indispensable.

J'ai cru conséquemment qu'il seroit plus avantageux de généraliser mes observations , & de ne les diviser que par l'espece de traitement préféré ; c'est pourquoi la premiere partie de cet Ouvrage contiendra les observations sur les maladies vénériennes qui ont été traitées par une seule méthode ; dans la seconde , on verra celles où la réunion des deux méthodes a été jugée nécessaire ; la troisieme comprendra celles pour lesquelles on a été obligé d'employer d'abord , ou successivement plusieurs méthodes ; enfin la quatrieme partie contiendra l'exposition de quelques maladies vénériennes , reconnues incurables , malgré l'administration répétée du

mercure sous plusieurs formes, & en outre les observations des malades qui ont succombé à cette maladie, soit dans le tems, ou à la suite des remedes, ou même avant qu'on leur en eût administré aucun dans les maisons de santé : on a ajouté, dans cette dernière partie, aux observations qu'elle contient, l'ouverture & l'inspection des cadavres, pour tirer au moins de la mort de ces malheureuses victimes des lumieres propres à en soustraire d'autres à un pareil sort.

On ne s'attend pas sans doute à trouver dans cet Ouvrage aucune observation sur les remedes annoncés comme préservatifs de la contagion vénérienne ; car, outre que ce n'étoit point-là l'objet de l'établissement des maisons de santé, je crois ces épreuves trop malhonnêtes & trop peu sûres, pour m'en être occupé, ou les avoir permises ;

je crois d'ailleurs avoir suffisamment éclairci cette matière dans mon premier Ouvrage (a), & le Chapitre I<sup>er</sup> y est entièrement consacré ; j'y ai examiné, avec le plus grand soin & la plus grande impartialité, tous les préservatifs annoncés & connus ; je me suis principalement étendu sur l'eau fondante, préservative de M. de Préval, qui faisoit alors beaucoup de bruit ; j'en ai donné l'analyse la plus complète, & la plus exacte. Cette analyse est d'autant plus concluante, qu'elle est prouvée par la synthèse, espèce de preuve en Chymie qui est sans réplique : mais s'il en falloit encore une autre, M. l'abbé Tessier, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, me l'auroit fournie : ce médecin a répété

---

(a) Exposition raisonnée, &c. Chapitre I, des préservatifs de la contagion vénérienne.

## 26 INTRODUCTION.

toutes mes expériences ; il en est résulté entre ses mains précisément les mêmes produits , qu'entre les miennes ; il en a tiré les mêmes conséquences. Il a cru , comme moi , la synthèse indispensable ; il l'a fait , & la preuve a été la même ; les inductions qu'il en a tirées pour la pratique , sont exactement les mêmes que celles que j'ai consignées dans mon Ouvrage ; & de cette exacte conformité de principes, d'expériences & de conséquences , il résulte la preuve la plus complète de cette vérité ; c'est que l'eau préservative de M. de Préval n'est autre chose que l'eau phagédénique filtrée , comme je l'avois annoncé dès l'année 1775 , & comme M. l'abbé Teffier l'a répété en 1777.





## PREMIERE PARTIE.

*OBSERVATIONS sur les Maladies  
Vénéériennes, traitées par une seule  
Méthode.*

QUAND la maladie vénérienne n'est point considérable, quand elle est récente, & qu'il n'y a pas de complication, une seule méthode suffit communément pour la guérir : il ne faut pas même les multiplier légèrement, ni inutilement; mais il est essentiel de faire un bon choix, & de le régler sur le caractère de la maladie, sur la gravité des symptômes, sur le tempérament du malade, & sur l'effet pressenti du remède qu'on doit employer. On distingue les remèdes mercuriels

28 *Observ. sur les différentes méthodes*  
en trois classes; 1°. ceux qui s'in-  
troduisent par l'organe immédiat  
de la peau, comme les frictions,  
les fumigations, & les emplâtres.  
2°. Les préparations mercurielles so-  
lubles, comme le sublimé, le tartre  
mercuriel, les différentes solutions  
de mercure par les acides; on doit  
aussi comprendre dans cette classe  
les bains & les lavemens mercu-  
riels dont la base est une préparation  
vraiment soluble: 3°. toutes les pré-  
parations de ce minéral insolubles,  
telles que les panacées, les différens  
calomelas, les précipités de toute  
espece, les éthiops, le mercure  
gommeux, & généralement toutes  
les préparations qui ne peuvent rester  
dissoutes dans l'eau. On verra suc-  
cessivement dans les Chapitres sui-  
vans, des observations sur l'effet de  
presque toutes ces méthodes.



## CHAPITRE PREMIER.

*OBSERVATIONS sur les Maladies  
Vénériennes, traitées par les seules  
frictions mercurielles.*

LE mercure crud trituré, & parfaitement éteint avec de l'axonge de porc, ou autre substance analogue, & ensuite appliqué à l'organe de la peau par des frictions graduées, s'introduit quelquefois très facilement dans la circulation, par le moyen des vaisseaux absorbans sans nombre, dont toute la peau est parsemée; mais cette résorption essentielle pour guérir par cette méthode, n'est pas toujours la même, & elle ne produit pas constamment le même effet. Car il existe des peaux si resserrées, d'un tissu si compact & si dense, que l'in-

30 *Observ. sur les différentes méthodes*  
tromission du mercure, par cette  
voie, est souvent très difficile, &  
même quelquefois impossible; il y  
en a d'autres qui sont si délicates,  
si irritables, que le moindre frotte-  
ment, & l'application d'un corps  
graisseux, y produit des éruptions  
éréfypélateuses, très douloureuses.  
Dans ces circonstances, qui ne sont  
pas rares, on conçoit qu'il n'est  
guere possible de compter, ni permis  
d'insister sur ce moyen d'introduire  
le mercure dans la masse des li-  
queurs. Il faut aussi y renoncer,  
quand, à la moindre friction, le  
mercure se porte impétueusement à  
la bouche, & y occasionne une sali-  
vation opiniâtre, qui ne permet pas  
de prendre la quantité de ce remede  
jugée, d'après de nombreuses expé-  
riences, nécessaire pour opérer la  
guérison de la vérole. Les moyens  
employés pour enlever au mercure  
cette singuliere & inutile propriété,



ont été jusqu'ici sans effet ; & ceux qui peuvent lui donner une autre détermination que celle qui le porte aux glandes salivaires , ne sont pas toujours suivis d'un succès aussi prompt & aussi complet qu'on le desireroit , & d'ailleurs ils ont le même inconvénient que la salivation , qui est d'évacuer le mercure avant qu'il ait pu produire une action suffisante sur le virus ; ce qui dérange totalement le calcul de celui qui l'emploie.

Mais ces inconvéniens ne sont pas les seuls qui rendent l'administration des frictions difficile , peu sûre , & quelquefois impossible : il en est d'autres plus importans encore , comme l'insuffisance de cette seule méthode pour détruire radicalement le virus , quand il est trop ancien , qu'il s'est niché dans les parties les plus éloignées du torrent de la circulation , quand il est inhérent aux

32 *Observ. sur les différentes méthodes*  
membranes & aux os. Car, quoique  
le mercure donné sous cette forme  
soit très divisible, quoique son action  
dans ce cas soit le produit de sa  
gravité, de sa divisibilité, & de la  
célérité qu'il acquiert par la réaction  
des solides, on ne voit, comme il  
a déjà été dit, dans cette propriété  
qu'une action mécanique, au moyen  
de laquelle les globules de nos li-  
queurs sont triturés, atténués, bri-  
sés, & divisés autant qu'il est pos-  
sible. Mais loin d'en tirer l'avantage  
qu'on en attend, il peut résulter de  
cet effet, poussé trop loin, ( & il  
n'est pas toujours possible de l'ar-  
rêter ) un développement des sels,  
qui, en décomposant nos liqueurs,  
les rendroient âcres & muriatiques ;  
ce qui seroit la source de mille maux  
aisés à concevoir. D'ailleurs, pour  
que cette action mécanique fût suf-  
fisante pour la destruction du virus,  
il faudroit supposer que l'épaississe-  
ment

ment de nos liqueurs, & l'obstruction des couloirs, en fussent les seuls signes constitutifs. Mais quoique la nature du virus vénérien ne soit pas encore parfaitement connue, & qu'on ne la préjuge que d'après ses effets, on fait néanmoins qu'il exerce d'abord, & presque toujours, une action stimulante, irritante sur les solides; qu'il en résulte aisément la phlogose & l'inflammation, & qu'il communique presque en même tems aux liqueurs feminales, à celles qui lubréfient l'urètre, & à la lymphe la plus immédiatement soumise à son action, une acrimonie excessive; ce qui produit les symptômes les plus urgens, les plus graves, & souvent les plus directement opposés à ceux qui accompagnent l'épaississement des liqueurs, & l'obstruction des couloirs, d'où il ne peut guere résulter que des tumeurs inertes & indo-

34 *Observ. sur les différentes méthodes*  
lentes. D'après cette manière la plus  
ordinaire d'agir du virus vénérien,  
confirmée par l'expérience, il ne faut  
souvent regarder les frictions mer-  
curielles que comme un moyen se-  
condaire, qu'on ne peut même tou-  
jours employer utilement, & qui  
suppose des préparations quelque-  
fois indispensables, qui en retar-  
dent l'administration, tandis que le  
virus toujours actif & agissant, ac-  
quiert par ce retard de nouvelles  
forces, & devient journellement  
plus difficile à détruire. Mais si les  
frictions mercurielles ne sont pas tou-  
jours le remède à préférer dans le  
traitement des maladies vénériennes,  
si elles ne conviennent pas à toutes,  
& dans tous les cas, elles peuvent  
néanmoins être aussi employées avec  
précaution, & devenir suffisantes  
toutes les fois que le virus est récent,  
qu'il occupe encore le tissu cellu-  
laire de la peau, ou qu'il s'est arrêté

aux chairs & aux glandes, & qu'il n'a produit d'ailleurs aucune inflammation urgente. Le mercure introduit à l'organe de la peau, par ce moyen, exerce alors une action prompte, & naturellement dirigée sur le virus, pour ainsi dire, concentrée dans ces parties; & son action, en ce cas, est souvent aussi sûre & aussi complète, qu'on peut le desirer, sur-tout si on la modere, & si on l'emploie avec les modifications dont il est susceptible. Il est même des circonstances où cette méthode sembleroit mériter la préférence sur quelques autres; c'est quand les principaux organes de la vie & de la santé sont notablement lésés, ou quand à raison de leur texture, de leur délicatesse, & de leur configuration, on a à craindre cette lésion. Mais pour préférer, dans ce cas, les frictions à toute autre méthode, il faut que la peau ne soit

36 *Observ. sur les différentes méthodes*  
pas susceptible d'érysipele, ni d'une  
astriction opiniâtre, que les bains  
même ne puissent vaincre; il faut  
en outre qu'il n'y ait point, ou qu'il  
y ait peu d'écoulement gonorrhoi-  
que; car il est prouvé que le mer-  
cure appliqué en friction engorge &  
relâche étonnamment les vaisseaux  
lymphatiques, qu'il les rend bail-  
lans, & qu'il leur fait perdre pres-  
que tout leur ressort; ce qui rend  
ces fortes d'écoulemens quelquefois  
incurables, sur-tout si on n'administre  
les frictions, comme on le fait com-  
munément, qu'à la fin du traitement  
des gonorrhées; méthode contre la-  
quelle M. *Arnaud* s'est élevé avec au-  
tant de force que de vérité dans son  
excellent *Traité*, de la Gonorrhée.

Pour prouver la vérité de ces re-  
marques, dont on trouvera les no-  
tions préliminaires plus solidement  
exprimées encore dans mon exposi-  
tion raisonnée des différentes mé-

thodes, je vais rapporter les observations qu'elles ont fait naître, & sur lesquelles elles sont appuyées. C'est la meilleure de toutes les preuves.

*Observation premiere.*

322. Adrienne . . . . . (a), femme mariée, native de Normandie, d'une bonne constitution, d'un tempérament sanguin, & n'ayant jamais éprouvé la moindre altération dans ses évacuations périodiques, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 14 octobre 1776, pour y être traitée de la maladie véné-

---

(a) Les malades ne sont désignés dans cet Ouvrage, que par le numéro de leur enregistrement, leur nom de baptême, leur âge & le lieu de leur naissance : on a cru ne devoir pas y joindre le nom de famille, qui n'auroit rien ajouté à la sûreté de l'observation, afin d'épargner à des parens, souvent très honnêtes, le désagrément de la publicité. S'ils sont consignés dans les registres, c'est un dépôt de confiance, dont ils ne doivent pas craindre qu'on abuse.

38 *Observ. sur les différentes méthodes*  
rienne, que lui avoit communiquée  
son mari, dont le symptome prin-  
cipal étoit un bubon dur & très vo-  
lumineux qu'elle portoit à l'aine  
gauche. Après avoir pris quelques  
bains, & avoir été saignée & pur-  
gée, elle reçut la première friction  
le 20 octobre, à la dose de deux  
gros, & elle les continua les 22, 24,  
26, 28 & 30 octobre, les 1 & 3  
novembre, à la même dose, sans  
avoir éprouvé pendant ce tems de  
salivation, ni aucun accident. A cette  
époque néanmoins, la bouche ayant  
paru un peu échauffée, on la purgea,  
& elle reprit les frictions à la dose  
d'un gros seulement, pendant un  
mois entier, en mettant un jour d'in-  
tervalle entre chacune: à la même  
époque, le bubon s'amollit, & donna  
quelques signes de suppuration, que  
l'on détermina par l'application  
d'un caustique, sans discontinuer pour  
cela les frictions à la même dose



d'un gros. Le 15 novembre, l'escarre étoit tombé, & on obtint par le moyen d'un pansement méthodique une suppuration très avantageuse. Le 26 du même mois la plaie étoit belle & vermeille, & déjà considérablement diminuée; le 3 décembre elle étoit absolument cicatrisée. On a employé quatre onces & demie d'onguent mercuriel pour les frictions, & cette malade, à laquelle on n'a donné d'ailleurs que de la tisane commune, après avoir été purgée, est sortie le 10 décembre parfaitement guérie: elle jouit encore actuellement de la meilleure santé.

*Observation seconde.*

325. Adélaïde..... âgée de 19 ans, native d'Hesdin en Artois, d'un tempérament délicat, mais bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 15 octobre 1776, pour des pustules

40 *Observ. sur les différentes méthodes*  
très larges & très élevées sur la nym-  
phe droite & sur le pénil ; elle avoit  
en outre un chancre à la partie supé-  
rieure de la nymphe gauche, & les  
glandes des aines engorgées.

Comme elle avoit déjà été fai-  
gnée deux fois dans sa chambre,  
& qu'il n'y avoit aucun signe de  
phlogose ni d'inflammation, on se  
contenta de la purger avec une mé-  
decine ordinaire, & on lui admi-  
nistra ensuite, de deux jours l'un,  
les frictions mercurielles à la dose  
d'un gros & demi. Ce traitement  
fut commencé le 18 octobre, &  
continué jusqu'au 10 novembre in-  
clusivement, sans qu'il en ait ré-  
sulté le plus léger inconvénient. Le  
31 octobre, le chancre étoit cica-  
trisé, les pustules détruites, &  
l'engorgement des aines totalement  
dissipé. On lui donna néanmoins  
encore plusieurs frictions pour con-  
solider sa guérison, & elle sortit

le 20 novembre parfaitement guérie, après avoir employé quatre onces d'onguent mercuriel : depuis ce tems, elle jouit d'une bonne fanté.

*Observation troisieme.*

358. Marie . . . . femme mariée, âgée de 26 ans, native de Carmou-tier, diocèse de Besançon, d'un tempérament délicat & pituiteux, ordinairement peu réglée, accouchée depuis un mois d'un enfant sensiblement infecté du virus vénérien (a), est entrée à la maison

---

(a) L'enfant dont elle étoit accouchée, & qu'elle allaitoit, avoit les paupieres fort gonflées, enflammées, & parsemées de petits ulcères; les globes des yeux paroissoient même être en suppuration, au moins extérieurement, à en juger par le pus qui en découloit. Cet enfant éprouvoit en même tems des coliques violentes, & il avoit l'habitude du corps grêle, & parsemé de pustules; on se contenta de le purger, de lui laver les yeux avec un collire adoucissant, & légèrement détersif, & la mere continua à le nourrir pendant son traitement.

42 *Observ. sur les différentes méthodes*  
de santé de la petite Pologne, le  
20 novembre 1776, pour être trai-  
tée de la maladie vénérienne, qui  
immédiatement après sa couche,  
s'étoit manifestée par un chancre assez  
considérable à la fourchette, &  
un écoulement autant laiteux que  
gonorrhœique. Après avoir été suf-  
fisamment purgée, cette malade fut  
admise au traitement par les fric-  
tions, jugé le plus convenable à  
son état; & elle les commença le  
22 novembre, à la dose de deux  
gros par jour; elle fut assujettie à  
la même dose tous les deux jours, jus-  
qu'au 22 décembre; on y joignit une

---

On se permit seulement de lui administrer un  
douzième de grain de sublimé par jour, dans  
un demi-septier de lait; & ce remède porté  
dans la totalité du traitement à trois grains,  
concourut à faire disparaître tous les symp-  
tomes, à rétablir les paupières dans leur état  
primitif. Mais on ne peut se flatter de lui avoir  
conservé totalement la vue, le vice de cet or-  
gane avoit déjà fait trop de progrès.

tifané apéritive. Elle n'éprouva pendant ce tems aucun accident ni aucune salivation. Le 10 décembre le chancre étoit presque cicatrisé, l'écoulement diminueoit à vue d'œil, & la couleur en étoit belle; le 17 décembre le chancre étoit totalement cicatrisé, & l'écoulement tari. Cette malade est sortie le 30 décembre parfaitement guérie, après avoir pris quatre onces d'onguent mercuriel en frictions; & depuis ce tems, elle jouit d'une très bonne santé.

*Observation quatrieme.*

286. Marie-Jeanne.... native de S. Pierches, diocèse de Soissons, âgée de 24 ans, d'un excellent tempérament, & ordinairement bien réglée, a été traitée à la maison de santé de la petite Pologne, où elle est entrée le 4 septembre 1776, pour un bubon considérable & ulcéré à l'aine droite, & un condylome à l'anus.

44 *Observ. sur les différentes méthodes*

Après avoir été saignée & purgée, elle a commencé les frictions mercurielles, le 6 septembre 1776, à la dose de deux gros tous les deux jours. Le 18 septembre, l'ulcere, qui avoit primitivement un mauvais caractère, & qui avoit été négligé, se détergeoit : le 24 du même mois, il commençoit à se cicatrifer ; le condylome étoit absolument flétri & prêt à tomber. Les frictions ne causerent aucun accident, & cette malade n'éprouva pendant leur usage aucune salivation. Le 30 septembre, l'ulcere étoit totalement cicatrifié ; & le 6 octobre cette femme étoit parfaitement guérie, après avoir pris quinze frictions de deux gros chacune : sa santé n'a souffert depuis aucune altération.

*Observation cinquieme.*

356. Magdelaine . . . . . âgée de 24 ans, native de Thionville, diocèse de Metz, d'un bon tempé-

rament, bien réglée, est entrée le 19 novembre 1776, à la maison de santé de la petite Pologne, pour y être traitée d'un chancre fort étendu & assez profond à la fourchette, d'un bubon ulcéré à l'aine droite, & d'un autre très considérable à l'aine gauche; elle n'avoit d'ailleurs aucun écoulement, & elle n'éprouvoit aucunes douleurs dans les membres.

Après avoir été saignée, baignée & purgée convenablement, on la mit à l'usage des frictions mercurielles à la dose de deux gros, tous les deux jours: on lui avoit d'abord donné quelques lavemens anti-vénériens; mais comme elle ne pouvoit les garder, on s'en tint aux seules frictions: elle les commença le 26 novembre, & elle les continua jusqu'au 4 décembre: à cette époque elle éprouva une salivation assez abondante, qui fit suspendre les re-

46 *Observ. sur les différentes méthodes*  
medes, & obligea à trois purgations  
consécutives. Malgré cet inconvé-  
nient, dès le 10 décembre, le  
chancre commençoit à se cicatrifer,  
& le bubon de l'aine gauche à se  
résoudre; celui de l'aine droite sup-  
puroit convenablement. Le 15 dé-  
cembre, on recommença les fric-  
tions, qu'on continua sans inter-  
ruption jusqu'au 9 janvier à la dose  
de deux gros tous les deux jours.  
Le 24 décembre le bubon droit  
étoit cicatrifié, & le chancre guéri;  
le 9 janvier le bubon de l'aine gau-  
che, qui paroissoit devoir se résou-  
dre, donna des marques sensibles  
de suppuration, & on l'ouvrit le  
10 avec la pierre à cautere (a); le

---

(a) J'ai constamment observé qu'il étoit  
plus avantageux d'ouvrir les bubons avec la  
pierre à cautere qu'avec la lancette, que la  
suppuration étoit plus abondante, plus louable  
par cette méthode, que la résolution des glandes  
environnantes étoit plus complète, & la cica-  
trisation plus facile & plus douce. La pierre à



16 le bubon ouvert étoit en pleine suppuration, & il fut bientôt parfaitement cicatrisé. Depuis le 10 janvier jusqu'au 24, on n'administra plus à cette malade qu'un gros d'onguent mercuriel par friction; le 27 la guérison étoit complete, & elle sortit le 30 sans aucune altération dans sa santé, qui s'est constamment soutenue depuis, après avoir pris cinq onces moins un gros d'onguent mercuriel en frictions.

*Observation sixieme.*

375. Thérèse ..... âgée de 19 ans, native de Luxeul, diocèse de Besançon, d'un tempérament fort

---

cautere est en effet un fondant assez actif, indépendamment de sa qualité brûlante. Il est cependant des cas où l'ouverture par la lancette est préférable; c'est quand le pus est bien formé, que la tumeur est saillante, & qu'il est intéressant d'en faire l'ouverture promptement.

48 *Observ. sur les différentes méthodes*  
& robuste, parfaitement réglée, &  
n'ayant jamais éprouvé aucune ma-  
ladie, est venue à la maison de santé  
de la petite Pologne, le 10 dé-  
cembre 1776, pour s'y faire traiter  
de la maladie vénérienne, dont le  
symptome essentiel étoit une quan-  
tité prodigieuse de poireaux qui oc-  
cupoient toute la vulve, le périnée,  
& la marge de l'anüs.

Après avoir été saignée & purgée,  
elle commença le 13 du même mois  
les frictions mercurielles à la dose  
de deux gros tous les deux jours;  
elle les continua jusqu'au 25 qu'elle  
fut saignée du pied pour de violens  
maux de tête qui lui étoient surve-  
nus, accompagnés de la fièvre: cette  
saignée calma tous les accidens, &  
détermina les regles qui étoient inf-  
tantes, & qui parurent le 28 du  
même mois. Les poireaux étoient si  
nombreux qu'on fut obligé d'en cou-  
per une partie.

Le premier janvier , on recommença les frictions , & on les continua à la même dose jusqu'au 20 inclusivement : il parut alors un engorgement léger à l'aine droite ; les poireaux tomboient successivement , mais ils ne disparurent totalement qu'au bout de deux mois. Les bains qu'on fit prendre à la malade le 22 janvier diminuèrent insensiblement l'engorgement de l'aine, & concoururent avec les frictions à le résoudre. La résolution en fut complète le 10 février ; & comme aucun des poireaux n'avoit reparu , on déclara cette malade convalescente , & elle sortit parfaitement guérie le 21 février 1777 , après avoir pris cinq onces & demie d'onguent mercuriel en frictions : elle jouit encore à présent de la meilleure santé.

*Observation septieme.*

71. Louise . . . . âgée de 18 ans , native de Tours , d'un tempérament

50 *Observ. sur les différentes méthodes*  
sanguin , bien réglée , ayant déjà  
été traitée dans sa chambre pour  
des chancres vénériens , dont elle  
assuroit avoir été parfaitement gué-  
rie , par le moyen d'une liqueur  
mise dans sa tisane , est entrée à la  
maison de santé de la rue Plumet  
le 8 avril 1776 : les symptômes ap-  
parens de sa maladie , qu'on peut re-  
garder comme une récurrence , étoient  
des pustules excoriées & chancreuses,  
à la grande levre gauche , & beau-  
coup de poireaux à la fourchette.  
Comme il étoit à présumer qu'on  
avoit employé le sublimé à son pre-  
mier traitement , on crut devoir  
préférer dans cette rechûte la mé-  
thode des frictions ; en conséquence,  
après l'avoir saignée & purgée , on  
commença à lui administrer , le 11  
du même mois , deux gros d'on-  
guent mercuriel en friction ; elle fut  
répétée le 13 , le 15 & le 18 , &  
alors on coupa les poireaux les

plus faillans. Les 21 & 24, on recommença les frictions; & à cette époque, les poireaux qui n'avoient pas été coupés, tomberent d'eux-mêmes, & la pustule chancreuse se détergeoit visiblement. Le mercure ne porta ni à la bouche, ni aux garde-robcs; mais les urines furent très abondantes. Les 27, 29 avril, premier & 3 mai, on répéta les mêmes frictions; & le succès en fut tel, qu'alors il n'y paroissoit plus de poireaux, & que la pustule chancreuse commençoit à se cicatrifer. Le 5 mai, le 7 & le 9 du même mois, on donna des frictions à la même dose de deux gros; & la pustule chancreuse, dans ce tems, étoit solidement cicatrifiée. Cette malade étoit parfaitement guérie le 10 mai, sans avoir éprouvé aucun accident. On a employé pendant son traitement vingt-six gros d'onguent mercuriel en 13 frictions:

52 *Observ. sur les différentes méthodes*  
cette femme qui s'est représentée  
deux ans & demi après ce traite-  
ment, ayant été trouvée dans le meil-  
leur état possible, a fourni une nou-  
velle preuve de la solidité de sa  
guérison.

*Observation huitieme.*

84. Marie . . . . âgée de 18 ans,  
native de Gré en Franche-Comté,  
d'un assez bon tempérament, est  
entrée à la maison de santé de la  
rue Plumet, le 24 avril 1776,  
pour y être traitée de la maladie  
vénérienne qu'elle éprouvoit pour  
la première fois; un bubon très  
considérable & très dur occupoit  
l'aîne gauche, & elle avoit en outre  
un écoulement virulent: on pré-  
féra les frictions pour parvenir à  
la résolution du bubon, d'autant  
plus que l'écoulement étoit peu con-  
sidérable; en conséquence, après  
l'avoir saignée & purgée, & lui

avoir fait boire beaucoup de tisane apéritive, qui fut continuée pendant tout le cours de son traitement, on commença les frictions le 29 du même mois à la dose de deux gros par jour; elles furent continuées à la même dose les 31 avril, 2, 4, 6, 8 & 10 mai sans aucune salivation, & dès ce moment parurent les premiers signes de résolution du bubon; l'écoulement même devint blanc, s'épaissit & diminua de jour en jour; c'est pourquoi on continua l'application du même remède les 12, 14 & 18 du même mois. Le 15, le bubon continuoit à se résoudre, & l'écoulement étoit presque totalement tari. On administra encore les frictions avec le même succès les 20, 22, 24 & 26 mai, & il ne survint d'autre accident qu'un peu de chaleur à la bouche qui fut promptement calmée: à cette époque, la résolution du bu-

54 *Observ. sur les différentes méthodes*  
bon étoit parfaite, & la malade fut  
jugée parfaitement guérie le 27 mai,  
après avoir pris 28 gros d'onguent  
mercuriel en quatorze frictions.  
Cette fille a repris son premier état  
de domestique, & jouit de la santé  
la plus robuste; ce qui vient d'être  
vérifié de nouveau, deux ans &  
demi après son traitement.

*Observation neuvieme.*

183. Julienne . . . . âgée de 25 ans,  
native de Douay en Flandre, ordi-  
nairement bien réglée, quoique d'un  
tempérament assez lent & mélanco-  
lique, attaquée pour la première fois  
de la maladie vénérienne, est entrée à  
la maison de santé de la rue Plumet,  
le 2 septembre 1776, pour en être  
guérie : un ulcere chancreux très  
considérable occupoit les amyg-  
dales, la partie postérieure de la  
voûte du palais, avec carie & perte  
de substance de la portion quarrée



de l'os palatin droit ; la luette & le voile du palais étoient en partie enflammés & ulcérés ; elle avoit en outre des pustules très considérables sur toutes les parties du corps, & une exostose à la partie supérieure du cubitus. L'état des gencives qui étoient sanguinolentes & ulcérées, des lassitudes spontanées, & le progrès rapide de cette maladie, firent justement soupçonner une complication de scorbut ; c'est pourquoi on résolut de commencer la cure par l'administration des remèdes appropriés à ce dernier vice, avant d'employer le mercure ; & après les préparations convenables, on commença, le 4 septembre, l'usage des bouillons anti-scorbutiques, & des bains, & elle les continua jusqu'au 12 inclusivement : alors on substitua aux bouillons anti-scorbutiques, les sucs dépurés des mêmes plantes ; ce qui diminua sensible-

56 *Observ. sur les différentes méthodes*  
ment les symptomes qui avoient fait  
justement soupçonner le scorbut ;  
en conséquence , on fut en état  
d'employer les frictions dès le 14  
de septembre : elle les prit à la dose  
d'un gros & demi , & elle les con-  
tinua les 16 , 18 , 21 , 23 , 26 & 30  
du même mois ; alors les pustules  
commencerent à s'affaïsser ; les ul-  
ceres de la gorge à se déterger ;  
on crut même appercevoir quelque  
diminution à l'exostose. Comme le  
mercure n'occasionnoit aucune es-  
pece d'accident , & qu'il ne se por-  
toit point à la bouche , on se crut  
autorisé à donner les frictions à la  
dose de deux gros par jour ; les 3 ,  
8 , 10 , 12 , 15 , 19 , 23 , 26 & 31  
octobre. Alors l'ulcere de la gorge  
étoit guéri , & l'exostose continuoit  
à se résoudre , les pustules s'affaïf-  
soient , s'effaçoient journellement ;  
mais celles qui avoient affecté prin-  
cipalement la partie de l'os sacrum ,

& du coccix, se réunirent, & formerent un ulcere à cette partie, qui parut d'abord être de mauvaise qualité. Dans le courant du mois de novembre, on administra encore huit frictions d'un gros & demi chacune, à trois jours d'intervalle l'une de l'autre; & comme l'ulcere du coccix étoit rebelle, & qu'on le soupçonnoit entretenu par un reste de scorbut, on réitéra les bouillons anti-scorbutiques, donnés dès le commencement du traitement, & on les continua quelque tems: cette méthode, jointe à un pansement méthodique, réussit au-delà de toute espérance, & le 25 cet ulcere fut parfaitement cicatrisé. On mit alors cette malade au rang des convalescentes, & elle sortit parfaitement guérie le 2 décembre, trois mois après son entrée dans cette maison, après y avoir pris quatre onces six gros d'onguent mercuriel en fric-

58 *Observ. sur les différentes méthodes*  
tion. Cette fille s'est toujours bien  
portée depuis, & a même acquis  
beaucoup d'embonpoint.

*Observation dixieme.*

184. Adélaïde..... âgée de 16  
ans, native de Versailles, d'un tem-  
pérament sanguin, ordinairement  
bien réglée, attequée de la maladie  
vénérienne, pour la seconde fois,  
vint à la maison de santé de la rue  
Plumet, le 2 septembre 1776, pour  
en être guérie. Elle avoit un engor-  
gement considérable, avec phlo-  
gose aux grandes levres; un choux-  
fleur, & des poireaux en grande  
quantité occupoient l'intérieur de  
la vulve.

Après avoir été saignée, baignée  
& purgée, elle fut mise à l'usage des  
frictions mercurielles, le 8 septem-  
bre; elle les continua les 10, 13, 16  
& 18 du même mois, à la dose de  
deux gros, fans aucun accident. Le

20, il parut un peu de salivation, qui fut promptement dissipée par un purgatif, ce qui n'empêcha pas de continuer les frictions, que l'on fut seulement obligé d'éloigner un peu plus, en ne les administrant que tous les trois jours; & treize frictions de deux gros chacune suffirent à sa guérison. Le choux-fleur & les poireaux commencèrent à tomber dès le 18 septembre; le 30, il n'en paroissoit plus du tout. Le 7 octobre, cette fille fut déclarée convalescente; elle n'avoit pas alors la plus légère trace de sa maladie, & elle sortit bien guérie le 12 du même mois; elle a eu depuis un enfant qui se porte bien, & elle jouit elle-même actuellement d'une très bonne santé.

*Observation onzieme.*

70. Jean - Baptiste - Etienne . . . .  
âgé de 33 ans, natif de Châlons en  
Champagne, d'un bon tempérament,

60 *Observ. sur les différentes méthodes*  
attaqué depuis cinq ans de la mala-  
die vénérienne, dont les principaux  
symptomes étoient un bubon qui  
avoit suppuré, des chancres à la  
verge, un abcès aux glandes axil-  
laires, des douleurs vagues dans les  
membres, desquels symptomes il  
n'avoit jamais été bien guéri, puis-  
qu'ils reparoissoient de tems en  
tems, sans nouvelle cause; qu'il  
avoit communiqué cette maladie à  
sa femme, & que sa fille l'avoit  
apportée en naissant: elles ont été  
toutes deux envoyées à la mai-  
son de santé des femmes, où elles  
ont été traitées & guéries. Ledit  
Jean-Baptiste..... entré le premier  
septembre 1776 à la maison de santé  
établie pour les hommes rue des  
Brodeurs, avoit en outre des acci-  
dens décrits, & qui s'étoient ré-  
cemment renouvelés, une gonor-  
rhée bâtarde, & une douleur assez  
considérable au côté droit.

Après avoir été saigné & purgé, on commença à lui administrer les frictions mercurielles le 5 septembre à la dose d'un gros & demi, & il les continua à cette dose jusqu'au 13 : alors les chancres commençoient à se déterger, & l'écoulement gonorrhœique à diminuer ; il buvoit abondamment pendant ce tems d'une tisane apéritive simple. Les frictions furent reprises le 16, & continuées à la même dose jusqu'au 29, en mettant toujours, comme il a été dit, un jour d'intervalle entre chacune. Les chancres se trouverent alors totalement cicatrisés, la gonorrhée étoit tarie, & il ne restoit plus aucune trace d'engorgement aux aines ; mais les douleurs & principalement celles du côté subsistoient toujours, & on fut obligé d'y appliquer un emplâtre vésicatoire, qui eut le plus grand succès, & les calma parfaitement.

62 *Observ. sur les différences méthodes*

On recommença les frictions le premier octobre, & elles furent continuées jusqu'au 23 : enfin ce malade fut parfaitement guéri le 25 octobre, & sortit en bon état, après avoir pris quatre onces six gros d'onguent mercuriel en frictions, sans avoir éprouvé aucun accident qu'un peu de foiblesse.

*Observation douzieme.*

772. François.... natif de Pont-S. Maxan, en Picardie, âgé de 23 ans, d'un tempérament sanguin, est entré à la maison de santé, établie pour les hommes à la barriere de Séve, le premier novembre 1777, pour un engorgement inflammatoire considérable aux deux testicules, provenant d'une gonorrhée supprimée ; les cordons spermatiques étoient également engorgés & tendus. On fit d'abord saigner copieusement le malade ; on lui donna une



ample boisson émolliente, & on lui fit prendre ensuite les demi-bains, en même tems qu'on appliqua sur les testicules des cataplasmes émolliens & anodins; malgré ces moyens si capables de résoudre les inflammations, quand ils sont continués, on s'apperçut d'un commencement de suppuration au scrotum, ce qui prouvoit qu'ils avoient déjà été employés trop tard; en conséquence, on substitua les cataplasmes maturatifs aux simples émolliens; & comme la fluctuation se fit sentir encore plus complètement, on se détermina le 14 à ouvrir le scrotum, d'où il découla une grande quantité de pus, qui soulagea beaucoup le malade.

Le 16 novembre, on commença à lui administrer, tous les deux jours, une friction de deux gros de pommade mercurielle, & on les continua jusqu'au 20 décembre.

Le 23 novembre, on s'apperçut

64 *Observ. sur les différentes méthodes*  
que les cordons spermatiques n'é-  
toient plus si tendus, qu'il y avoit  
à cette partie un peu plus de relâ-  
chement.

Le premier décembre, les cor-  
dons spermatiques étoient à-peu-  
près remis à leur état naturel; la  
suppuration n'étoit plus si abon-  
dante.

Le 9 décembre, le testicule droit  
étoit en bon état, & paroissoit avoir  
peu souffert; mais le testicule gauche,  
au contraire, étoit déjà en partie  
détruit par la suppuration.

Le 17 décembre, le cordon sper-  
matique & le testicule droit étoient  
dans le meilleur état possible; la  
plaie étoit très belle, les bords com-  
mençoient à se rapprocher, & on  
avoit lieu d'espérer une cicatrisation  
prochaine: on purgea le malade avec  
les pilules de Belloste.

Le 22 décembre, la plaie se ci-  
catrisoit, & rien d'ailleurs ne s'op-  
posoit

posoit à ce que la cicatrisation fût parfaite.

Le 25 décembre, la plaie étoit solidement cicatrisée; il n'y avoit ni douleur ni tension dans aucune des parties voisines. La guérison fut alors jugée complete; & pour l'opérer, on n'avoit employé que quatre onces & demie d'onguent mercuriel en friction, sans qu'il en ait résulté ni salivation ni douleur: la santé de ce malade s'est toujours bien soutenue depuis, & ayant reçu un coup d'épée pénétrant dans le bas-ventre, deux mois après sa sortie, il en a été guéri très promptement, sans aucun accident.

Il y a eu cent quatre-vingt & un malades traités par les seules frictions mercurielles, & il en est mort quatre, dont on trouvera les observations dans le Chapitre 2<sup>me</sup> de la IV<sup>me</sup> Partie.

CHAPITRE II.

*OBSERVATIONS sur les Maladies Vénéériennes, traitées par la seule application des emplâtres mercuriels.*

LA méthode de traiter la maladie vénérienne par l'application des emplâtres mercuriels, est très ancienne, & elle a été pratiquée dès l'année 1553, ainsi que le rapporte le célèbre Astruc, pag. 729 & 730 de son excellent traité sur ces maladies; mais elle a été presque aussi-tôt abandonnée, tant parce qu'elle agissoit trop lentement, que parce qu'elle étoit peu sûre. Les inconvéniens de cette méthode sont amplement détaillés dans mon exposition raisonnée (a). Elle peut cependant être utile

---

(a) Pages 58 & 59.

dans quelques cas particuliers, où les frictions mercurielles ne peuvent ou ne doivent pas être employées : cette méthode d'ailleurs a quelque analogie avec celle des frictions, en ce que le mercure crud & divisé autant qu'il peut l'être par des matières graisseuses, résineuses, est introduit dans l'une & dans l'autre, par l'organe de la peau : l'intromission du mercure par le moyen des emplâtres, dépendant également de l'état des vaisseaux absorbans de la peau, est encore plus équivoque, & ne peut jamais raisonnablement s'estimer. Cette intromission peut être souvent très considérable, & on n'est point averti à tems de ce défaut ; elle peut être en revanche trop foible, & rien n'apprend cet inconvénient que la longueur excessive du traitement, ou la persévérance des symptômes, & l'opiniâtreté de la maladie malgré cette application.

Les emplâtres occasionnent encore plus fréquemment & plus vivement que les frictions des prurits, des démangeaisons, & même des érétypeles inflammatoires qui obligent de les discontinuer; & alors ils ne sont remplacés par aucun autre moyen.

Les emplâtres excitent presque toujours une salivation abondante, quelquefois même très fougueuse; inconvénient qu'elles partagent avec les frictions mercurielles: mais il est plus difficile de prévenir cet accident & d'y remédier dans la méthode des emplâtres, que dans celle des frictions; parce que dans cette dernière on peut administrer le mercure avec assez de modération pour l'éviter, ou, s'il arrive, ôter les linges imprégnés de mercure, purger les malades, & revenir assez promptement au même remède donné à de plus foibles doses, & avec en-

core plus de précaution : au lieu que les emplâtres n'en permettent aucune , & qu'il faut totalement lever l'appareil , ce qui diminue & anéantit l'effet du remede ; ou courir les risques de le conserver malgré la salivation ; ce qui peut être très dangereux , & avoir les suites les plus funestes , ne fût-ce que par l'appauvrissement des sucs qui en résulte.

On a voulu ressusciter , de nos jours , cette méthode très ancienne , comme on vient de le dire ; & les auteurs d'un emplâtre vanté , comme il est d'usage (a) , avoient obtenu du Gouvernement la permission de l'employer à la maison de santé de la petite Pologne , sur quatre malades reconnues attaquées d'une maladie vénérienne bien constatée. En conséquence , je fis dresser un procès-

---

(a) Les sieurs Alandrieux & Lebrun.

70 *Observ. sur les différentes méthodes*  
verbal de situation de ces quatre  
malades, choisies & adoptées par  
les auteurs mêmes de ce remede :  
ce procès-verbal fut signé par eux,  
par M. Royer, chirurgien prin-  
cipal de ladite maison de santé,  
par les chirurgiens qui y étoient  
alors employés, & fermé par moi,  
comme inspecteur ; ce qui produi-  
sit les observations suivantes, mu-  
nies à chaque nouvelle visite des  
signatures susdites, & remises en-  
suite au Magistrat, comme une  
preuve authentique de la sûreté de  
ces épreuves, & du véritable effet  
de ce remede.

*Observation premiere.*

297. Jeanne . . . . femme mariée,  
âgée de 44 ans, native de Paris,  
paroisse de Notre-Dame de Bonne-  
Nouvelle, d'un tempérament phleg-  
matique, ayant déjà perdu ses regles  
sans aucun accident, est entrée à



la maison de santé de la petite Pologne, le 21 septembre 1776, pour une galle universelle, qui, ayant résisté à tous les remèdes ordinaires, fut soupçonnée, avec raison, être vérolique, d'autant plus qu'elle étoit accompagnée de pustules suppurantes aux fesses, très multipliées, d'un engorgement des glandes des aines, & d'un écoulement au moins très suspect.

Les auteurs de l'emplâtre anti-vénéérien, ayant visité cette femme, en présence des médecins & chirurgiens de cette maison, ils la reconnurent atteinte d'une maladie vénérienne évidente, & susceptible de guérison, par la seule application de leurs emplâtres : on la saigna & on la purgea, ce qu'ils assurèrent être une préparation suffisante à l'effet de leur remède.

On lui appliqua ensuite un emplâtre mercuriel, du poids d'une

72 *Observ. sur les différentes méthodes*  
livre, étendu en forme d'une croix  
de Lorraine, sur une peau de mou-  
ton apprêtée au blanc : cet emplâtre  
prenoit depuis la nuque jusqu'à l'os  
sacrum, perpendiculairement sur les  
vertèbres, & couvroit latéralement  
les deux omoplates, & les lombes.  
Les auteurs de cet emplâtre déclara-  
rent formellement dans le procès-  
verbal, qu'il n'y falloit joindre au-  
cun autre remède, que de la tisane  
commune, & que la nourriture or-  
dinaire de la maison suffisoit.

Le 30 septembre, on n'apperçut  
aucun dérangement à l'emplâtre :  
cette malade avoit seulement éprouvé  
un sentiment de froid sur le dos, &  
quelques fueurs; elle avoit en outre  
été tourmentée de coliques, de maux  
de tête, & elle commençoit à avoir  
les gencives douloureuses & tumé-  
fiées; d'ailleurs, il n'y avoit aucun  
changement à son état.

Depuis le 30 septembre, jusqu'au

6 du mois d'octobre, cette malade avoit éprouvé un malaise général, & des maux de tête presque continuel, & elle étoit en outre très fatiguée par les sueurs, & tourmentée par un cours de ventre; elle passoit presque toutes les nuits sans dormir. A cette époque, on remarquoit néanmoins un peu de diminution à l'éruption galleuse; ce qui déterminâ les auteurs à rafraîchir l'emplâtre du dos, & à en appliquer un pareil aux jambes.

Depuis le 6 octobre, jusqu'au 25 du même mois, cette malade ne cessa d'éprouver des maux de tête très vifs, auxquels se joignirent des douleurs très considérables dans les jambes; les déjections bilieuses continuèrent avec assez d'abondance, & elles furent presque toujours accompagnées de coliques, & d'envies de vomir; une salivation très abondante vint encore augmenter ses

74 *Observ. sur les différentes méthodes*  
souffrances. Mais, malgré ces acci-  
dens, les pustules des fesses étoient  
effacées, l'engorgement des aines  
étoit diminué, & la galle presque  
totalement guérie. C'est pourquoi il  
fut unanimement convenu qu'on dé-  
barrasseroit cette malade de son em-  
plâtre, d'autant plus qu'elle éprou-  
voit encore de la salivation & de  
l'insomnie : on la purgea deux ou  
trois fois ; & comme il subsistoit en-  
core de l'écoulement, on lui donna  
pour boisson ordinaire de l'eau fer-  
rugineuse ; ce qui suffit pour le tarir.  
Le 20 novembre, il ne subsistoit plus  
ni galle, ni pustules, ni salivation,  
ni insomnie ; elle fut décidée par-  
faitement guérie, & on lui permit  
de sortir deux mois après son entrée  
dans cette maison.

*Observation seconde.*

301. Marie-Françoise . . . . âgée  
de 19 ans, native de Paris, habi-

tuellement bien réglée, & d'un assez bon tempérament, ayant tous les visceres en bon état, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 21 septembre 1776, pour des pustules plattes & suppurantes, qui occupoient toute la partie extérieure de la vulve, & le pli des cuisses. Il existoit encore des excoriations chancreuses sur les nymphes; & des pustules de même caractère que les premières, occupoient aussi la partie des fesses la plus voisine de l'anus, qui en étoit lui-même couronné. Elle avoit en outre une gonorrhée assez bénigne, & un ulcere chancreux peu profond entre le second & le troisieme orteil du pied gauche. Cette malade éprouvoit une insomnie presque habituelle. Ces symptomes n'étoient point équivoques; & les auteurs des emplâtres anti-vénériens ayant demandé à traiter cette malade par leur méthode, on

76 *Observ. sur les différentes méthodes*  
lui fit, le 21 septembre, l'application sur le dos d'un emplâtre de même qualité & de même forme qu'à la première, après l'avoir saignée & purgée pour l'y préparer. Depuis ce jour jusqu'au 30 du même mois, cette malade se plaignit continuellement d'un froid ressenti principalement au dos, & de douleurs dans les membres: elle éprouvoit en outre des coliques de bas-ventre, suivies de déjections assez abondantes. Les pustules ont néanmoins cessé d'être douloureuses, & ont commencé à s'affaïsser dès le sixième jour du mois d'octobre; mais l'écoulement gonorrhéique subsistoit toujours. Les huit jours suivans, on s'apperçut que les pustules s'affaïssoient sensiblement: l'ulcère de l'orteil étoit desséché; les excoriations chancreuses de la vulve étoient presque totalement cicatrisées, & la malade étoit assez tranquille. Le 18 octobre, les dé-

jections avoient cessé, les pustules étoient presque toutes effacées, & l'écoulement diminuoit un peu. Au bout de huit jours les pustules étoient totalement guéries, les ulceres & excoriations étoient parfaitement cicatrisées, & la malade n'avoit éprouvé aucune espece d'accident; mais comme l'écoulement subsistoit encore en partie, après avoir enlevé l'emplâtre, on la purgea plusieurs fois, & on lui fit prendre avec succès l'eau ferrugineuse; de sorte qu'elle put sortir parfaitement guérie 40 jours après son entrée dans cette maison.

*Observation troisieme.*

310. Anne . . . . native de Lons-le-Saunier en Franche-Comté, âgée de 24 ans, n'étant pas réglée depuis six mois, sans cependant aucun soupçon de grossesse, d'un tempérament délicat & mélancolique,

78 *Observ. sur les différentes méthodes*  
avoit déjà été traitée dans sa chambre  
pour une gonorrhée virulente, dont  
elle n'avoit pu être guérie; à la suite  
duquel traitement infructueux il lui  
étoit survenu deux ulcères chan-  
creux très considérables, qui, de la  
marge de l'anus qu'ils environnoient,  
se propageoient jusqu'au périnée,  
qu'ils occupoient en entier. Elle  
avoit de plus les grandes levres très  
gonflées, & on y remarquoit plu-  
sieurs pustules chancreuses, suppu-  
rantes, assez larges: elle éprouvoit  
d'ailleurs des douleurs dans les  
membres, qui achevoient de carac-  
tériser l'ancienneté & la gravité de  
sa maladie.

Cette fille, entrée le 6 octobre  
1776 à la maison de santé de la  
petite Pologne, fut demandée &  
choisie par les sieurs Alandrieux &  
Lebrun, auteurs des emplâtres anti-  
vénériens, pour y être traitée par  
leur méthode; en conséquence,



après l'avoir saignée & purgée, ils lui appliquèrent sur le dos un emplâtre pareil à celui qui avoit été appliqué aux deux précédentes; & on ne lui prescrivit que la nourriture ordinaire de la maison, & de la tisane simple, seul remede déclaré nécessaire par les auteurs des emplâtres, pour co-opérer à la guérison. Les dix premiers jours de l'application de cet emplâtre ne furent marqués par aucun accident; mais les symptômes de la maladie restèrent à peu près au même degré, à l'exception de l'inflammation, qui étoit considérablement diminuée.

Les 17, 18, 19 & 20 du même mois, les pustules étoient encore moins douloureuses, & il n'y avoit presque plus d'inflammation; mais il étoit survenu un cours de ventre bilieux, sanguinolent, & une salivation très abondante. Les 21, 22,

80 *Observ. sur les différentes méthodes*  
23, 24 & 25 jours du même mois,  
on fut obligé de lever & de rafraî-  
chir l'emplâtre, qui avoit occasion-  
né une inflammation éréfypélateuse.  
Alors les ulcères chancreux n'étoient  
plus douloureux, le gonflement des  
grandes levres étoit considérable-  
ment diminué, les pustules répan-  
dus sur cette partie étoient affai-  
fées; mais la gonorrhée étoit toujours  
au même état, & l'insomnie conti-  
nuoit de tourmenter la malade, qui  
éprouvoit en même tems la conti-  
nuation de son cours de ventre & de  
la salivation.

Les six jours suivans furent mar-  
qués par beaucoup de souffrances,  
occasionnées par la salivation : la  
bouche étoit parsemée de petits  
chancres très douloureux, mais le  
cours de ventre avoit cessé, l'ulcère  
chancreux étoit diminué de dimen-  
sion, & il se détergeoit visiblement ;  
les

les pustules s'affaïsoient, & l'engorgement des grandes levres diminuoit à vue d'œil; l'insomnie seule résistoit au remède.

Les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> & 6<sup>e</sup> jours de novembre, la déterfion de l'ulcere se perfectionnoit, la salivation diminuoit, & le cours de ventre n'avoit plus reparu. Les sept jours suivans, la situation de cette malade devint encore plus satisfaisante; la diminution de l'ulcere devenoit journellement plus sensible; la salivation considérablement diminuée, étoit supportable; l'insomnie seule subsistoit avec opiniâtreté. Cette malade resta précisément dans le même état qu'on vient de décrire, jusqu'au 26 novembre, l'ulcere chancreux diminuant tous les jours, & donnant l'esperance d'une prochaine guérison; quand, par une imprudence inouïe, elle s'exposa sans nécessité, la nuit du

82. *Observ. sur les différentes méthodes*  
25 octobre, à l'air extérieur, qui étoit déjà très froid, y resta un tems assez considérable, & but une grande quantité d'eau froide; ce qui opéra une prompte répercussion de toutes les sécrétions, & produisit un changement affreux à son état: l'ulcere étoit considérablement augmenté, il étoit de la plus mauvaise couleur, parsemé de points gangréneux; la suppuration étoit supprimée; le pouls étoit petit, resserré, & la malade étoit dans un affaissement difficile à exprimer. On anima les digestifs, & on arrosa les plaies avec de l'eau-de-vie camphrée & ammoniacée, tandis qu'on administroit intérieurement le quinquina, & qu'on y joignoit une potion anti-putride très animée. Mais, malgré tous ces secours, cette femme mourut le 3 décembre, 28 jours après son entrée dans cette maison, des suites de la gangrene & du sphacele,

comme on le vérifia par l'infpection  
& l'ouverture de fon corps.

*Observation quatrieme.*

307. Le premier jour d'octobre  
1776, Elizabeth . . . . femme ma-  
riée , native d'Ivon , diocèfe de  
Reims , âgée de 58 ans , d'un affez  
bon tempérament , quoique délicate,  
eft entrée dans la maifon de fanté  
de la petite Pologne , pour y être  
traitée de la maladie vénérienne , que  
lui avoit communiquée fon mari ,  
dont elle s'étoit apperçue au mois de  
mai dernier , & pour laquelle elle  
avoit été traitée fans succès par un  
charlatan. Elle n'avoit eu d'abord  
qu'un fimple bubon à l'aine gauche ;  
mais , par le mauvais traitement , il  
étoit devenu ulcéré , calleux , fiftu-  
leux ; & il paroiffoit fe prolonger ,  
par des finuofités de même efpece ,  
jusques fous les muscles du bas-  
ventre.

84 *Observ. sur les différentes méthodes*

Les auteurs des emplâtres anti-vénériens ayant choisi cette femme pour être traitée par leur méthode, qu'ils déclarerent en ce cas être suffisante pour opérer une guérison radicale; ils l'y préparèrent par une seule médecine, & ils procédèrent ensuite à l'application dudit emplâtre, de la même manière & en la même forme qu'on avoit observée avec les trois précédentes.

Les huit premiers jours de cette application ne produisirent aucun changement à l'état de cette femme, qui d'ailleurs n'éprouvoit aucunes douleurs que celles qui résultoient de sa plaie. Quelques jours après, sur la plainte que me fit la malade, qu'elle éprouvoit de la douleur au dos, & une démangeaison insupportable, je fis lever l'emplâtre, & on apperçut beaucoup de boutons érythypélateux, & on vit que l'épiderme étoit presque totalement enlevé; c'est

pourquoi on la laissa reposer plusieurs jours , & on ne réappliqua l'emplâtre le 24 du même mois , qu'après la cessation de cet accident. Pendant les six jours qui suivirent la réapplication de l'emplâtre , il ne parut aucun des accidens qui l'avoient fait supprimer , & cette malade n'éprouva ni salivation , ni cours de ventre. Les bords du bubon parurent même un peu s'abaisser , la suppuration devint plus louable ; mais les trous sinueux & fistuleux n'étoient pas encore prêts à se remplir.

Depuis ce tems jusqu'au 13 novembre , la tranquillité de la malade ne fut troublée ni par la salivation , ni par aucune déjection forcée ; les garde-robes étoient assez réglées , les urines suffisantes , & nulle douleur ne se faisoit sentir ; le bubon étoit en pleine suppuration , & cet état resta constamment le

86 *Observ. sur les différentes méthodes*  
même jusqu'au 3 décembre. Alors  
la suppuration du bubon devint ex-  
cessivement abondante, & le pus  
assez âcre pour avoir totalement  
fondu les glandes des aines, & dé-  
truit le tissu cellulaire environnant,  
au point d'avoir mis à découvert  
les muscles couturier & triceps,  
ce qui parut alors du plus mauvais  
augure pour la terminaison de la  
maladie, quoiqu'il n'y eût pas en-  
core de fièvre.

Pour prévenir le malheur pres-  
senti, on fit prendre à cette ma-  
lade une infusion de quinquina,  
on la nourrit de soupe & de crème  
de riz, & on pansa la plaie avec  
du vin miellé, aromatisé & aiguisé  
avec la teinture de myrrhe & d'a-  
loës.

Pendant tout le reste du mois de  
décembre, on eut quelques momens  
d'espérance, fondée sur le meilleur  
état apparent du bubon, d'après les



mêmes pansemens continués; mais la fièvre lente qui survint, & l'épuisement de la malade n'annonçoient rien que de sinistre: on continua les mêmes remèdes anti-putrides & le même régime, pour diminuer, autant qu'il étoit possible, la résorbtion des matieres purulentes, qui infectoient le sang.

Le 27<sup>e</sup> jour de janvier cette malade fut abandonnée des auteurs de l'emplâtre anti-vénérien; mais on ne lui continua pas moins les mêmes pansemens, les mêmes remèdes, & on redoubla encore de soins pour la soustraire, s'il étoit possible, au sort dont elle étoit menacée, ou en éloigner du moins le moment: mais malgré les cordiaux, les anti-putrides, la nourriture analeptique, la fièvre lente ne se calma point, l'affaïssement augmenta journellement, & il devint enfin extrême; la plaie ne fournissoit plus qu'un pus sanieux, &

88 *Observ. sur les différentes méthodes*  
de très mauvaise odeur; ce qui fut  
regardé, avec raison, comme les  
avant-coureurs de la gangrene &  
du sphacele, qui termina les souf-  
frances & les jours de la malade,  
le 12 février 1777, 4 mois & 6  
jours, après son entrée dans cette  
maison. Je fis procéder à l'ouver-  
ture de son corps en présence de  
M. Côme d'Angerville, Membre  
de l'Académie de Chirurgie, qui  
avoit suivi les progrès de cette ma-  
ladie, & des Chirurgiens attachés  
à cette maison; & l'ouverture faite  
par M. Royer, on reconnut que  
le bubon calleux & fistuleux, qui  
n'avoit jamais pu être amené à ci-  
catrification, étoit totalement gan-  
grené; qu'il regorgeoit de pus fa-  
nieux; que l'ulcère pénétoit d'une  
part sous les muscles du bas-ven-  
tre, & d'un autre sous les têtes des  
muscles triceps, & qu'il avoit fait  
des fûcées jusqu'à la partie moyenne.

& interne de la cuisse ; que la portion de l'os pubis du côté gauche étoit cariée , vermoulue & percée jusqu'au péritoine ; que les viscères de la poitrine & du bas-ventre étoient en bon état ; que l'épiploon & le mésentère n'étoient pas même dénués de graisse , comme on avoit lieu de le soupçonner ; que la vésicule du fiel étoit très volumineuse , remplie de bile épaisse , & qu'elle contenoit en outre cinq pierres assez grosses. C'est pourquoi on crut devoir conclure de cette ouverture , que la cause de la mort de cette femme ne pouvoit être rapportée qu'à l'ancienneté de sa maladie , & au reflux du pus & des miasmes gangreneux dans la masse du sang. Elle auroit évité une fin aussi funeste , si le premier traitement qui lui a été fait , avoit été plus régulier , plus méthodique ; mais loin d'en avoir éprouvé quel-

90 *Observ. sur les différentes méthodes*  
que soulagement, l'ulcere avoit ac-  
quis la plus mauvaise qualité, &  
étoit devenu insensiblement incu-  
rable.

*Conséquences.*

De ces quatre observations faites  
avec soin, & plus amplement dé-  
taillées dans le Journal des visites,  
& dans les procès-verbaux qui ont  
été faits & répétés tous les huit jours  
en présence des sieurs Alandrieux  
& Lebrun, qui les ont tous signés;  
il résulte que les emplâtres anti-vé-  
nériens de leur composition, ou au-  
tres analogues, operent assez effi-  
cacement la guérison des pustules,  
des dartres, de la galle, & d'au-  
tres symptomes vénériens dont le  
siede est la peau, parce qu'agissant  
immédiatement sur cet organe, &  
le mercure circulant plus librement  
dans ces parties ou autres peu éloi-  
gnées, au moyen du tissu cellulaire,

il en opere assez promptement la mutation; mais cet effet est moins prompt & moins assuré sur les chancres qui ne sont pas bornés à la superficie de la peau, sur les ulceres un peu profonds, sur les tumeurs un peu étendues, qui dénaturent les glandes, ou attaquent plus immédiatement les muscles, parce qu'alors leur effet diminue en raison du terrain que le mercure a à parcourir; c'est peut-être à ce défaut, qui a perpétué le virus dans le bubon d'Elizabeth, qu'on doit attribuer la longueur de son traitement, & sa terminaison malheureuse.

On peut ajouter que les emplâtres anti-vénériens n'ont aucune action sur la gonorrhée; que, loin d'arrêter l'écoulement, ils peuvent l'entretenir au contraire, en rendant les vaisseaux plus relâchés, plus baillans par les parties intégrantes du mercure qu'ils font parvenir jusqu'au

92 *Observ. sur les différentes méthodes*  
siège de cette maladie ; inconvénient  
que cette méthode partage avec celle  
des frictions ; de sorte qu'il faut né-  
cessairement procéder à la véri-  
table cure de la gonorrhée, après  
qu'on a travaillé à détruire le virus  
par les emplâtres ; ce qui multiplie  
les objets , & augmente nécessaire-  
ment la dépense.

D'ailleurs , pour que cette mé-  
thode pût devenir plus avantageuse ,  
il faudroit s'y préparer par les bains,  
& les boissons convenables ; il fau-  
droit également ordonner le panse-  
ment méthodique des plaies , contre  
le sentiment des auteurs qui croient  
que l'emplâtre est suffisant pour en  
opérer la déterision & la cicatrifa-  
tion.

Il résulte enfin de ces opérations ,  
que les emplâtres ne sont ni un re-  
mede nouveau , ni un remede sûr ,  
ni un remede prompt ; qu'ils ne sont  
différens des frictions , que parce

que dans cette méthode on applique sur le champ à la peau toute la quantité de mercure qu'on croit nécessaire à la guérison, au lieu que dans les frictions, on la divise, pour l'augmenter ou le retrancher à volonté : ceci démontre nécessairement l'avantage des frictions sur les emplâtres, d'autant plus qu'elles s'allient fort bien avec les autres remèdes, qu'elles en acquierent plus d'efficacité ; ce qui ne paroît pas convenir aux emplâtres, ou ce que leurs auteurs croient au moins inutile & superflu.



---

---

### CHAPITRE III.

*OBSERVATIONS sur les Maladies Vénéériennes, traitées par les seules fumigations mercurielles.*

LE mercure crud, incorporé & sublimé avec le soufre, est la matière la plus ordinaire des fumigations mercurielles : le cinnabre artificiel paroît préférable, dans ce cas, à celui qui est naturel. On fait en effet la quantité précise de mercure que contient le cinnabre artificiel ; tandis qu'elle peut varier dans celui qu'on retire des mines : on est d'ailleurs plus rassuré sur la qualité même du mercure employé dans le premier, puisqu'avant d'en former le cinnabre qui doit fournir la matière des fumigations, il est possible & facile de le purger de tous les



corps étrangers qu'il contient. On emploie aussi quelquefois le mercure doux pour les fumigations, & il doit en résulter une combinaison encore plus heureuse; l'effet en seroit conséquemment plus assuré & plus prompt.

Les fumigations mercurielles ont été employées dès l'an 1506, ainsi que le rapporte le célèbre Astruc (a); mais dans les premiers tems, on mêloit le cinnabre avec trop de substances étrangères, pour n'en pas énerver l'action: d'ailleurs, on y associoit, à ce qu'on assure, de l'arsenic, du réalgal, & autres matières aussi nuisibles, ce qui produisit souvent des effets sinistres, & fit abandonner insensiblement cette méthode comme absolument pernicieuse. Un charlatan plus audacieux qu'instruit (b) voulut la renouveler

---

(a) Pag. 170.

(b) Le nommé Charbonnier.

96 *Observ. sur les différentes méthodes*  
au commencement de ce siècle ;  
mais il trouva dans Astruc, chargé  
par le Gouvernement d'en faire  
l'examen, un observateur exact &  
un juge incorruptible. Ce savant  
médecin prouva que la manière  
d'administrer les fumigations, adop-  
tée par Charbonnier, étoit perni-  
cieuse, & qu'elle ne pouvoit man-  
quer d'attaquer la tête & les pou-  
mons ; & jugeant de son remède  
par son peu de succès, il le fit prof-  
crire une seconde fois.

Un médecin de la faculté de Pa-  
ris (a), s'est occupé long-tems des  
moyens de rendre les fumigations  
utiles, & de les administrer sans  
risque. Outre la sûreté de la prépa-  
ration mercurielle qu'il y emploie,  
il a fait construire une chaise fumi-  
gatoire, qui en garantissant la tête,  
épargne aux yeux & aux dents

---

(a) M. Lalouette.

l'impression vive que peut faire sur ces organes la fumigation mercurielle. C'est donc un moyen de plus pour concourir à la destruction du virus vénérien, & il faut bien se garder de le négliger.

Il est des circonstances où il mérite d'être employé, même de préférence; quand le corps est parfemé de pustules ou de dartres suppurantes, quand il existe d'anciens écoulemens gonorrhôïques, ou des ulcères interminables aux parties de la génération & à l'anus. Le mercure, sous cette forme, est en effet plus pénétrant, plus dessicatif, & il procure plus sûrement la déterfion & la cicatrisation des ulcères; mais comme il exerce une action tonique & en quelque façon astringente, il faut éviter de l'employer toutes les fois qu'il y a phlogose, inflammation, sensibilité, douleur, ou disposition au carcinome: il faut aussi

98 *Observ. sur les différentes méthodes*  
s'en abstenir quand on a la poitrine  
délicate, qu'on est affligé d'un asthme  
sec & convulsif, qu'on est menacé  
d'un ulcere à la matrice ; quand  
on est d'un tempérament trop sec,  
ou qu'on est amaigri par la maladie.  
On administre les fumigations générale-  
rales au moyen de la boîte, & dans  
ce cas le mercure doux est presque  
toujours supérieur à toute espece de  
cinnabre : on peut le mêler avec  
quelque gomme odorante, pour en  
former des pastilles ; la dose est de-  
puis un demi-gros jusqu'à un gros  
& demi pour chaque fumigation :  
on les répète tous les deux jours,  
jusqu'à parfaite guérison, en obser-  
vant avec attention l'impression que  
cette maniere d'administrer le mer-  
cure fait sur les symptomes vénériens  
& sur la bouche.

On administre aussi des fumiga-  
tions locales, que l'on dirige, au  
moyen d'un entonnoir ou d'un che-

valet , sur les parties que l'on soumet à cette action ; c'est un moyen secondaire très avantageux , & même indispensable dans bien des circonstances, pour parvenir à une guérison radicale.

*Observation première.*

169. Marguerite . . . . native de Tony en Picardie , âgée de vingt-deux ans , d'un tempérament sanguin , & ordinairement bien réglée , est entrée le 21 août 1776 , à la maison de santé de la rue Plumet , attaquée pour la première fois de la maladie vénérienne , qui s'étoit manifestée par quantité de pustules endurcies à l'extérieur de la vulve , par des condylomes sur les grandes levres , des choux-fleurs & des poireaux , tant dans l'intérieur qu'à l'extérieur de la vulve , des crêtes de coq , & une fistule à l'anus.

Il fut d'abord décidé qu'on la traiteroit par la solution du sublimé

100 *Observ. sur les différentes méthodes*  
corrosif & par des fumigations lo-  
cales, après y avoir été préparée par  
une saignée, une purgation & quel-  
ques bains; mais, comme le sublimé  
fit une impression trop vive sur son  
estomac, & qu'il en résulta des vo-  
missementens & quelques douleurs, on  
l'abandonna bientôt, & on se borna  
à lui administrer les fumigations gé-  
nérales, & ensuite les locales.

Elle commença les fumigations  
de cinnabre, à la dose d'un gros, le  
1<sup>er</sup> septembre, & elle les continua  
à cette dose jusqu'au 18, en mettant  
un jour d'intervalle entre chaque fu-  
migation: elle buvoit d'ailleurs de  
la tisane émolliente simple.

Dès le 18 septembre les poireaux  
commencerent à tomber, les pustules  
à s'applatir & à s'amollir: on con-  
tinua les fumigations à la dose d'un  
gros & demi jusqu'au 30, & à cette  
date il n'y avoit plus de poireaux  
ni de choux-fleurs, & les pustules

s'effaçoient visiblement : on coupa les condylomes qui ne reparurent plus; cependant l'ulcere fistuleux se détergeoit, & le dépôt qui étoit survenu à la levre gauche de la vulve, que l'on avoit ouvert, & qui avoit bien suppuré, se desséchoit. Le 15 octobre il ne restoit plus qu'un point à l'ulcere fistuleux de l'anus, tout le reste étoit cicatrisé : on avoit encore administré dix fumigations locales, d'un gros de cinnabre chacune.

Le 18 octobre cette malade fut mise aux convalescentes, & elle sortit quelques jours après, parfaitement guérie, & sans avoir éprouvé aucun accident. On avoit employé pour sa guérison vingt-huit gros de cinnabre en fumigation. Les maux d'estomac & les vomissemens qui avoient été occasionnés par le sublimé, n'eurent aucune suite, & ne reparurent plus, après qu'on l'eût abandonnée. Cette femme a été vue

102 *Observ. sur les différentes méthodes*  
depuis peu , & elle continue à jouir  
de la meilleure fanté.

*Observation seconde.*

444. Marie-Gabrielle ... âgée de  
22 ans , native de Saint-Florentin en  
Bourgogne , n'étant point réglée de-  
puis quatorze mois ( ce qu'elle attri-  
buoit au séjour de l'hôpital , où elle  
avoit été détenue pendant neuf mois),  
avoit déjà eu , à l'âge de 12 ans , un  
bubon à l'aîne gauche , qui s'étoit ou-  
vert , avoit suppuré , & s'étoit cica-  
trisé sans aucun pansément ni traite-  
ment régulier. Elle est entrée à la  
maison de fanté de la petite Pologne  
le 30 Janvier 1777 , pour y être trai-  
tée de la maladie vénérienne , dont  
les principaux symptomes étoient  
une gonorrhée virulente , des puf-  
tules ulcérées très multipliées aux  
jambes , aux cuisses , aux fesses , &  
des douleurs dans tous les membres.

Après avoir été saignée , purgée ,



baignée, & avoir pris quelques verres de solution de sublimé qui ne lui réussirent pas, elle fut mise à l'usage des fumigations générales, préparées avec le mercure doux à la dose d'un gros & demi pour chaque fumigation; & elle les commença le 3 février: elles furent continuées tous les trois jours jusqu'au 13. On s'apperçut alors que les pustules commençoient à se dessécher, que les douleurs des jambes étoient considérablement diminuées; mais la gonorrhée étoit toujours la même: on lui donna amplement de la tisane convenable pour l'adoucir, & en changer insensiblement la couleur.

Les fumigations furent continuées depuis le 13 février jusqu'au 6 mars, à la même dose, tous les deux jours. A cette époque, les pustules étoient presque toutes effacées, les douleurs étoient entièrement disparues, & la gonorrhée étoit tarie.

Le 12 mars la guérison paroissoit parfaite, mais pour plus grande sûreté on administra encore deux fumigations, & on purgea la malade; qui, quoique jugée guérie le 12, ne sortit que le 20 mars. Elle avoit pris en tout 17 fumigations, pour lesquelles on avoit employé 26 gros & demi de mercure doux: il n'en est résulté ni salivation, ni aucun autre accident; & depuis ce tems la santé de cette fille n'a souffert aucune altération.

*Observation troisieme.*

465. Catherine . . . . âgée de 19 ans, native de Lille en Flandre, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, ayant déjà été traitée, il y a 5 à 6 ans, pour un bubon à l'aîne gauche, qui avoit suppuré, & pour des chancres à la vulve, dont elle affuroit avoir été bien guérie, entra le 16 février 1777, à la maison de santé de la

petite Pologne, ayant le corps tout couvert de pustules véroliques crustacées & ulcérées, & une galle de même nature, qui avoit résisté aux remèdes ordinaires.

Après avoir été saignée, baignée & purgée, on commença à lui administrer les fumigations de mercure doux, le 20 février, à la dose d'un gros & demi; & elle les continua de deux jours l'un, concurremment avec les bains, jusqu'au 2 mars, qu'elle eut ses règles; la bouche n'en avoit point été échauffée, & elle n'avoit éprouvé aucune évacuation extraordinaire. Dès le 26 février les pustules commençoient à s'effacer, & la galle à se guérir.

Le 4 mars elle reprit les fumigations seules, à la dose d'un gros & demi, avec le même succès que les précédentes: le 5 mars la galle étoit disparue; le 12 mars il n'y avoit plus aucune pustule, le corps étoit

106 *Observ. sur les différentes méthodes*  
parfaitement net, & on la purgea.  
Cette fille sortit le 20 mars, après  
avoir pris douze fumigations, &  
autant de bains, sans avoir éprouvé  
le moindre accident, & avec toutes  
les apparences d'une guérison par-  
faite, justifiée par la bonne santé  
dont elle a constamment joui depuis  
ce tems.

*Observation quatrième.*

166. Jeanne . . . . . veuve, âgée  
de 54 ans, native de Paris, d'un  
bon tempérament, n'ayant éprouvé,  
à la cessation totale de ses regles,  
aucun accident, est entrée à la mai-  
son de santé de la rue Plumet, le  
17 août 1776, pour y être traitée  
de la maladie vénérienne que lui  
avoit communiquée son mari. Les  
principaux symptômes étoient des  
crêtes de coq à l'anus, un ulcère  
sinueux à la même partie, un en-  
gorgement à l'aîne droite, & des

douleurs dans les membres, qui augmentoient encore pendant la nuit, & l'empêchoient de dormir.

Après avoir été saignée, purgée, baignée, & avoir pris infructueusement quelques frictions mercurielles, qui lui occasionnerent des boutons éréfypélateux, & des démangeaisons excessives, on se borna à lui administrer les fumigations préparées avec le cinnabre artificiel, à la dose d'un gros, & elle en commença l'usage le 2 septembre: elle les continua tous les jours jusqu'au 17, sans avoir éprouvé aucun accident, qu'une légère chaleur à la bouche, & quelques maux de tête, que de simples lavemens parvinrent à dissiper.

Le 21 septembre, elle reprit les fumigations à la même dose, qu'elle continua jusqu'au 27.

Dès le 12, l'ulcere commençoit à se cicatrifer, & l'engorgement de l'aine diminuoit sensiblement. Le 18,

108 *Observ. sur les différentes méthodes*  
les douleurs nocturnes étoient dissipées; les crêtes de coq, qui étoient trop dures, trop considérables pour en espérer la résolution ou la dessiccation, & qui avoient été coupées, étoient déjà cicatrisées, & l'ulcère de l'anus se cicatrisoit sensiblement. Le 26, il ne restoit aucune trace de crêtes de coq, ni de l'engorgement de l'aine; l'ulcère étoit totalement guéri; les douleurs étoient disparues sans retour, & le sommeil rappelé: on purgea alors cette malade, & le 30 septembre elle fut déclarée parfaitement guérie, après avoir pris 21 fumigations d'un gros chacune, sans en avoir éprouvé aucun inconvénient: sa santé n'a pas souffert depuis la plus légère altération, ainsi qu'on l'a vérifié encore tout récemment.

Il n'y a eu que huit malades de traités par les seules fumigations, & il n'en est mort aucun.

CHAPITRE IV.

*OBSERVATIONS sur les Maladies Vénéériennes, traitées par la solution du mercure sublimé corrosif.*

PEU de médecins nient à présent la vertu du sublimé corrosif pour la guérison des maladies vénériennes, & il paroît démontré qu'il ne peut produire aucun effet sinistre quand il est sagement administré. Mais on a tant abusé de la facilité qu'on a trouvée à se procurer un antidote aussi assuré que peu coûteux ; tant de personnes se sont permis de l'employer & d'y avoir recours sans le connoître, qu'il a pu en résulter des inconvéniens que quelques gens de l'art ont l'injustice de rejeter sur le remede même, tandis qu'on ne les doit qu'à la mauvaise administration

110 *Observ. sur les différentes méthodes*  
qu'on en a faite. Ce qui a peut-être  
le plus contribué à favoriser l'erreur  
du public à cet égard, c'est cette  
foule d'ouvrages, que, sous prétexte  
de mettre tout le monde à portée  
de se traiter soi-même, on a répan-  
dus avec trop peu de précaution  
sans doute, & qui n'étoient capa-  
bles, par les notions toujours sédui-  
santes qu'ils présentoient, que d'inf-  
pirer une confiance dangereuse. Si  
on interrogeoit les médecins qui con-  
noissent la nature du sublimé cor-  
rosif, qui en ont bien étudié & suivi  
les effets, on apprendroit d'eux qu'ils  
ne l'ont jamais considéré comme un  
remède qui convînt indistinctement  
à tout le monde, ( il n'y en a point  
de cette espece ). Ils ont au contraire  
mille fois répété qu'il falloit bien  
distinguer les circonstances où il étoit  
indiqué, d'avec celles où il ne pou-  
voit être que nuisible, & sur-tout  
calculer son action sur le tempéra-



ment des malades auxquels on le destinoit. Guidés par ces principes, il n'est pas étonnant que ces médecins n'aient jamais éprouvé de mauvais effets du sublimé corrosif ; il a toujours été entre leurs mains, dans un grand nombre de circonstances, un moyen aussi sûr que facile de guérir les maladies vénériennes ; ils ont même reconnu qu'il existoit des cas particuliers, où, sans le secours de ce remede, la guérison étoit quelquefois impossible. Mais quand on descend à la classe innombrable de gens de tout état, qui, sans qualité, sans connoissance, sans précaution, sans aucune distinction d'âge, de sexe, & de tempérament, & sans égard au caractère essentiel de la maladie, donnent indistinctement ce remede à tout le monde, on gémit d'un abus qui peut avoir souvent des suites fâcheuses, & on voudroit peut-être que les vertus de ce spécifique

112 *Observ. sur les différentes méthodes*  
fussent encore ignorées. Il n'est pas  
en effet de bon citoyen qui, d'après  
ce dernier exposé, qui n'est que  
trop véritable, ne desirât peut-être  
que le Gouvernement proscrivît l'u-  
sage interne du sublimé corrosif.  
Mais s'il est démontré que ce remede  
est par lui-même très bon, & que,  
quand il est bien administré, il n'a  
aucun inconvénient, tous les vœux  
alors se réunissent, pour qu'à une  
exclusion trop générale qui prive-  
roit les médecins d'un remede sou-  
vent difficile à remplacer, on sub-  
stitue les moyens d'en prévenir les  
abus.

Tout doit céder à l'expérience,  
en médecine sur-tout : c'est elle qu'il  
faut donc consulter ; c'est ce guide  
qu'il faut suivre pour savoir si l'on  
doit rejeter le sublimé de la prati-  
que, ou l'admettre avec de justes &  
sages restrictions.

Les observations qu'on présente au-  
jourd'hui

jourd'hui prouveront encore mieux ce qu'on doit penser de ce remede, que tous les raisonnemens possibles, quoiqu'il ne soit pas indifférent de réunir en sa faveur ces deux especes de preuves.

Si par le seul raisonnement on est parvenu à savoir que le sublimé ne convient point à toutes les especes de maladies vénériennes, l'expérience a appris que c'est un des meilleurs remedes pour procurer la guérison des chancres, des pustules, des phymosis, des éruptions cutanées; & que dans les gonorrhées virulentes, qui exigent presque toujours, dès les commencemens, l'usage du mercure, on ne peut l'administrer sous une forme plus heureuse & plus conforme au traitement réfléchi de cette maladie; mais il n'a pas un succès toujours aussi certain & aussi constant pour la résolution des engorgemens lymphatiques, sur-tout s'ils sont de

114 *Observ. sur les différentes méthodes*  
vieille date; les bubons & les excrois-  
sances fongueuses de tout genre, &  
principalement les exostoses qui ont  
le même caractère, au moins dans  
leurs principes, ne cedent pas tou-  
jours également à ce remede, sur-tout  
quand il est donné seul; mais il agit  
puissamment dans les cas de carie,  
& il peut être regardé alors comme  
l'anti-septique le plus avantageux  
& le mieux indiqué. Il est beaucoup  
d'autres cas, sans doute, où il ne  
faut jamais employer le sublimé, &  
dans lesquels il seroit au moins inu-  
tile; comme quand les engorgemens  
sont inflammatoires, & déjà trop  
avancés, quand les obstructions sont  
déjà formées & sensibles, quand  
elles ont un caractère squirrheux,  
& , à plus forte raison, quand le  
squirrhe menace de devenir carci-  
nomateux. Quoiqu'il soit supérieu-  
rement indiqué pour procurer la dé-  
terfion & la cicatrisation des ulce-

res, il ne faut cependant le donner qu'avec circonspection, & , pour ainsi dire, en tâtonnant, si les ulcères sont trop étendus, trop profonds, ou s'ils occupent des parties trop intéressantes; & il est plus prudent de s'en abstenir, s'il y a une fièvre lente jointe à la maladie vénérienne, qui fasse soupçonner la lésion de quelque viscère, si le genre nerveux est trop sensible & très irritable, si on est sujet à des spasmes habituels, & , encore plus, si on éprouve des accès d'épilepsie. On ne peut également employer sans risque ce remède, d'ailleurs si merveilleux, pour combattre le vice vénérien, quand il y a disposition au vomissement, ou un vomissement journalier, dans les hémorroïdes douloureuses & enflammées, ou quand la vérole est compliquée avec quelque'autre maladie grave que le sublimé ne feroit qu'augmenter.

116 *Observ. sur les différentes méthodes*

Quand ce remede précieux est indiqué, il ne faut jamais le donner, en commençant, qu'à une très foible dose, comme à un quart de grain par jour, dissous dans une pinte d'infusion légère de fleurs pectorales, ou de décoction de graine de lin, de solution de gomme arabique, de colle de poisson, ou d'autre boisson analogue; l'eau distillée, quand il est possible de s'en procurer, est même le meilleur & le plus sûr des dissolvans du sublimé. On n'en augmente la dose que graduellement, & quand on voit que le corps n'éprouve aucun mal-aise, & qu'il est au contraire plus dispos. On peut la porter insensiblement jusqu'à un grain par jour, mais il n'est guere permis d'ou-tre-passer cette dose, que l'expérience a d'ailleurs prouvé être suffisante, qui même n'est pas nécessaire à tous, & qui seroit quelquefois trop forte pour plusieurs.

A la moindre toux, à la plus légère colique, il faut quitter ce remède, lui en substituer un plus doux, ou attendre, pour le reprendre, que le calme soit tout-à-fait rétabli : en matière aussi grave, il ne faut se permettre aucun raisonnement qui puisse dispenser de ce principe rigoureux. Il est encore une précaution qui est indispensable, & sans laquelle toutes les autres pourroient devenir inutiles; c'est de ne point confier ce remède aux malades (quels qu'ils soient), & de ne leur en donner jamais qu'une seule dose à la fois : non-seulement on a observé religieusement cette loi dans les maisons de santé dont j'avois l'inspection, mais les chirurgiens étoient astreints, & s'étoient accoutumés à donner eux-mêmes chaque dose du remède aux malades; & par-là ils se mettoient à l'abri de toute surprise, & de tout *quiproquo*.

Peut-on être sans inquiétude à ce sujet, quand on fait qu'il y a des charlatans d'autant moins circonfpects, qu'ils sont moins instruits, qui confient aux malades toute la dose de la solution du sublimé corrosif, ou au moins la moitié de celle qu'ils croient nécessaire à leur guérison? N'a-t-on pas lieu de craindre que le malade qu'on met en possession de cette quantité (a) n'en abuse;

---

(a) Quelles que soient les protestations des charlatans, quelque déguisement qu'ils apportent à leurs remèdes, dont ils varient la forme & le goût au gré de leurs intérêts, & de l'opinion publique, on fait que le sublimé en est presque toujours la base. C'est avec ce spécifique, si dangereux entre leurs mains, qu'ils ne craignent point de présenter leurs eaux miraculeuses, leurs sirops déguisés, & les remèdes végétaux qu'ils assurent ne point contenir de mercure, & qu'ils annoncent comme une découverte qui leur est propre, & pour laquelle ils demandent les récompenses du Gouvernement, avec d'autant plus d'assurance, qu'ils ont l'art de tromper les plus clairvoyans, &



& que souvent pressé de guérir, il ne croie avancer le terme de son rétablissement, en doublant la mesure qu'on lui a prescrite, qu'il ne la triple, ne la quadruple même, & qu'il ne trouve la mort ou une maladie très grave, où il cherchoit sa guérison? N'y a-t-il pas à craindre qu'il ne sache pas s'arrêter, quand ce remede ne remplit pas les vœux de celui qui le prescrit? On n'ose porter ses vues sur d'autres objets plus effrayans encore; mais on comprend aisément, & l'on conçoit les malheurs qui pourroient en résulter,

---

de mêler avec adresse à leurs décoctions, ou à la boisson ordinaire des malades, le remede qui peut guérir; espece d'escamotage fort en vogue depuis quelque tems. C'est en vain qu'on dévoile ces gens à secret, ou qu'on les expulse, en mettant le public en état de les apprécier: ils se reproduisent presque aussitôt; c'est une génération éternelle, que l'avidité fait renaître, pour ainsi dire, de ses cendres.

120 *Observ. sur les différentes méthodes*  
si ce remede étoit tombé en mauvaises mains, ou négligemment conservé.

On auroit le même inconvénient à craindre de la part des apoticaire, s'ils donnoient ce remede sur la simple demande qui leur en feroit faite par les particuliers; mais il est à présumer qu'ils ne se permettront jamais une distribution aussi illégale que dangereuse. Pour rassurer néanmoins à ce sujet la tranquillité publique, il seroit à desirer qu'un remede aussi énergique leur fût exclusivement confié, & qu'il fût défendu à tout autre, sous des peines très rigoureuses, de le tenir & de le vendre: les apoticaire eux-mêmes ne pourroient être autorisés à le vendre à quelque personne que ce fût, sans une ordonnance des gens de l'art, auxquels seuls l'administration en devroit être réservée: par-là, on préviendroit tous les abus de la dis-

tribution. C'est contre ces abus, dont l'existence n'est que trop réelle, que l'on invite tous les médecins, amis de l'humanité, & jaloux de l'honneur de leur état, à s'élever aujourd'hui, pour en demander la réforme au Gouvernement. Les moyens d'y remédier sont simples; & pour les faire valoir, il suffiroit sans doute de mettre en vigueur, & de faire observer scrupuleusement les anciens réglemens concernant l'exercice de la médecine & de la pharmacie, & qui sont tombés la plus part en désuétude (a).

Si, malgré ces précautions faites pour tranquilliser les plus inquiets, & convaincre les incrédules, il y avoit encore quelque médecin atta-

---

(a) Ce n'est ici que la répétition de ce que j'ai déjà dit à ce sujet dans l'exposition raisonnée des différentes méthodes, pag. 372, 373; mais cette répétition m'a paru indispensable.

122 *Observ. sur les différentes méthodes*  
ché aux anciennes erreurs , ou assez  
prévenu en faveur de quelque mé-  
thode particuliere , pour refuser  
d'ouvrir les yeux à la vérité qu'on  
lui présente ; il faut perdre à jamais  
l'espoir de le convaincre ; mais on  
devoit ces éclairciffemens prélimi-  
naires & la présentation des faits qui  
leur servent d'appui , à ceux qui ,  
en s'élevant contre le sublimé , ne  
se sont élevés fans doute que contre  
les abus de son administration.

*Observation premiere.*

12. Marguerite . . . . native de  
Nancy , âgée de 20 ans , d'un tem-  
pérament sanguin , ordinairement  
bien réglée , est entrée le 6 février  
1776 , à la maison de santé de la  
rue Plumet , pour s'y faire traiter  
d'une gonorrhée virulente légère ,  
& d'un chancre à la vulve.

Après avoir été saignée & purgée ,  
elle commença l'usage du sublimé

à un quart de grain par jour , dissous dans une pinte de tisane émolliente , & elle le continua à cette dose jusqu'au 12 du même mois.

Depuis le 12 jusqu'au 17 , elle prit un demi-grain de sublimé par jour , dissous dans la même quantité de tisane ; & depuis le 18 février jusqu'au 16 mars , elle en prit trois quarts de grain tous les jours.

Le 18 février , la gonorrhée étoit blanche & épaisse , & le chancre se cicatrisoit.

Le 28 la gonorrhée étoit presque tarie , & le chancre étoit cicatrisé.

Le 14 mars tout étoit disparu , & après avoir pris 24 grains de sublimé , qui ont suffi à sa guérison , & qui ne lui ont occasionné aucun accident , cette fille est sortie le 17 mars en très bon état , & elle jouit constamment de la meilleure santé. Elle a même depuis mis au monde un enfant très sain.

*Observation seconde.*

16. Perinne . . . âgée de 17 ans, native de Laval au Maine, ordinairement bien réglée, excepté depuis trois mois, qu'elle éprouvoit une suppression de regles, avec des envies de vomir qui faisoient soupçonner la grossesse; elle avoit déjà passé les grands remedes pour des chancres, poireaux, & un ulcere à l'anus, dont elle avoit été bien guérie. Depuis ce tems elle avoit eu un bubon à l'aine gauche, qu'elle avoit fait fondre sans précaution; & à la suite de cette cure palliative, il s'étoit formé un dépôt considérable à la grande levre du même côté: la suppuration qui en avoit résulté, avoit détruit une partie de la nymphe; elle avoit en outre un chancre à la vulve du côté gauche. C'est dans cet état qu'elle arriva à la maison de santé de la petite Pologne le 8 février 1776.

Le 10 février elle y commença l'usage du sublimé, à la dose d'un quart de grain par jour, dans une pinte de tisane émolliente; & elle continua d'en prendre la même dose jusqu'au 26, sans avoir éprouvé le plus léger accident. Le 26 elle en prit un demi-grain par jour, jusqu'au 1<sup>er</sup> mars.

Depuis le 1<sup>er</sup> jusqu'au 13 mars, on lui en administra trois quarts de grain par jour dans la même quantité de tisane.

Le 11 février, trois jours après son arrivée, les règles se montrèrent naturellement, sans avoir été provoquées, ni par la saignée, ni par aucune purgation; ce qui fit disparaître tout soupçon de grossesse. Le 22 février le chancre diminuoit sensiblement, & il survint un léger écoulement blanc, qui ne dura que quatre jours. Le 1<sup>er</sup> mars, le chancre étoit presque totalement cicatrisé,

126 *Observ. sur les différentes méthodes*  
& tous les autres symptomes étoient  
dissipés. Le 7 mars le chancre étoit  
parfaitement cicatrisé.

Le 14 elle sortit parfaitement  
guérie, après avoir pris seize grains  
de sublimé, qui ont suffi à sa guéri-  
son, & sans en avoir éprouvé le  
plus léger accident. Elle est accou-  
chée très heureusement un an &  
demi après, & sa santé actuelle est  
aussi bonne qu'on puisse le desirer.

*Observation troisieme,*

30. Angelique ..... femme ma-  
riée, native de Paris, âgée de 23  
ans, d'un bon tempérament, bien  
réglée, est entrée le 10 février à la  
maison de santé de la rue Plumet,  
pour y être traitée de la maladie  
vénérienne, que son mari lui avoit  
communiquée. Elle en avoit eu trois  
enfans, dont une fille qui sera le sujet  
de l'observation suivante, étoit sensi-  
blement infectée du virus vénérien.



Les symptomes les plus remarquables de la maladie de la mere étoient une gonorrhée virulente, des crêtes de coq à l'anús, & des douleurs nocturnes.

Après avoir été saignée & purgée pour la préparer à prendre la solution de sublimé, elle en commença l'usage le 12 février, par un quart de grain par jour, dissous dans une pinte de tisane émolliente; & elle le continua à cette dose jusqu'au 16, qu'elle fut de nouveau saignée, pour remédier à des maux de tête violens qui lui étoient tout-d'un-coup survenus. Le 18 elle fut purgée, & le 19 elle reprit journellement la même quantité de tisane, dans laquelle on dissolvoit un demi-grain de sublimé. Le 28 on porta la dose du sublimé à trois quarts de grain par jour, dissous dans la même quantité de tisane; & il fut continué à cette dose jusqu'au 12 mars, qu'il sur-

128 *Observ. sur les différentes méthodes*  
vint une légère salivation, qui le fit  
discontinuer pendant quelques jours :  
on le reprit le 16, à la dose d'un  
grain par jour, jusqu'au 21 du même  
mois. Alors l'écoulement étoit beau-  
coup diminué, la matiere en étoit  
blanche & épaisse, les douleurs  
étoient dissipées, & les crêtes de coq  
qui avoient été coupées, étoient bien  
cicatrisées, & n'avoient plus reparu.

Cette malade prit néanmoins en-  
core le sublimé jusqu'au 28 mars,  
qu'elle fut purgée ; alors tous les  
symptomes étoient absolument dispa-  
rus, & elle fut comptée au nombre  
des convalescentes, & sortit parfaite-  
ment guérie le 3 avril, après avoir  
pris 28 grains de sublimé, sans avoir  
éprouvé aucun accident, qu'une  
légère salivation.

*Observation quatrieme.*

31. Marie-Jeanne . . . . âgée de  
cinq ans, fille de la précédente, est  
née

née à Paris avec le mal vénérien, pour lequel on ne lui avoit donné aucun remède. Lors de son entrée à la maison de santé de la rue Plumet le 10 février, elle avoit une gonorrhée virulente bien caractérisée, & une inflammation à la vulve. Elle commença le 11 du même mois l'usage du sublimé, à la dose d'un sixième de grain par jour, dissous dans un demi-setier de lait coupé avec pareille quantité d'eau d'orge, & il fut continué à cette dose jusqu'au 18. Depuis le 19 février jusqu'au 21 mars, elle en prit chaque jour un quart de grain dissous dans la même quantité de liqueur, sans qu'elle en éprouvât la moindre incommodité.

Depuis le 21 mars jusqu'au 29, elle prit un demi-grain de sublimé par jour, dissous dans une pinte de tisane émolliente coupée avec du lait : on observoit seulement de ne lui en donner que les deux tiers le

130 *Observ. sur les différentes méthodes*  
matin, & le surplus l'après-midi.

Le 21, l'inflammation étoit totalement dissipée, & la gonorrhée presque tarie.

Le 28, la gonorrhée étoit totalement tarie, & cette enfant jouissoit de la meilleure santé.

Elle fut purgée le 29 avec un minoratif, & elle sortit parfaitement guérie le 3 avril, avec sa mere, après avoir pris 12 grains de sublimé, sans avoir éprouvé la plus légère incommodité de ce remede. On vient encore de vérifier tout récemment que la mere & la fille jouissent de la meilleure santé.

#### *Observation cinquieme.*

204. Marie ... âgée de neuf ans, native du Havre, avoit apporté en naissant la maladie vénérienne, qui s'étoit manifestée par une gonorrhée, à laquelle avoient succédé depuis des dartres, une galle vérolique, &

des douleurs dans tous les membres.

Sa mere a été traitée & guérie à la maison de santé de la rue Plumet, par la méthode des frictions (*voyez* n° 203 ); mais on convint de préférer, pour sa fille qui y fut aussi reçue le 7 novembre 1776, le sublimé corrosif; & elle le prit de la maniere suivante.

Après avoir été saignée & purgée, pour la préparer à l'usage de ce remede, elle le commença par un huitieme de grain par jour, dissous dans une chopine de tisane émolliente, coupée avec le lait de vache; elle le continua à cette dose jusqu'au 13 du même mois: on la baignoit au moins tous les deux jours, sans interrompre pour cela son remede.

Depuis le 14 jusqu'au 25 novembre, elle prit un quart de grain de sublimé par jour, dissous dans une pinte de tisane émolliente, également coupée avec le lait, avec

132 *Observ. sur les différentes méthodes*  
l'attention de n'en boire que les  
deux tiers dans la matinée, & le  
reste l'après-midi.

Depuis le 25 novembre jusqu'au  
8 décembre, on lui en donna un  
demi-grain par jour, avec les mêmes  
précautions.

Ce remède n'a produit ni saliva-  
tion, ni cours de ventre, ni dou-  
leurs; les urines ont été seulement  
augmentées, & il n'en est d'ailleurs  
résulté aucun inconvénient, cette  
jeune fille n'ayant rien perdu de  
son embonpoint, ni de ses forces.  
Elle a pris dix grains & demi de  
sublimé, qui ont suffi à sa guérison.  
Quelques jours après en avoir com-  
mencé l'usage, les douleurs se sont  
calmées & ensuite évanouies.

Dès le 19 novembre, l'engorge-  
ment des glandes étoit sensiblement  
diminué; la galle disparoissoit aussi  
à vue d'œil: elle fut alors purgée  
avec un minoratif.

Le 2 décembre il n'y avoit plus d'engorgement aux glandes , les douleurs étoient totalement dissipées, & la galle guérie : elle sortit le 10 décembre. Depuis ce tems cette enfant jouit de la meilleure fanté, & l'on vient tout récemment encore de vérifier ce fait important.

*Observation sixieme.*

258. Edme-Marie . . . . âgée de trois ans & demi, native de Paris, paroisse S. Etienne-du-Mont, née avec la maladie vénérienne, & dont la mere a été traitée & guérie par la solution du sublimé concurremment avec les frictions, comme on peut le voir n<sup>o</sup> 257, chap. 3, 2<sup>e</sup> partie, observ. 7<sup>e</sup>, est entrée à la maison de fanté de la petite Pologne le 29 juillet 1776 : elle avoit à cette époque un écoulement virulent ; la vulve étoit phlogosée, & légèrement excoriée ; les glandes des aines étoient engorgées :

134 *Observ. sur les différentes méthodes*  
elle avoit de plus une petite pustule à  
la fesse droite, près le pli de la cuisse.

Cette enfant commença l'usage du  
sublimé le 2 août, à la dose d'un  
huitieme de grain par jour, dissous  
dans un demi-setier d'eau d'orge,  
coupée avec pareille quantité de lait  
de vache, & elle le continua à cette  
dose pendant quatre jours. Elle y  
avoit été préparée par une médecine  
composée d'une once & demie de  
manne.

Le 6 août, on lui donna tous les  
jours un septieme de grain de su-  
blimé dans la même boisson, jus-  
qu'au 14, sans qu'il lui soit survenu  
le plus léger accident.

Alors la phlogose de la vulve  
étoit dissipée, & l'excoriation gué-  
rie; l'engorgement des aines dimi-  
nuoit sensiblement, & la petite puf-  
tule étoit presque totalement effacée.

Depuis le 14 jusqu'au 20 du même  
mois, cette petite malade prit un



fixieme de grain de sublimé par jour, dans la même boisson : depuis le 20 jusqu'au 26, elle en prit un quart de grain ; alors tous les symptomes étoient disparus, & il ne restoit aucune trace, ni de l'excoriation, ni de la pustule, ni de l'écoulement, qui étoit absolument tari. Mais, pour plus grande sûreté, on lui continua le sublimé, depuis le 26 jusqu'au 30 août, à un tiers de grain par jour, dissous dans la même quantité de liqueur ; & sa guérison n'étant pas équivoque, elle sortit le 2 septembre, jouissant de la meilleure santé, qui ne s'est point démentie depuis ; après avoir pris six grains & demi de sublimé, sans en avoir éprouvé le plus léger inconvénient.

*Observation septieme.*

287. Marianne . . . femme mariée, native de Strasbourg, âgée de

136 *Observ. sur les différentes méthodes*  
26 ans, d'un bon tempérament, &  
bien réglée, avoit déjà eu, il y a  
quatre ans, une gonorrhée virulente  
dont elle n'avoit pu être guérie; &  
à la suite de ce traitement infruc-  
tueux, il lui étoit survenu trois  
abcès, dont un à la partie antérieure  
de l'articulation du bras avec l'é-  
paule, le second à la partie supé-  
rieure de la cuisse droite, & le troi-  
sième au bas des lombes du même  
côté. Ayant été traitée de nouveau  
par les frictions mercurielles pour  
ces abcès, dont le caractère n'étoit  
pas équivoque, elle en avoit été  
guérie; mais l'écoulement ne céda  
point à ces remèdes; il s'y étoit  
joint, au contraire, un petit chancre  
qui occupoit le méat urinaire: elle  
avoit en outre un petit condylome  
à l'anus, & des douleurs vagues  
dans tous les membres. C'est dans  
cet état qu'elle se présenta à la mai-  
son de santé de la petite Pologne,

le 6 septembre 1776 ; & il fut décidé qu'elle y seroit traitée par la solution seule du sublimé, dans les tisanes convenables, après y avoir été préparée par une saignée & une purgation.

Elle commença ce remede le 10 septembre, & on lui en donna un quart de grain par jour, dissous dans une pinte de tisane émolliente : elle continua cette tisane à la même dose de sublimé, jusqu'au 15. Depuis le 15 jusqu'au 22 du même mois, la dose du sublimé fut portée à un demi-grain par jour, & cette dose fut constamment dissoute dans une pinte de la même tisane. Depuis le 22 septembre jusqu'au 11 décembre, on lui donna trois quarts de grain de sublimé par jour, dans la même quantité de tisane, sans qu'elle ait éprouvé pendant tout ce tems aucune douleur à l'estomac, ni aux intestins, ni à la poitrine, & sans

138 *Observ. sur les différentes méthodes*  
avoir eu la plus légère salivation,  
ni aucune évacuation augmentée par  
les felles. Les urines seulement furent  
très abondantes pendant le traite-  
ment, & elle éprouva la nuit quel-  
ques fueurs.

Le 21 septembre le condylome  
se flétrissoit déjà ; le 24 la gonor-  
rhée diminuoit sensiblement, la cou-  
leur en étoit devenue belle, & la  
matière s'épaïffissoit tous les jours.  
Les douleurs des membres étoient  
aussi alors considérablement dimi-  
nuées.

Le 29 septembre il reparut un  
second condylome à l'anus, qui s'ul-  
céra ; le premier étoit desséché. Le  
6 octobre la gonorrhée étoit presque  
tarie ; l'ulcère du condylome se dé-  
tergeoit. Le 12 octobre il survint  
un bubon aux glandes de l'aîne  
gauche.

Le 19 octobre la gonorrhée étoit  
tarie, le chancre du méat urinaire

cicatrisé ; les douleurs des membres étoient totalement dissipées ; le bubon diminoit de grosseur , mais l'ulcere du second condylome n'étoit point encore cicatrisé.

Le 31 octobre le bubon s'est ouvert de lui-même ; mais comme les bords étoient devenus depuis durs & calleux , on y appliqua, le 20 novembre, une traînée de cautere, pour en augmenter l'ouverture, & fondre les callosités.

Le 30 du même mois les escarres étoient tombés, & la suppuration bien établie ; la cicatrice s'en étoit faite insensiblement, & le 10 décembre elle étoit parfaite. L'ulcere du condylome étoit aussi solidement cicatrisé ; de sorte que cette malade sortit le 17 du même mois parfaitement guérie, après avoir pris 65 grains de sublimé dans l'espace de trois mois & quelques jours, sans aucun accident. Elle jouit depuis ce

140 *Observ. sur les différentes méthodes*  
tems de la santé la plus parfaite, ce  
qui a été encore vérifié depuis peu  
de jours.

*Observation huitieme.*

302. Françoise . . . . âgée de 18  
ans, native de Torigny en Cham-  
pagne, bien réglée, d'un bon tem-  
pérament, ayant déjà été traitée dans  
sa chambre pour un bubon vénérien  
à l'aine droite, qui avoit suppuré,  
& qui étoit bien cicatrisé, est entrée  
à la maison de santé de la petite  
Pologne le 20 septembre 1776, pour  
de nouveaux symptomes survenus :  
les principaux étoient une gonorrhée  
virulente très abondante, un engor-  
gement léger à l'aine droite, une  
galle au moins suspecte répandue sur  
tout le corps, & une ophthalmie vé-  
nérienne à l'œil droit.

Après avoir été saignée & purgée  
convenablement, cette malade com-  
mença l'usage du sublimé le 23 sep-

tembre , à la dose d'un quart de grain par jour , dissous dans une pinte de tisane émolliente ; & elle continua d'en prendre cette dose jusqu'au 27 : on lui administroit aussi concurremment les bains.

Depuis le 27 septembre jusqu'au premier octobre , elle en prit un demi-grain par jour dans la même quantité de tisane.

Depuis le premier octobre jusqu'au 9 du même mois , on lui en donna trois quarts de grain par jour , sans qu'il en ait résulté aucun inconvénient , ce remède n'ayant produit ni salivation , ni cours de ventre , ni colique.

Alors l'engorgement de l'aine étoit presque totalement dissipé ; mais la gonorrhée , la galle , & sur-tout l'ophtalmie , étoient toujours dans le même état. On saigna du pied la malade , pour diminuer l'inflammation des yeux , & en prévenir les

142 *Observ. sur les différentes méthodes*  
suites, & le 9 on porta la dose du  
sublimé jusqu'à un grain par jour,  
& il fut continué à la même dose  
jusqu'au 18 : la malade fut purgée  
alors avec les pilules de Belloste, qui  
produisirent un très bon effet.

Dès le 12 octobre la gonorrhée qui  
s'étoit déjà épaissie, commençoit à se  
tarir, l'engorgement de l'aine étoit  
tout-à-fait dissipé, la galle & l'op-  
thalmie diminuoient sensiblement.  
Le 19 la gonorrhée étoit tarie, &  
l'opthalmie dissipée : le même jour  
la malade reprit le sublimé à la dose  
d'un grain par jour, & elle le con-  
tinua jusqu'au 24.

Le 25 il n'existoit plus aucun des  
symptomes vénériens, à l'exception  
de quelques boutons de galle plus  
rebelles que les autres ; mais comme  
il parut dans ce tems un peu de sa-  
livation, on discontinua le sublimé,  
& on purgea trois fois la malade  
avec de la tisane royale.



On frotta les boutons de galle, qui avoient résisté au traitement, avec un liniment composé de sel ammoniac, soufre vif, sel marin, & huile d'olives, ce qui les dessécha, & les fit disparoître totalement.

Le 5 novembre cette malade sortit parfaitement guérie, & dans le meilleur état possible, après avoir pris 24 grains de sublimé, sans autre inconvénient que la légère salivation qu'elle éprouva à la fin de son traitement. Sa santé, loin d'avoir souffert aucune altération de ce remède, paroît au contraire affermie, & on vient de le vérifier tout récemment.

*Observation neuvieme.*

311. Françoise..... âgée de 30 ans, native de Cubieres en Franche-Comté, d'un tempérament fort & robuste, très bien réglée, & n'ayant jamais éprouvé de maladie, est en-

144 *Observ. sur les différentes méthodes*  
trée à la maison de santé de la petite Pologne, le 3 octobre 1776, pour une gonorrhée virulente, des excoriations chancreuses à la vulve, & des pustules répandues sur les grandes levres. Après avoir été saignée & purgée, cette malade fut mise à l'usage du sublimé le 6 octobre, & elle en prit régulièrement un quart de grain chaque jour, dans une pinte de tisane émolliente.

Depuis le 10 jusqu'au 22, elle en prit un demi-grain par jour dissous dans la même quantité de tisane.

Depuis le 22 octobre jusqu'au 7 novembre, on lui en donna trois quarts de grain par jour, ce qui suffit pour compléter sa guérison : elle avoit pris en tout 19 grains de sublimé.

Dès le 14 octobre, la gonorrhée s'épaississoit ; le 25 elle diminuoit très sensiblement, & à cette époque les pustules étoient toutes effacées,

effacées, & les excoriations chancreuses guéries.

Le 31 la gonorrhée étoit tarie, & il ne restoit pas la moindre trace des pustules, ni des chancres : cette malade, qui n'a pas éprouvé la plus légère incommodité du sublimé, est sortie parfaitement guérie le 8 novembre; depuis ce tems elle s'est représentée, même tout récemment, jouissant de la meilleure santé.

*Observation dixieme.*

23. Suzane .... âgée de 20 ans, femme mariée, native de Paris, d'un tempérament délicat, éprouvant habituellement des regles difficiles & laborieuses, ayant déjà fait une fausse-couche, & étant actuellement grosse au moins de sept mois, est entrée à la maison de santé de la rue Plumet, le 5 février 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne que lui avoit communiquée

146 *Observ. sur les différentes méthodes*  
son mari, & qui s'étoit manifestée  
par une gonorrhée virulente, des  
pustules suppurantes répandues sur  
toutes les parties du corps, des dou-  
leurs dans les membres, & une in-  
sommie habituelle : la vulve étoit en  
oultre parfemée de chancres très con-  
sidérables.

Il fut décidé, eu égard à sa gros-  
sesse avancée, qu'elle ne pouvoit  
être traitée par une méthode plus  
convenable que celle du sublimé  
donné avec ménagement, & attendu  
la gravité des symptomes qu'elle  
éprouvoit, que le traitement ne pou-  
voit se différer. En conséquence,  
elle commença l'usage de ce remede  
le 8 février, à la dose d'un quart  
de grain par jour, dissous dans une  
pinte de tisane émolliente, & elle  
le continua à cette dose jusqu'au  
12, sans qu'il en ait résulté le plus  
léger accident.

Depuis le 12 jusqu'au 17 février,

elle en prit un demi-grain par jour ; & depuis le 17 jufqu'au 22 , trois quarts de grain par jour , également diffous dans la même quantité de tifane ; ce qui fait en tout huit grains de fublimé , pris en quatorze jours de tems , fans aucune douleur , ni aucun inconvéniement. Cependant , la gonorrhée étoit toujours la même ; mais les douleurs étoient déjà diminuées , les chancres fe détergeoient fenfiblement , & les puftules s'affaiffoient , & commençoient à fe def-fécher.

Le 23 , cette femme accoucha fort heureufement d'une fille , en apparence bien conftituée , mais qui ne vécut que quelques jours : on fufpendit alors toute efpece de remede jufqu'au 4 mars , qu'elle recommença la folution de fublimé à un quart de grain par jour , jufqu'au 8 du même mois.

Le 9 mars , cette femme éprouva

148 *Observ. sur les différentes méthodes*  
une attaque d'apoplexie laiteuse, ou  
au moins féreuse, accompagnée de  
mouvemens convulsifs : elle avoit  
perdu tout sentiment ; elle ne voyoit,  
ni n'entendoit ; le pouls étoit fort  
& tendu ; la respiration haute : on  
la saigna promptement du pied, &  
on lui donna ensuite l'émétique,  
qui produisit un effet prodigieux ;  
on en continua l'usage en doses  
plus modérées, & il en résulta des  
évacuations très avantageuses ; on  
y joignit les lavemens stimulan-  
ménagogues, les potions cordiales  
anti-histériques, sans que la parole  
revînt, & sans qu'il parût encore  
aucun changement à son état ; ce  
qui détermina à l'application des  
vésicatoires aux jambes, & à la con-  
tinuation des mêmes potions cor-  
diales.

Le 11 mars la parole revint à  
cette malade, & tous les visceres  
reprirent peu à peu leurs fonctions ;

l'écoulement par la vulve se' montra en même tems plus considérable, & il étoit d'une nature vraiment laiteuse.

Le 12, le 13 & le 14, cette évacuation, regardée dans ce moment comme avantageuse & critique, se soutint, & toutes les fonctions parurent insensiblement se rétablir & se perfectionner.

Le 15 du même mois la malade fut purgée avec avantage, & sa convalescence ne fut plus douteuse. Elle fut purgée une seconde fois le 18, & alors il ne lui restoit plus aucun symptome du terrible accident qui avoit fait interrompre les remèdes anti-vénériens.

Elle reprit le sublimé le 20 du même mois, à la dose d'un demi-grain par jour, dissous, comme il est d'usage, dans une pinte de tisane émolliente, & elle le continua à cette dose jusqu'au 23 inclusivement.

Depuis le 24 jusqu'au 29, elle prit trois quarts de grain de sublimé par jour, dissous dans la même quantité de tisane.

Depuis le 30 mars jusqu'au 2 avril inclusivement, elle en prit un grain; ce qui fait dix grains & demi de sublimé, qui joints aux neuf grains qu'elle avoit déjà pris avant ses couches, font en tout dix-neuf grains & demi.

Ce remède n'a été accompagné, ni suivi d'aucun accident; car son accouchement, quoiqu'il n'ait peut-être pas été à terme, ne peut se rapporter à l'usage du sublimé, pris alors en trop petite quantité pour produire cet effet. Cet accouchement a été naturel; l'enfant a vécu trois jours, & paroïssoit, en venant au monde, devoir en vivre davantage. Cette femme avoit d'ailleurs précédemment essuyé une fausse-couche, ce qui suppose presque toujours une disposition peu favo-



nable à porter un enfant à terme pour l'avenir ; & l'apoplexie survenue , est un accident qui arrive quelquefois dans pareille circonstance , & dont la cause est évidente.

Le 21 mars l'écoulement de la gonorrhée étoit absolument blanc & épais ; il se tarit ensuite insensiblement , & il n'en existoit aucun vestige le 28.

Tous les autres symptômes s'évanouirent avec la même facilité , & à-peu-près dans la même progression ; & cette femme sortit parfaitement guérie le premier avril , 55 jours après son entrée dans cette maison , sans avoir éprouvé depuis aucun retour des accidens vénériens , ni de ceux survenus à son accouchement , & sans que sa santé en ait été aucunement altérée.

*Observation onzième.*

463. Marie-Genevieve ... âgée

K iv

152 *Observ. sur les différentes méthodes*  
de deux ans, native de Paris, quoi-  
que née sans aucun symptome dé-  
cidé de la maladie vénérienne, dont  
elle étoit néanmoins vivement soup-  
çonnée, tant parce que sa mere en  
étoit attaquée lorsqu'elle la conçut,  
que parce qu'elle l'avoit allaitée sans  
en avoir été guérie, a été reçue  
dans la maison de santé de la petite  
Pologne le 13 février 1777, con-  
jointement avec sa mere, qui y a  
été traitée par la méthode des lave-  
mens anti-vénériens, pour des symp-  
tomes de vérole bien constatés, ainsi  
qu'on peut le vérifier n<sup>o</sup> 462.

On jugea d'autant plus naturelle-  
ment que cet enfant pouvoit avoir  
un germe vénérien, qu'il étoit pos-  
sible que la mere le lui eût transmis  
par la voie de la génération ou de  
la lactation, qu'elle avoit d'ailleurs  
quelques petits boutons ulcérés aux  
levres, qui avoient résisté à tous les  
remedes, & que l'inconvénient de

la traiter d'une maladie très probable, quoiqu'on ne pût pas dire qu'elle fût démontrée, ne pouvoit être mis en parallele avec celui qui résulteroit, si on laissoit tranquillement le germe de cette maladie s'accroître, & s'identifier, pour ainsi dire, avec cette malheureuse victime de l'incontinence de ses parens. C'est pourquoi il fut décidé de lui donner le sublimé dissous dans du lait, à la dose d'un huitieme de grain par jour.

Elle le prit à cette dose dans un demi-setier d'eau d'orge, coupée avec la même quantité de lait, depuis le 13 février jusqu'au 4 mars inclusivement, sans en avoir éprouvé le plus léger accident. Cet enfant avoit même l'air plus gai, plus agréable, & les boutons dès-lors se desséchèrent totalement.

Le 5 mars on lui donna un sixieme de grain de sublimé par jour, dissous

154 *Observ. sur les différentes méthodes*  
dans la même quantité de lait coupé ;  
& il fut continué à cette dose jus-  
qu'au 19 mars inclusivement , sans  
en avoir éprouvé aucune douleur ,  
ni la moindre incommodité , & sans  
aucune augmentation dans les éva-  
cuations sensibles. Cette enfant est  
sortie avec sa mere le 20 mars dans  
le meilleur état possible , ayant un  
embonpoint remarquable , & après  
avoir pris cinq grains & demi de  
sublimé dans l'espace de trente-cinq  
jours. Sa santé n'en a été aucune-  
ment altérée depuis.

*Observation douzieme.*

480. Charlotte-Louise . . . âgée  
de cinq ans , native de Paris , pa-  
roisse S. Jacques-la-Boucherie , dont  
la mere a été traitée & guérie par  
les lavemens anti-vénériens & les  
frictions , comme on peut le voir  
n<sup>o</sup> 479 , chap. 4 , est née avec la  
maladie vénérienne bien constatée ,

dont les principaux symptomes étoient un gonflement assez considérable aux parties naturelles, avec ulcération & écoulement de matieres purulentes ; lesquels symptomes ont néanmoins diminué par des lotions de vin tiede , à l'exception de l'écoulement qui a persisté.

Depuis ce tems il s'étoit formé différens engorgemens aux glandes du col, qui étoient ulcérées ; la petite malade éprouvoit en outre une furdité opiniâtre depuis dix-huit mois.

Le caractère de sa maladie ne pouvant être équivoque , ni méconnu , sur-tout d'après celle qu'éprouvoient ses parens , il fut décidé que cette enfant prendroit le sublimé à une dose très foible , dans de la tisane émolliente coupée avec le lait, sans aucune saignée ni purgation préliminaires , qui , dans cette occasion & à cet âge , parurent au moins inutiles.

Le premier mars elle commença l'usage du sublimé à la dose d'un fixieme de grain par jour, dans un demi-fetier d'eau d'orge coupée avec pareille quantité de lait de vache. Elle fut obligée de le quitter le quatrieme jour, par la violence de la toux qui lui étoit survenue, mais qui ayant été appaisée & guérie le 9 du même mois, lui permit de reprendre ce remede le 10, à un huitieme de grain seulement par jour, dans la même quantité de lait coupé avec l'eau d'orge. Cette réduction fut faite, tant pour prévenir le retour de la toux, que pour juger si c'étoit le sublimé donné à trop forte dose relative, qui l'avoit excitée.

Ce remede fut continué à la même dose jusqu'au 14, sans aucun accident, & sans que la toux reparût. Comme cette enfant étoit dans le meilleur état possible, on lui donna le 15 mars un quart de grain de su-

blimé par jour, dissous dans la même quantité de boisson, & elle continua ce remede, sans interruption, jusqu'au 2 avril, sans qu'il en ait résulté le plus léger inconvénient.

La toux n'a plus reparue depuis le 9 mars : le 20 du même mois l'écoulement de la vulve étoit déjà dissipé, & la surdité diminueoit sensiblement. On lui fit alors des injections dans les oreilles, composées d'eau d'orge, de vin & d'huile de camomille, & on substitua ensuite à cette huile, le beaume verd de Metz : les glandes du col reprenoient leur première élasticité, & les ulceres étoient presque déjà cicatrisés.

On apperçut alors que cette enfant avoit à la tête & derriere les oreilles de légères pustules crustacées, qu'on lava avec de l'eau d'orge, & une solution légère de sublimé, & elles disparurent bientôt.

Le 27 tous les accidens étoient

158 *Observ. sur les différentes méthodes*  
dissipés, la petite malade avoit de  
l'embonpoint, de la gaieté, & elle  
jouissoit de la meilleure santé, qui  
s'est bien soutenue depuis : elle sortit  
le 3 avril, après avoir pris 6 grains  
& demi de sublimé & un gros d'on-  
guent mercuriel en frictions autour  
des glandes du col.

*Observation treizieme.*

490. Louise... âgée de 24 ans,  
native de Nêles en Picardie, diocèse  
de Noyon, d'un bon tempérament,  
& ordinairement bien réglée, ex-  
cepté depuis 2 mois, sans cependant  
aucun signe évident de grossesse,  
avoit fait une fausse-couche il y a  
cinq ans. Elle avoit eu précédem-  
ment des chancres à la vulve, pour  
lesquels elle avoit passé les grands  
remèdes avec succès. Depuis 18 mois  
de nouveaux chancres avoient paru  
à la vulve, & elle les avoit brûlés



avec la pierre de vitriol, sans prendre aucun autre remède.

Cette fille entra à la maison de santé de la petite Pologne, le 10 mars 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux symptômes étoient une pustule crûstacée au bas de la fesse droite, un gonflement considérable à l'articulation de la jambe gauche avec le pied, & un ulcère ancien très étendu, & d'une très mauvaise qualité, au même endroit. Après avoir été saignée & purgée, pour se préparer à prendre la solution de sublimé qui fut jugée lui convenir de préférence, elle en commença l'usage le 12 mars, à la dose d'un quart de grain par jour (a), elle le

---

(a) On n'a jamais prescrit la moindre dose de sublimé, que dissous dans une pinte de tisane; c'est pourquoi cette solution sera supposée, & on ne parlera souvent que de la dose du sublimé, pour éviter les répétitions inutiles.

160 *Observ. sur les différentes méthodes*  
continua à cette dose jusqu'au 16, alors on lui en donna un demi-grain par jour jusqu'au 24, & trois quarts de grain par jour depuis le 24 mars jusqu'au 15 avril, ce qui fait en tout 22 grains & demi de sublimé pris sans aucun accident.

Le 27 mars, l'ulcere de la jambe se détergeoit, il n'existoit plus de gonflement à cette partie, & la pustule étoit effacée.

Le 3 avril l'ulcere continuoit à se déterger : le 10 avril il commençoit à se cicatrifer ; alors on purgea deux fois la malade avec les pilules de Belloste ; le 15 avril la cicatrice étoit parfaite, & elle sortit parfaitement guérie le 17 avril ; elle se porte encore actuellement très bien.

#### *Observation quatorzieme.*

491. Elizabeth-Catherine... âgée de 20 ans, native de Mantes sur Seine, n'étant pas réglée depuis six mois,

mois, sans cependant qu'il y eût aucun autre signe de grossesse, d'ailleurs d'un assez bon tempérament, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 10 mars 1777, pour y être traitée d'une gonorrhée virulente, accompagnée de pustules ulcérées sur les grandes levres, à la marge de l'anus, de poireaux au pli de la cuisse droite, & de condylo- mes au fondement.

Après avoir été saignée & purgée, cette malade commença l'usage du sublimé le 12 mars à la dose d'un quart de grain par jour, jusqu'au 14 du même mois. Le 15 elle en prit un demi-grain par jour jusqu'au 26; & depuis le 26 mars jusqu'au 15 avril, on lui en donna trois quarts de grain par jour, chaque prise dissoute dans une pinte de tisane émolliente; ce qui fait en tout 21 grains de sublimé.

Le 27 mars la gonorrhée étoit déjà diminuée, les poireaux étoient dé-

162 *Observ. sur les différentes méthodes*  
truits; les pustules s'effaçoient, &  
le condylome s'affaïffoit. Le 3 avril  
la gonorrhée se tariffait; les pustules  
étoient effacées; les poireaux n'a-  
voient plus reparu, & le condy-  
lome n'existoit plus.

Le 10 avril il n'y avoit plus ni  
gonorrhée, ni pustules, ni poireaux.  
Cette malade fut alors purgée deux  
fois, & renvoyée ensuite le 17 par-  
faitement guérie, sans avoir éprouvé  
pendant son traitement, ni depuis,  
aucune douleur, ni accident de ce  
remède; ce dont on vient de s'as-  
surer de nouveau.

*Observation quinziesme.*

505. Marianne ... âgée de 5 ans  
& 8 mois, native de Paris, paroisse  
Saint Philippe du Roule, d'une  
assez bonne constitution, & ayant  
tous les visceres en bon état, est  
entrée à la maison de santé de la  
petite Pologne, le 17 mars 1777,

pour y être traitée de la maladie vénérienne, qui s'étoit manifestée depuis peu par un gonflement inflammatoire à la vulve, qui étoit parsemée de pustules chancreuses : elle avoit en outre des pustules au pli des cuisses.

Après avoir été saignée, cette enfant commença l'usage du sublimé le 18 mars, à la dose d'un huitieme de grain par jour, dissous dans un demi-fetier d'eau d'orge coupée avec le lait, & elle le prit de cette sorte jusqu'au 22, qu'on le porta à un sixieme de grain par jour. Elle continua le sublimé à cette derniere dose jusqu'au 6 avril ; alors on lui en donna un quart de grain par jour, dissous dans une chopine d'eau d'orge coupée avec du lait, jusqu'au 12 qu'on le suspendit à cause de la toux qui étoit survenue, mais qui fut assez promptement guérie.

Cette petite malade reprit un quart

164 *Observ. sur les différentes méthodes*  
de grain de sublimé le 18 jusqu'au 21  
inclusivement; elle fut purgée le 22,  
& elle sortit le 24 avril parfaitement  
guérie, sans avoir éprouvé d'autre  
accident que la toux dont on vient  
de parler, & qui n'eut pas de suite.

Dès le 23 mars, l'inflammation  
étoit dissipée.

Le 3 avril, les pustules s'effaçoient,  
les chancres se détergeoient.

Le 10 avril, les pustules étoient  
encore plus affaïssées.

Le 17 avril, elles étoient totale-  
ment effacées, & les chancres ci-  
catriqués; & cette enfant sortit le 24  
en très bon état, après avoir pris 6  
grains & demi de sublimé.

#### *Observation seizieme.*

520. Jeanne-Julie .... âgée de  
19 ans, native de Paris, paroisse  
S. Sulpice, d'un assez bon tempé-  
rément, quoiqu'elle éprouvât de l'ir-  
régularité dans ses évacuations pé-

riodiques, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 25 mars 1777, pour y être traitée d'une gonorrhée virulente de la plus mauvaise qualité, accompagnée de phlogose à la vulve.

Après avoir été saignée, cette malade fut mise à l'usage de la solution de sublimé, à la dose d'un quart de grain par jour, dans une tisane légèrement apéritive, depuis le 27 mars jusqu'au 31 du même mois.

Le premier avril elle en prit un demi-grain par jour jusqu'au 14, & trois quarts de grain depuis le 15 avril jusqu'au 5 mai: elle fut purgée deux fois dans l'intervalle avec les pilules de Belloste. On lui avoit donné en tout 22 grains de sublimé.

Le 10 avril la gonorrhée diminueoit sensiblement: le 17 avril la gonorrhée commençoit à se tarir: le 24 la gonorrhée étoit blanche,

166 *Observ. sur les différentes méthodes*  
épaissie, & presque tarie. Le 27  
cette malade eut ses regles.

On acheva la guérison avec quelques verres de tisane sudorifique & les toniques, & elle sortit parfaitement guérie le 8 mai, quarante-quatre jours après son entrée dans cette maison. Elle se porte encore actuellement très bien.

*Observation dix-septieme.*

562. Marguerite-Victoire... âgée de 17 ans, native de Paris, paroisse Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, d'un tempérament bilieux, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 17 avril 1777, pour une maladie vénérienne qui s'étoit manifestée par une gonorrhée virulente, un éréfypele, & une dartre vive aux mamelons des seins.

Comme elle étoit à la fin de ses regles quand elle entra dans cette



maison, on ne crut pas qu'il fût nécessaire de la saigner, & on lui fit administrer sur le champ le sublimé corrosif, à la dose d'un quart de grain par jour: au bout de quatre jours on lui en donna un demi-grain, & on le continua à cette dernière dose jusqu'au 7 mai. Depuis ce jour jusqu'au 15 juin, on lui en donna trois quarts de grain par jour, dissous dans une pinte de tisane émolliente, suivant l'usage.

Le 3 mai les dartres du sein étoient moins vives, la gonorrhée s'épaissiffoit.

Le 8 mai les dartres se dissipoiént; on en accéléra la guérison en les fomentant avec l'infusion de fleurs de sureau. La gonorrhée s'épaissiffoit de plus en plus, & devenoit blanche.

Le 21 mai tout étoit au même état.

Le 28 la gonorrhée se tariffoit: on purgea la malade deux fois, &

168 *Observ. sur les différentes méthodes*  
on lui donna ensuite la tisane sudorifique & l'élixir tonique.

Le 11 juin la malade étoit guérie, après avoir pris 37 grains & demi de sublimé, sans en avoir éprouvé le moindre inconvénient.

Elle sortit le 18 juin, dans le meilleur état possible, qui ne s'est point démenti depuis, ainsi qu'on l'a depuis peu vérifié.

*Observation dix-huitième.*

611. Victoire .... âgée de 17 ans, native de Chaumont en Bassigny, étant très peu réglée depuis deux ans, & éprouvant à cette occasion un ictere depuis quelques semaines, d'ailleurs d'une assez bonne constitution, est entrée le 23 mai 1777 à la maison de santé de la petite Pologne, pour y être traitée d'une gonorrhée virulente, accompagnée de quelques poireaux à l'ex-

térieur de la grande levre gauche, & d'un autre sur le pénil.

Cette malade fut mise sur le champ à l'usage du sublimé, dissous dans une pinte de tisane apéritive légère, à la dose d'un quart de grain par jour. Au bout de six jours on lui en donna un demi-grain dissous dans la même tisane, & on le continua à cette dose jusqu'au 4 juin. Alors on lui en donna trois quarts de grain par jour ; & elle fut en outre assujettie à prendre tous les jours quatre onces de fucs dépurés d'herbes apéritives. Elle fut purgée deux fois de suite, les 20 & 23 juin. Elle ne quitta le sublimé, sa tisane & les fucs dépurés, que le 29 juin, lorsque sa guérison fut bien constatée.

Le 11 juin la gonorrhée diminuoit, les poireaux tomboient d'eux-mêmes, & l'ictère étoit presque totalement guéri.

Le 18, la gonorrhée se tarissoit, les poireaux n'avoient plus reparu, la bile couloit librement, & l'ictère n'existoit déjà plus.

Le 25, la gonorrhée paroissoit tarie; c'est pourquoi cette malade fut mise au nombre des convalescentes; & elle n'en sortit que le 2 juillet, après qu'on se fût bien assuré de la parfaite guérison de la gonorrhée. Elle avoit pris 23 grains & demi de sublimé; & l'on a lieu de présumer que ce remède n'a pas peu contribué à la débarrasser de sa jaunisse: sa santé est encore actuellement aussi bonne qu'on puisse le desirer.

*Observation dix-neuvieme.*

634. Marguerite . . . . . âgée de 17 ans, native d'Etampes, bien réglée, mais en petite quantité, d'un tempérament délicat, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 9 juin 1777, pour y être traitée

d'une gonorrhée virulente, accompagnée d'excoriations chancreuses à la vulve, & de phlogose.

Comme elle étoit à la fin de ses regles quand elle se présenta, on ne crut pas devoir la saigner, & elle fut mise le 10 juin à l'usage d'un quart de grain de sublimé par jour, jusqu'au 14 : alors on fut obligé de la purger avec un minoratif.

Cette malade reprit l'usage du sublimé le 15 juin, à un demi-grain par jour, & elle le continua à cette dose jusqu'au premier juillet. Depuis le premier jusqu'au 8 juillet, elle en prit trois quarts de grain par jour; & depuis le 9 jusqu'au 28 du même mois, un grain par jour, dissous, comme il est d'usage, dans une pinte de tisane émolliente; ce qui fait en tout 32 grains de sublimé d'employés, sans en avoir éprouvé aucun inconvénient, ni la plus légère altération à sa santé.

172 *Observ. sur les différentes méthodes*

Le 2 juillet la gonorrhée diminueoit visiblement, & les excoriations chancreuses commençoient à se cicatrifer.

Le 9 juillet la gonorrhée commençoit à se tarir, & les excoriations chancreuses étoient déjà presque cicatrisées.

Le 16 juillet la gonorrhée étoit tarie, & les excoriations parfaitement cicatrisées : alors on purgea la malade.

On réitéra la purgation le 25, pour dessécher un léger suintement qui avoit reparu pendant deux jours. Cette fille sortit le 3 août parfaitement guérie, après 54 jours de traitement. Elle jouit encore à présent d'une très bonne santé.

*Observation vingtième.*

656. Marie - Anne . . . . âgée de 20 ans, native de Gisors; diocèse

de Rouen, bien réglée & d'un bon tempérament, ayant depuis près de six mois une gonorrhée virulente, qui avoit résisté à tous les remedes, & qui n'en étoit devenue que plus âcre, est entrée à la maison de la petite Pologne le 25 juin 1777, pour en être guérie.

Après avoir été saignée, cette malade fut mise presqu'aussi-tôt à l'usage du sublimé dans la tisane apéritive, en commençant par un quart de grain, qu'elle continua 4 jours de suite; elle en prit ensuite tous les jours un demi-grain depuis le premier jusqu'au 10 juillet, auquel tems ses regles parurent sans douleur, ni aucun accident.

Depuis le 12 jusqu'au 22 juillet elle prit tous les jours trois quarts de grain de sublimé, & depuis le 22 juillet jusqu'au 4 août, elle en prit un grain par jour également dissous dans la tisane apéritive; ce qui fait 25 grains

174 *Observ. sur les différentes méthodes*  
& demi de sublimé qui lui ont été  
administrés sans aucun accident.

Dès le 16 juillet on s'apperçut que  
la gonorrhée changeoit de couleur,  
& diminuoit sensiblement : le 23 elle  
étoit très épaisse, & elle se tarissoit  
déjà ; c'est pourquoi, après avoir  
purgé deux fois la malade avec les  
pilules de Belloste, on lui fit dis-  
soudre alors journellement le subli-  
mé à la dose prescrite, dans une pinte  
de tisane sudorifique.

Le 29, la gonorrhée étoit abso-  
lument tarie, & cette fille fut en-  
voyée aux convalescentes pour s'af-  
surer encore plus de sa guérison :  
elle en sortit le 6 août parfaite-  
ment guérie, après 42 jours de trai-  
tement, & n'ayant éprouvé ni vo-  
missement, ni colique, ni cours de  
ventre : depuis ce tems, sa santé n'a  
pas souffert la plus légère altération  
de ce remede, & elle est accouchée  
d'un enfant bien portant.



*Observation vingt-unieme.*

690. Anne... femme mariée & nourrice, âgée de 26 ans, native de Mamet, diocèse du Maine, enceinte de quatre mois & demi, d'une assez bonne constitution, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 22 Juillet 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne, qui lui étoit survenue en allaitant un enfant qui est mort de cette maladie. Elle s'étoit déclarée d'abord par des ulceres aux seins, qui en occupoient toute l'aréole & les mamelons, & qui subsistoient encore. Elle avoit aussi une gonorrhée virulente bien caractérisée; les grandes levres étoient parfemées de pustules ulcérées, & l'anus étoit phlogosé.

Après avoir été saignée & purgée, cette malade commença l'usage du sublimé corrosif le 24 juillet, à la dose d'un quart de grain par jour.

176 *Observ. sur les différentes méthodes*

On lui en donna un demi-grain le 28 du même mois, & elle le continua tous les jours à cette dose jusqu'au 6 août. Alors elle en prit trois quarts de grain par jour, dissous dans une pinte de tisane apéritive, jusqu'au 26 du même mois qu'elle fut jugée guérie. Elle avoit été purgée quelques jours auparavant, & avoit pris en tout 20 grains de sublimé.

Dès le 13 août la gonorrhée diminuoit sensiblement, les pustules étoient effacées, ainsi que les ulcères qui occupoient les mamelons du sein.

Le 20 août tout étoit disparu: elle sortit le 27 du même mois parfaitement rétablie, & n'ayant éprouvé aucune incommodité ni douleur de l'usage de ses remèdes.

*Observation vingt-deuxième.*

691. Anne . . . . dont on vient de donner l'observation, avoit amené  
avec

avec elle Anne sa fille, âgée de 18 mois, qui étoit soupçonnée n'être pas saine, pour avoir tété sa mere depuis qu'elle avoit gagné elle-même la maladie vénérienne par la voie de la lactation. Cette enfant n'avoit aucun symptome apparent de cette maladie, mais elle paroissoit souffrir intérieurement le mal-aïse, & elle maigrissoit journellement; c'est pour-quoi il fut décidé qu'elle prendroit quelques grains de sublimé divisés en très petite dose.

Elle en commença l'usage le 24 juillet, à la dose d'un douzieme de grain, dissous dans un demi-setier d'eau d'orge coupé avec autant de lait; & elle le continua à cette dose, & dans le même véhicule, jusqu'au premier août. Alors elle en prit un huitieme de grain, dissous comme il vient d'être dit, jusqu'au 8 du même mois, qu'on lui en donna un sixieme de grain par jour jusqu'au 14. A cette

178 *Observ. sur les différentes méthodes*  
époque on en augmenta la dose, &  
on la porta à un quart de grain par  
jour, avec la précaution d'augmen-  
ter proportionnellement l'eau d'orge  
& le lait. Cette petite malade le prit à  
cette dernière dose jusqu'au 26 août,  
& elle sortit le 27 avec sa mère, dans  
le meilleur état possible, ayant rega-  
gné de l'embonpoint, ayant plus  
d'appétit & beaucoup de gaieté. Elle  
avoit pris cinq grains & deux tiers  
de grain de sublimé sans le moindre  
inconvenient.

*Observation vingt-troisième.*

700. Rose . . . . âgée de 18 ans,  
native de Meaux en Brie, ordinai-  
rement bien réglée, mais d'un tem-  
pérament délicat, avoit depuis un  
an une gonorrhée virulente, pour  
laquelle elle avoit été traitée dans  
sa chambre sans succès. Outre cette  
gonorrhée qui subsistoit encore dans  
toute son intégrité, elle avoit la vulve

phlogosée & excoriée; les nymphes étoient très gonflées, principalement la gauche, où il y avoit un abscess finueux.

Après avoir été saignée & purgée convenablement, cette malade fut mise à l'usage du sublimé, à la maison de santé de la petite Pologne, où elle étoit entrée le 29 juillet.

Elle commença à en prendre un quart de grain par jour le premier août jusqu'au 4; & depuis le 5 jusqu'au 13, elle en prit un demi-grain. On lui donna les trois quarts d'un grain par jour depuis le 14 jusqu'au 26 du même mois; & depuis ce jour jusqu'au 6 septembre, elle en prit un grain par jour, chacune de ces doses dissoute dans une pinte de tisane émolliente.

Le 10 août la gonorrhée commençoit à diminuer. On avoit ouvert l'abscess finueux jusques dans son fond.

Le 20 août la gonorrhée s'épaississoit, l'abcès étoit presque totalement cicatrisé.

Le 27 la gonorrhée se tarissoit, l'abcès étoit cicatrisé; on purgea alors la malade avec la tisane royale, & on lui donna une tisane légèrement fudorifique.

Le 3 septembre la gonorrhée étoit absolument tarie; on purgea de nouveau cette malade, & elle sortit parfaitement guérie le 10 septembre, & dans le meilleur état possible, après avoir pris vingt-cinq grains & demi de sublimé sans aucun accident. Sa santé depuis n'en a été aucunement altérée, & l'on s'en est assuré.

*Observation vingt-quatrieme.*

704. Jeanne ... âgée de 21 ans, native de Mayenne, diocèse du Mans, d'un bon tempérament, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 30 juillet 1777,

pour y être traitée de la maladie vénérienne , dont les principaux symptomes étoient des excoriations & des ulceres vénériens à la marge de l'anús , qui étoit en outre phlogosé , & plusieurs petits condylomes à la même partie.

Pour remédier à la phlogose , on la saigna , & on lui fit prendre quelques bains : on la mit ensuite à l'usage du sublimé le premier août , à un quart de grain par jour : elle le continua à cette dose les quatre jours suivans ; alors on la doubla jusqu'au 15 du même mois. On lui en donna ensuite trois quarts de grain par jour jusqu'au 28 août ; & depuis ce jour jusqu'au 6 septembre , elle en prit un grain tous les jours , dissous dans la tisane émolliente.

Le 10 août la phlogose de l'anús n'existoit déjà plus.

Le 20 août , les ulceres bien détergés commençoient à se cicatrifer.

182 *Observ. sur les différentes méthodes*

Le 27, la cicatrice se perfectionnoit ; les condylomes étoient tombés d'eux-mêmes.

Le 3 septembre, les ulcères de l'anüs étoient absolument cicatrisés, sans aucune application extérieure que du cérat de Galien ; alors on purgea la malade ; & après avoir pris pendant quelques jours une tisane sudorifique légère, elle sortit parfaitement guérie le 10 septembre, sans avoir éprouvé le plus léger accident, après avoir pris vingt-quatre grains & demi de sublimé. Sa santé depuis ce tems n'a été aucunement altérée.

*Observation vingt-cinquieme.*

783. Marie-Jeanne ... âgée de 18 ans, native de Paris, paroisse S. Etienne-du-Mont, d'un tempérament sanguin, & d'une constitution assez délicate, ayant déjà été traitée dans la maison de santé de



la petite Pologne, le 14 avril 1777, par la méthode des lavemens anti-vénériens, joints aux frictions mercurielles pour une gonorrhée virulente, un abcès fistuleux derrière la nymphe droite, & une dureté au bas de la même nymphe ; d'où elle est sortie le 28 mai parfaitement guérie, & sans aucun accident, quoiqu'elle eût éprouvé un peu auparavant un crachement de sang à l'approche de ses règles (a). Mais ayant repris, même assez promptement de son aveu, ses anciennes & dangereuses habitudes, elle fut obligée de revenir dans la même maison le 22 septembre de la même année, pour y être traitée de nouveau d'une gonorrhée virulente, d'un chancre assez considérable à la fourchette ; elle avoit en outre des douleurs dans les membres, dont le ca-

---

(a) Voyez le n<sup>o</sup> 544.

184 *Observ. sur les différentes méthodes*  
ractere ne paroissoit point équi-  
voque ; c'est pourquoi il fut décidé  
qu'après avoir été saignée & purgée,  
elle seroit traitée par la méthode  
du sublimé corrosif, dissous dans  
la tisane apéritive. Elle en com-  
mença l'usage le 24 septembre, à la  
dose d'un quart de grain par jour ;  
elle en prit un demi-grain par jour  
dès le 28 du même mois, & elle le  
continua à cette dose jusqu'au 14  
octobre : alors on lui en donna trois  
quarts de grain tous les jours, &  
cette dose fut continuée jusqu'au 10  
novembre, sans le plus léger acci-  
dent.

Le 8 octobre, la gonorrhée étoit  
toujours au même état, mais le chan-  
cre commençoit à se cicatrifer, les  
douleurs étoient toujours les mêmes.

Le 15 octobre il n'y avoit encore  
que peu de changement à la gonor-  
rhée, les douleurs continuoient, mais  
le chancre étoit cicatrifié : alors cette

malade fut purgée avec les pilules de Belloste.

Le 22 la gonorrhée commençoit à s'épaissir; on la purgea de nouveau avec les mêmes pilules, & on substitua la tisane sudorifique à celle qui étoit simplement émolliente, pour y dissoudre le sublimé.

Le 29 les regles parurent comme de coutume, & sans aucune douleur.

Le 5 novembre la gonorrhée se rariffoit visiblement, on purgea de nouveau avec les pilules de Belloste: les douleurs étoient dissipées.

Le 12 novembre, la gonorrhée étoit tarie; cette malade fut dès-lors regardée comme convalescente, & elle sortit le 14 parfaitement guérie, sans avoir éprouvé, de l'usage de ces remedes, aucune douleur, ni aucun dérangement à sa santé, qui s'est toujours bien soutenue depuis; elle avoit pris en tout vingt-sept grains de sublimé.

*Observation vingt-sixième.*

791. Louise . . . . femme mariée, âgée de 32 ans, native de Paris, Paroisse S<sup>te</sup> Marguerite, d'un bon tempérament, & bien réglée, ayant déjà eu, il y a sept ans, la maladie vénérienne que lui avoit communiquée son mari, & pour laquelle elle avoit été traitée par les frictions mercurielles; mais elle affuroit n'avoir pu en prendre que deux, qui lui avoient occasionné une salivation très considérable & très opiniâtre, & elle étoit depuis accouchée d'un enfant mort. Cette femme entra à la maison de santé de la petite Pologne le 28 septembre 1777, pour une ancienne gonorrhée & des douleurs vagues dans tous les membres qui augmentoient encore à l'approche de ses regles.

Après avoir été saignée & purgée, on commença à lui donner un quart

de grain de sublimé le premier octobre, jusqu'au 4 du même mois.

Depuis le 4 jusqu'au 20 elle en prit un demi-grain par jour dissous dans la tisane apéritive.

Depuis le 21 octobre jusqu'au 16 novembre elle en prit trois quarts de grain tous les jours, dissous dans la tisane sudorifique; ce qui fait en tout 28 grains & demi de sublimé employés à sa guérison sans le plus léger accident.

Le 22 octobre cette malade crachotoit, & elle avoit ses regles, mais il n'y avoit aucune ulcération à la bouche.

Le 29 les douleurs vénériennes commençoient à se calmer, la gonorrhée s'épaississoit; alors on la purgea avec la tisane sudorifique purgative.

Le 5 novembre les douleurs étoient tout-à-fait dissipées, & la gonorrhée tarie: on la purgea encore avec la même tisane.

188 *Observ. sur les différentes méthodes*

Le 12 novembre cette malade étoit totalement guérie, & elle fut mise au rang des convalescentes: on la purgea pour la troisieme fois avec la même tisane, & elle sortit le 19 novembre en très bon état & sans la moindre altération à sa santé, qui est encore aujourd'hui très bonne.

*Observation vingt-septieme.*

853. Rosalie... âgée de 21 ans, native de Paris, d'un tempérament délicat, ordinairement bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 15 novembre 1777, pour y être traitée d'une gonorrhée virulente déjà ancienne.

Après avoir été saignée & purgée convenablement, cette malade commença le sublimé le 18 du même mois, à la dose d'un quart de grain par jour, & elle le continua à cette dose jusqu'au 22; alors on lui en donna un demi-grain par jour, jusqu'au 8 dé-

cembre, qu'on fut obligé de le quitter, à cause des douleurs d'estomac qu'il lui occasionnoit, malgré la qualité & la quantité des boissons qu'on y associoit: ces douleurs furent même accompagnées d'une évacuation par le ventre assez copieuse. On donna beaucoup d'eau de riz, des lavemens incraffans qui disposerent à purger avantageusement la malade avec le catholicum double & la manne. Cette médecine fut répétée le 17 décembre: on lui donna ensuite quelques doses de diascordium, qui suffirent pour appaiser totalement les douleurs, & arrêter le cours de ventre. A cette époque la gonorrhée diminuoit sensiblement. Le 24 décembre les regles parurent sans effort & sans douleur; la gonorrhée ensuite commençoit à se tarir. On purgea pour la troisieme fois cette malade avec le catholicum double, & on lui donna ensuite quelques verres d'eau

190 *Observ. sur les différentes méthodes*  
ferrugineuse, qui dessécha totalement  
la gonorrhée en augmentant le ton  
des vaisseaux. On continua cette eau  
minérale jusqu'au 6 janvier, & cette  
femme sortit le 7 parfaitement gué-  
rie, & sans qu'il lui restât la moindre  
impression des douleurs qu'elle avoit  
ressenties. Elle avoit pris 9 grains  
de sublimé, qu'on ne put continuer,  
& qu'on ne crut pas devoir rempla-  
cer par aucun autre remede mercuriel,  
la qualité & la quantité de  
l'évacuation gonorrhéique faisant  
présumer qu'ils seroient au moins  
inutiles. Elle jouit encore actuelle-  
ment d'une très bonne santé.

*Observation vingt-huitieme.*

857. Marie-Adélaïde... native de  
Rouen, âgée de 28 ans, d'un tempé-  
rément délicat, & sujette aux maux  
d'estomac & aux aigreurs, est entrée  
à la maison de santé de la petite Po-  
logne le 17 novembre 1777, pour



y être traitée d'une gonorrhée déjà ancienne. Après avoir été saignée & purgée, elle fut mise à l'usage du sublimé, à la dose d'un quart de grain par jour, dissous dans une pinte de tisane apéritive, depuis le 20 jusqu'au 24 novembre.

Le 25 on lui en donna un demi-grain par jour, & on le continua à cette dose jusqu'au 8 décembre. A cette époque on lui donna trois quarts de grains de sublimé par jour, jusqu'au 26 du même mois.

Le 2 décembre il n'y avoit aucun changement à la gonorrhée.

Le 10 décembre elle commençoit à blanchir & à s'épaissir; on purgea la malade avec les pilules de Belloste, & on substitua la tisane sudorifique à la tisane émolliente, pour la solution du sublimé.

Le 17 décembre la gonorrhée se tarissoit: on réitéra les pilules de Belloste.

192 *Observ. sur les différentes méthodes*

Le 24 décembre la gonorrhée étoit tarie : on réitéra encore les pilules de Belloste.

Le 26 il n'y avoit pas la plus légère trace de la gonorrhée ; on foutint cet avantage par quelques gouttes d'élixir tonique (a).

Le 30 , cette femme fortit parfaitement guérie , après avoir pris 24 grains de sublimé , sans avoir éprouvé la moindre douleur , ni aucun dérangement à sa santé , qui s'est constamment bien foutenu depuis.

On ne rapporte que ce petit nombre d'observations sur le sublimé donné seul pour guérir la maladie vénérienne , quoique celui des malades

---

(a) L'élixir tonique est composé de trois parties de teinture des bois sudorifiques , d'une partie d'huile de succin rectifiée , & d'une partie de liqueur minérale anodine d'Hoffmann : la dose est de 20 gouttes dans un verre de tisane , deux ou trois fois le jour.

auxquels

auxquels il a été administré de la même manière, soit plus considérable, & qu'il n'en ait résulté aucun accident ; ce qu'on peut aisément vérifier sur les registres. On observe néanmoins qu'il y en a un bien plus grand nombre encore, auxquels on a donné le sublimé concurremment avec les frictions ou les fumigations, ou avec d'autres méthodes combinées sur leur situation ou l'état de la maladie ; soit que ce remède fût alors regardé comme principal, & les autres simplement comme auxiliaires, soit qu'il ne fût alors qu'accessoire & secondaire lui-même. On trouvera des observations de ce genre dans la suite de cet Ouvrage.

La raison qui a déterminé à ne publier que ce peu d'observations sur les opérations du sublimé & sur toutes les autres espèces de traitemens, c'est qu'un plus grand nombre n'eût pas plus instruit, & qu'il n'eût

194 *Observ. sur les différentes méthodes*  
servi qu'à rendre cette collection  
inutilement plus volumineuse. D'ail-  
leurs , il suffit qu'on voie que le  
sublimé , qui doit fixer sur - tout  
l'attention , peut s'administrer avec  
succès & avec sûreté (a). Pour prou-  
ver l'une & l'autre de ces vérités si  
importantes au Public , il suffit de  
dire , & il est encore facile de le  
vérifier , que la plus grande partie  
des personnes qui ont été guéries  
par le sublimé, jouissent actuellement  
de la meilleure santé (b) : on ne ré-

---

(a) C'est même la forme la plus heureuse ,  
& la maniere la plus sûre de faire prendre du  
mercure aux enfans infectés du virus vénérien ;  
car il s'allie bien & aisément avec leurs boissons  
& leurs alimens , & on le manie comme on veut.

(b) On vient encore tout récemment de  
s'affurer de ce fait , & on en trouvera la note  
à la fin de la plus grande partie des observa-  
tions , non - seulement pour les malades qui  
ont pris le sublimé , mais même pour ceux qui  
ont été traités par une autre méthode. Mais  
quelque envie qu'on ait eu de porter cet esprit

pond pas aussi hardiment de leur persévérance dans l'état de salubrité. Le sublimé guérit bien la vérole, mais malheureusement il n'a pas, plus que les autres remèdes de ce genre, le don de corriger ceux qu'il a guéris, ni de leur persuader l'avantage & la nécessité de la sagesse, ou de la modération dans les plaisirs. C'est pourquoi la vérification qui vient d'être faite tout récemment de l'état des personnes de l'un & l'autre sexe, qui ont été traitées dans les maisons de santé, n'ayant eu pour objet que de prouver leur existence d'une part, & de l'autre, que leur tempérament n'a été aucunement altéré par les remèdes qui leur ont été administrés pour les guérir de la

---

de recherche sur tous les malades, & de rendre ce renseignement général, il n'a pas été possible de le faire, quelques-uns étant retournés en province, ou ayant changé d'état, ou n'ayant pu être trouvés à Paris.

196 *Observ. sur les différentes méthodes*  
maladie vénérienne, ne porte point  
sur la récidence de cette maladie,  
qu'on ne peut raisonnablement ga-  
rantir.

Il y a eu cinquante-quatre malades  
traités par la seule solution de su-  
blimé corrosif, & il n'en est mort  
aucun.



C H A P I T R E V.

*OBSERVATIONS sur les Maladies Vénéériennes, traitées par la seule application des lavemens anti-vénéériens.*

LA méthode d'introduire le mercure dans le corps humain par le moyen des lavemens est assez récente, & on peut dire qu'elle est très ingénieuse (a). On épargne par-

---

(a) On doit cette méthode à M. Royer, ancien chirurgien aide-major des camps & armées, qui avoit été chargé par le Gouvernement de l'administration d'une des maisons de fanté, établie pour les femmes à la petite Pologne.

Les motifs qui l'ont déterminé à publier cette méthode, sont amplement détaillés dans un ouvrage qu'il a donné à ce sujet en 1768, & qu'on vient de réimprimer. On y trouvera des recherches anatomiques, aussi curieuses

198 *Observ. sur les différentes méthodes*  
là à l'estomac, ce qui est quelque-  
fois très important, le dégoût des  
boissons, & aux principaux viscères  
l'impression d'un remède, qui peut  
être quelquefois relativement trop  
active. Mais pour que le mercure  
qui fait la base des lavemens anti-  
vénériens soit aisément repompé par  
les glandes & les vaisseaux abfor-  
bans, dont les gros intestins sont  
aussi parfemés, & parvienne avec  
avantage à la circulation, il faut  
absolument qu'il soit soluble, &

---

qu'utiles, sur les fonctions des organes destinés  
à recevoir ce remède.

Il y a aussi, dans cette dissertation vraiment  
intéressante, des certificats non suspects de mé-  
decins & chirurgiens de Paris, connus par  
leur savoir & par leur probité.

Les observations ci-jointes, faites à la petite  
Pologne, viennent encore les confirmer, soit  
que les lavemens anti-vénériens, aient été em-  
ployés seuls, soit qu'ils n'aient été qu'un moyen  
secondaire très précieux dans bien des cir-  
constances.



miscible à toutes nos liqueurs : c'est la premiere condition essentielle, qui en exclut conséquemment toute espece de précipité, de chaux, ou d'autres préparations mercurielles, qui ont le défaut d'être insolubles.

Pour que les lavemens anti-vénériens produisent l'effet qu'on a lieu d'en attendre, il faut aussi que le malade puisse les conserver un tems suffisant, sans quoi la résorbtion seroit imparfaite, ou ne seroit guere possible.

Il est une autre condition également indispensable au succès de ce remede, c'est qu'il ne produise ni colique, ni douleur vive, ni hémorrhoides enflammées; c'est pourquoi il est moins convenable aux personnes qui ont les entrailles délicates, facilement irritables, & particulièrement aux vaporeux. Ceux qui, par une extrême sensibilité, ne peuvent garder un instant un lavement

200 *Observ. sur les différentes méthodes*  
ordinaire, pourroient encore moins  
supporter l'effet de ceux-ci, qui doi-  
vent nécessairement avoir une cer-  
taine activité. On parvient néan-  
moins quelquefois, malgré ces deux  
obstacles, à donner avec succès les  
lavemens anti-vénériens, en y mêlant  
quelques narcotiques qui, loin d'en  
diminuer, en assurent au contraire  
l'effet; & cette addition est commu-  
nément suffisante pour prévenir le  
premier des inconvéniens annoncés,  
& remédier au second: dans ce  
cas, il faut aussi les prendre presque  
froids.

Pour recevoir avec plus de fruit  
les lavemens anti-vénériens, il faut  
que le canal intestinal soit libre; ce  
qui oblige presque toujours à purger  
les malades avant de les commencer,  
& même à revenir quelquefois aux  
purgations dans le cours du traite-  
ment.

Cette maniere d'administrer le

mercure est préférable toutes les fois qu'on a à traiter des personnes qui ont la poitrine foible & délicate, qui sont sujettes aux cardialgies, aux maux d'estomac, aux vomissemens, ou qui ont une répugnance invincible pour les remedes internes, & qui ne peuvent être assujetties aux frictions, pour différentes raisons tirées de ce remede même, de ses effets, de son insuffisance pressentie, ou déjà éprouvée.

On guérit par les lavemens anti-vénériens, les chancres, les pustules, les vieux ulceres, les poireaux, ou autres excroissances du même genre; la carie & les exostoses souvent ne leur résistent pas, non plus que les douleurs & les infomnies vénériennes.

Cette méthode peut être regardée comme supérieure à toutes celles déjà connues pour la guérison des vieilles gonorrhées, & à plus forte raison des récentes: on fait combien cette

202 *Observ. sur les différentes méthodes*  
maladie est ingrate à traiter, & combien elle est rebelle dans les femmes sur-tout; les lavemens anti-vénériens la terminent quelquefois d'une manière qui tient du prodige, & ces succès souvent répétés, sont dus sur-tout à la manière dont ce remède est administré. Il faut en effet le considérer comme un spécifique appliqué presqu'immédiatement sur le mal même, qu'il pénètre aisément, promptement, & sans aucune altération; c'est un topique agissant; c'est une espece de bain local, dont l'effet se continue quelquefois pendant des heures entières, sans augmenter pour cela le relâchement tant à craindre dans cette maladie; & s'il agit d'une manière non équivoque, comme spécifique, il exerce presqu'aussi complètement son action tonique, & même graduellement astringente, sur des parties originaiement engorgées, & quel-

quefois devenues relâchées jusqu'à l'atonie la plus complete. Au reste, de quelque maniere qu'on veuille envisager l'action de ce remede dans la cure des maladies vénériennes; on ne pourra s'empêcher de le regarder comme un moyen de plus, & qui nous manquoit absolument: & quand même on ne voudroit pas le croire suffisant, quand il est administré seul, quoiqu'il le soit en effet dans bien des circonstances, il faudroit au moins convenir que c'est un remede secondaire & auxiliaire très avantageux, quelquefois unique, & dont les medecins tireront le plus grand avantage en l'employant à propos. On trouvera dans mon exposition raisonnée le détail analytique, & les principes sur lesquels est fondée l'opinion qu'on doit avoir de ce remede; les observations suivantes prouvent encore mieux la confiance qu'il mérite, & le cas où il doit

204 *Observ. sur les différentes méthodes*  
être donné de préférence : il en sera  
encore question , quand même il ne  
sera employé que concurremment  
avec d'autres méthodes.

*Observation premiere.*

3. Anne... âgée de 17 ans , native  
de Molin en Bassigny , d'une con-  
stitution robuste , quoiqu'elle n'eût  
encore été réglée que trois fois ; ayant  
déjà eu deux bubons aux aines , qui  
avoient été ouverts , & pour lesquels  
on lui avoit donné les dragées de  
Keyfer & l'infusion de coloquinte ,  
est entrée à la maison de santé de la  
petite Pologne le 6 février 1776 ,  
peu de tems après avoir pris ces re-  
medes.

Elle avoit alors une gonorrhée vi-  
rulente, la vulve parfemée de pustules  
& de poireaux ; elle avoit également  
des pustules au front , des douleurs  
aux jambes & à l'articulation du  
bras droit avec l'avant-bras , ac-

compagnées d'un engorgement lymphatique à cette articulation.

Après avoir été saignée & purgée, cette malade commença les lavemens anti-vénériens le 9 février, à deux lavemens par jour, dans chacun desquels on dissolvoit deux petites mesures de la liqueur anti-vénérienne, qui fait la base de ces lavemens (a). Le 11 février on mit dans chacun trois mesures de la liqueur; on en mit quatre le 13 février, & on s'en tint à cette dose & à deux lavemens par jour sans interruption, jusqu'au 26 mars que la guérison fut jugée complète.

Pendant tout ce tems cette malade ne s'est plaint ni de douleurs

---

(a) Le lavement anti-vénérien se fait avec une décoction de graines de lin, dans une livre de laquelle on mêle exactement la liqueur anti-vénérienne de M. Royer, dont la dose est depuis deux mesures jusqu'à quatre pour chaque lavement. Chaque mesure contient cinq gros de cette liqueur.

206 *Observ. sur les différentes méthodes*  
de coliques ; elle n'a éprouvé aucune  
salivation , ni cours de ventre ; elle  
gardoit très long-tems ses lavemens ,  
qui augmentoient prodigieusement la  
sécrétion de l'urine. Le 14 février  
il étoit survenu un chancre vénérien  
au palais , qui commença à se déter-  
ger le 18 ; on n'employa pour cet  
effet que l'eau d'orge & le miel rosat.  
La gonorrhée étoit toujours égale-  
ment abondante , & de mauvaise  
couleur.

Le 22 , les pustules du front s'affa-  
issoient , & commençoient à s'effa-  
cer , ainsi que celles de la vulve ; les  
poireaux étoient en suppuration , ce  
qui est assez rare : il arrive plus ordi-  
nairement que ces excroissances lym-  
phatiques se dessèchent , & tombent  
d'elles-mêmes ; on est même quel-  
quefois obligé de les couper ou de  
les brûler , quand elles ont trop de  
consistance , ou une base trop large.

Le 29 , le chancre du palais étoit



totalelement cicatrisé. La matiere de la gonorrhée commençoit à changer de couleur & à s'épaissir ; la quantité même en paroissoit sensiblement diminuée.

Le 9 mars, presque tous les poyreaux qui n'avoient pas suppuré, étoient tombés ; ceux qui avoient suppuré, étoient desséchés & cicatrisés ; les douleurs des jambes étoient dissipées.

Le 12, les pustules du front & de la vulve étoient absolument desséchées & guéries ; la tumeur lymphatique du bras droit étoit résoutte ; les douleurs étoient terminées, & l'écoulement gonorrhéïque tendoit à sa fin.

Le 19, la gonorrhée étoit totalement tarie ; & cette malade déclarée guérie sortit dans le meilleur état possible, le 26 mars, après avoir pris 90 lavemens, dans lesquels on avoit employé 7 pintes & demie

208 *Observ. sur les différentes méthodes*  
de liqueur anti-vénérienne : elle  
n'avoit pris en outre de ces remedes  
que de la tifane commune. Sa consti-  
tution n'a souffert aucune altération  
de l'usage de ces remedes, & sa  
santé est encore aujourd'hui très  
bonne.

*Observation seconde.*

5. Pacifique ... âgée de 21 ans,  
native d'Aire en Artois, d'une assez  
bonne constitution, & ordinaire-  
ment bien réglée, ayant déjà été  
traitée, il y a deux ans, par les fric-  
tions, pour un bubon à l'aîne gauche,  
& une gonorrhée virulente, dont  
l'écoulement n'a jamais pu être tari,  
est entrée à la maison de santé de la  
petite Pologne le 6 février 1776,  
avec la même gonorrhée virulente,  
un poireau à la vulve, une pustule sup-  
purante au dessus de la fourchette,  
& des douleurs dans les cuisses.

Après avoir été saignée & purgée,  
elle

elle commença l'usage des lavemens anti-vénéériens le 8 février, & elle en prit deux par jour jusqu'au 10, à deux mesures de liqueur anti-vénéérienne chacun. Le 11, on mit trois mesures de liqueur dans chaque lavement, & elle les continua à cette dose jusqu'au 18, qu'elle fut obligée de les abandonner, à cause de l'abondance de ses regles.

Le 23 février elle en recommença l'usage à la même quantité de deux par jour, dans chacun desquels on employoit quatre mesures de liqueur; & elle les continua à cette dose jusqu'au 12 mars qu'elle fut parfaitement guérie.

Le 22 février les douleurs étoient absolument disparues.

Le 29, l'écoulement qui étoit déjà blanc & glaireux, étoit considérablement diminué; le poireau étoit tombé de lui-même, & la pustule se desséchoit.

Le 6 mars l'écoulement étoit absolument tari, & les pustules defféchées; c'est pourquoi cette malade fut purgée deux fois avec les pilules de Belloste, & renvoyée le 12 bien guérie. Les lavemens anti-vénéériens ne lui ont occasionné ni douleur, ni aucune évacuation extraordinaire, excepté celle des urines, qui a été considérablement augmentée. Elle avoit pris cinquante lavemens, dans lesquels on avoit employé cinq pintes de liqueur anti-vénéérienne; & cette quantité a suffi à sa guérison. Sa santé depuis n'en a point été altérée.

*Observation troisieme.*

26. Helene ... âgée de 40 ans, native du Hainaut, ayant éprouvé depuis huit mois la cessation totale de ses regles sans aucun accident, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 10 février 1776, pour y être traitée de la ma-

maladie vénérienne , dont les principaux symptomes étoient un chancre à l'entrée du vagin avec phlogose , une gonorrhée virulente , & des douleurs vagues dans les membres. Elle avoit en même tems un rhume considérable , & qui avoit été négligé ; il étoit accompagné de fièvre , de difficulté de respirer , & de beaucoup d'altération.

Après avoir remédié à ces derniers symptomes étrangers à la maladie vénérienne , par des saignées , des boissons adoucissantes , des potions huileuses & calmantes , des purgatifs doux , & un régime convenable , on mit cette malade à l'usage des lavemens anti-vénériens le 22 février : c'étoit peut-être le seul remede qui lui convînt dans cette circonstance. Elle en prit deux par jour , à deux mesures de liqueur chacun , ensuite à trois , & enfin à quatre ; & elle continua ces remedes à cette dose jus-

212 *Observ. sur les différentes méthodes*  
qu'au 2 mars : alors on lui en donna  
trois par jour, ce qui fut continué  
sans interruption jusqu'au 18 mars.

Cette malade avoit l'avantage de  
pouvoir garder ses lavemens plu-  
sieurs heures de suite, sans éprouver  
ni coliques, ni douleurs d'aucune  
espece. Dès le 29 février la phlogose  
de la vulve étoit dissipée, & le  
chancre commençoit à se déterger ;  
mais il lui étoit survenu des pustules  
au front.

Le 6 mars la gonorrhée diminuoit  
sensiblement, & l'écoulement en  
étoit blanchâtre & épais ; les pustules  
commençoient à s'affaïsser, les dou-  
leurs étoient déjà disparues, & le  
chancre étoit guéri.

Le 19 du même mois cette malade  
fortit parfaitement guérie, & dans le  
meilleur état possible ; la gonorrhée  
étoit totalement tarie, & les pustules  
étoient desséchées.

Elle avoit pris 66 lavemens, dans

lesquels il étoit entré un peu plus de cinq pintes de liqueur anti-vénéérienne.

La guérison de cette femme devoit paroître d'autant moins équivoque, qu'ayant eu le malheur de se casser le bras le jour même de sa sortie, elle fut parfaitement guérie de cette fracture, sans avoir éprouvé le moindre ressentiment de sa première maladie.

Mais s'étant de nouveau livrée à la débauche, & ayant repris ses anciennes habitudes, elle fut obligée de revenir à la même maison de santé de la petite Pologne, le 13 octobre de la même année, pour des douleurs vagues dans tous les membres, des boutons éréfypélateux, des pustules vénériennes très larges au front, & une gale considérable à la tête, dont le caractère ne parut point équivoque : tous ces symptômes étoient le produit de

214 *Observ. sur les différentes méthodes*  
nouveaux commerces avoués de la  
malade même.

Après avoir été saignée & purgée,  
on lui fit prendre les lavemens anti-  
vénériens, qui lui avoient si bien  
réussi la première fois; on mit dans  
chacun trois mesures de la liqueur,  
& elle en prit deux par jour depuis  
le 18 octobre jusqu'au 22 du même  
mois; on mit ensuite quatre mesures  
de liqueur dans chacun de ceux  
qu'elle prit depuis le 22 octobre  
jusqu'au 10 décembre, sans aucune  
interruption & sans aucun inconvé-  
nient.

Dès le 21 octobre les douleurs  
diminuerent, les boutons éréfypé-  
lateux se desséchoient, les pustules  
s'affaïsoient, & la gale étoit moins  
vive.

Le 10 novembre la gale étoit pres-  
que détruite; elle l'étoit complète-  
ment le 20 du même mois, les puf-  
tules étoient aussi desséchées, & les



douleurs totalement dissipées ; de forte que cette malade sortit le 17 décembre avec toute l'apparence d'une guérison radicale , après avoir pris 104 lavemens, dans lesquels on avoit employé huit bouteilles de la liqueur anti-vénérienne.

Cette récidive prouve au moins cette vérité , assez essentielle à remarquer ; c'est que les lavemens anti-vénériens pris pendant la première maladie, n'avoient été suivis d'aucun accident , même le plus léger, & qu'ils n'en produisirent pas plus à la seconde , comme on s'en est assuré encore tout récemment , quoique le nombre en ait été très considérable. Ils suffirent seuls dans l'un & l'autre cas , pour guérir la maladie vénérienne constatée par des symptômes assez graves, & qui occupoient des parties fort éloignées de celles soumises à l'injection des lavemens.

*Observation quatrieme.*

150. Marguerite . . . . . âgée de dix-neuf ans, native de la Normandie, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le trois mai 1776, grosse de quatre à cinq mois, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux symptômes étoient une gonorrhée virulente, très abondante, un chancre fistuleux à la nymphe gauche, & une excoriation chancreuse à la nymphe droite. Elle avoit été traitée précédemment dans sa chambre pour sa gonorrhée, sans aucun succès; les autres symptômes étoient même survenus depuis ce traitement.

Comme elle avoit été saignée dans sa chambre avant de se présenter à la maison de santé, on ne jugea pas

à propos de répéter cette opération ; elle ne fut pas même purgée à cause de sa grosseffe , l'estomac & les intestins faisant bien leurs fonctions , & paroissant très libres. C'est pourquoy elle fut mise aussi-tôt à l'usage des lavemens anti-vénériens qu'elle prit à la quantité de deux par jour , & dans chacun desquels on mit d'abord deux , puis trois , & ensuite quatre mesures de la liqueur. Elle prit ces lavemens depuis le 4 mai jusqu'au 22 juillet sans interruption , & sans avoir éprouvé jusqu'à ce tems aucun accident , qu'une difficulté d'uriner dépendante de sa gonorrhée , & qu'on calma avec les émulsions & le sel de nitre.

Le 29 mai , le chancre commençoit à se déterger.

Le 14 juin , il commençoit à se cicatrifer.

Le 24 juin , il étoit cicatrisé.

Le 30 juin on fonda la petite

218 *Observ. sur les différentes méthodes*  
fistule, pour en découvrir l'étendue; & on l'ouvrit jusques dans son fond.

Le 7 juillet la fistule opérée commençoit déjà à se cicatrifer, la gonorrhée diminuoit sensiblement, la couleur en étoit blanche & épaisse.

Le 13 juillet les choses étoient précisément dans le même état.

Le 19 juillet la plaie de la fistule étoit cicatrisée, & la gonorrhée presque tarie

Le 14 août la gonorrhée étoit tarie; on cessa alors d'employer tout remede mercuriel, & la malade fut réputée convalescente, & jugée en état de sortir le 20 août, sa guérison n'étant pas équivoque. Elle avoit pris 158 lavemens, dans lesquels on avoit fait entrer douze bouteilles de liqueur anti-vénérienne, sans que cette quantité lui ait fait éprouver ni dévoiement, ni salivation, ni aucune espece de douleur.

La preuve la plus complete de la guérison radicale de cette malade, & de l'avantage qui avoit résulté de son traitement mercuriel pour son fruit ; c'est que le 8 septembre de la même année elle se présenta à la même maison de la petite Pologne, pour y faire ses couches ; qu'elle y accoucha en effet très heureusement le 11 septembre, d'une fille qu'on nomma Marguerite, laquelle fille étoit en bon état, très saine, & n'avoit pas la plus légère marque de la maladie vénérienne. La mere n'éprouva aucune espece d'accident dans son accouchement, ni des suites de sa couche ; & elle sortit quelque tems après en très bon état, ainsi que son enfant, & après qu'on eut de nouveau vérifié qu'elle n'avoit pas le plus léger symptome du virus vénérien. Elle jouit encore à présent d'une bonne santé.

*Observation cinquieme.*

306. Marie-Marguerite ... femme mariée, âgée de 29 ans, native de la Normandie, d'un tempérament délicat, autrefois très bien réglée, mais éprouvant depuis treize ans des suppressions fréquentes de ses regles, ou une diminution constante dans cet écoulement périodique; elle étoit d'ailleurs sujette à des fleurs blanches, & elle avoit éprouvé il y a dix-huit mois des cuiffons très-douloureuses, une inflammation à l'uretre, des difficultés d'uriner, & un écoulement virulent très abondant; pour lesquels symptomes, après les préparations convenables, on lui avoit administré des frictions dans sa chambre, pendant deux mois, avec peu de succès.

Cette femme entra à la maison de santé de la petite Pologne le 30 septembre 1776, ayant encore la même gonorrhée, & de plus un

ulcere à la partie inférieure de la vulve, qui pénétrait jusques dans le rectum. Elle éprouvoit encore un reste de salivation occasionnée par les frictions qui lui avoient été administrées.

Le caractère & l'ancienneté de sa maladie, joints à l'insuffisance déjà éprouvée des frictions, déterminèrent à la traiter de préférence par la méthode des lavemens anti-vénériens : en conséquence, après avoir été purgée, & avoir pris sept bains, elle commença l'usage de ces lavemens ; on lui en administra deux par jour, composés chacun d'une livre de décoction de graines de lin & de deux mesures de liqueur anti-vénérienne. Comme elle les gardoit bien, condition essentielle à la guérison, on augmenta insensiblement la dose de la liqueur : on en mit d'abord trois mesures, & ensuite quatre dans chaque lave-

222 *Observ. sur les différentes méthodes*  
ment; & elle les continua à cette  
quantité & à cette dose de la li-  
queur, jusqu'au 6 novembre qu'elle  
fut reconnue guérie.

Le 19 octobre la gonorrhée étoit  
déjà presque tarie, la fistule se dé-  
tergeoit, & la salivation étoit diffi-  
pée. On pansoit la fistule, & on y fai-  
soit des injections vulnéraires, aux-  
quelles on ajoutoit le baume de Com-  
mandeur.

Le 25 octobre la fistule se cica-  
trisoit: on continua la même injec-  
tion & les mêmes remedes, qui n'oc-  
casionnerent aucune tranchée ni dou-  
leur, & qui perfectionnerent insen-  
siblement la cicatrisation de la fis-  
tule: aussi les lavemens ne passoi-  
ent plus par la vulve, comme ils le  
faisoient dans les commencemens.

Le 31 octobre cette malade fut  
jugée guérie, & envoyée comme telle  
à la salle des convalescentes, où elle  
fut purgée deux fois avec les pilules



de Belloste. Elle en sortit le 6 novembre, après avoir pris 70 lavemens, pour lesquels on avoit employé cinq pintes & demie de liqueur anti-vénérienne. Il n'en est pas résulté le plus léger inconvénient, & cette femme se porte encore actuellement très bien.

*Observation sixieme.*

336. Louise ..... âgée de vingt ans, native de Normandie, d'un bon tempérament, bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 25 octobre 1776, pour une gonorrhée virulente & des poireaux à la fourchette.

Après avoir été saignée & purgée, elle commença l'usage des lavemens anti-vénériens le 28 jusqu'au 30 octobre, à deux par jour, & à deux mesures de la liqueur dans chacun. Depuis ce jour jusqu'au 3 novembre, on mit trois mesures de liqueur

224 *Observ. sur les différentes méthodes*  
dans chaque lavement, & enfin  
quatre : c'est à cette dernière dose  
qu'elle les prit sans interruption jus-  
qu'au premier décembre qu'elle fut  
jugée parfaitement guérie. Depuis  
le 15 novembre on lui avoit donné  
trois lavemens par jour.

Dès le 6 novembre les poireaux  
commençoient à se dessécher & à  
tomber.

Le 13 du même mois l'écoulement  
de la gonorrhée s'épaississoit, & di-  
minuoit sensiblement, & tous les  
poireaux étoient tombés.

Le 20 la gonorrhée étoit presque  
tarie : elle l'étoit absolument le 26 ; &  
dès ce jour cette malade fut envoyée  
aux convalescentes, où elle fut purgée  
deux fois avec les pilules de Belloste,  
& d'où elle sortit le 3 décembre,  
après avoir pris 86 lavemens, dans  
lesquels on avoit employé sept pintes  
de la liqueur anti-vénérienne, sans  
qu'elle en ait éprouvé ni douleur,  
ni

ni colique d'entrailles, ni irritation, ni relâchement au sphincter de l'anus. Sa santé est encore aujourd'hui très bonne.

*Observation septieme.*

337. Catherine... âgée de 22 ans, native de la haute Alsace, d'un tempérament sanguin, & réglée toutes les trois semaines, ayant été traitée infructueusement pendant quatre ans & demi, par différentes personnes, pour une gonorrhée virulente qu'elle avoit depuis cinq ans; est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 25 octobre 1776, avec la même gonorrhée, qui paroissoit encore aigrie par les remèdes qu'elle avoit pris; elle étoit de plus accompagnée de maux de tête très considérables.

Après qu'elle eut été saignée largement, & ensuite purgée avec un minoratif, cette malade commença

226 *Observ. sur les différentes méthodes*  
les lavemens anti-vénéériens le 28  
octobre, & elle les continua jus-  
qu'au 2 décembre sans aucune in-  
terruption, & sans le plus léger ac-  
cident. On mit successivement deux,  
puis trois, & ensuite quatre mesures  
de liqueur dans chaque lavement.

Cette malade les gardoit cinq à six  
heures entières, & souvent elle ne  
les rendoit pas du tout; mais l'éva-  
cuation par les urines sembloit aug-  
menter proportionnellement, & quel-  
quefois elle étoit étonnante; & c'est  
ce qui n'a pas peu contribué à ac-  
célérer & à consolider sa guérison,  
qui s'est très bien soutenue, ainsi  
qu'on l'a depuis peu vérifié.

La gonorrhée commençoit à di-  
minuer dès le 10 novembre, &  
l'écoulement étoit déjà blanc, glai-  
reux & épais. Le 20, l'écoulement  
diminuoit encore plus sensiblement:  
il étoit tari le 26; & après qu'elle eut  
été purgée avec les pilules de Belloste,

cette malade sortit bien guérie le 3 décembre, après avoir pris 74 lavemens, dans lesquels on avoit employé six pintes de liqueur anti-vénérienne. Elle a eu ses regles toutes les trois semaines, comme elle y étoit accoutumée; mais comme elle n'éprouvoit aucune espece de douleur, on n'a pas interrompu pour cela les lavemens: ce remede a en effet la propriété, peut-être unique, hors quelques cas particuliers, de pouvoir être administré même pendant le tems des regles.

*Observation huitieme.*

393. Jeanne ..... âgée de 29 ans, native de la Franche-Comté, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, avoit déjà eu il y a six ans une gonorrhée virulente, pour laquelle elle avoit été traitée chez elle sans succès.

Elle entra à la maison de santé

228 *Observ. sur les différentes méthodes*  
de la petite Pologne le 26 décembre  
1776, avec une gonorrhée virulente  
très abondante, & deux petits poi-  
reaux derriere la nymphe gauche :  
cette gonorrhée étoit accompagnée  
de phlogose & de cuiffons en uri-  
nant ; ce qui désignoit assez qu'elle  
étoit le produit d'un commerce nou-  
veau, quoique la premiere n'eût ja-  
mais été totalement tarie.

Après qu'elle eut été convenable-  
ment préparée à recevoir les lave-  
mens anti-vénéériens, cette malade en  
commença l'usage le 28 décembre ;  
on lui en donna deux par jour, à deux  
mesures de liqueur dans chacun. Au  
bout de deux jours on augmenta la  
liqueur d'une mesure dans chaque  
lavement ; & le huitieme jour de  
son traitement on en mit quatre  
dans chacun ; elle les continua sans  
interruption, jusqu'au 5 février, sans  
en avoir éprouvé le plus léger acci-  
dent.

Le 10 janvier les poireaux étoient déjà disparus.

Le 16, la gonorrhée commençoit à blanchir & à s'épaissir.

Le 23, elle étoit absolument blanche & épaisse.

Le 30, l'écoulement étoit presque totalement tari; le 3 février il l'étoit absolument; & après qu'elle eut été purgée avec les pilules de Belloste, cette malade sortit le 6 février bien guérie, ayant pris 90 lavemens, dans lesquels on avoit employé sept pintes de liqueur anti-vénérienne. Sa constitution n'a point été altérée de l'usage de ce remede; on vient de s'en convaincre encore tout récemment.

*Observation neuvieme.*

405. Anne-Françoise . . . . âgée de vingt-un ans, native de Paris, n'étant pas encore réglée, quoiqu'elle jouît d'ailleurs d'une bonne

230 *Observ. sur les différentes méthodes*  
santé, & qu'elle eût en apparence  
le meilleur tempérament possible,  
entra à la maison de santé de la  
petite Pologne le trente décembre  
1776, pour y être traitée de la  
maladie vénérienne, dont les prin-  
cipaux symptômes étoient une go-  
norrhée virulente déjà ancienne,  
& un bubon à chacune des aines.  
Elle avoit déjà passé les grands re-  
medes par les frictions à . . . . pour  
des chancres à la vulve, & une go-  
norrhée virulente, dont l'écoule-  
ment n'avoit jamais pu être tari.

Après qu'elle eut été préparée con-  
venablement à recevoir avec fruit les  
lavemens anti-vénériens, elle en  
commença l'usage le 2 janvier, &  
elle les continua jusqu'au 5 février  
inclusivement.

Pendant tout ce tems elle prit deux  
lavemens par jour, dans chacun des-  
quels on ajoutoit quatre mesures de  
liqueur anti-vénérienne; & ce re-



mede ne lui occasionna ni douleur, ni cours de ventre, ni salivation. Elle gardoit ces lavemens un espace de tems assez considérable; quelquefois même elle ne les rendoit pas du tout; mais en revanche l'évacuation des urines étoit très copieuse.

Dès le 16 janvier l'écoulement gonorrhéique diminuoit sensiblement; les bubons donnoient les signes d'une prochaine résolution.

Le 22, la gonorrhée étoit blanche, épaisse, & elle étoit considérablement diminuée: à cette époque les bubons étoient presque totalement résous.

Le 30, la gonorrhée étoit tarie, & la résolution des bubons étoit parfaite; c'est pourquoi on purgea deux fois la malade avec les pilules de Belloste, & elle sortit le 6 février 1777, en très bon état & guérie, ayant pris pendant son traitement 72 lavemens, dans lesquels on avoit

232 *Observ. sur les différentes méthodes*  
employé six pintes de liqueur anti-  
vénérienne. Elle jouit encore actuel-  
lement de tout l'avantage de sa consti-  
tution première, & sa santé n'a été  
aucunement altérée de l'usage de  
ce remède.

Dans toutes ces observations, on  
ne parle point de la tisane apéritive,  
ou émolliente simple, qu'on donnoit  
aux malades; elle est supposée.

*Observation dixième.*

407. Marie-Jeanne ... âgée de  
trente-un ans, native de la Bre-  
tagne, d'une bonne constitution,  
d'un tempérament sanguin, & ordi-  
nairement bien réglée, est entrée à  
la maison de santé de la petite Po-  
logne le 2 janvier 1777, pour y  
être traitée de la maladie véné-  
rienne, dont les symptômes princi-  
paux étoient une gonorrhée viru-  
lente, beaucoup de poireaux à la  
vulve, sur les grandes levres, au

périné, & à la marge de l'anús, pour lesquels symptomes elle avoit déjà été traitée dans sa chambre infructueusement.

Cette malade commença les lavemens anti-vénéériens le 6 janvier, après y avoir été préparée par une saignée & une médecine.

Elle en prit deux par jour, dans chacun desquels on mit deux mesures de liqueur; le 10, on en mit trois mesures, & on les continua à cette dose jusqu'au 14 qu'il parut à l'uretère une inflammation assez violente, qui obligea de recourir aux demi-bains, qui furent pris sans interruption jusqu'au 24 du même mois. Cet usage des bains n'empêcha pas la continuation des lavemens anti-vénéériens, dans chacun desquels on employa quatre onces de liqueur. L'inflammation céda assez promptement aux bains; mais le 24 janvier, il n'y avoit encore aucun

234 *Observ. sur les différentes méthodes*  
changement à la gonorrhée, & les  
poireaux subsistoient en totalité : on  
continua les lavemens à cette der-  
niere dose, jusqu'au 26 mars sans  
interruption, & sans qu'il en résultât  
le plus léger accident, ni la moindre  
salivation, ni aucune douleur.

Mais, malgré ces remedes, le 6  
février, il n'y avoit encore que peu  
de changemens à la maladie, & on  
fut obligé de couper les poireaux les  
plus racornis, qui depuis n'ont plus  
reparu, les autres étant tombés d'eux-  
mêmes.

Le 5 mars seulement, la gonor-  
rhée commença à changer de cou-  
leur, & à s'épaissir.

Le 12 mars, la gonorrhée étoit  
presque totalement tarie.

Le 20 mars, il n'y avoit pas le  
plus léger écoulement, & la malade  
jouissoit d'ailleurs de la meilleure  
santé : on la purgea deux fois avec  
les pilules de Belloste, & elle sortit

parfaitement guérie le 27 mars, après avoir pris cent cinquante-huit lavemens dans lesquels on avoit employé près de douze pintes de liqueur anti-vénérienne : la constitution de cette malade n'a point été altérée de l'usage de ce remede, & sa santé est encore aujourd'hui aussi bonne qu'elle peut l'être. Cette quantité de lavemens devenus nécessaires pour tarir un écoulement aussi opiniâtre, & dissiper les autres symptomes qui l'accompagnoient, est une nouvelle preuve de leur *innocuité*, quand ils sont donnés à propos, & à des sujets qui n'ont pas le genre nerveux trop irritable, puisqu'ils n'ont pas produit le plus léger accident. On peut aussi juger par-là de leur efficacité dans les gonorrhées rebelles, puisque celle-ci avoit déjà résisté aux premiers remedes, & qu'elle n'a cédé qu'avec peine à celui-ci.

*Observation onzieme.*

417. Magdelaine . . . . . âgée de vingt ans, native de la Bourgogne, d'un tempérament sanguin, bien réglée, & jouissant de la meilleure santé, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 9 janvier 1777, pour un bubon qu'elle avoit depuis trois semaines à l'aine droite, qui s'étoit ouvert & ulcéré depuis huit jours; elle avoit en outre une chûte de matrice, quoiqu'elle n'eût jamais fait d'enfant.

Comme elle avoit ses regles lors de son entrée, on se contenta de la purger à leur cessation; on commença ensuite les lavemens anti-vénériens qui, donnant ordinairement plus de ressort aux parties de la génération que tout autre remede mercuriel, paroissoient d'autant mieux indiqués, qu'il y avoit quelque relâ-

chement à la matrice, ou du moins à ses ligamens.

Cette malade en prit deux par jour à quatre mesures de liqueur chacun, & elle les continua sans interruption à cette dose depuis le 12 janvier, jusqu'au 12 février.

L'ulcere fut pansé avec le digestif simple.

Le 23 janvier, la suppuration du bubon étoit très belle, les bords n'en étoient point calleux.

Le 30, l'ulcere se cicatrisoit visiblement.

Le 6 février, la cicatrice étoit parfaite; alors on purgea deux fois la malade avec les pilules de Belloste.

Le 13, elle fut jugée guérie, & sortit en bon état après avoir pris soixante-quatre lavemens, dans lesquels on avoit employé un peu plus de cinq bouteilles de liqueur anti-vénérienne. Cette malade n'en a pas éprouvé le plus léger accident, &

238 *Observ. sur les différentes méthodes*  
elle jouit encore à présent d'une  
constitution robuste.

*Observation douzieme.*

436. Germaine ... âgée de vingt-trois ans, native de la Bourgogne, ordinairement bien réglée & d'une bonne constitution, quoiqu'elle eût éprouvé quinze jours auparavant une perte considérable, dont elle n'a pu assigner la cause; est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 23 février 1777, pour un écoulement virulent très abondant & de la plus mauvaise qualité, accompagné d'un engorgement à l'aîne droite, & d'une petite excroissance à la partie supérieure & droite de la vulve: elle avoit déjà passé les grands remèdes il y a quatre ans par la méthode des frictions, pour des douleurs dans tous les membres, des pustules répandues sur tout le corps, & une gonorrhée virulente; & elle



en avoit été bien guérie . à l'exception de l'écoulement gonorrhôïque qui avoit résisté à ces remedes.

La perte récente qu'elle avoit éprouvée, ne permit pas de faire une saignée, qui d'ailleurs n'est pas toujours essentielle à ce traitement; on se contenta de la purger avec un minoratif, & elle commença le 26 janvier 1777, à prendre deux lavemens par jour, dans chacun desquels on mit d'abord deux mesures, puis trois, & enfin quatre de liqueur anti-vénérienne; elle les continua sans interruption jusqu'au 26 mars, & sans aucun inconvénient, qu'une légère salivation, qui ne dura qu'une huitaine de jours: elle parut quinze jours après avoir commencé ce remede, & elle étoit si peu importante, qu'on ne crut pas devoir le discontinuer pour cela.

Le 21 février, l'engorgement de l'aîne étoit sensiblement diminué,

240 *Observ. sur les différentes méthodes*  
l'excroissance de la vulve étoit fondue, l'écoulement de la gonorrhée étoit bien moins abondant, & la couleur en étoit plus belle.

Le 26, l'engorgement de l'aine, & la gonorrhée, étoient au même état.

Le 5 mars, la gonorrhée commençoit à se tarir, & l'engorgement de l'aine étoit presque totalement résous.

Le 12 mars, la gonorrhée étoit tarie, & l'engorgement de l'aine tout-à-fait dissipé; alors on purgea deux fois la malade avec les pilules de Belloste.

Le 27 du même mois, elle sortit parfaitement guérie, après avoir pris cent vingt-deux lavemens, dans lesquels on avoit employé neuf pintes & demie de liqueur anti-vénérienne: sa constitution n'en a été aucunement altérée, & elle jouit encore à présent d'une très bonne santé.

*Observation*

*Observation treizieme.*

457. Victoire . . . âgée de 23 ans, native de la Bourgogne, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, sortant de l'hôpital, où elle avoit été détenue quatre mois & demi, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 7 février 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux symptomes étoient une gonorrhée virulente, plusieurs chancres à la vulve, des engorgemens aux aines, des pustules très larges, crustacées & ulcérées aux fesses, aux cuisses, & sur le bas des lombes; elle avoit en outre d'anciens ulceres aux jambes.

Après avoir été préparée convenablement, par deux bains & une médecine, à recevoir, avec fruit, les lavemens anti-vénériens, elle en commença l'usage le 10 février;

Q

242 *Observ. sur les différentes méthodes*  
mais à peine en avoit-elle pris  
quatre, que ses regles parurent avec  
une telle abondance, qu'on fut  
obligé de les quitter jusqu'au 23 du  
même mois.

Malgré cette précaution prise de  
très bonne heure, puisqu'elle n'a-  
voit encore reçu que quatre lave-  
mens, cette malade éprouva de la  
salivation le 16. février, qui ne cessa  
que le 22.

Le 23 du même mois on recom-  
mença les lavemens, qu'elle conti-  
nua depuis sans interruption jusqu'au  
14 avril, auquel tems les regles  
furent encore très abondantes, quoi-  
qu'elles eussent paru en quantité  
suffisante dans le mois de mars.

Le 5 mars, la salivation se renou-  
vella; mais elle fut de peu de durée,  
& elle fut si peu considérable, qu'on  
ne crut pas devoir discontinuer les  
lavemens.

A cette époque, la gonorrhée di-

minuoit fenfiblement, les chancres de la vulve fe détergeoient, les puf- tules ulcérées des jambes fe deffé- choient.

Le 20 mars, les chancres étoient cicatrisés, à l'exception de celui qui occupoit la fourchette; les puf- tules continuoient à fe deffécher.

Le 27, les chofes étoient à-peu- près au même état; mais la gonor- rhée étoit prefque tarie.

Le 10 avril, les chancres & les puf- tules étoient abfolument guéris; mais un ulcere de la jambe paroiffoit plus rebelle, plus malin, & encore enflammé, & on fut obligé d'y appli- quer un cataplafme fait avec la mie de pain & l'eau végeto-minérale.

Le 15 avril, cet ulcere étoit en très bon état; le 20 il étoit guéri. Alors on purgea cette malade trois fois de fuite, à un jour de diftance, avec des pilules de Bellofte.

Le 24 avril elle fut jugée bien gué-

244 *Observ. sur les différentes méthodes*  
rie, sans qu'il lui restât la moindre  
trace de sa maladie, dont les symp-  
tomes étoient très graves & très  
anciens. Elle avoit pris, pendant le  
cours de ce traitement, cent douze  
lavemens, dans lesquels on avoit  
employé huit bouteilles de liqueur  
anti-vénérienne.

Cette malade avoit déjà été pré-  
cédemment traitée dans cette mai-  
son de la petite Pologne, le 15 avril  
1776. Elle avoit alors une gonor-  
rhée virulente déjà très ancienne,  
plusieurs chancres qui rongeoient le  
vagin, des pustules aux cuisses, aux  
fesses, des douleurs dans les bras,  
une insomnie habituelle, & la gale;  
& elle en étoit sortie bien guérie  
le premier août, après avoir pris  
quinze grains de sublimé en solu-  
tion, 176 lavemens anti-vénériens;  
& plusieurs fumigations locales, ainsi  
qu'il est plus amplement détaillé dans  
les registres, n<sup>o</sup> 114.

On lui avoit déjà un an auparavant administré les grands remedes, par la méthode des frictions, & elle avoit fait alors une fausse-couche.

Les fréquentes rechûtes de cette femme incorrigible ne peuvent être rapportées qu'à son inconduite habituelle, dont elle convenoit aisément: elles prouvent d'une maniere sensible & peu commune l'*innocuité* des remedes qu'elle avoit pris, puisque malgré leur quantité, son tempérament n'en avoit pas été affoibli, & que sa fanté n'en avoit pas été altérée.

Cette femme, outre les premieres frictions qui lui avoient été administrées; a pris dans l'intervalle de dix mois 288 lavemens anti-vénéériens, 15 grains de sublimé en solution, & une grande quantité de fumigations locales. C'est peut-être la meilleure réponse qu'on puisse faire à ceux qui ne s'occupent qu'à donner des

246 *Observ. sur les différentes méthodes*  
inquiétudes au Public, sur l'usage des  
remedes *héroïques*. On pourroit leur  
demander quels autres remedes se-  
roient capables de détruire des symp-  
tomes aussi graves, aussi multipliés,  
aussi anciens, aussi urgens, & aussi  
fréquemment reproduits par une dé-  
bauche presque continuelle? Cette  
femme est actuellement encore oc-  
cupée à passer les grands remedes;  
& ce qui est le plus merveilleux,  
c'est qu'elle puisse résister à une con-  
tinuité de maux & de douleurs aussi  
vives, qui exigent des remedes aussi  
énergiques, & que son tempérament  
n'en soit pas détruit.

*Observation quatorzieme.*

464. Dorothee . . . . . âgée de  
dix-huit ans, native du duché de  
Brunsvick, d'un tempérament fan-  
guin, éprouvant assez fréquemment  
des regles trop abondantes, quoique  
d'une assez bonne constitution d'ail-



leurs, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 16 février 1777, pour y être traitée d'une gonorrhée virulente, très abondante, & de la plus mauvaise qualité, qu'elle avoit depuis quatre mois, & pour laquelle elle avoit pris dans sa chambre beaucoup de remèdes, sans succès.

Après qu'elle eût été saignée & purgée, cette malade fut mise à l'usage des lavemens anti-vénériens le 18 du même mois, & elle les continua à la quantité de deux par jour, avec quatre mesures de liqueur pour chacun, jusqu'au 26 mars, qu'elle fut jugée parfaitement guérie.

Dès le 26 février, l'écoulement gonorrhéïque commençoit à changer de couleur; la quantité en étoit aussi considérablement diminuée.

Le 5 mars la couleur de la gonorrhée étoit plus satisfaisante encore; elle prenoit de la consistance, &

248 *Observ. sur les différentes méthodes*  
la diminution de l'écoulement étoit  
sensible.

Le 22 la gonorrhée commençoit  
à se tarir : pour la dessécher encore  
plus complètement, on la purgea  
trois fois avec les pilules de Belloste,  
& on lui donna quelques pintes de  
tisane sudorifique.

Le 27 cette fille sortit bien guérie,  
sans avoir éprouvé le moindre acci-  
dent. Elle avoit pris pendant son  
traitement 74 lavemens, dans les-  
quels on avoit employé cinq pintes  
& demie de liqueur anti-vénérienne.

Elle gardoit ces lavemens très long-  
tems, ce qui en a facilité & assuré  
le succès. Elle n'en a été aucunement  
incommodée, & elle jouit encore  
actuellement d'une bonne santé.

*Observation quinzième.*

625. Françoise ..... âgée de  
vingt-deux ans, native de Paris,  
ordinairement bien réglée, & d'un

bon tempérament, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 3 juin 1777, pour y être traitée d'une gonorrhée virulente qu'elle avoit depuis un an, & pour laquelle elle n'avoit fait aucun remede.

Après avoir été saignée & purgée convenablement, cette malade fut mise à l'usage des lavemens anti-vénéériens le 5 juin, & elle en prit deux par jour, dans chacun desquels on mêla exactement deux mesures de la liqueur anti-vénéérienne : quelques jours après, on en mit trois, & ensuite quatre mesures ; & on resta à cette dose, & à deux lavemens par jour, jusqu'au 20 juillet que cette malade fut jugée parfaitement guérie.

Le 15 juin la gonorrhée étoit précisément au même état.

Le 25 juin elle diminueoit de quantité, & la couleur en étoit plus belle.

Le 2 juillet la gonorrhée dimi-

250 *Observ. sur les différentes méthodes*  
nuoit sensiblement; elle s'épaïffissoit,  
& elle commençoit à se tarir.

Le 9 juillet les regles parurent  
sans effort & sans douleur.

Le 16 juillet la gonorrhée paroïf-  
soit absolument tarie; alors on pur-  
gea la malade avec les pilules de  
Belloste: on lui fit boire la tisane  
sudorifique, à laquelle on ajoutoit  
quelques gouttes d'élixir tonique.

Le 20 juillet la gonorrhée étoit  
totalement tarie. On repurgea la  
malade, & elle sortit guérie le 23  
juillet, sans avoir éprouvé aucune  
colique ni douleur de l'usage des  
lavemens: elle en avoit pris 92,  
dans lesquels il étoit entré à peu près  
sept pintes de liqueur anti-vénérienne.  
Sa santé est encore aujourd'hui très  
bonne.

*Observation seizieme.*

645. Marguerite . . . . âgée de 26  
ans, native de la Lorraine, ordinaire-

ment bien réglée, & d'un très bon tempérament, entra à la maison de santé de la petite Pologne le 17 juin 1777, pour une gonorrhée virulente, qu'elle avoit depuis plusieurs mois, & pour laquelle elle n'avoit fait aucun remède. Après avoir été saignée & purgée, elle fut mise à l'usage des lavemens anti-vénéériens, le 20 juin, à la quantité de deux par jour, dans chacun desquels on mêloit trois petites mesures de la liqueur anti-vénéérienne, & elle les prit à cette dose jusqu'au 10 juillet, qu'on fut forcé de les supprimer, parce qu'elle ne pouvoit plus les garder; ce qui est, comme on l'a déjà dit, un obstacle à la guérison. A cette époque néanmoins la gonorrhée diminuoit, & elle commençoit à changer de couleur.

On substitua aux lavemens la solution du sublimé, comme le remède le plus convenable à l'état de la malade;

252 *Observ. sur les différentes méthodes*  
& on lui en donna un demi-grain  
par jour, dissous dans la tisane fu-  
dorifique, depuis le 10 jusqu'au 27  
juillet : alors on la purgea plu-  
sieurs fois avec les pilules de Bel-  
loste, & on lui fit prendre dans sa  
tisane quelques gouttes de l'élixir  
tonique.

Les regles parurent le 30, sans  
efforts & sans douleurs : la gonor-  
rhée enfin tarit absolument ; & cette  
malade sortit le 6 août en très bon  
état, avec toutes les apparences de  
guérison, & sans avoir éprouvé au-  
cunes douleurs, ni aucun déränge-  
ment dans sa santé, pendant & après  
l'administration de ces deux remedes.  
Elle avoit pris quarante lavemens  
anti-vénéériens, & huit grains & demi  
de sublimé dissous dans la tisane  
sudorifique.

*Observation dix-septieme.*

661. Marguerite... âgée de 22

ans, native de la Lorraine, d'un très bon tempérament, accouchée il y a 8 mois, & ayant dès lors une gonorrhée virulente ; est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 28 juin 1777, pour y être traitée de la même gonorrhée qui n'avoit pu être guérie, malgré les remèdes qu'elle avoit pris pour y parvenir. Elle paroissoit encore enceinte de près de 4 mois lors de son entrée dans cette maison. Une expérience souvent répétée a prouvé que les lavemens anti-vénériens ne nuisent pas à la grossesse, & qu'ils ne procurent pas l'avortement ; ce qu'on ne peut absolument dire de quelques autres méthodes : c'est pourquoi, après avoir saigné du bras cette malade, on les lui administra à la quantité de deux par jour, dans chacun desquels on mêla deux mesures de la liqueur anti-vénérienne ; on porta ensuite cette liqueur à trois mesures

254 *Observ. sur les différentes méthodes*  
par lavement, & on se tint à cette  
dose depuis le premier juillet jus-  
qu'au 4 août, qu'elle fut reconnue  
parfaitement guérie.

Pendant cet espace de tems, cette  
malade avoit pris 70 lavemens, dans  
lesquels on avoit fait entrer cinq  
pintes de liqueur anti-vénérienne :  
ces remedes ne lui ont occasionné  
ni mal-aïse, ni douleur, ni épreintes;  
elle les gardoit un tems considérable,  
& sa constitution n'en a reçu aucune  
impression fâcheuse ; ce qui vient  
d'être encore vérifié tout récem-  
ment.

Dès le 16 juillet, la gonorrhée  
commençoit à se tarir ; le 23, elle  
paroïssoit tarie : on purgea alors la  
malade avec quelques verres de dé-  
coction de tamarins avec la manne.  
Le 29, la gonorrhée étoit absolu-  
ment tarie ; on lui donna alors,  
pour consolider la guérison, quel-  
ques gouttes d'élixir tonique.



*Observation dix-huitieme.*

841. Louise-Véronique . . . femme mariée, âgée de 28 ans, native de l'Alsace, d'un tempérament délicat, & éprouvant depuis 7 mois une suppression constante de ses regles, sans néanmoins aucun signe de grossesse, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 8 novembre 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux symptômes étoient une gonorrhée virulente, des pustules répandues sur la région de l'estomac & sur l'épaule droite, des douleurs dans tous les membres, accompagnées d'une fièvre symptomatique.

Après qu'elle eut été saignée & purgée, cette malade fut mise à l'usage des lavemens anti-vénériens à la quantité de deux par jour, dans chacun desquels on mêla d'abord deux, puis trois, & enfin quatre me-

256 *Observ. sur les différentes méthodes*  
fures de la liqueur anti-vénérienne ;  
elle fut constamment assujettie à ces  
remedes depuis le 11 novembre jus-  
qu'au 16 décembre, qu'elle fut jugée  
guérie. Pendant ce tems, elle avoit  
pris 70 lavemens, dans lesquels on  
avoit employé six bouteilles de la  
liqueur anti-vénérienne.

Dès le 26 novembre, les douleurs  
étoient sensiblement diminuées, la  
fièvre étoit dissipée, les pustules  
étoient effacées, mais la gonorrhée  
étoit au même état.

Le 3 décembre, les douleurs étoient  
considérablement diminuées, & la  
gonorrhée se tarissoit ; on purgea  
alors la malade avec les pilules de  
Belloste, & on lui donna ensuite  
tous les jours quelques prises de ti-  
fane sudorifique.

Le 10 décembre, la gonorrhée  
étoit tarie, il n'y avoit plus aucune  
douleur ; on repurgea la malade  
avec les mêmes pilules.

Le

Le 16, elle fut jugée guérie, & elle sortit le 17 sans avoir éprouvé la plus légère altération à sa santé, qui depuis est constamment très bonne.

On auroit pu donner un plus grand nombre d'observations sur les guérisons opérées par la méthode des lavemens anti-vénériens employés seuls ; mais celles-ci ont paru suffisantes pour prouver leur efficacité dans la cure de ces maladies, & sur-tout l'avantage qu'ils ont d'arrêter presque toujours l'écoulement gonorrhéique, après avoir agi d'une manière positive & rassurante sur le virus.

Il y a eu quatre-vingt-trois malades de traités par les seuls lavemens anti-vénériens, & il n'en est mort qu'un.

On verra dans quelques autres Observations, que ces lavemens forment

258 *Observ. sur les différentes méthodes*  
un moyen secondaire de guérison ,  
très avantageux ; que , sous ce point  
de vue , leur vertu est plus étendue  
encore , & plus assurée , & qu'ils con-  
courent souvent , avec les autres mé-  
thodes , à la guérison des maladies  
vénéériennes les plus graves & les plus  
compliquées.



C H A P I T R E V I.

*OBSERVATION sur les Bains  
anti-Vénériens.*

QUOIQUE les bains anti-vénériens ne doivent être communément regardés que comme un moyen secondaire de guérir la maladie vénérienne ; cependant il est des cas où ils peuvent suffire , & même être quelquefois employés de préférence, sur-tout quand les autres méthodes ont été à-peu-près inutiles ; ou quand l'organe de la peau est tellement entrepris , & dégradé par le virus , qu'il est intéressant & même nécessaire de la soumettre à l'impression habituelle & continuée des bains : alors on réunit l'avantage de remplir , par un seul moyen , cette première & indispensable indication ;

R ij

260 *Observ. sur les différentes méthodes*  
en même tems qu'on attaque le virus  
par le sel mercuriel, dissous dans  
les bains; que par-là on en énerve  
l'action, & qu'on travaille à l'anéan-  
tir tout-à-fait. Il est sur-tout une  
circonstance où les bains anti-véné-  
riens sont très recommandables; c'est  
quand des affections nerveuses, des  
accès répétés de vapeurs, ou de mé-  
lancolie, se joignent à la maladie  
vénérienne, la précédent ou la sui-  
vent, & la rendent conséquemment  
plus grave & plus difficile à guérir.  
On fait en ce cas les dangers des  
autres méthodes; la plupart sont  
même quelquefois impraticables: les  
bains anti-vénériens au contraire,  
peuvent toujours, dans ce cas, s'em-  
ployer, avec succès, & apporter au  
moins quelque soulagement; ce qui  
suffit pour en démontrer l'utilité.

Quoique nous n'ayons qu'une Ob-  
servation vraiment intéressante à pré-  
senter sur l'usage des bains anti-

vénériens; elle est cependant assez concluante pour fixer l'opinion des praticiens sur l'avantage qu'on peut tirer de ce remede, qu'on n'emploie communément que quand les autres paroissent trop dangereux, ou sont démontrés inutiles.

*Observation.*

323. Marie - Nicole ... âgée de vingt - quatre ans, native de Paris, avoit éprouvé depuis sa naissance plusieurs incommodités qui se succédoient, ou se répétoient très fréquemment. Les principales étoient des ophthalmies presqu'habituelles, & différentes éruptions à la peau: depuis 4 ans sur-tout ce dernier vice n'avoit fait qu'augmenter, & son caractere n'a plus été équivoque. Une dartre presqu'universelle, farineuse, écailleuse, blanche, quelquefois suppurante, en affoiblissant, en dénaturant toute la peau, cet or-

262 *Observ. sur les différentes méthodes*  
gane si intéressant du tact, occasionnoit des prurits, des démangeaisons insupportables, & défiguroit totalement l'enveloppe, qui soutient & défend les muscles, qui en assure, en circonscrit les mouvemens; qui est, ou doit être le plus bel ornement du corps, & reçoit dans quelques-unes de ses parties les fideles & quelquefois les dangereuses impressions de l'ame.

Le vice dartreux répandu partout, & qui n'avoit pas épargné la propre racine des cheveux, avoit résisté jusqu'à ce jour à tous les remèdes; & ce qui paroîtra encore plus étonnant, c'est que cette malade qui n'avoit jamais habité avec aucun homme, & qui portoit les preuves physiques les moins équivoques de sa sagesse, éprouvoit un écoulement de même qualité que celui qui caractérisoit le vice psorique, répandu sur toute la superficie de son corps.



Comme on avoit lieu de soupçonner que c'étoit un vice vénérien héréditaire, puisqu'il ne pouvoit raisonnablement être imputé à cette malade, & qu'en tout état de cause, l'administration du sublimé ne pouvoit que produire un changement avantageux à son état, on la prépara à recevoir ce remède par une saignée, une purgation & des bains émoulliens. Elle étoit entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 14 octobre 1776, & elle commença à prendre le sublimé le 20 du même mois, ensuite de la préparation annoncée, & avec la précaution de continuer les mêmes bains d'eau tiède, au moins tous les deux jours.

Le 20 octobre, cette malade prit un quart de grain de sublimé dissous dans une pinte de tisane émoulliente; & pendant la journée, elle buvoit quelques verres de petit-lait. Les 21,

264 *Observ. sur les différentes méthodes*

22, 23 & 24, elle continua le même remède à la même dose, & avec les mêmes précautions.

Le 25, on augmenta la dose du sublimé, qui fut portée à un demi-grain par jour; & elle y fut assujettie les six jours suivans, sans qu'elle en éprouvât aucun inconvénient, & sans qu'il en résultât non plus aucun changement à la maladie.

Le premier novembre, elle prit les trois quarts d'un grain de sublimé par jour, dissous dans la même quantité de tisane; & elle le continua à cette dose jusqu'au 5, sans aucune amélioration dans son état, & sans qu'elle en fût aucunement incommodée: nulle douleur, nul cours de ventre, point de salivation; aucune des fonctions ne fut altérée, & l'appétit sur-tout se soutint, comme dans la plus parfaite santé.

Le 6 novembre, cette malade prit un grain de sublimé par jour, dissous

dans une pinte de tisane sudorifique , & elle en continua l'usage à la même dose jusqu'au 20 novembre , qu'on s'apperçut d'une légère diminution dans le vice pforique ; les déman-geaisons étoient aussi affoiblies ; quelques écailles commençoient même à tomber , & l'écoulement de la vulve étoit fort diminué.

On fut alors obligé de quitter le sublimé , dont la malade avoit déjà pris 24 grains , parce qu'il excitoit des nausées & des soulevemens d'estomac qui en rendoient la boisson insupportable ; on lui substitua les bains anti-vénéériens , c'est-à-dire , qu'on changea l'administration du remede , sans le quitter pour cela.

Le 22 , elle prit les bains anti-vénéériens à la dose indiquée par M. Beaumé , c'est-à-dire , à un demi-grain de sublimé corrosif dissous dans chaque pinte d'eau , ce qui faisoit une cinquantaine de grains de su-

266 *Observ. sur les différentes méthodes*  
blimé par chaque bain ; elle y restoit  
deux heures entieres sans aucun in-  
convénient.

On augmenta journellement la dose  
du sublimé, & on la porta insensibi-  
blement jusqu'à cent grains ; elle pre-  
noit ces bains tous les deux jours,  
& alternativement de la tisane sudo-  
rifique légère.

Le 28 novembre, les dartres écail-  
leuses commençoient à tomber ; celles  
qui suppuoient se desséchoient ; &  
la peau se nettoyoit visiblement ; l'é-  
coulement gonorrhoiique étoit pres-  
que totalement tari.

Le 10 décembre, la peau étoit  
presque totalement purgée du vice  
dartreux, quoiqu'elle fût encore  
en quelques endroits inégale & ra-  
boteuse ; l'écoulement étoit tari.

Le 15, il ne paroissoit plus de dar-  
tre, & la peau étoit aussi unie qu'on  
pouvoit le desirer, & beaucoup plus  
qu'on n'auroit jamais osé l'espérer.

Le 17 décembre, cette fille fortit avec toutes les apparences de guérison, après avoir pris 12 bains anti-vénériens, qui ne lui avoient occasionné aucune douleur, ni aucune espece d'irritation, & qui n'ont été suivis d'aucune évacuation extraordinaire.

Elle fut purgée deux fois avant de fortir, avec les pilules de Belloste, & on lui conseilla de se purger avec cette médecine au moins tous les mois. Comme elle avoit négligé cette précaution, & vécu sans aucun régime, ses dartres reparurent un peu le printems suivant; mais quelques pintes de tisane apéritive, & une pommade simple, suffirent alors pour les sécher, & depuis ce tems elles n'ont plus reparu, & la peau unie, blanche & douce en paroît délivrée pour toujours. D'ailleurs, la santé de cette fille est on ne peut pas meilleure.

*Réflexions.*

On n'auroit osé donner par la bouche à cette malade la quantité de sublimé qui auroit été nécessaire pour la guérir radicalement ; mais en soumettant tout l'organe de la peau à l'impression de ce remède ; outre que le secours devenoit plus immédiat & plus sûr, il en a été repompé suffisamment pour opérer la mutation & la destruction du virus, sans que les visceres aient pu en être affectés.

Il est peu de maladie de ce genre, aussi étendues & aussi graves ; mais cet exemple suffit pour savoir ce qu'on peut attendre & ce qu'on doit espérer du sublimé pris avec constance, & qui ne peut être administré en aussi grande quantité qu'en bains (a).

---

(a) Le sublimé réussit assez constamment dans les maladies de la peau, & sur-tout dans les affections dartreuses ; mais il faut y joindre les bains, un régime rafraîchissant, & le donner long-tems, & à très petite dose.

CHAPITRE VII.

*OBSERVATIONS sur les Maladies Vénériennes, traitées par quelques préparations de mercure insoluble.*

QUOIQU'IL soit constant que le mercure soluble & miscible à nos humeurs, opere plus promptement & plus sûrement la guérison du virus vénérien, que les préparations insolubles, dont l'effet souvent se borne au canal intestinal ; cependant il est des cas où ces dernières préparations méritent la préférence ; c'est quand il y a des humeurs épaissies & engorgées, qui obstruent les glandes ou les visceres, qui en alterent la texture & l'organisation : il faut alors des forces principalement dirigées vers les solides, & qui, en stimulant la fibre & augmentant son ressort, en multi-

270 *Observ. sur les différentes méthodes*  
plient les vibrations, & produisent  
graduellement une action pressante  
sur les humeurs qu'on cherche d'ail-  
leurs à diviser & à rendre évacua-  
bles par les boissons. C'est vainement  
qu'on insisteroit dans ce cas sur des  
moyens plus doux; ils seroient, par  
cela même, insuffisans; & il en ré-  
sulteroit à la fin l'inertie de la fibre,  
pour avoir négligé de la stimuler à  
tems, & successivement l'oblitéra-  
tion des vaisseaux entrepris; ce qui  
s'opposeroit au parfait rétablissement  
des fonctions qui auroient été lésées,  
& laisseroit souvent l'organe dans un  
état de dégradation vraiment insur-  
montable.

C'est dans ces circonstances que  
les pilules de Keyser, dont on a tant  
abusé d'ailleurs, les pilules de Bel-  
loste, la panacée, le mercure doux,  
quelques précipités mitigés, & les  
autres préparations de mercure info-  
luble, multipliées à l'infini, mais dont



l'action fondante est à-peu-près la même, doivent être employées de préférence, & qu'elles produisent souvent un effet qu'on attendroit vainement des autres méthodes.

Ce qui fait le défaut des préparations mercurielles insolubles dans le traitement ordinaire, est précisément ce qui constitue leur vertu dans celui-ci, où il faut continuellement agacer, stimuler des tumeurs indolentes, donner de l'activité, de la fluidité aux sucs épais dont elles regorgent, en prévenir l'induration, ou une terminaison plus malheureuse encore. Il faudroit peu connoître l'économie animale, & les merveilles qui s'y opèrent par la sympathie des nerfs, qui se propage presque à l'infini, pour ne pas convenir de l'avantage qu'on peut tirer en ce cas des préparations de mercure insoluble, quand même leur action bornée, seroit uniquement dirigée sur le canal intestinal. Mais il

272 *Observ. sur les différentes méthodes*  
est à présumer que dans ces préparations mêmes, quelques parties mercurielles peuvent s'atténuer au point de pouvoir enfler les vaisseaux lactés, & pénétrer jusques dans le sang : la guérison assez prompte des symptomes les plus pressans, & quelquefois les plus éloignés du laboratoire de la digestion, & la salivation qui résulte assez souvent de l'administration de ces remedes, en est une preuve assez convaincante.

Si les préparations de mercure insoluble peuvent seules, dans les cas énoncés, détruire le virus vénérien, rétablir les fonctions lésées, & prévenir la destruction des organes, elles produiront encore plus sûrement cet effet, quand elles agiront concurremment avec d'autres préparations mercurielles indiquées, comme on le verra dans la suite de cet Ouvrage : mais il n'est question dans ce Chapitre que de leur action isolée :

isolée : dès qu'elle sera prouvée suffisante, leur combinaison bien entendue, n'en fera que plus avantageuse encore.

*Observation premiere.*

237. Marguerite . . . . . âgée de vingt-un ans, native de la Normandie, ordinairement bien réglée, d'un tempérament délicat, ayant la fibre lâche, & les organes glanduleux originaiement susceptibles d'engorgemens de mauvais caractère; est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 22 juin 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux symptômes étoient un chancre à la partie supérieure du vagin, du côté gauche; un ulcere au rectum; un engorgement considérable, avec ulcération aux glandes maxillaires gauches; une seconde ulcération entre l'aisselle & la mamelle droite, & une troisieme

274 *Observ. sur les différentes méthodes*  
avec tuméfaction sur le bras gauche :  
ces tumeurs & ulcérations ayant le ca-  
ractere scrophuleux le plus marqué.

Cette fille convenoit avoir déjà été  
traitée, il y a un an, d'un ulcere au  
fondement, d'un autre au coccx :  
elle avoit en outre alors des poi-  
reaux à la même partie, & plusieurs  
glandes engorgées au col, qui ont  
suppuré, & une autre glande qui  
s'est aussi ouverte entre l'aisselle &  
la mamelle droite, & enfin une  
tumeur gommeuse sur le bras gauche.

Après avoir été duement préparée  
par les bains, la tisane apéritive, &  
une médecine, à l'administration  
des pilules anti-vénériennes fon-  
dantes (a); elle en commença l'usage

---

(a) Ces pilules ont quelque ressemblance  
avec celles de Keyser, par rapport à leur  
base; c'est un tartre mercuriel, fait avec soin,  
& exactement mêlé avec la poudre des racines  
de bardane, l'antimoine crud, & la manne :  
comme il est avantageux de purger de tems

le 26 juin, à la dose de six grains le matin & six grains le soir. On l'augmenta progressivement jusqu'à celle de dix-huit grains le matin, & autant le soir; & on resta à cette dernière dose depuis le 4 juillet jusqu'au 20 du même mois. Alors on purgea la malade avec les pilules de Belloste, & le lendemain on reprit l'usage des pilules anti-vénériennes, à la même dose d'un demi-gros par jour, ayant l'attention de purger tous les huit jours avec les pilules de Belloste, & de boire tous les jours une pinte de tisane apéritive, à laquelle on ajoutoit deux onces de suc de creffon de fontaine.

Dès le 20 juillet, les tumeurs écrouelleuses se résolvoient, prenoient une belle couleur; le chancre

---

en tems pendant l'administration de ce fondant, on donne alors de préférence les pilules de Belloste, qui en assurent & en perfectionnent l'effet.

276 *Observ. sur les différentes méthodes*  
se détergeoit ; mais la salivation étant  
survenue , on fut obligé d'inter-  
rompre les pilules fondantes anti-  
vénériennes , & de purger la malade  
avec une tisane royale.

Le premier août , on reprit les  
pilules fondantes , & on les conti-  
nua sans interruption jusqu'au 20 du  
même mois , sans que la salivation  
reparût , ni qu'il s'ensuivît aucune  
évacuation forcée par les selles.

Le 8 août , les tumeurs scrophu-  
leuses étoient considérablement di-  
minuées , les bords n'en étoient plus  
si durs , & la suppuration étoit loua-  
ble ; le chancre se cicatrisoit , l'ulcere  
de l'anus se détergeoit , & la tumeur  
gommeuse du bras étoit presque to-  
talement fondue.

Le 14 août , les tumeurs scrophu-  
leuses étoient guéries , le chancre  
étoit presque cicatrisé , & l'ulcere  
de l'anus étoit dans le meilleur état  
possible.

On purgea de nouveau la malade avec les pilules de Belloste.

Le 20 août , il ne restoit plus qu'un petit point de suppuration à l'ulcere du rectum , pour lequel on employa avec succès le baume de Commandeur ; tout le reste étoit cicatrisé : les tumeurs scrophuleuses étoient totalement guéries , & il n'y restoit qu'une cicatrice légère & sans aspérité.

Le 26 , tout étoit guéri , & on mit cette malade dans la salle des convalescentes , où elle fut purgée encore deux fois avec les pilules de Belloste : elle en sortit le premier septembre sans aucune incommodité , après avoir pris trois onces de pilules fondantes , & six prises de pilules de Belloste d'un demi-gros chacune ; elle jouit encore actuellement d'une bonne santé.

*Observation seconde.*

291. Marie-Adélaïde . . . . âgée de vingt-cinq ans, native de Paris, femme mariée, & ayant eu de son mariage deux enfans qu'elle assuroit être bien portans, étant personnellement d'une constitution assez robuste, & ordinairement bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 12 septembre 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les symptômes apparens étoient une gonorrhée virulente très âcre & très abondante que lui avoit communiquée son mari; elle étoit accompagnée d'une inflammation au méat urinaire, qui étoit environné d'excroissances fongueuses, & d'un engorgement assez considérable aux glandes de l'aîne gauche: cette malade avouoit avoir déjà été traitée par les frictions, & entr'autres symp-



comes elle avoit alors un engorgement des glandes maxillaires, qui même avoient suppuré; la cicatrice résultante ne paroissoit pas trop solide, elle étoit de mauvaise couleur, & menaçoit de se rompre; ce qui supposoit un reste de vice écrouelleux, qui n'avoit pas été entièrement détruit.

Après avoir été saignée & baignée, cette malade fut mise à l'usage de la solution du sublimé dans la tisane émolliente, à la dose d'un quart de grain par jour; elle continua ce remède à cette dose depuis le 16 jusqu'au 19 septembre: le 20, on lui en donna un demi-grain par jour jusqu'au 26; mais comme cette tisane la dégoûtoit, & que d'ailleurs il en avoit résulté une légère salivation, on se contenta de lui donner de la tisane apéritive simple, pour achever de résoudre l'inflammation du méat urinaire, laquelle étant ter-

280 *Observ. sur les différentes méthodes*  
minée, cette malade fut purgée avec  
un minoratif, pour de-là passer à l'u-  
sage des pilules anti-vénériennes fon-  
dantes. Elle en prit d'abord six grains  
le matin & autant le soir; on en  
augmenta journellement la dose de  
quatre grains, jusqu'à ce qu'on fût  
parvenu à pouvoir lui en donner un  
demi-gros par jour; elle en prit jour-  
nellement cette dose depuis le 6 oc-  
tobre jusqu'au 19 du même mois,  
sans qu'il en résultât ni cours de  
ventre, ni salivation: on la purgeoit  
tous les huit jours avec les pilules  
de Belloste.

Le 24 septembre, l'engorgement  
des aines se dissipoit, les fongosités  
du méat urinaire diminuoient de vo-  
lume, & l'écoulement de la gonor-  
rhée étoit moins considérable &  
moins coloré.

Le 30 septembre, les tumeurs  
écrouelleuses fondoient visiblement,  
les cicatrices s'affermissoient, & le

léger suintement qui avoit paru, se tarissoit ; l'engorgement des aines diminuoit également, la matiere gonorrhôïque blanchissoit, & prenoit de la consistance.

Le 6 octobre, les cicatrices des écrouelles étoient dans le meilleur état possible; elles étoient d'une belle couleur, & sans aucune aspérité; l'engorgement des aines étoit dissipé, la gonorrhée diminuoit, mais il restoit encore quelques fongosités au méat urinaire qu'on fut obligé d'enlever avec les ciseaux.

Le 12 octobre, la plaie résultante des fongosités qui avoient été coupées, étoit cicatrisée, & la gonorrhée commençoit à se tarir.

Le 19, la gonorrhée étoit tarie; alors on mit cette malade dans la salle des convalescentes, où elle fut purgée deux fois avec les pilules de Belloste.

Le 24 octobre, sa guérison parut

282 *Observ. sur les différentes méthodes*  
bien affermie , & elle fortit le len-  
demain , après avoir pris quatre  
grains de sublimé en solution , une  
once deux gros de pilules anti-vé-  
nériennes , & six prises de pilules  
de Belloste d'un demi-gros chacune :  
sa santé , loin d'avoir été altérée par  
l'usage de ces remedes , est encore  
aujourd'hui aussi bonne qu'elle peut  
l'être.

*Observation troisieme.*

712. Marguerite . . . . femme ma-  
riée , âgée de 28 ans , native de Paris ,  
n'ayant jamais éprouvé d'interrup-  
tion à ses regles , que depuis cinq mois  
qu'elles avoient cessé de couler , sans  
néanmoins aucun signe de grossesse :  
cette suppression lui occasionnoit des  
étouffemens très fréquens. Cette ma-  
lade étoit d'un tempérament sanguin  
& délicat , & avoit déjà eu il y a  
sept mois une gonorrhée virulente ,  
dont elle n'avoit pu être guérie : elle

entra à la maison de santé de la petite Pologne le 7 août 1777 pour la même gonorrhée qui étoit très abondante & d'une très mauvaise couleur ; elle étoit accompagnée de douleurs aux articulations des bras avec les avant-bras , & d'un ulcère scrophuleux à la glande maxillaire du côté gauche.

Après avoir pris six bains , bu beaucoup de tisane émolliente , & avoir été purgée , on mit cette malade le 12 août à l'usage des pilules anti-vénéériennes , à la dose de douze grains par jour : au bout de quatre jours elle en prenoit vingt-quatre grains , & ensuite un demi-gros par jour : on en aidoit l'action par la boisson d'une tisane apéritive nitrée.

Le 14 du mois d'août , on appliqua sur les glandes des trochisques de minium , pour en détacher les chairs fongueuses , qui étoient assez abondantes : ce remède fit un

284 *Observ. sur les différentes méthodes*  
effet marqué , & le 20 ces chairs  
étoient totalement tombées , & l'ul-  
cere étoit en très bon état.

Le 27 il se détergeoit sensiblement,  
les douleurs des articulations dimi-  
nuoient , & la couleur de la gonor-  
rhée étoit totalement changée. On  
ajouta alors à ces remedes les fucs  
anti-scorbutiques , à la dose de quatre  
onces par jour.

La nuit du 29 au 30 août , cette  
malade éprouva une hémorrhagie  
assez considérable par la bouche ,  
pour laquelle elle fut saignée deux  
fois du bras , & but de l'eau de riz.  
Cette hémorrhagie qui parut avoir  
remplacé les regles , se calma par ces  
seuls moyens.

Le 3 septembre l'ulcere commen-  
çoit à se cicatrifer , les douleurs  
étoient absolument cessées , & la go-  
norrhée , dont l'écoulement étoit  
très blanc , tarissoit : on continua les  
fucs anti-scorbutiques.

Le 10 septembre la cicatrice de l'ulcère étoit parfaite, la gonorrhée étoit tarie; on purgea alors la malade, & on la mit au nombre des convalescentes, sans discontinuer pour cela les sucs anti-scorbutiques.

Le 17 septembre elle sortit parfaitement guérie, après avoir pris deux onces de pilules anti-vénériennes, & après avoir été purgée tous les huit jours avec les pilules de Belloste. Ce remède n'a occasionné à cette malade ni salivation, ni douleurs d'entrailles, ni cours de ventre; & sa santé n'en a été aucunement altérée, ce qu'on vient encore de vérifier tout récemment.

*Observation quatrieme.*

714. Marie-Jeanne .... femme mariée, âgée de 30 ans, native de la Champagne, ordinairement bien réglée, & d'une constitution robuste, ayant déjà été traitée infructueuse-

286 *Observ. sur les différentes méthodes*  
ment, dans sa patrie, pour une gonorrhée virulente que lui avoit communiquée son mari, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 10 août 1777, avec la même gonorrhée, accompagnée de pustules sur les bras, sur l'épaule droite, sur la poitrine, au visage, au col & à la nuque, dont plusieurs étoient ulcérées, & paroissoient tenir du vice scrophuleux : elle avoit de plus des douleurs considérables à la tête & dans tous les membres.

Après avoir été préparée par une saignée, six bains & une médecine, cette malade commença l'usage des pilules anti-vénéériennes le 16 août, à la dose de dix-huit grains d'abord, puis de vingt-quatre, & ensuite de trente-six grains par jour ; & elle les continua à cette dernière dose jusqu'au 31 du même mois. On en aidait journellement l'action par une boisson abondante de tisane apéri-



tive, par des lavemens & quelques bains. On la purgea le 31, avec les pilules de Belloste; & cette purgation fut réitérée tous les huit jours, & ces remedes n'ont point occasionné de salivation, ni augmenté les maux de tête.

Le 27 août les douleurs répandues sur tous les membres étoient déjà dissipées, les pustules seches s'affaiffoient, celles qui étoient ulcérées se détergeoient, & la couleur de la gonorrhée commençoit à changer & à blanchir.

Le 3 septembre les douleurs étoient totalement évanouies, les pustules seches étoient presque entièrement affaiffées, celles qui suppuroient se desséchoient, & l'écoulement gonorrhéique diminuoit sensiblement: à cette époque on administra les sucs anti-scorbutiques à la dose de quatre onces par jour, & on les continua jusqu'à sa sortie.

Le 10 septembre, la gonorrhée étoit tarie, & il n'existoit plus aucune pustule; on continua néanmoins à cette malade les mêmes remèdes jusqu'au 17, qu'elle fut mise au nombre des convalescentes.

Elle sortit le 25 septembre parfaitement guérie, & sans avoir éprouvé aucune espèce d'accident; après avoir pris une once sept gros de pilules anti-vénériennes, & quatre prises de pilules de Belloste, d'un demi-gros chacune.

Il n'y a eu que vingt-neuf malades de traités par les pilules anti-vénériennes fondantes, ou autres préparations de mercure insoluble, & il n'en est mort qu'un, dont on trouvera l'observation dans la 4<sup>e</sup> partie.



## CHAPITRE VIII.

### *OBSERVATIONS sur les Sudorifiques.*

QUAND le virus vénérien a été successivement & toujours inutilement attaqué par différentes préparations mercurielles, ou quand il est dégénéré, il résiste ensuite quelquefois aux traitemens mercuriels postérieurs les plus sages & les plus réfléchis.

Quand le mercure donné en trop grande quantité relative, ou mal administré, reste, pour ainsi dire, niché dans différentes parties du corps, sans exercer d'action sur le virus, & sans qu'on apperçoive aucune diminution dans les symptômes; il faut bien se garder de l'employer de nouveau, sous prétexte de son inaction antérieure; on détermine-

290 *Observ. sur les différentes méthodes*  
roit, on augmenteroit par cette conduite la pression qu'il exerce assez naturellement sur les parties qui en sont surchargées; & cette pression poussée à un certain degré, pourroit avoir les suites les plus funestes.

Quand le mercure employé trop fréquemment, ou inconsidérément, s'est toujours porté à la bouche, & y a excité une salivation opiniâtre; il est quelquefois très-difficile de pouvoir le détourner de cette voie, qui lui est devenue familière: l'administration continuée du mercure devient alors presque impossible, & il seroit même dangereux de s'y obstiner.

Dans tous ces cas, & autres analogues, il faut bien recourir à quelques autres remèdes qui ne soient pas mercuriels, au moins pour pallier le mal, quand il est pressant. Mais si l'expérience a appris qu'ils fussent quelquefois pour opérer une

cure radicale, il faut s'y tenir & y insister, comme sur un moyen de plus, pour combattre cette maladie. L'alkali volatil & les sudorifiques sont précisément ces moyens; & ils réussissent, sur-tout dans les cas où le mercure a échoué, pour quelques-unes des raisons que je viens de détailler. Ces remedes produisent alors un effet d'autant plus marqué, que le corps est surchargé de mercure, sans qu'il ait opéré aucun changement à la maladie; parce qu'ils exercent presque nécessairement une action sur le mercure même, qui l'ébranle, le volatilise, & le porte successivement vers les émonctoires du corps, ce qui en prépare & en facilite la sortie; & que ce dégagement ne peut guere avoir lieu, que le mercure ne réfléchisse son action sur les parties virulentes elles-mêmes, & ne les entraîne avec lui. Ce moyen de guérir la maladie vénérienne, ap-

292 *Observ. sur les différentes méthodes*  
partient, il est vrai, autant au mercure  
qu'aux fudorifiques ; mais sans le se-  
cours de ce dernier remede, le pre-  
mier eût été au moins insuffisant. Il est  
d'autres cas peut-être où les fudori-  
fiques seuls pourroient opérer sûre-  
ment la guérison ; mais ils sont plus  
rares, & je n'ai pas été à portée de  
m'en convaincre par ma propre expé-  
rience ; parce qu'on n'abandonne pas  
aisément des moyens de guérir connus  
& assurés, pour en adopter d'autres  
qui sont au moins équivoques. Je  
vais cependant rapporter un exemple  
où les fudorifiques ont suffi pour  
guérir une maladie vénérienne bien  
caractérisée.

*Observation.*

100. Claire ..... native de la  
Champagne, d'un tempérament fan-  
guin & délicat, ordinairement bien  
réglée, ayant néanmoins éprouvé  
une perte utérine il y a quinze jours ;

est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 9 avril 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux symptômes étoient une gonorrhée virulente, un bubon assez considérable à l'aîne droite, un chancre à l'entrée de la vulve du côté droit, & des douleurs très vives & continues à la tête & à la cuisse droite.

Après avoir été préparée à l'usage des frictions & des lavemens anti-vénériens par une saignée, une médecine & quelques bains, cette malade commença ces remèdes combinés à une dose assez foible; mais malgré cette précaution, ils produisirent assez promptement la salivation la plus fougueuse, la plus opiniâtre, & qui fut accompagnée de douleurs plus vives à la tête, que celles précédemment ressenties, & dont il est fait mention : la langue étoit sortie de la bouche, & ne pouvoit plus y ren-

294 *Observ. sur les différentes méthodes*  
trer ; elle étoit parsemée d'ulceres  
chancreux, & même gangrenés ; l'en-  
gorgement & l'ulcération de presque  
toutes les parties de la bouche sub-  
sista pendant près de quarante jours,  
malgré les saignées du pied, les demi-  
bains, les lavemens émolliens & pur-  
gatifs multipliés, malgré l'usage réi-  
téré des tisanes royales, de garga-  
rismes, & l'application continuelle  
des topiques appropriés : insensible-  
ment tout rentra dans l'ordre, les  
escarres gangreneuses de la langue  
tomberent ; les ulceres de la bouche  
se détergerent, se cicatriferent, &  
malgré le peu de remedes que cette  
malade avoit pris, tous les symptomes  
vénériens étoient disparus, ce qui est  
absolument à l'avantage de la sali-  
vation. Car si ce n'est point elle qui  
a produit cette cessation des symp-  
tomes, il est au moins prouvé qu'elle  
ne s'y est point opposée. Malgré  
cet avantage, on craignit néan-



moins qu'ils ne reparussent aussi promptement qu'ils avoient cessé, & cette crainte déterminâ à employer les lavemens anti-vénériens seuls pour assurer la guérison : il ne résulta de ce remède aucune espèce de salivation, ni de cours de ventre, quoiqu'on en ait donné 54, à deux par jour, & qu'on y ait employé quatre bouteilles de liqueur anti-vénérienne. Cette malade sortit enfin le 19 juin 1776 parfaitement guérie, deux mois & dix jours après son entrée dans cette maison.

Le 3 février 1777, cette femme revint de nouveau à la maison de santé de la petite Pologne, pour une gonorrhée virulente inflammatoire, un engorgement sensible à l'aîne gauche, & des poireaux nombreux à la vulve, qui étoient les fruits récents, reconnus & avoués d'un nouveau commerce : elle n'avoit point eu ses règles depuis son

296 *Observ. sur les différentes méthodes*  
premier traitement, sans qu'il y eût  
néanmoins aucun signe de grossesse.

Après avoir été saignée deux fois,  
avoir pris quelques bains, & bu  
beaucoup de tisane adoucissante  
pour calmer l'inflammation de la  
vulve, on voulut remettre cette  
malade à l'usage des lavemens anti-  
vénériens; mais à peine en eut-elle  
pris six, qu'elle ressentit des dou-  
leurs de colique assez vives, &  
qu'elle éprouva des envies de vomir,  
& même des vomissemens bilieux  
très abondans. Après avoir remédié  
à ces accidens par la diete, une  
boisson copieuse, & une prise d'ipé-  
cacuanha, on donna à la malade  
deux frictions d'un gros chacune;  
mais dès le cinquieme jour, il sur-  
vint une salivation qui menaçoit  
d'être considérable, & qui, par ré-  
flexion sur la premiere éprouvée,  
donna de justes inquiétudes sur la  
continuation de ce remede; c'est

pourquoi on la purgea, & on lui fit prendre des bains, dans lesquels elle tomba en foiblesse: mais c'étoit la crise des regles qui parurent alors, & qui procurerent beaucoup de soulagement, quoiqu'elles n'aient coulé que pendant deux jours.

Les remedes mercuriels paroissant affecter cette malade d'une maniere trop sensible & trop inquiétante, il fut décidé qu'on n'en emploieroit plus aucun de cette espece, & dès ce jour elle fut mise à l'usage d'une tisane forte des bois sudorifiques, faite avec beaucoup de soin; on lui en donna une pinte par jour, dont la moitié se prenoit le matin, & l'autre le soir. On faisoit bouillir le marc de cette tisane, pour lui servir de boisson ordinaire. On continua ce remede depuis le 25 février jusqu'au 5 mars; il subsistoit néanmoins encore un peu de salivation; mais le 2 mars elle étoit totalement cessée:

298 *Observ. sur les différentes méthodes*  
depuis le 5 mars jusqu'au 19 du même  
mois, la même tisane fut continuée  
à la même dose, & on la rendit pur-  
gative tous les huit jours avec les fol-  
licules de féné & la manne.

Le 12 mars la gonorrhée, qui étoit  
insensiblement diminuée, parut to-  
talement tarie, l'engorgement des  
aines étoit résous, & les poireaux  
étoient tombés d'eux-mêmes.

La malade sortit parfaitement gué-  
rie le 20 mars, après avoir pris vingt-  
cinq pintes de tisane sudorifique très  
chargée, sans qu'elle en ait été au-  
cunement incommodée. Depuis ce  
tems les menstrues ont continué à  
couler régulièrement, & cette fem-  
me, qui depuis s'est représentée plu-  
sieurs fois, jouit de la meilleure  
santé.





## SECONDE PARTIE.

*OBSERVATIONS sur les Maladies  
Vénéériennes, traitées par la com-  
binaison de deux Méthodes.*

**I**L est toujours avantageux de guérir avec le moins de remèdes possibles, & avec les remèdes les moins compliqués ; c'est une vérité qui n'est méconnue d'aucun Médecin. Ainsi, quand une seule méthode convient à un sujet, quand elle est appropriée à son âge, à son tempérament, à l'espèce de maladie qu'il éprouve, & qu'elle suffit à sa guérison, elle est sans doute préférable à la combinaison de plusieurs. Mais il existe des maladies vénériennes si compliquées ; les symptômes qui la

300 *Observ. sur les différentes méthodes*  
caractérisent, quoique produits par  
la même cause, sont quelquefois si  
dissemblables & si opposés; elle at-  
taque des organes, dont la texture &  
les fonctions sont si différentes, qu'il  
n'est souvent pas possible de remplir  
toutes les indications, & de préve-  
nir tous les inconvéniens avec un  
seul & même remède. En effet,  
quand le virus épaisit, coagule la  
lymphe; quand il produit des ex-  
croissances dures ou fongueuses;  
qu'il engorge, grossit & défigure les  
organes glanduleux; quand il y  
occasionne des tumeurs indolentes;  
il exige d'autres secours, que quand,  
par son acrimonie, il irrite, déchire  
& détruit les petits vaisseaux excré-  
toires de la peau auxquels il s'at-  
tache, & y occasionne des ulcères  
douloureux & souvent très corrosifs;  
ou que, pénétrant jusqu'aux muscles,  
aux membranes, au périoste & aux  
os, il y produit les douleurs les plus

aiguës, & prépare de loin la suppuration rongeante qui les dissout, ou la carie qui les détruit. Le traitement doit varier encore plus, quand, à quelques - uns de ces symptômes effrayans, se joignent ces fluxions inflammatoires si communes du canal de l'uretre, & des glandes qui touchent & avoisinent le col de la vessie, qui sont accompagnées d'écoulemens acrimonieux, purulens, si difficiles à tarir. Cette maladie, que l'on ne connoît pas encore assez, que l'on néglige par habitude, ou que l'on traite avec trop de légéreté, est d'autant plus importante, qu'elle est quelquefois suivie de rétentions ou de suppressions d'urine, justement inquiétantes, de douleurs constantes & opiniâtres, & qu'elle devient même à la fin incurable.

Le mercure, il est vrai, sous quelque forme qu'on l'administre, a la propriété de détruire le virus, sur-

302 *Observ. sur les différentes méthodes*  
tout quand il est récent, & qu'il n'est  
point encore dégénéré ; mais il est  
des préparations de ce minéral, qui,  
en augmentant plus que les autres le  
mouvement de nos liqueurs, en pro-  
duisent mécaniquement & presque  
nécessairement la dissolution ; d'où  
résulte un relâchement des solides,  
qui empêche quelquefois les écou-  
lemens de tarir, ou s'oppose à l'en-  
tière cicatrisation des ulcères. Il faut  
bien alors réunir à ce premier moyen  
une autre préparation du même re-  
mede, qui porte l'empreinte d'un  
tonique dessicatif, sans perdre pour  
cela la propriété de détruire le virus.

S'il faut agiter souvent les parties  
rendues insensibles, par l'obstruction  
de leurs couloirs & l'inaction de  
leurs fibres ; & si ce défaut, d'abord  
attaqué par les délayans, ne peut  
enfin céder qu'aux préparations les  
plus actives ; il faut en revanche fa-  
voir ménager les organes délicats,



déjà trop disposés à la douleur & à la phlogose , & ne leur présenter que des préparations mercurielles adoucies , ou étendues dans un véhicule approprié , qui en regle , en modere l'action , sans la détruire , & qui aient en outre la propriété de s'opposer aux progrès de l'inflammation , qui opéreroit bientôt la destruction de ces parties délicates. Mais dans le même sujet une partie du corps est très délicate , souvent même douloureuse , enflammée , ulcérée , tandis que d'autres , plus indolentes ou plus robustes , ne sont simplement qu'obstruées & sans douleur : les fibres par lesquelles quelques mouvemens s'operent , ou qui concourent à produire quelque sécrétion intéressante , peuvent être relâchées , affoiblies ; & d'autres au contraire , non moins essentielles , être agacées & tendues. Un organe est simplement gêné dans ses fonctions , tandis qu'un autre est au mo-

304 *Observ. sur les différentes méthodes*  
ment d'éprouver une destruction  
presque totale.

En regardant le mercure comme un moyen sûr & connu, capable de prévenir, de calmer, ou de guérir ces diverses productions virulentes, on conçoit qu'il en faut souvent varier l'administration, & en multiplier les formes suivant les circonstances & les besoins, relativement à l'action qu'on en attend & aux effets qu'il doit produire. D'ailleurs, il est prouvé qu'une seule manière de l'administrer n'est pas toujours suffisante; elle pourroit même quelquefois devenir dangereuse, & en conservant un organe, opérer la décomposition d'un autre. Si le seul raisonnement suffit pour établir la vérité de cette assertion, les observations suivantes en prouveront encore mieux la sûreté : quand l'expérience confirme les principes, c'est en médecine, une espèce de démonstration.

CHAPITRE

## CHAPITRE PREMIER.

*OBSERVATIONS sur les Maladies Vénériennes, traitées par les frictions mercurielles, jointes aux sudorifiques.*

SI les remèdes sudorifiques déterminent quelquefois, ou même augmentent l'action du mercure, quand elle est trop foible, ou quand elle est nulle, parce qu'il reste comme niché dans quelques parties éloignées du torrent de la circulation; si alors, comme on l'a déjà dit, ils l'ébranlent, & lui donnent des déterminations avantageuses à la guérison, & si, dans ces circonstances, ils ont quelquefois opéré des miracles; on doit présumer que ces remèdes auront encore plus d'efficacité, si on les donne concurremment avec les fric-

306 *Observ. sur les différentes méthodes*  
tions mercurielles , sur-tout dans  
les tempéramens déjà relâchés, ou  
dans des circonstances où l'on a  
quelque raison de craindre le relâ-  
chement produit par l'admission du  
mercure sous cette forme. On fera  
donc bien de joindre ces deux re-  
medes toutes les fois qu'on aura à  
traiter des sujets dont le tempéra-  
ment est phlegmatique , & abonde  
en sérosités, ou qui est devenu tel  
par la maladie, & l'excessive éva-  
cuation d'une humeur gonorrhœique  
ou laiteuse.

*Observation premiere.*

376. Marie-Anne-Rosalie . . . . .  
âgée de 30 ans, native de la Picar-  
die, femme mariée, d'un tempéra-  
ment phlegmatique, & pourtant bien  
réglée, est entrée à la maison de  
santé de la petite Pologne le 10 dé-  
cembre 1776, pour une gonorrhée  
virulente très abondante, un bubon

à l'aine gauche, qui s'étoit ouvert de lui-même en deux endroits : l'ulcere supérieur étoit chancreux, les bords en étoient durs & calleux ; mais l'inférieur étoit en bonne suppuration. Les grandes levres de la vulve étoient très gonflées, & œdémateuses ; la partie inférieure étoit couverte de pustules chancreuses suppurantes, de même que le périné & la marge de l'anus : la fourchette étoit totalement détruite, & le périné déchiré : ces deux derniers accidens étoient l'effet d'un accouchement très laborieux.

Après avoir pris quelques bains & avoir été purgée, cette malade commença les frictions mercurielles le 15 décembre, à la dose de deux gros tous les deux jours, & elle les continua jusqu'au 24, sans aucun accident. A cette époque, le bubon se détergeoit sensiblement, & au moyen d'un pansement méthodique

308 *Observ. sur les différentes méthodes*  
les bords de l'ulcère supérieur commençoient à s'adoucir & à s'affaïffer; les pustules commençoient également à s'effacer, & le gonflement des grandes levres diminuoit. L'écoulement de la gonorrhée étoit plus blanc.

Le 27 décembre, il parut un peu de salivation accompagnée de maux de tête, qui fit discontinuer les frictions.

Le 31, cette malade fut purgée: elle le fut encore le 2 janvier; & le 3 du même mois la salivation ayant cessé, & le mal de tête ayant disparu, on la remit à l'usage des frictions.

Le 16 janvier, le bubon commençoit à se cicatriser, les pustules étoient effacées, & la gonorrhée, dont l'écoulement étoit blanc & épais, commençoit à se tarir.

Le 24, tous les symptômes étoient disparus; on continua néanmoins les frictions jusqu'au 28 janvier, à la

dose d'un gros par jour. Pendant tout le tems de leur administration cette malade buvoit journellement une pinte de tisane sudorifique : on la rendit purgative tous les huit jours, sur la fin de son traitement.

Elle sortit le 30 janvier, en très bon état. On n'avoit employé que trois onces d'onguent mercuriel en frictions, & seize pintes de tisane sudorifique forte, pour opérer sa guérison, qui s'est constamment bien soutenue; elle a même fait depuis des enfans bien portans.

*Observation seconde.*

415. Marie-Anne . . . . âgée de vingt-quatre ans, native de Paris, d'un tempérament assez délicat, mais bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 9 janvier 1777, pour une gonorrhée virulente très abondante, avec cuisson & phlogose à la vulve, & de

310 *Observ. sur les différentes méthodes*  
petits poireaux en abondance sur la  
nymphe droite : elle étoit d'ailleurs  
sujette à la fièvre & à l'enflure des  
jambes.

Après avoir été purgée, cette ma-  
lade, vu la délicatesse de son tem-  
pérament, fut d'abord mise à l'usage  
des lavemens anti-vénériens, dès le  
11 janvier : mais la fièvre qui parut  
presque aussi-tôt, & dont elle eut  
plusieurs accès, jointe à une attaque  
d'épilepsie, firent abandonner ce  
remède ; & après qu'elle eut été de  
nouveau évacuée par haut & par  
bas, & qu'on se fut assuré que la  
fièvre avoit entièrement cessé, on  
lui substitua les frictions mercurielles  
& la tisane sudorifique.

Elle commença les frictions le 24  
janvier, à la dose d'un gros ; & elle  
les continua à cette dose tous les  
deux jours, sans interruption, jus-  
qu'au 24 février, & sans qu'il en  
résultât le plus léger accident.



Dès le 30 janvier l'ardeur d'urine étoit calmée, & la phlogose de la vulve dissipée.

Le 2 février, les poireaux étoient tombés d'eux-mêmes, & la gonorrhée diminuoit visiblement; la couleur en étoit même plus belle.

Le 6 février, la gonorrhée se tariffoit: le 13 février elle étoit presque tarie; & le 21 du même mois, elle l'étoit absolument.

Sur la fin du traitement, on rendit purgative la tisane sudorifique qui servoit de boisson ordinaire à la malade, afin d'achever de guérir la gonorrhée.

Cette femme sortit le 26 février, jouissant d'une très bonne santé, sans avoir éprouvé depuis aucun retour de la fièvre, ni de l'épilepsie. Deux onces d'onguent mercuriel & dix-huit pintes de tisane sudorifique ont suffi à sa guérison, qui depuis a été jugée parfaite, & dont on s'est

312 *Observ. sur les différentes méthodes*  
assuré plusieurs fois , quand pour  
constater cette vérité , elle s'est vo-  
lontairement représentée aux Offi-  
ciers de santé de cette maison.

*Observation troisieme.*

140. Marguerite . . . . . âgée de  
dix-huit ans , native de l'Isle-de-  
France , d'un tempérament foible  
& phlegmatique , est entrée à la  
maison de santé de la rue Plumet  
le 18 juin 1776 , pour une gonor-  
rhée virulente très abondante , &  
une grande quantité de poireaux  
dans l'intérieur de la vulve.

Après avoir été préparée conve-  
nablement , elle commença l'usage  
des frictions mercurielles le 21 juin ,  
à la dose de deux gros par jour ; &  
elle les continua les 23 , 25 , 28 &  
30 juin : elle commença alors à boire  
la tisane sudorifique , sans disconti-  
nuer pour cela les frictions , qu'on

lui administroit régulièrement tous les deux jours.

Les poireaux étoient tombés d'eux-mêmes dès le 6 juillet, mais la gonorrhée subsistoit toujours.

Le 13 juillet la gonorrhée commençoit à s'épaissir & à diminuer; on rendit alors la tisane sudorifique purgative tous les quatre jours; mais les frictions n'en furent pas pour cela interrompues: cette malade prit la dernière le 20 juillet, & elle continua la tisane sudorifique jusqu'au 26 du même mois, qu'elle fut reconnue parfaitement guérie. On n'avoit employé à cet effet que trois onces deux gros d'onguent mercuriel, qui n'a produit aucune espece d'accident, ni aucune salivation, & vingt pintes de tisane sudorifique. Depuis ce tems elle jouit de la plus parfaite santé.

*Observation quatrieme.*

171. Marie-Josephe ... femme

314 *Observ. sur les différentes méthodes*  
mariée, âgée de trente-deux ans,  
native de Paris, ayant déjà eu sept  
enfans tous bien portans; ordinairement bien réglée, quoique d'un tempérament pituiteux, est entrée à la maison de santé de la rue Plumet le 26 août 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne que lui avoit communiquée son mari. Elle étoit caractérisée par une gonorrhée virulente abondante, avec phlogose & difficulté d'uriner, un chancre assez étendu à la vulve, des douleurs aux articulations, qui augmentoient beaucoup pendant la nuit, & une insomnie opiniâtre.

Cette malade fut saignée & baignée dès son entrée dans cette maison; & ces premiers secours ayant calmé les douleurs qu'elle ressentoit en urinant, & dissipé la phlogose qui accompagnoit la gonorrhée, elle fut mise à l'usage des frictions mercurielles le 4 septembre, à la

dose de deux gros de pommade tous les trois jours.

Le 16 septembre, on joignit aux frictions la tisane sudorifique.

Le 20 septembre, on rendit cette tisane purgative tous les six jours.

Le 14 septembre, il survint une ophthalmie, qui ne parut être qu'un développement du virus, & qui ne changea rien au traitement ordinaire: on se contenta seulement d'appliquer un vésicatoire à la nuque, & de laver les yeux avec un collire rafraîchissant. Ce symptôme ne disparut totalement que le 4 octobre.

Le 14 septembre, la gonorrhée commençoit à s'épaissir, & le chancre de la vulve à se cicatrifer; néanmoins les douleurs étoient toujours à peu près les mêmes.

Le 4 octobre, la gonorrhée se tarissoit visiblement; & le peu d'écoulement qui subsistoit, étoit blanc & épais.

316 *Observ. sur les différentes méthodes*

Le 10 octobre tout étoit disparu : mais comme les douleurs des articulations n'avoient pas éprouvé une diminution successive aussi marquée que les autres symptomes , on fit prendre à cette malade quelques fumigations de succin dans la chaise fumigatoire ; & ce remede pratiqué cinq ou six fois de suite , eut tout le succès possible , de sorte que la guérison fut reconnue complete le 14 octobre. Pour l'obtenir, on avoit employé 28 gros d'onguent mercuriel en frictions , & vingt & une pintes de tisane sudorifique. De ces deux moyens réunis, il n'est résulté aucun inconvénient ; & depuis ce tems , cette femme n'a éprouvé aucune espece d'altération à sa santé , non plus que son mari , qui a été guéri en même tems dans la maison de santé établie pour les hommes.

*Observation cinquieme.*

706. Catherine .... âgée de vingt ans, native de l'Anjou, d'un tempérament délicat, & n'ayant pas eu ses regles depuis deux ans, sujette aux fleurs blanches, & ayant en outre les jambes œdémateuses & une fièvre lente, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 2 août 1777, pour une gale vérolique universelle, qui avoit résisté à tous les remedes, & une gonorrhée virulente bien caractérisée & très abondante : elle avoit en outre une petite toux seche, qui parut être symptomatique, & qui ne changea rien à l'administration des remedes anti-vénériens qui avoient été jugés lui convenir.

Après qu'elle eut été préparée convenablement à son état, par une purgation de manne, & une boisson copieuse de tisane béchique, on lui fit

318 *Observ. sur les différentes méthodes*  
commencer les frictions mercurielles  
le 6 août, à la dose de deux gros tous  
les deux jours; elle les continua à  
cette dose sans interruption jusqu'au  
6 septembre, si on en excepte le tems  
des regles: la fièvre lente céda aux  
trois premières frictions; le 20 la  
toux étoit totalement disparue; on  
crut conséquemment pouvoir lui  
donner alors la tisane sudorifique,  
qu'on avoit jugée nécessaire dès le  
commencement.

Le 27, la gale commençoit à se  
guérir, & l'écoulement de la gonorrhée  
diminuoit déjà; les regles qui  
survinrent à cette époque, & qu'elle  
n'avoit pas eues depuis deux ans, firent  
disparoître insensiblement l'œdéma-  
tie des jambes. Le 3 septembre, la  
gonorrhée étoit presque totalement  
tarie, la gale étoit guérie, & tous  
les autres symptomes paroïssent dis-  
parus sans retour.

Le 10 septembre, la gonorrhée



étoit tarie, & la maladie fut jugée radicalement guérie, tant par la disparition successive des symptomes qui la caractérisoient, que par l'emploi de quatre onces d'onguent mercuriel en friction, qui n'avoit produit ni salivation, ni cours de ventre, ni aucun autre accident. Vingt-une pintes de tisane sudorifique auroient pu faire reparoître la toux, si elle n'avoit été un véritable symptome de la maladie vénérienne; ce qui fait une observation assez intéressante, & qui se répète assez souvent dans le traitement de ces maladies. Depuis ce tems cette fille a continué de jouir d'une parfaite santé.

Il y a eu quarante-sept malades de traités par les frictions mercurielles combinées avec les sudorifiques, & il n'en est mort aucun.



---

---

## C H A P I T R E I I.

*OBSERVATIONS sur les Maladies Vénéériennes, traitées par les frictions mercurielles, concurremment avec les fumigations.*

ON fait que le mercure administré en friction & en fumigation s'introduit plus ou moins divisé par l'organe de la peau, & qu'il se distribue quelquefois assez promptement aux autres parties du corps, au moyen du tissu cellulaire; on fait aussi que, quand la peau est parsemée de pustules suppurantes, ou d'ulceres rongeurs trop étendus, les frictions générales sont souvent impraticables, & que les fumigations agissent alors avec le plus grand succès. Quand les glandes des aines sont au contraire distendues, durcies par le virus, les fumigations  
ne

ne font souvent qu'aigrir ces tumeurs, ou elles leur deviennent inutiles, tandis que les frictions locales en préparent & en procurent la résolution. Il faut donc alors réunir ces deux moyens pour qu'il en résulte la guérison radicale, qu'un seul n'auroit quelquefois pu produire; il faut également y avoir recours, quand, à tous les symptômes vénériens qui exigent l'administration des frictions, se joignent des ulcères rebelles, qui ne cedent ni à ce premier remède, ni à aucun pansement méthodique: les fumigations locales en produisent alors la déterfion & la cicatrisation, & loin de contredire l'effet des frictions, elles l'assurent au contraire & le rendent plus complet. Dans certains cas une méthode n'est qu'auxiliaire, tandis que l'autre est la principale; & alternativement on en varie l'administration suivant les circonstances. Les observations sui-

322 *Observ. sur les différentes méthodes*  
vantes prouveront encore mieux l'u-  
tilité de ces sortes de combinaisons.

*Observation premiere.*

270. Anne . . . . âgée de 19 ans,  
native de la Franche-Comté, d'un  
bon tempérament , & ordinaire-  
ment bien réglée, est entrée à la mai-  
son de santé de la petite Pologne,  
le 24 août 1776, pour y être traitée  
de la maladie vénérienne, dont les  
principaux symptomes étoient un  
gonflement considérable & un abcès  
à la grande levre droite, un bubon  
ulcéré à l'aîne gauche, des pustules  
très multipliées sur les avant-bras,  
les bras, les cuisses, les fesses, au  
col & sur les joues. Elle avoit déjà  
été traitée & guérie dans cette mai-  
son d'une gonorrhée virulente. *Voyez*  
n.º 195.

Après avoir été préparée par la  
saignée, quelques bains & une purga-  
tion, cette malade fut mise à l'usage

des fumigations & des frictions combinées de la maniere suivante.

Le 28 août, on lui donna une friction de deux gros de pommade mercurielle.

Le 29 on lui donna une fumigation d'un gros & demi de mercure doux, qu'on dirigea principalement sur les parties attaquées de pustules & d'ulceres.

Le 30 août, les 1<sup>er</sup>, 3 & 4 septembre, on répéta la même fumigation.

Le 2 septembre on donna une seconde friction de deux gros.

Le 5 septembre, il parut une légère salivation, qui fit discontinuer pendant quelques jours les remedes mercuriels; le 8 cette malade fut purgée, & la salivation disparut totalement.

Le 10 septembre, on reprit les frictions à la dose de deux gros, & on les continua à cette dose jusqu'au 22 du même mois.

Les jours qu'elle ne prit pas de frictions, on administra à cette malade les mêmes fumigations locales; on réduisit seulement la dose du mercure doux à un gros pour chaque fumigation. La reprise de ces deux remèdes ne produisit plus de salivation.

Dès le 6 septembre on s'aperçut que l'engorgement des grandes levres étoit dissipé: l'abcès qu'on avoit ouvert, étoit déjà presque cicatrisé: la suppuration du bubon étoit belle, & les pustules commençoient à s'effacer.

Le 13 septembre, l'ulcère des aines commençoit à se cicatriser; les pustules étoient presque toutes effacées.

Le 18 le bubon étoit solidement cicatrisé, & il n'existoit plus aucune trace de la maladie.

Le 22 septembre la malade fut jugée parfaitement guérie; & elle sortit le 24 en très bon état, & sans avoir éprouvé aucun accident que la salivation légère dont il a été fait men-

tion. On avoit employé pour son traitement, qui n'a duré qu'un mois, dix-huit gros d'onguent mercuriel en friction, & douze gros de mercure doux en fumigation : sa santé n'a été aucunement altérée de l'usage de ces remedes ; & elle est encore aujourd'hui très bonne.

*Observation seconde.*

420. Jeanne... âgée de 26 ans, native de la Franche-Comté, d'un tempérament sanguin, & constamment bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 12 janvier 1777, pour une gonorrhée virulente, accompagnée d'un engorgement assez considérable à l'aine gauche, & de grosses pustules suppurantes répandues sur les grandes levres & sur le pli de l'aine gauche.

Après qu'elle eut été saignée & purgée, on lui fit, le 14 janvier, une

326 *Observ. sur les différentes méthodes*  
friction d'un gros d'onguent mer-  
curiel, dirigée principalement sur le  
bubon.

Le 16, on lui donna une fumiga-  
tion générale avec un gros de mer-  
cure doux.

Le 17, on réitéra la friction.

Le 18, on répéta la fumigation  
du même poids d'un gros.

Le 19, on fit une nouvelle friction,  
mais avec deux gros d'onguent mer-  
curiel; & on l'étendit jusqu'au pé-  
riné & aux cuisses. On continua en-  
suite les frictions, à cette dose, tous  
les deux jours jusqu'au 29; & les  
jours que la malade ne prenoit point  
de friction, on lui donnoit une fumi-  
gation d'un gros de mercure doux.

Le 30 janvier, il parut une légère  
salivation, qui fit suspendre les fric-  
tions; mais on ne discontinua point  
pour cela les fumigations; & comme  
la salivation avoit cessé dès le 7 fé-  
vrier, on reprit les mêmes frictions



de deux gros les 8, 10, 12 & 14 du même mois, & on continua les fumigations les autres jours jusqu'au 20 février.

A la visite du 23 janvier on s'aperçut que les pustules commençoient à s'effacer; mais la gonorrhée étoit toujours au même état.

Le 30 janvier, les pustules étoient presque totalement effacées, & l'écoulement de la gonorrhée commençoit à diminuer; l'engorgement de l'aine étoit en partie résous.

Le 7 février, les pustules étoient totalement effacées, & la gonorrhée étoit encore plus sensiblement diminuée; il n'existoit plus d'engorgement à l'aine.

Le 13 février, la gonorrhée étoit presque tarie; le 18 elle l'étoit absolument.

Le 24, cette malade fut jugée radicalement guérie, & il ne subsistoit pas la moindre trace des symptomes

328 *Observ. sur les différentes méthodes*  
vénériens qui caractérisoient sa ma-  
ladie. Pendant son traitement, qui  
a duré quarante-deux jours, on a  
employé trois onces d'onguent mer-  
curiel en friction, & douze gros de  
mercure doux en fumigation, sans  
aucun accident que la légère saliva-  
tion éprouvée. Cette malade jouit  
encore actuellement de la meilleure  
santé, comme on l'a vérifié.

*Observation troisieme.*

429. Victoire . . . . native de Paris,  
âgée de 17 ans, d'un tempérament  
délicat, ordinairement bien réglée,  
quoique sujette aux fleurs blanches,  
est entrée à la maison de santé de  
la petite Pologne, le 14 janvier 1777,  
pour une gonorrhée virulente, un  
gros poireau en forme de chou-fleur  
sur chacune des grandes levres, &  
un chou-fleur énorme qui s'étendoit  
du périné jusqu'à la marge de l'anüs  
& les parties environnantes; ce chou-

fleur avoit quatre pouces de longueur, deux de largeur, & un pouce & demi d'épaisseur. Cette malade avoit récemment été traitée sans succès dans sa chambre pour cette maladie.

Après avoir été préparée par quelques bains & une purgation, elle fut mise à l'usage des frictions mercurielles, le 18 janvier, à la dose d'un gros; & elle les continua à cette dose tous les deux jours, jusqu'au 10 février inclusivement. Dans l'intervalle des frictions elle prit quelques demi-bains & des bouillons rafraîchissans, à la suite desquels on lui donna trois fumigations dirigées sur le chou-fleur, au moyen d'un entonnoir. Depuis le 14 février jusqu'au 12 mars, on continua tous les deux jours les frictions mercurielles, à la dose d'un gros; & dans l'intervalle d'une friction à une autre, on administra, sans aucune autre interruption, les fumiga-

330 *Observ. sur les différentes méthodes*  
tions locales de mercure doux déjà  
annoncées.

Le 28 janvier, il se détacha quelques portions du chou-fleur qui étoit tombé en suppuration.

Le 1<sup>er</sup> février, il s'en détacha encore d'autres portions.

Le 13 le chou-fleur étoit en partie détruit par la suppuration, & tomboit en lambeaux.

Dans l'intervalle du 16 au 26 février, ce chou-fleur fut presque totalement détruit. Ceux qui occupoient les deux grandes levres, qui s'étoient durcis, furent coupés, & ne reparurent plus.

Le 5 mars, le chou-fleur étoit absolument détruit: on en rendit la cicatrice solide au moyen de la pierre infernale. Le 12 mars, la cicatrisation étoit parfaite, la gonorrhée se dissipa insensiblement, & cette malade sortit parfaitement guérie le 20 mars, après avoir pris vingt-six gros d'onguent

mercuriel en friction , & quinze gros de mercure doux en fumigation , sans en avoir éprouvé le plus léger inconvénient , & sans que sa santé en ait été altérée ; ce dont on vient encore tout récemment de s'assurer.

*Observation quatrieme.*

676. Françoise-Marguerite .... âgée de dix-neuf ans , native de la province du Maine , d'un bon tempérament & bien réglée , avoit depuis deux mois la maladie vénérienne , qui s'étoit manifestée par un bubon à l'aine gauche , que l'on avoit ouvert , qui étoit resté ulcéré , & dont les bords étoient durs & calleux : il étoit accompagné d'une gonorrhée virulente , d'une prodigieuse quantité de pustules répandues sur toute la vulve , tant intérieurement qu'extérieurement , & qui s'étendoient jusques sur les cuisses , le périné , & la marge de l'anüs.

Cette malade ayant été traitée sans succès dans sa chambre, entra à la maison de santé de la petite Pologne le 10 juillet 1777, avec tous ces symptômes, qui avoient encore été aigris par les remèdes qu'elle avoit pris.

Après qu'elle eut été saignée & purgée, & mise à l'usage d'une tisane émolliente, on lui fit commencer les frictions à la dose de deux gros tous les deux jours : le lendemain de chaque friction on lui administroit une fumigation d'un gros de mercure doux, dirigée principalement sur les parties affectées de pustules & d'ulcères ; & elle continua alternativement & sans interruption ces deux remèdes, depuis le 12 juillet jusqu'au 12 août. Alors on discontinua les fumigations ; & pendant les douze jours suivans, on n'employa plus que les frictions seules.

Dès le 29 juillet, on remarqua que

le bubon, dont on avoit affaïssé & fondu les bords, commençoit à se cicatrifer, & que les pustules s'effaçoient; mais la gonorrhée étoit toujours la même.

Le 6 août, la gonorrhée commençoit à blanchir & à s'épaïssir; le bubon continuoit à se cicatrifer, & les pustules étoient presque totalement effacées.

Le 13 août, la gonorrhée se tariffoit, les pustules étoient effacées, & le bubon étoit parfaitement cicatrifié.

Le 20, il n'existoit plus aucun symptome de la maladie, & la malade fut envoyée aux convalescentes, d'où elle sortit le 27 août, parfaitement guérie. Pour parvenir à ce point désiré, on avoit employé cinq onces deux gros d'onguent mercuriel en friction, & quinze gros de mercure doux en fumigation, sans qu'il en ait résulté ni salivation, ni cours de ventre, ni aucun autre

334 *Observ. sur les différentes méthodes*  
accident. Sa santé s'est toujours bien  
soutenue depuis.

*Observation cinquieme.*

679. Sophie . . . . âgée de dix-neuf ans , native du Soissonnois , ordinairement bien réglée, quoiqu'en petite quantité , d'un tempérament délicat , ayant depuis plus de deux mois la maladie vénérienne , qui s'étoit manifestée par une excroissance considérable à l'anús en forme de truffe , pour laquelle elle avoit été traitée chez elle sans succès , est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 11 juillet 1777 , pour la même excroissance, à laquelle s'étoient joints plusieurs poireaux répandus sur la vulve , & quelques pustules seches.

Après avoir été saignée & purgée , cette malade fut mise de suite à l'usage des frictions mercurielles , à la dose de deux gros de pommade ; &



elle les prit à cette dose tous les deux jours sans interruption, depuis le 13 juillet jusqu'au 18 août. Dans l'intervalle des frictions, on lui administroit des fumigations locales, d'un gros de mercure doux chacune; & ces deux moyens réunis suffirent à sa guérison, qui fut jugée parfaite le 20 août.

Dès le 19 juillet, les poireaux de la vulve étoient tombés d'eux-mêmes, & l'excroissance de l'anus commençoit à diminuer & à se fondre: pour y déterminer une suppuration avantageuse & en accélérer la chute, on y appliqua un peu de beurre d'antimoine glacé.

Le 6 août, cette excroissance étoit presque totalement détruite. Le 13 août, elle l'étoit totalement, & les pustules étoient effacées; de sorte qu'après avoir purgé cette malade, on l'envoya aux convalescentes, où elle fut jugée radicalement guérie le 20 août, trente-neuf jours après

336 *Observ. sur les différentes méthodes*  
son entrée dans cette maison , &  
après avoir pris quatre onces deux  
gros d'onguent mercuriel en friction,  
& treize gros de mercure doux en  
fumigation , sans en avoir éprouvé  
aucune évacuation sensible , ni le plus  
léger accident : sa santé n'en a paru  
aucunement altérée depuis.

*Observation sixieme.*

173. Marie-Julie . . . . âgée de  
vingt ans , native du Soissonnois ,  
d'un tempérament sanguin , & ordi-  
nairement bien réglée , est entrée à  
la maison de santé de la rue Plumet  
le 27 août 1776 , pour une gonor-  
rhée virulente , des poireaux à l'en-  
trée du vagin , des crêtes de coq très  
multipliées à l'anus , & un bubon à  
l'aîne gauche , déjà ancien & sup-  
purant , dont les bords étoient durs  
& calleux.

Après avoir été saignée & purgée ,  
cette malade commença le 30 août  
à

à prendre une friction de deux gros de pommade mercurielle , laquelle friction fut répétée à la même dose, les 2 , 4 , 6 , 8 & 10 septembre , sans aucun accident. Pendant l'usage de ce remede, elle buvoit abondamment de la tisane émolliente.

Le 12 , on commença à lui administrer les fumigations avec un gros de cinnabre : le lendemain , on lui donna une friction d'un gros ; & alternativement ces deux remedes furent continués sans interruption jusqu'au 29 septembre. Alors on la reconnut & on la jugea guérie : on l'envoya aux convalescentes , afin de s'assurer encore mieux de la solidité de sa guérison , qui ne s'est point démentie depuis.

Dès le 6 septembre , on fut obligé d'emporter avec le bistouri les bords calleux du bubon , que l'on réduisit par cette opération à l'état de plaie simple.

338 *Observ. sur les différentes méthodes*

Le 18 septembre, la gonorrhée commençoit à s'épaissir, & le bubon à se cicatrifer; les crêtes de coq de l'anús étoient déjà flétries, & paroissoient disposées à tomber d'elles-mêmes; les poireaux étoient détruits.

Le 24 septembre, le bubon étoit absolument cicatrifié, les crêtes de coq étoient tombées, & la gonorrhée étoit presque tarie. Pour la terminer encore plus promptement, après avoir purgé la malade avec la tisane fudorifique purgative, on la mit à l'usage de l'eau ferrugineuse, & on lui fit quelques injections toniques.

Elle sortit le 7 octobre, quarante & un jours après son entrée dans cette maison, jouissant de la meilleure santé. On avoit employé à sa guérison trois onces & demie de pommade mercurielle en friction, & une once de cinnabre en fumigation.

*Observation septieme.*

178. Marie-Anne-Françoise . . .  
âgée de dix-huit ans, native de la  
Normandie, d'un tempérament fan-  
guin, & ordinairement bien réglée,  
excepté depuis six semaines, sans  
néanmoins aucun indice de grossesse,  
est entrée à la maison de santé de  
la rue Plumet, le 27 août 1776,  
pour une gonorrhée virulente, une  
grande quantité de poireaux au va-  
gin, un bubon suppurant à l'aîne  
droite, & des pustules suppurantes  
répandues en grande quantité sur le  
pubis, & sur la partie supérieure &  
interne de la cuisse droite.

Après avoir été saignée & purgée,  
cette malade commença les frictions  
le premier septembre, à la dose de  
deux gros de pommade mercurielle;  
& elle les continua les 3, 5, 7, 9 &  
11 du même mois, sans en avoir  
éprouvé le plus léger inconvénient.

340 *Observ. sur les différentes méthodes*  
Sa boisson ordinaire étoit de la tisane émolliente , dont elle buvoit copieusement.

Le 12 septembre , elle commença les fumigations de cinnabre , à la dose d'un gros ; & elle les continua de deux jours l'un , concurremment avec les frictions , jusqu'au 28 septembre , qu'elle fut jugée guérie.

Dès le 12 septembre la gonorrhée commençoit à diminuer , les poireaux étoient détruits , les pustules s'affaïsoient ; & le bubon , qui se détérgeoit , annonçoit une cicatrisation prochaine.

Le 18 du même mois , la gonorrhée se tarissoit , les pustules étoient effacées , & le bubon se cicatrisoit.

Le 24 , la gonorrhée étoit tarie , le bubon cicatrisé ; les pustules étoient effacées ; les poireaux n'avoient plus reparu. On purgea le lendemain la malade , & elle sortit le 30 septembre parfaitement guérie , ayant

employé trois onces deux gros de pommade mercurielle en friction, & une once de cinnabre en fumigation, sans qu'elle ait éprouvé de la réunion de ces deux remèdes, ni salivation, ni cours de ventre, ni aucun autre accident.

*Observation huitieme.*

197. Cécile ... femme mariée, âgée de vingt-quatre ans, native de la Beauce, d'un tempérament délicat, quoique bien réglée, est entrée à la maison de santé de la rue Plumet le 25 octobre 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne, que lui avoit communiquée son mari, & dont les principaux symptomes étoient une gonorrhée virulente très abondante, des pustules en grand nombre sur les fesses, d'autres pustules suppurantes au nombril, des chancres & ulceres dans l'intérieur & au fond de la bouche : elle avoit

342 *Observ. sur les différentes méthodes*  
en outre une fièvre lente, qui fut  
jugée symptomatique.

Après avoir saigné & purgé cette  
malade, on commença à lui admi-  
nistrer les frictions mercurielles le  
27 octobre, à la dose de deux gros ;  
& le lendemain, une fumigation  
d'un gros de cinnabre : & ces re-  
medes furent continués alternative-  
ment, & sans interruption, jusqu'au  
5 novembre. A cette époque, on  
remarqua que les pustules commen-  
çoient à s'effacer ; mais les ulcères  
& les chancres de la bouche étoient  
toujours dans le même état, & la  
fièvre lente ne paroissoit pas dimi-  
nuée : c'est pourquoi on la mit à  
l'usage du lait, sans discontinuer  
pour cela ses remèdes.

Le 6 novembre, on recommença  
les frictions & les fumigations dans  
le même ordre & à la même dose  
que ci-dessus ; & on les continua  
jusqu'au 18 du même mois.



Le 11 novembre, les pustules étoient déjà effacées, & les chancres de la bouche commençoient à se déterger; la gonorrhée étoit blanche & déjà épaissie, & la fièvre lente diminuoit sensiblement.

Le 18, les pustules étoient absolument guéries; mais alors il parut un engorgement aux amygdales, & un commencement de salivation, que l'on avoit intérêt de ne pas laisser augmenter: c'est pourquoi on purgea la malade le 19 & le 21 novembre, avec de la manne seulement; ce qui suffit pour arrêter la salivation.

Le 22 novembre, cette malade reprit encore alternativement les frictions & les fumigations, jusqu'au 28, qu'elle fut envoyée aux convalescentes.

Le 2 décembre, elle fut jugée guérie. On avoit employé, pour son traitement, trois onces six gros de pommade mercurielle en friction, &

344 *Observ. sur les différentes méthodes*  
treize gros de cinnabre en fumiga-  
tion, sans qu'il en ait résulté aucun  
accident, que la salivation légère  
dont on a fait mention. Depuis ce  
tems, cette femme jouit de la meil-  
leure santé, ainsi que son mari, qui  
a été guéri en même tems dans la  
maison de santé établie pour les  
hommes.

*Observation neuvieme.*

142. Nicaise . . . . âgé de vingt  
ans, natif de Paris, d'un bon tem-  
pérament, attaqué depuis un an, de  
la maladie vénérienne, qui s'étoit  
manifestée par un chancre à la verge,  
& une gonorrhée virulente, qui  
fut alors répercutée par les astrin-  
gents, sans aucun autre remede qui  
pût atténuer le virus, est entré le  
28 novembre 1776, à la maison de  
santé établie pour les hommes, *rue*  
*des Brodeurs*, pour y être guéri de  
pustules répandues en grande quan-

tité sur toute l'habitude du corps, & principalement sur les cuisses, où elles étoient dures & suppurantes. Ces pustules avoient succédé à la première maladie; elles étoient accompagnées d'insomnie.

Après avoir saigné, baigné & purgé ce malade, on lui donna, le premier décembre, les frictions mercurielles à la dose de deux gros de pommade, concurremment avec les fumigations d'un gros de cinnabre; de sorte qu'il prenoit un jour une friction, & le lendemain la fumigation, dirigée principalement vers les pustules des cuisses les plus rebelles, que l'on cherchoit d'ailleurs à amollir avec les bains. Il continua ces deux remèdes sans interruption & sans aucun accident jusqu'au 2 janvier suivant.

Dès le 17 décembre, les pustules commençoient à s'effacer: le 24, elles étoient toutes effacées, à l'exception de celles des cuisses, qui

346 *Observ. sur les différentes méthodes*  
étoient plus rebelles. Mais toute  
l'impression de la fumigation mer-  
curielle ayant été portée sur cette  
partie, elles céderent bientôt à ce  
remede; & le 30 décembre la gué-  
rison étoit complete: c'est pourquoi  
ce malade fut réputé dès ce jour  
convalescent, & sortit en très bon  
état le 6 janvier, trente-huit jours  
après son entrée dans cette maison,  
après avoir employé trois onces six  
gros de pommade mercurielle en  
friction, & quinze gros de cinnabre  
en fumigation: le sommeil avoit été  
parfaitement rétabli dès le 15 dé-  
cembre. Sa santé n'a souffert depuis  
ce tems aucune altération, comme  
on vient encore tout récemment de  
le vérifier.

*Observation dixieme.*

145. Joseph-François . . . . natif  
de la Flandre, âgé de vingt ans,  
d'un assez bon tempérament, atta-

qué pour la première fois de la maladie vénérienne, qui s'étoit manifestée par une gonorrhée virulente, laquelle avoit été prématurément arrêtée par les astringents, sans aucun autre remède; est entré à la maison de santé des hommes le 29 novembre 1776, pour des pustules répandues sur tout le corps, & un ulcère très profond à la gorge. Ces symptômes, non équivoques, avoient succédé à la première maladie.

Après avoir été saigné, baigné & purgé, ce malade commença les frictions mercurielles, concurremment avec les fumigations, le 4 décembre; de sorte qu'il prenoit un jour une friction de deux gros de pommade mercurielle, & le lendemain une fumigation d'un gros de cinnabre. Ces deux remèdes réunis se continuerent ainsi jusqu'au 12 janvier suivant, sans autre accident qu'une légère salivation, qui parut

348 *Observ. sur les différentes méthodes*  
le 24 décembre, & qui céda à une  
seule médecine.

A cette époque, les pustules  
étoient presque toutes effacées; mais  
comme l'ulcere de la gorge résistoit  
à ce traitement, on prit le parti de  
s'en tenir aux seules frictions géné-  
rales, & de diriger avec précaution  
vers cet ulcere, au moyen d'un petit  
entonnoir, quelques légères fumiga-  
tions de mercure doux: ce moyen  
réussit; & le 30, l'ulcere commen-  
çoit à diminuer, & à donner l'espé-  
rance d'une cicatrisation prochaine.

Le 6 janvier, cet ulcere étoit  
presque totalement cicatrisé.

Le 12 janvier, la cicatrice étoit  
parfaite, & ce malade fut mis au  
nombre des convalescens. Il sortit  
le 15 janvier, parfaitement guéri,  
ayant employé quatre onces & de-  
mie de pommade mercurielle en  
friction, dix gros de cinnabre &  
deux gros de mercure doux en fu-

migation. Son traitement a duré près de cinquante jours , & il ne lui est survenu aucun accident.

Il y a eu cent trente-deux malades traités par la réunion des frictions & des fumigations mercurielles ; & il n'en est mort aucun.



## C H A P I T R E I I I.

*OBSERVATIONS sur les Maladies Vénériennes, traitées par les frictions mercurielles, concurremment avec la solution de sublimé corrosif.*

DE toutes les préparations mercurielles employées au traitement des maladies vénériennes, il n'y en a guere dont la combinaison soit plus heureuse & plus universellement pratiquée, que celle des frictions mercurielles avec le sublimé corrosif. Quand on a jugé nécessaire la réunion de ces deux moyens, on on y a été déterminé, sans doute, par l'avantage de pouvoir augmenter l'énergie du mercure, simplement étendu & divisé, par l'activité de celui qui, donné sous une forme saline, étoit exactement soluble, &



miscible à toutes nos liqueurs. Outre cette propriété si précieuse, le mercure, sous cette dernière forme, a acquis la faculté de stimuler plus puissamment les fibres, d'ouvrir les couloirs, de préparer & assurer conséquemment l'ordre des sécrétions; ce qui, indépendamment de la vertu qu'il a d'enchaîner & de décomposer le virus, en détermine plus sûrement & plus complètement l'évacuation. On peut ajouter à ces réflexions, qu'il est peut-être plus rare qu'on ne le pense, de trouver une maladie vénérienne assez simple, pour qu'une seule méthode suffise toujours à sa guérison.

Le sublimé, qui agit si supérieurement quand il y a des ulcères, des pustules, & des éruptions dartreuses, ou des écoulemens virulens, n'a pas toujours une action aussi prompte & aussi décisive sur les bubons, & sur toutes les espèces

352 *Observ. sur les différentes méthodes*  
d'excroissances fongueuses ou dur-  
cies ; mais quand à ce premier re-  
mede si justement recommandé, on  
ajoute des frictions locales, plus ca-  
pables de résoudre les engorgemens  
lymphatiques de toute espece ; alors  
on réunit deux manieres de com-  
pletter la guérison, de la rendre  
plus sûre, & en même tems plus  
prompte ; ce qui n'est pas à négliger.

C'est aux Médecins de l'armée,  
pendant la dernière guerre d'Alle-  
magne, qu'on doit les premiers essais  
de la réunion de ces deux remedes :  
on l'a depuis pratiquée assez conf-  
tamment & avec succès à Paris,  
sous le nom de *méthode mixte*, qu'on  
lui a donné, comme pour la rajeunir.

*Observation premiere.*

93. Marie-Magdelaine ... veuve,  
âgée de vingt-six ans, native de  
Paris, d'un bon tempérament, &  
ordinairement bien réglée, relevant  
de

de couche depuis six semaines, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 26 mars 1776 : elle avoit alors une gonorrhée virulente ; les grandes levres étoient parsemées d'une grande quantité de pustules très dures ; il y en avoit également sur la partie supérieure & interne des cuisses : les ailes du nez, la levre supérieure, la tête, & le derrière des oreilles, étoient également infectées de pustules suppurantes ; & les glandes du cou étoient engorgées. Cette malade éprouvoit en outre des douleurs dans les bras & au genou gauche, & elle étoit affligée d'une surdité opiniâtre.

Après avoir été convenablement préparée au traitement d'une maladie aussi compliquée, par une saignée, quelques bains, une médecine & une boisson copieuse de tisane émolliente ; cette malade commença le 30 mars la solution de sublimé à

354 *Observ. sur les différentes méthodes*  
un quart de grain par jour, & elle  
la continua à cette dose jusqu'au 4  
avril.

Le 31 mars & le 3 avril, elle prit  
une friction du poids d'un gros de  
pommade mercurielle.

Depuis le 4 jusqu'au 18 avril, la  
dose du sublimé fut d'un demi-grain  
par jour.

Les 7, 12 & 16 du même mois,  
on donna une friction du poids d'un  
gros.

Comme il étoit survenu de la fa-  
livation, on suspendit le 19 avril  
tout remède mercuriel, jusqu'au 27;  
mais elle céda aisément à une seule  
médecine & aux gargarismes d'usage.

Le 28 avril, on reprit la tisane  
émolliente, dans chaque pinte de  
laquelle on dissolvoit un demi-grain  
de sublimé par jour; & on ne la  
quitta que le 4 juin, quand la gué-  
rison fut jugée parfaite.

Le 29 avril, les 1<sup>er</sup>, 3, 6, 8,

10, 14, 16, 20, 23 & 26 mai, on donna une friction du même poids d'un gros; ce qui fit en tout 16 gros de pommade mercurielle employés en friction, & 28 grains de sublimé en solution. A l'exception de la légère salivation survenue, cette malade n'a éprouvé aucun accident de la réunion de ces remèdes; & dans le courant d'avril, les douleurs étoient déjà dissipées.

Le 1<sup>er</sup> mai, les pustules étoient très affaïssées, & une partie étoit déjà desséchée; les glandes du cou étoient presque dans leur état naturel.

Le 6 mai, les pustules de la tête étoient guéries, & toutes les autres s'effaçoient également; la surdité diminuoit sensiblement, la gonorrhée commençoit aussi à se tarir.

Le 16 mai, la surdité n'existoit plus, les pustules étoient totalement guéries, & les glandes du cou étoient dans leur état naturel.

356 *Observ. sur les différentes méthodes*

Le 29 mai, tout étoit disparu, & il n'existoit plus qu'un petit ulcere à la gorge, produit par le mercure, qui céda promptement aux gargarismes détersifs, & à l'application du collire de Lanfranc.

Le 4 juin, cette malade sortit guérie & en bon état, deux mois huit jours après son entrée dans cette maison; & sa guérison, qui a été vérifiée plusieurs fois, ne s'est pas démentie un instant: elle s'est mariée depuis; elle jouit de la santé la plus parfaite, & a eu des enfans bien portans.

*Observation seconde.*

95. Jeanne . . . . âgée de 20 ans, native de la Savoie, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, ayant déjà eu, un an auparavant, des chancres à la vulve, pour lesquels on lui avoit donné des remèdes qui avoient eu un succès assez

Équivoque; est entrée à la maison de fanté de la petite Pologne, le 27 mars 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux symptomes étoient un chancre sur la nymphe droite, à l'entrée du vagin, un condylome à la nymphe gauche, d'autres condylomes & des poireaux à l'anus; un chancre très considérable, qui lui avoit rongé la lulette, une partie des amygdales, & les piliers du voile du palais: ce chancre se prolongeoit jusques dans l'arriere-bouche, & paroissoit même avoir attaqué les os du nez: cette malade avoit en outre des douleurs très vives & continues dans les jambes.

Après l'avoir préparée convenablement, on lui fit prendre quelques lavemens anti-vénériens, que l'on avoit dessein de joindre aux frictions mercurielles; mais comme elle ne put garder ce premier remede, on fut obligé de l'abandonner, & on y subf-

358 *Observ. sur les différentes méthodes*  
titua la solution de sublimé, qu'elle  
commença le 7 avril, à la dose d'un  
quart de grain par jour, dissous dans  
une pinte de tisane émolliente; &  
elle la continua, à cette dose, jus-  
qu'au 10 du même mois.

Le 31 mars, les 2, 5, 8, 11, 15,  
17, 20, 23, 25 & 29 avril, les 1<sup>er</sup>,  
3 & 7 mai, on administra à cette ma-  
lade une friction du poids d'un gros  
de pommade mercurielle.

Le 11 avril, on donna un demi-  
grain de sublimé, par jour, dissous  
dans la même tisane émolliente; &  
on le continua, à cette dose, jus-  
qu'au 13 mai, que la guérison fut  
jugée parfaite. Pour y parvenir, on  
avoit employé dix-neuf grains de su-  
blimé en solution, & quatorze gros  
d'onguent mercuriel en friction.

Dès le 4 avril, les douleurs des  
jambes commençoient à diminuer;  
elles étoient presque totalement dissi-  
pées le 12 du même mois.



Le 22 avril, les chancres de la vulve se détergeoient sensiblement, & donnoient les premiers indices de la cicatrisation ; le chancre de la lnette, pour lequel on avoit employé des gargarismes vulnéraires, commençoit aussi à se cicatrifer ; les douleurs étoient totalement dissipées.

Le 3 mai, le chancre de la gorge étoit cicatrisé, & la bouche étoit dans le meilleur état possible : on fut alors plus en état de se convaincre que les os du nez étoient intacts. Il restoit encore une légère excoriation à la suite du chancre qui occupoit la nymphe gauche, qui fut bientôt cicatrisée. Toutes les excroissances, à cette époque, étoient tombées d'elles-mêmes.

Le 9 mai, il n'existoit plus aucun symptôme de la maladie vénérienne ; & la malade fut envoyée aux convalescentes : elle en sortit parfaitement guérie le 16 mai, cinquante

360 *Observ. sur les différentes méthodes*  
jours après son entrée dans cette mai-  
son. Elle jouit encore à présent d'une  
bonne santé.

*Observation troisieme.*

249. Angélique . . . . âgée de 19  
ans, native de la Picardie, d'un tem-  
pérament délicat, mais bien réglée,  
est entrée à la maison de santé de la  
petite Pologne, le 2 juillet 1776,  
pour une gonorrhée virulente ré-  
cente, avec phlogose à la vulve,  
accompagnée d'un chancre très con-  
sidérable, qui occupoit les deux tiers  
du vagin, & s'étendoit jusques sur  
la fourchette: elle avoit de plus une  
légere excoriation chancreuse à l'a-  
nus, & des douleurs nocturnes dans  
les bras & dans les jambes.

Après avoir été convenablement  
préparée par une saignée, quelques  
bains & une purgation, cette malade  
commença le 7 juillet, à prendre une  
friction de deux gros de pommade

mercurielle, & elle la continua tous les deux jours, à cette dose, jusqu'au 17 du même mois. Pendant l'usage de ces frictions, elle prit tous les jours un quart de grain de sublimé dissous dans la tisane émolliente.

Le 18, on suspendit tout remède mercuriel, la salivation étant survenue : le 21 les règles parurent, & continuerent jusqu'au 26 ; alors la salivation étoit totalement terminée.

Le 27 juillet, on recommença les frictions tous les deux jours, à la dose de deux gros ; & on donna tous les jours une pinte de tisane émolliente, dans laquelle on avoit dissous un demi-grain de sublimé. Ces deux remèdes furent ainsi continués, sans interruption, jusqu'au 11 août, qu'on fut obligé d'abandonner le sublimé, parce qu'il fatiguoit un peu l'estomac. On se contenta alors d'administrer les frictions comme auparavant, de

362 *Observ. sur les différentes méthodes*  
deux jours en deux jours , jusqu'au  
27 août, que la maladie fut terminée.

Le 19 juillet, le chancre commen-  
çoit à se déterger.

Le 26 juillet, il étoit au même état ;  
les douleurs étoient un peu apaisées.

Le 8 août, le chancre diminueoit  
sensiblement, les douleurs étoient  
presque totalement dissipées, & la  
gonorrhée se tarissoit.

Le 14 août le chancre commençoit  
à se cicatrifer.

Le 20 août, l'excoriation de l'a-  
nus étoit guérie.

Le 26 août, le chancre de la vulve  
étoit cicatrisé.

Le premier septembre, la guérison  
fut jugée parfaite ; & après deux mois  
de traitement, cette femme sortit  
en très bon état, après avoir pris treize  
grains de sublimé en solution, &  
quatre onces six gros de pommade  
mercurielle en friction.

*Observation quatrieme.*

268. Marie - Jofephe . . . . native des Pays-Bas Autrichiens , d'un temperament délicat , bien réglée , mais en petite quantité , ayant déjà éprouvé plusieurs fois la maladie vénérienne , dont elle déclara avoir été traitée avec peu de foin : à la fuite de ces différens traitemens, il lui étoit furvenu un ulcere chancreux derrière les oreilles, & un autre à la commissure des levres, lesquels n'avoient été guéris que par l'application d'une pommade simple. Cette malade fut reçue à la maison de fanté de la petite Pologne , le 21 août 1776 , pour une gonorrhée virulente ancienne, accompagnée de douleurs très confidérables aux bras , aux jambes & à la tête , qui devenoient insupportables pendant la nuit , & pour plusieurs petites tumeurs gommeuses & douloureuses : quelques-unes occu-

364 *Observ. sur les différentes méthodes*  
poient la partie inférieure & externe  
de l'humérus du côté droit, & les  
autres les os du tibia : elle avoit de  
plus un engorgement assez considé-  
rable & très dur à la partie supé-  
rieure du sein gauche.

Après avoir été saignée, baignée  
& purgée ; cette malade commença,  
le 25 août, les frictions mercurielles  
à la dose de deux gros par jour ; &  
le lendemain de chaque friction,  
elle prenoit un bain : elle buvoit en  
même tems tous les jours une pinte  
de tisane émolliente, dans laquelle  
on avoit dissous un quart de grain  
de sublimé corrosif. Elle continua  
les frictions, les bains & la tisane,  
à cette dose, jusqu'au 29 août. De-  
puis ce jour jusqu'au 4 septembre,  
on fit dissoudre dans chaque pinte  
de tisane, un demi-grain de sublimé  
par jour ; & on continua les frictions  
dans le même ordre & à la même  
dose que ci-dessus : mais à cette

époque , on supprima les bains.

Depuis le 4 jusqu'au 18 septembre, on porta la dose du sublimé, dissous dans une pinte de tisane, à trois quarts de grain par jour ; mais le 6 septembre, il étoit survenu une légère salivation, qui n'avoit pas permis de continuer les frictions, & pour laquelle la malade fut purgée deux fois. La salivation étant guérie, elle reprit les frictions le 13, & elle les continua les 17, 20 & 22 du même mois.

Par la visite qui fut faite le 6 septembre, la tumeur gommeuse du bras droit étoit déjà presque totalement fondue ; celles du tibia étoient également diminuées, & n'étoient plus douloureuses ; la gonorrhée se tariffoit, & l'engorgement du sein s'amollissoit.

Le 12 septembre, la gonorrhée étoit tarie, & les tumeurs gommeuses presque totalement résolues ; l'engor-

366 *Observ. sur les différentes méthodes*  
gement du sein diminuoit sensiblement ; les douleurs nocturnes étoient presque totalement dissipées.

Le 18 septembre, les tumeurs gommeuses étoient guéries, l'engorgement de la mamelle étoit résous, & les douleurs étoient dissipées. Il y avoit, à cette époque, un peu de salivation, qui exigea encore une purgation.

Le 24 septembre, la guérison fut jugée solide ; & cette malade fut envoyée aux convalescentes, d'où elle sortit, le 28 septembre, dans le meilleur état possible, après avoir pris neuf frictions de deux gros chacune, & vingt-trois grains de sublimé en solution. Sa santé n'a été nullement altérée de l'usage de ces remèdes, & l'on s'en est encore assuré depuis peu de jours.

*Observation cinquieme.*

309. Marie . . . . femme mariée,



âgée de trente-trois ans, native de la basse Normandie, d'un tempérament délicat, quoique bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 2 octobre 1778, pour une gonorrhée virulente & des pustules en grande quantité, qui occupoient tout le périné, la marge de l'anus, & s'étendoient jusqu'aux fesses.

Après avoir été saignée & purgée, cette malade fut mise, le 8 octobre, à l'usage de la tisane apéritive, dans une pinte de laquelle on dissolvoit un quart de grain de sublimé par jour; & elle continua ce remède, à cette dose, jusqu'au 14 du même mois.

Le 10 & le 12, on lui administra une friction d'un gros de pommade mercurielle.

Depuis le 15 jusqu'au 24, on lui donna, par jour, un demi-grain de sublimé dissous dans la même tisane;

368 *Observ. sur les différentes méthodes*  
& de deux jours l'un, elle prit une  
friction d'un gros.

Le 25, on mit trois quarts de grain  
de sublimé, tous les jours, dans la  
même quantité de tisane; & elle le  
continua, à cette dose, jusqu'au 12  
novembre.

Les 26, 28, 30 octobre, les 1<sup>er</sup>,  
4, 7 & 10 novembre, elle prit une  
friction d'un gros de pommade mer-  
curielle.

Le 15 octobre, on s'apperçut à  
la visite que la gonorrhée étoit blan-  
che, & diminuoit sensiblement.

Le 25 octobre, la gonorrhée se  
tarissoit, & les pustules étoient déjà  
presqu'effacées

Le 31, la gonorrhée étoit presque  
totalement tarie, les pustules étoient  
toutes effacées.

Le 5 novembre, la gonorrhée étoit  
tarie.

Le 10 novembre cette femme fut  
envoyée aux convalescentes, & elle  
fut

fut jugée parfaitement guérie le 13, après avoir pris dix-neuf grains de sublimé en solution, & quatorze gros d'onguent mercuriel en friction, sans qu'il en ait résulté le plus léger accident : sa santé est encore à présent aussi bonne qu'elle puisse l'être.

*Observation sixieme.*

345. Alexis .... âgée de vingt-six ans, native de la Champagne, d'un bon tempérament, accouchée heureusement au mois d'avril dernier, depuis lequel tems elle éprouvoit des regles irrégulieres & surabondantes, une éruption laiteuse à la tête, de petites tumeurs de même espece à la peau, & des ulcérations derriere les oreilles. Cette malade est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 6 novembre 1776, pour une gonorrhée virulente très considérable, des pustules en grande quan-

370 *Observ. sur les différentes méthodes*  
tité sur les grandes levres & à la  
marge de l'anús, & un engorgement  
aux aines. Elle éprouvoit de plus  
de fréquens vertiges, & la surdité.

Comme cette malade avoit ses  
regles en entrant dans cette maison,  
on en attendit la fin pour lui faire  
prendre quelques bains, une méde-  
cine, & une tisane pectorale incref-  
fante, afin de la préparer à l'usage  
du sublimé & des frictions.

Elle commença le 12 novembre  
à prendre tous les jours un quart de  
grain de sublimé dissous dans une  
pinte d'eau de ris, & elle le conti-  
nua à cette dose jusqu'au 16.

Le 17, on porta la dose du sublimé  
à un demi-grain par jour jusqu'au  
22 du même mois.

Les 14, 16 & 19 novembre, on  
lui donna une friction d'un gros de  
pommade mercurielle.

Les vertiges & les maux de tête  
étant considérablement augmentés le

22, & étant accompagnés d'une légère salivation, on la saigna du pied, on la baigna, & on la purgea ensuite deux fois. Pendant tout ce tems, on interrompit, comme on le comprend bien, tous les remedes mercuriels; & on ne les reprit que le 3 décembre suivant; savoir, le sublimé à un demi-grain par jour, & les frictions à la dose d'un gros tous les deux jours.

Depuis le 9 jusqu'au 14 décembre, on donna trois quarts de grain de sublimé par jour, & dans cet intervalle on administra deux frictions.

Depuis le 15 jusqu'au 23 décembre inclusivement, cette malade prit un grain de sublimé par jour, & tous les deux jours une friction d'un gros. Elle quitta tout remede mercuriel le 24; & après avoir été purgée, elle fut envoyée aux convalescentes, d'où elle sortit le 30 parfaitement guérie, après avoir pris vingt grains de sublimé en solution, & quatorze gros

372 *Observ. sur les différentes méthodes*  
de pommade mercurielle en friction,  
sans qu'il ait résulté de l'administra-  
tion combinée de ces deux remedes  
aucun accident, ni aucun inconvé-  
nient, que la salivation légère éprou-  
vée. Cette femme est accouchée de-  
puis à terme d'un enfant bien por-  
tant; & sa santé est toujours par-  
faite.

Dès le 26 novembre, on s'apper-  
çut à la visite, que les pustules s'ef-  
façoient; le mal de tête étoit dissipé,  
& les vertiges n'avoient plus reparu.  
Il restoit néanmoins encore un peu  
de douleur à l'oreille; mais la sur-  
dité se dissipoit.

Le 10 décembre, les pustules  
étoient effacées, & la gonorrhée  
presque tarie; la surdité étoit guérie.

Le 17 décembre, la gonorrhée  
étoit tarie; mais pour en consolider  
la guérison, on purgea de nouveau  
la malade, & on la mit à l'usage de  
l'eau ferrugineuse.

*Observation septieme.*

257. Marie-Jeanne . . . . femme mariée, âgée de trente-quatre ans, native de la Champagne, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 29 juillet 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne que lui avoit communiquée son mari, lequel étoit traité lui-même, & dans le même tems, à la maison de santé établie pour les hommes, rue des Brodeurs: (*Voyez* n°. 70.) Les principaux symptomes de cette maladie, qu'elle avoit depuis quatre ans, & que sa petite fille, âgée de trois ans & demi, avoit apportée en naissant, & pour laquelle elle étoit également traitée dans la maison de la petite Pologne (*a*), étoient une gonorrhée

---

(*a*) *Voyez* premiere Partie, chapitre 3<sup>e</sup>, Observ. 6<sup>e</sup>, n° 258.

374 *Observ. sur les différentes méthodes*  
virulente, un engorgement aux aines,  
des excroissances suppurantes &  
chancreuses très larges à la marge  
de l'anus.

Après avoir été saignée & purgée,  
cette malade commença l'usage du  
sublimé, à un quart de grain par  
jour, depuis le 31 juillet jusqu'au  
5 août.

Les 2, 4, 6, 8, 10 & 12 août,  
elle prit une friction du poids de  
2 gros; & les regles étant survenues,  
on interrompit ce remede jusqu'au  
17.

Elle reprit les frictions le 18, &  
elle les continua jusqu'au 31 août,  
à la dose de 2 gros tous les deux  
jours.

Depuis le 6 jusqu'au 31 août, elle  
prit tous les jours un demi-grain de  
sublimé dissous dans sa pinte de ti-  
sane émolliente, sans qu'il ait résulté  
le plus léger inconvénient de ces  
deux remedes réunis.



Par la visite qu'on en fit le 14 août, on s'apperçut que les excroissances diminuoient sensiblement, quoique l'engorgement des aines fût toujours le même: à cette époque, la gonorrhée commençoit à diminuer aussi.

Le 20 août, les excroissances étoient presque détruites, & les ulcères cicatrisés; la gonorrhée se tarissoit: mais l'engorgement des aines ne cédoit que lentement & difficilement aux remèdes.

Le 26 août, les excroissances étoient détruites & cicatrisées, la gonorrhée étoit tarie, & l'engorgement des aines presque résous.

Le 30, l'engorgement des aines n'existoit plus, & ces parties étoient dans leur état naturel; de sorte que cette femme fut jugée guérie le premier septembre, après avoir pris vingt-six gros de pommade mercurielle en friction, & quinze grains

376 *Observ. sur les différentes méthodes*  
de sublimé en solution. Elle fortit  
en même tems que sa petite fille,  
qui étoit également guérie & dans  
le meilleur état possible ; ce qui  
vient d'être encore tout récemment  
vérifié, pour la mere & pour la fille.

*Observation huitieme.*

424. Marie-Thérèse ..... âgée  
de vingt-sept ans, native de la Nor-  
mandie, d'un tempérament délicat,  
& ordinairement mal réglée, étant  
enceinte à peu près de cinq mois,  
est entrée à la maison de santé de la  
petite Pologne le 14 janvier 1777,  
pour un engorgement considérable,  
inflammatoire, avec excoriation aux  
grandes levres, une gonorrhée viru-  
lente très âcre, des pustules ulcérées au  
pli des cuisses, & de grosses pustules  
& en grande quantité à la marge de  
l'anus.

Après l'avoir saignée & purgée  
avec un minoratif, on administra à

cette malade les frictions au poids d'un gros & demi de pommade mercurielle les 16, 18, 20 & 22 janvier, auquel tems elle commença à prendre tous les jours un quart de grain de sublimé dans une pinte de tisane, jusqu'au 31 du même mois.

Depuis le 24 janvier jusqu'au 24 février, elle prit tous les deux jours une friction d'un gros.

Le premier février, on lui donna un demi-grain de sublimé par jour jusqu'au 4 mars; ce qui fit un emploi de dix-huit grains de sublimé & de vingt-deux gros de pommade mercurielle, sans qu'il soit survenu aucun accident à cette malade, malgré sa grossesse.

Le premier février, les pustules commençoient à s'effacer, le gonflement des grandes levres étoit déjà dissipé, les ulceres commençoient aussi à se cicatrifer; mais la gonorrhée étoit au même état.

378 *Observ. sur les différentes méthodes*

Le 13 février, les pustules étoient presque totalement effacées, & les ulceres cicatrisés; l'écoulement de la gonorrhée commençoit à diminuer.

Le 21, les pustules étoient totalement effacées, les ulceres guéris; la matiere de la gonorrhée étoit blanche & s'épaississoit.

Le 26, cette malade fut purgée pour une légère salivation survenue; & comme il existoit encore un peu d'écoulement, tous les autres symptomes vénériens étant détruits, on lui fit mettre dans sa tisane quelques gouttes d'élixir tonique & balsamique.

Le 5 mars, elle fut jugée absolument guérie; sa grossesse alloit très bien; & l'enfant, qui donnoit des preuves non équivoques d'existence & de vigueur, le confirmoit assez.

*Observation neuvieme.*

440. Thérèse . . . . âgée de dix-

huit ans , native de la Bretagne , d'un tempérament sanguin , & ordinairement bien réglée , ayant déjà eu, six mois auparavant, des chancres vénériens qui n'avoient été que palliés , est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 28 janvier 1777 , pour un bubon à l'aine gauche , des crêtes de coq & des poireaux très multipliés à l'anús , accompagnés d'une gonorrhée virulente.

Après les préparations convenables à son état, cette malade commença le 30 janvier, jusqu'au 5 février, à prendre tous les jours un quart de grain de sublimé , dissous dans une pinte de tisane émolliente ; & depuis le 5 jusqu'au 9 février, elle en prit un demi-grain par jour ; ce qui fait en tout quatre grains.

Les 2 , 5 & 7 février , on lui donna une friction de pommade mercurielle du poids d'un gros.

Malgré la petite quantité de ces remèdes, cette malade éprouva le 10 une salivation considérable, accompagnée d'ulcères à la langue & à la bouche, laquelle dura plus de quinze jours, & qui ne céda qu'avec peine aux lotions, aux gargarismes, à la saignée du pied, & à quelques purgatifs réitérés. On juge bien que tout remède mercuriel fut interrompu pendant ce tems.

Le 26 février, la salivation étant tout-à-fait terminée, & les ulcères de la bouche cicatrisés; la malade reprit l'usage du sublimé à la dose d'un demi-grain par jour, & elle le continua à cette dose sans interruption jusqu'au 6 mars: alors on porta la dose du sublimé à trois quarts de grain par jour, jusqu'au 30 du même mois.

Depuis le 28 février jusqu'au 30 mars, on joignit à l'usage du sublimé celui des frictions, & on en admi-

niftra quinze du poids d'un gros seulement chacune , à deux jours de distance , fans que la falivation reparût.

Le 26 février , le bubon commençoit à se réfoudre , l'écoulement de la gonorrhée n'étoit plus si abondant ; mais les poireaux subsistoient encore , ainsi que les autres excroissances de l'anus.

Le 5 mars , le bubon continuoit à se réfoudre , les poireaux étoient détruits , la gonorrhée diminuoit sensiblement : pour en consolider la cure & procurer un desséchement plus complet , on mit dans la tisane quelques gouttes d'élixir tonique.

Le 12 mars , la gonorrhée commençoit à se tarir , les poireaux & les excroissances fongueuses n'existoient plus , le bubon étoit presque totalement résous.

Le 20 mars , le bubon étoit encore au même état que le 12.

382 *Observ. sur les différentes méthodes*

Le 27 mars, il étoit totalement résous; mais malgré cet avantage, on continua les frictions locales.

Le 31 mars, la guérison étoit complète, & cette malade sortit en très bon état. Elle avoit pris pendant son traitement, qui a duré deux mois, vingt-sept grains de sublimé en solution, & dix-huit gros de pommade mercurielle en friction, sans aucun inconvénient que la salivation éprouvée: sa santé est encore actuellement très bonne.

*Observation dixieme.*

476. Françoise .... âgée de 29 ans, native de la Bretagne, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée; ayant déjà eu, il y avoit un an, un bubon à l'aîne gauche, dont elle avoit été guérie chez elle, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 24 février 1777, pour une gonorrhée virulente avec



phlogose, accompagnée de pustules chancreuses répandues sur toute la vulve, & d'un engorgement à l'aine droite.

Après avoir été convenablement préparée, cette malade commença, le premier mars, le sublimé à un quart de grain par jour, & elle le continua à cette dose jusqu'au 5 du même mois. Depuis le 6 jusqu'au 21 mars, elle en prit un demi-grain tous les jours; & depuis le 21 jusqu'au 31 mars, la dose fut portée à trois quarts de grain par jour.

Pendant l'usage de ce remède, on lui administra douze frictions de pommade mercurielle, du poids d'un gros chacune, qui ont suffi à sa guérison.

Le 12 mars, la phlogose étoit totalement dissipée, & l'écoulement de la gonorrhée diminuoit; les pustules commençoient aussi à s'effacer, & l'engorgement de l'aine étoit déjà résous.

384 *Observ. sur les différentes méthodes*

Le 20 mars, la gonorrhée se tarissoit sensiblement, & les pustules n'existoient plus.

Le 27, la gonorrhée étoit tarie.

Le 31 mars, cette malade fut jugée guérie, trente-cinq jours après son entrée dans cette maison, après avoir pris douze gros d'onguent mercuriel en friction, & dix-sept grains de sublimé en solution, sans en avoir éprouvé la plus légère incommodité. Elle s'est plusieurs fois & depuis peu représentée à la maison de santé; sa guérison y a été reconnue solide, & sa santé très bonne.

*Observation onzieme.*

531. Marie-Anne-Elizabeth ....  
âgée de vingt-huit ans, native de  
l'Isle-de-France, ordinairement bien  
réglée, & d'un bon tempérament,  
ayant déjà eu, il y avoit huit mois,  
des chancres & des ulceres chan-  
creux à la vulve, dont elle avoit  
été

été guérie, accouchée depuis trois semaines d'un enfant à terme, qui n'a vécu que vingt-quatre heures, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 29 mars 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne, qu'elle avoit contractée depuis peu, & dont les principaux symptômes étoient une gonorrhée virulente, accompagnée d'un écoulement laiteux, avec lequel elle pouvoit être confondue : elle étoit en outre accompagnée d'un gonflement inflammatoire à la vulve, d'un ulcère chancreux très large à la nymphe gauche, d'un bubon très considérable à l'aine droite, d'un autre un peu moindre à l'aine gauche, & de plusieurs excoriations à la marge de l'anus.

Après avoir pris pendant quelques jours des bouillons de veau avec le sel *de Duobus*, cette malade fut purgée le 2 avril ; & elle com-

386 *Observ. sur les différentes méthodes*  
mença ensuite l'usage du sublimé, à  
la dose d'un quart de grain par jour,  
jusqu'au 6 du même mois.

Depuis le 7 jusqu'au 15 avril, elle  
prit un demi-grain de sublimé par  
jour; & depuis le 16 avril jusqu'au  
10 juin, on porta la dose du sublimé  
à trois quarts de grain par jour.

Pendant cet espace de tems, elle  
prit trente frictions de pommade  
mercurielle, d'un gros chacune, sans  
qu'il ait résulté ni salivation, ni au-  
cun autre accident de l'usage com-  
biné de ces deux remèdes.

A la visite du 17 avril, on recon-  
nut que la gonorrhée étoit toujours  
dans le même état, & que l'écoule-  
ment étoit très abondant; que l'ul-  
cere de la vulve suppueroit beaucoup,  
& que le pus étoit de bonne qualité:  
les bubons ne donnoient aucun signe  
de résolution.

Le 24 avril, la gonorrhée com-  
mençoit à diminuer; l'ulcere du

vagin fournissoit déjà moins de pus, & se détergeoit sensiblement ; & comme le bubon de l'aine droite étoit très considérable & ne paroiffoit pas devoir se résoudre , on y appliqua la pierre à cautere , qui, comme on le fait , est un fondant très actif, indépendamment de sa qualité caustique.

Le 3 mai , l'écoulement de la gonorrhée diminuoit tous les jours sensiblement, & la couleur en étoit belle ; l'ulcere du vagin commençoit à se cicatrifer ; & le bubon , ouvert par le cautere , suppuroit convenablement.

Le 14 mai , on fut obligé d'appliquer un cautere sur l'autre bubon , qui étoit moins considérable.

Le 21 mai , la gonorrhée commençoit à se tarir ; le premier bubon commençoit aussi à se cicatrifer ; l'ulcere du vagin diminuoit à vue d'œil.

388 *Observ. sur les différentes méthodes*

Le 28 mai, l'ulcere du vagin se cicatrifioit sensiblement ; le premier bubon étoit déjà cicatrisé ; la gonorrhée étoit presque totalement tarie.

Le 4 juin, les deux bubons étoient parfaitement cicatrisés ; l'ulcere du vagin l'étoit aussi ; & quoiqu'il n'existât plus absolument d'écoulement, on prescrivit, néanmoins, pour en prévenir le retour, des tisanes sudorifiques, qu'on rendit purgatives tous les quatre jours, & quelques gouttes d'élixir tonique dans la boisson ordinaire.

Le 11 juin, cette malade fut jugée radicalement guérie. On avoit employé pour son traitement, qui a duré deux mois & demi, quarante-sept grains de sublimé en solution, & trente gros de pommade mercurielle en friction, sans qu'elle ait éprouvé, pendant l'usage de ces remèdes, ni salivation, ni vomissement, ni cours de ventre, ni aucune espece

de douleur : sa constitution n'en a été aucunement altérée , & elle jouit encore à présent d'une bonne fanté.

*Observation douzieme.*

571. Magdelaine . . . . . femme mariée , âgée de cinquante-un ans , native de l'Isle-de-France , ayant perdu absolument , sans retour & sans accident , ses regles , est entrée à la maison de fanté de la petite Pologne le 25 avril 1777 , pour des douleurs nocturnes très aiguës à la tête & dans tous les membres , accompagnées d'insomnie ; pour une tumeur gommeuse très considérable à la jambe droite , qui occupoit toute la partie moyenne du tibia ; une légère tumeur à la jonction de l'os pariétal du côté droit au coronal. Ces symptomes d'une vérole ancienne étoient d'autant moins équivoques , que cette femme avoit eu , trois ans auparavant , des chancres

390 *Observ. sur les différentes méthodes*  
à la vulve, qu'elle n'avoit fait que  
pallier; & depuis un mois, un ulcere  
à la gorge, qui avoit détruit la lnette,  
& pour lequel elle n'avoit pris au-  
cun remede interne, ni aucune fric-  
tion mercurielle.

Après avoir été préparée conve-  
nablement par la saignée, quelques  
bains & un purgatif, cette malade  
commença l'usage du sublimé, le  
premier mai, à la dose d'un demi-  
grain par jour; & elle le prit,  
à cette quantité, jusqu'au 11 du  
même mois. Depuis le 12 mai jus-  
qu'au 3 juin, elle en prit trois quarts  
de grain par jour.

Depuis le 30 avril jusqu'au 2 juin,  
on lui donna seize frictions, du poids  
d'un gros chacune; ce qui fit un  
emploi de deux onces de pommade  
mercurielle & de vingt-trois grains  
de sublimé en solution, pour tout  
son traitement.

A la visite du 9 mai, cette malade



déclara que les douleurs de la tête & des membres, qui se faisoient auparavant sentir pendant la nuit, commençoient à diminuer, & qu'elle n'éprouvoit plus une insomnie aussi opiniâtre.

Le 15 mai, les douleurs diminuoient de jour en jour, le sommeil se rétablissoit insensiblement, & la tumeur gommeuse étoit amollie.

Le 21 mai, les douleurs nocturnes étoient totalement dissipées, la tumeur dont le siege étoit à la jonction du coronal au pariétal, étoit disparue; la tumeur gommeuse de la jambe diminuoit à vue d'œil, & le sommeil étoit rétabli.

Le 28, les douleurs n'avoient plus reparu; la tumeur gommeuse étoit presque totalement fondue.

Le 4 juin, cette femme fut jugée guérie, & elle sortit en très bon état, ayant éprouvé un soulagement très prompt, très complet, & presque

392 *Observ. sur les différentes méthodes*  
inespéré, de l'usage de ces remedes,  
qui ne lui avoient occasionné ni mal-  
aise, ni douleurs, ni accident quel-  
conque. Sa santé est encore aujour-  
d'hui très bonne.

*Observation treizieme.*

601. Marie - Anne . . . . âgée de  
vingt ans, native de la Brie, d'un  
bon tempérament, & ordinaire-  
ment bien réglée, est entrée à la mai-  
son de la petite Pologne, le 16 mai  
1777, pour une gonorrhée virulente,  
qu'elle avoit depuis un an, sans y  
avoir fait aucun remede : elle avoit  
en outre un gonflement très confi-  
dérable & très douloureux aux gran-  
des levres, dont la gauche étoit par-  
semée de pustules ulcérées ; des petits  
poireaux à l'anus, & un bubon très  
considérable & très étendu à l'aine  
gauche.

Après avoir été saignée & pur-  
gée, cette malade fut mise à l'usage

du sublimé , dissous dans la tisane émolliente ; & elle en prit un quart de grain par jour depuis le 19 jusqu'au 22 mai : on la baignoit aussi régulièrement tous les jours.

Depuis le 23 mai jusqu'au 17 juin , on lui donna un demi-grain de sublimé par jour ; & trois quarts de grain tous les jours , depuis le 18 juin jusqu'au 2 septembre.

Depuis le 27 mai jusqu'au 19 juillet , on lui donna aussi vingt-cinq frictions du poids d'un gros chacune , à deux jours d'intervalle l'une de l'autre.

A la visite du 11 juin , on ne remarqua aucun changement à la gonorrhée ; mais le gonflement des grandes levres commençoit à diminuer , & le bubon , qu'on avoit ouvert par le cautere , étoit en pleine suppuration ; les pustules étoient encore au même état.

Le 18 juin , la gonorrhée commen-

394 *Observ. sur les différentes méthodes*  
çoit à diminuer, le gonflement des  
grandes levres n'existoit déjà presque  
plus, & les pustules commençoient  
à s'affaïffer; la suppuration du bu-  
bon continuoit à être belle & abon-  
dante.

Le 25 Juin, la gonorrhée dimi-  
nuoit sensiblement, la couleur en  
étoit belle; les pustules s'affaïffoient,  
mais le bubon étoit au même état.

Le 2 juillet, les bords du bubon  
devinrent calleux & durs, ce qui  
obligea à les toucher avec le beurre  
d'antimoine; les pustules s'effaçoient  
journallement, & la gonorrhée se  
tarissoit.

Le 9 juillet, tout étoit au même  
état décrit.

Le 16 août, les bords du bubon  
étoient amincis, fondus, & de niveau  
avec la plaie; les pustules conti-  
nuoient à s'effacer; la gonorrhée  
étoit tarie.

Le 20, le bubon étoit presque to-

talement cicatrisé, les pustules étoient absolument effacées.

Le 26, tout étoit disparu & dans un bon état; on envoya conséquemment cette femme aux convalescentes.

Le 3 septembre, elle fut jugée parfaitement guérie, trois mois & demi après son entrée dans cette maison.

Quoique cette malade ait pris une des plus fortes doses de sublimé possible, concurremment avec trois onces & un gros de pommade mercurielle en friction; elle n'a cependant éprouvé ni salivation, ni colique, ni douleurs quelconques, ni aucune autre espece d'accident: ce qui peut être regardé comme une preuve qu'il faut quelquefois employer en grande quantité des remedes mercuriels, pour obtenir une guérison complete, quand les symptomes sont anciens, graves, & résistent aux premiers secours; & que, sous le prétexte de

396 *Observ. sur les différentes méthodes*  
la dose qui paroît effrayante aux personnes peu accoutumées à administrer le mercure, il ne faut pas, comme on le fait quelquefois, rester à moitié chemin : mais la prudence doit en cela être le guide du Médecin ; & c'est par l'impression reconnue que le remède fait sur les organes, autant que par l'extinction successive du virus, qu'il doit juger s'il peut en continuer l'usage sans aucun risque : cette fille jouit depuis ce tems de la plus brillante santé, comme on vient de le vérifier encore tout récemment.

*Observation quatorzieme.*

603. Marie-Anne-Françoise . . . .  
âgée de 17 ans, native de la Picardie, d'un bon tempérament & bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 19 mai 1777, pour une gonorrhée virulente très-abondante & très âcre, un gonfle-

ment très considérable à la nymphe droite , accompagné de plusieurs chancres à la vulve , & d'un ulcere assez étendu , qui entouroit la marge de l'anüs.

Après avoir été saignée & assujettie aux bains journaliers , & après avoir été purgée , cette malade fut mise à l'usage du sublimé le 25 mai ; & elle commença ce remede à un quart de grain par jour , dissous dans une pinte de tisane émolliente ; elle le continua , à cette dose , jusqu'au 29. Depuis le 30 du même mois jusqu'au 11 de juin , elle prit un demi-grain de sublimé par jour ; & depuis le 12 juin jusqu'au 30 juillet , trois quarts de grain tous les jours.

Depuis le 21 mai jusqu'au 28 juillet , on lui administra trente-une frictions d'un gros chacune , à un jour & quelquefois à deux jours d'intervalles.

A la visite du 11 juin , on remar-

398 *Observ. sur les différentes méthodes*  
qua que la gonorrhée diminuoit, &  
que les chancres & les ulceres com-  
mençoient à se cicatrifer.

Le 18 juin, les chancres & les ul-  
ceres étoient presque totalement ci-  
catisés, l'écoulement de la gonor-  
rhée étoit blanc & s'épaississoit.

Le 25 juin, tout étoit au même  
état; c'est pourquoi on joignit les ti-  
fanes sudorifiques aux remedes pres-  
crits.

Le 2 juillet, les ulceres & les  
chancres étoient cicatisés, la gonor-  
rhée diminuoit journellement.

Le 9 juillet, les ulceres étoient  
parfaitement cicatisés; à cette épo-  
que, il étoit survenu sur la nymphe  
une grande quantité de poireaux,  
qu'on fut obligé de détruire.

Le 16, les poireaux détruits ne re-  
parurent plus, la gonorrhée paroif-  
soit tarie sans retour.

Le 23 juillet, tout étoit dans le  
meilleur état possible; mais il existoit



à l'uretère un peu de phlogose, qu'on dissipa aisément avec l'eau végétominérale.

Le 30 juillet, la malade, de nouveau visitée, fut reconnue parfaitement guérie, deux mois onze jours après son entrée dans cette maison, après avoir pris quarante-cinq grains de sublimé en solution, & trente-un gros d'onguent mercuriel en friction, sans qu'il en ait résulté ni douleurs, ni aucune espèce d'accident. Elle jouit encore à présent d'une très bonne santé.

*Observation quinzième.*

659. Aimée . . . . âgée de 22 ans, native de la Bourgogne, habituellement bien réglée, & d'un bon tempérament, avoit depuis deux mois un bubon à l'aîne droite, sur lequel elle s'étoit contentée d'appliquer une emplâtre : quand elle est entrée à la

400 *Observ. sur les différentes méthodes*  
maison de santé de la petite Pologne,  
le 26 juin 1777, elle avoit le même  
bubon, qui étoit en suppuration ;  
& on découvrit encore un chancre  
à la fourchette, qui jettoit du pus  
abondamment, des pustules ulcérées  
sur la grande levre droite, d'autres  
sur les nymphes, d'autres à la marge  
de l'anus, un engorgement à l'aîne  
gauche, en outre un ulcere au péri-  
né, & un écoulement virulent, qui  
paroissoit être plutôt le produit de  
la suppuration des ulceres qu'une vé-  
ritable gonorrhée (a).

On saigna & on purgea la malade,  
pour la préparer à l'usage des frictions

---

(a) Il est quelquefois très aisé de confondre  
chez les femmes les écoulemens qui pro-  
viennent de la suppuration des chancres &  
ulceres dont la vulve est infectée, avec les  
écoulemens purement gonorrhéiques : les pre-  
miers se tarissent à mesure & à proportion  
que les chancres & les ulceres se guérissent ;  
les seconds, au contraire, sont plus rebelles.

&c

& du sublimé; & elle commença ce dernier remede le 1<sup>er</sup> juillet, à la dose d'un demi-grain par jour, dissous dans une pinte de tisane émolliente; elle continua ce remede, à cette dose, jusqu'au 15 juillet; depuis le 16 jusqu'au 28 juillet, elle en prit trois quarts de grain par jour, & un grain tous les jours, depuis le 28 juillet jusqu'au 10 août.

On lui administra, en outre du sublimé, dix-huit frictions du poids d'un gros chacune, sans que, de la réunion de ces deux remedes, on ait observé le plus léger accident.

A la visite du 9 juillet, le bubon se détergeoit, les bords de l'ulcere se rapprochoient, & ils annonçoient une prochaine cicatrisation.

Le 16, le bubon se cicatrifioit, l'engorgement de l'aine gauche se résolvoit, le chancre de la fourchette se cicatrifioit aussi; l'écoulement virulent diminuoit proportionnellement,

402 *Observ. sur les différentes méthodes*  
& les pustules s'effaçoient d'une ma-  
niere sensible.

Le 23 , le chancre de la fourchette  
étoit cicatrisé , l'écoulement étoit  
presque tari , le bubon étoit cica-  
trisé , l'engorgement de l'aine résous ;  
& il n'y avoit plus que les traces des  
pustules.

Le 6 août , l'écoulement étoit to-  
talement desséché ; & tous les autres  
symptomes étant également dissipés,  
on envoya cette femme aux conva-  
lescentes.

Elle fut jugée parfaitement guérie  
le 12 août , après avoir été quarante-  
huit jours dans cette maison , & y  
avoir pris trente-trois grains de su-  
blimé en solution , & dix-huit gros  
de pommade mercurielle en friction ;  
lesquels remedes n'ont aucunement  
altéré sa santé.

*Observation seizieme.*

6. Marie - Jeanne . . . . . âgée de

quinze ans, native de l'Isle de France, d'un tempérament sanguin, quoique ses regles n'aient point paru depuis quatre mois qu'en petite quantité, est entrée à la maison de santé de la rue Plumet, le 7 février 1776, pour une gonorrhée virulente, des chancres à la vulve, des pustules répandues sur tout le corps, & une gale presqu'universelle.

Après avoir été saignée & purgée, cette malade fut mise à l'usage du sublimé dissous dans une pinte de tisane émolliente, à la dose d'un quart de grain par jour; & elle le continua à cette dose depuis le 9 jusqu'au 13 février. Depuis le 13 jusqu'au 19 du même mois, elle en prit un demi-grain tous les jours, & depuis le 20 février jusqu'au 18 mars, trois quarts de grain par jour.

Pendant l'usage de ce remede, elle fut baignée six fois, & elle prit cinq frictions de deux gros de pommade

404 *Observ. sur les différentes méthodes*  
mercurielle chacune, & à cinq jours  
de distance l'une de l'autre.

A la visite du 23 février, on s'aperçut déjà que les chancres se detergeoient avantageusement, que les pustules commençoient à s'effacer, que la gale étoit moins vive, & que la gonorrhée prenoit une meilleure couleur.

Le 29, l'écoulement se tarissoit sensiblement; il étoit blanc, épais & filandreux; les chancres se cicatrifoient, les pustules se desséchoient, & la gale étoit presque totalement guérie.

Le 12 mars, la gonorrhée étoit tarie, les chancres étoient cicatrisés, & il n'y avoit plus ni gale, ni pustules; les regles parurent en plus grande quantité, ce qui étoit plus conforme au tempérament primitif de la malade.

Le 18 mars, la guérison fut jugée complète, & pout y parvenir, on

avoit employé vingt-fix grains de sublimé en solution, & dix gros d'onguent mercuriel en friction, de la réunion desquels remedes il n'est résulté ni douleurs ni salivation. Cette fille ayant repris ses mauvaises habitudes, a été traitée encore deux fois depuis pour de nouveaux symptomes; mais malgré ces récidives, & la répétition des remedes de ce genre, jugés nécessaires, sa constitution n'en a point été altérée, & sa santé est aujourd'hui aussi parfaite qu'on puisse le desirer.

*Observation dix-septieme.*

5. Marie-Elisabeth..... native de l'Isle-de-France, âgée de 19 ans, d'un tempérament sanguin, & ordinairement bien réglée, ayant déjà éprouvé trois attaques successives de la maladie vénérienne la plus compliquée, pour lesquelles elle assuroit avoir été

406 *Observ. sur les différentes méthodes*  
traitée avec succès, est entrée le 7 février 1776, à la maison de santé de la rue Plumet, pour la quatrième reprise de la même maladie, dont les principaux symptômes étoient une gonorrhée virulente, un bubon considérable à chacune des aines, & une grande quantité de poireaux à la vulve.

Elle fut d'abord saignée & purgée, & mise ensuite à l'usage du sublimé corrosif à la dose d'un quart de grain par jour; au bout de quatre jours on lui en donna un demi-grain, & ensuite trois quarts de grain par jour jusqu'à la fin de son traitement; d'où résulte un emploi de vingt-trois grains de sublimé, qu'elle prit sans aucune espèce d'accident.

Pendant l'usage suivi de ce remède, on administra à cette malade, après quelques bains, quatre frictions générales du poids d'un gros de pommade mercurielle chacune, & en-



suite plusieurs frictions particulieres dirigées sur le bubon, sans qu'il en ait résulté la plus légère salivation.

Le 19 février, on s'affura par la visite que le bubon commençoit à se résoudre; quelques-uns des poireaux étoient déjà tombés d'eux-mêmes; mais on fut ensuite obligé d'extirper les autres, qui étoient plus rebelles; la gonorrhée commençoit à changer de couleur.

Le 23 février, l'écoulement étoit plus blanc, plus épais.

Le premier mars, le bubon étoit déjà presque résous, les poireaux n'avoient plus reparu, la gonorrhée étoit presque totalement tarie, sans autre secours qu'une purgation & la boisson d'une tisane sudorifique.

Le 6 mars, il n'y avoit plus aucune trace du bubon ni des poireaux, & la gonorrhée étoit tarie; on purgea de nouveau la malade, & on l'envoya ensuite aux convalescentes,

408 *Observ. sur les différentes méthodes*  
où elle continua l'usage de la tisane  
fudorifique.

Le 13 mars, on jugea sa guérison  
complete, & elle sortit en très bon  
état, & sans avoir éprouvé aucun  
accident. Cet état ne s'est point dé-  
menti depuis, & elle jouit encore  
à présent de la plus parfaite santé.

*Observation dix-huitieme.*

56. Marie-Jeanne . . . . native de  
la Bretagne, âgée de 30 ans, ordi-  
nairement mal réglée, quoique d'un  
assez bon tempérament, ayant déjà  
passé les grands remedes pour des  
chancres, dont elle affuroit avoir  
été bien guérie, est entrée à la mai-  
son de santé de la rue Plumet, le  
14 mars 1776, pour trois ulcères  
vénériens très considérables, dont  
l'un occupoit la fourchette, & les  
deux autres l'intérieur des grandes  
levres: la nymphe droite étoit en  
outre dure & calleuse, surmontée

d'excroissances de même genre ; & il y avoit à la jambe droite un ulcere phadégénique ancien , assez étendu , & profond.

Après avoir été saignée , baignée & purgée , cette malade fut mise aussi-tôt à l'usage du sublimé , d'abord à la dose d'un quart de grain , dissous , comme il étoit ordinaire , dans la tisane émolliente ; ensuite d'un demi-grain , & successivement de trois quarts de grain par jour ; & elle continua ce remede sans interruption pendant tout son traitement , qui a duré 44 jours , sans qu'il en ait résulté aucun accident : pendant ce tems on lui administra dix frictions d'un gros de pommade mercurielle chacune , à trois jours de distance les unes des autres.

Le 27 mars , il parut , à la visite , que les ulceres de la vulve commençoient à se déterger ; celui de la jambe étoit déjà moins doulou-

410 *Observ. sur les différentes méthodes*  
reux, & la suppuration en étoit  
plus belle.

Le 5 avril, les ulceres de la vulve diminuoient sensiblement; mais on fut obligé d'emporter la tumeur de la nymphe, qui étoit véritablement *irrésoluble*.

Le 14 avril, la plaie résultante de cette opération étoit déjà presque cicatrisée; les ulceres de la vulve l'étoient parfaitement; celui de la jambe étoit dans un très bon état, & il annonçoit une guérison prochaine.

Le 20 avril, tous les ulceres & la plaie étoient solidement cicatrisés.

Le 27 avril, cette malade fut jugée radicalement guérie, & elle étoit dans le meilleur état possible. On avoit employé pendant son traitement vingt-huit grains de sublimé en solution, & dix gros de pommade mercurielle en friction, sans qu'elle en ait éprouvé ni douleur, ni salivation.

*Observation dix-neuvieme.*

73. Marguerite . . . . . native de l'Isle-de-France , âgée de 20 ans , d'un tempérament sanguin , & ordinairement bien réglée , est entrée à la maison de santé de la rue Plumet le 12 avril 1776 , pour des pustules chancreuses très considérables , & endurcies sur les grandes levres , & une grande quantité de poireaux à l'anus.

Après qu'elle eut été saignée & purgée , on lui donna le sublimé dissous dans la tisane émolliente , aux proportions ordinaires , d'un quart de grain , successivement d'un demi - grain , & de trois quarts de grain par jour ; & pendant l'usage de ce remede , on lui administra une friction d'un gros tous les deux & trois jours , depuis le 16 avril , jusqu'au 13 mai ; & de la

412 *Observ. sur les différentes méthodes*  
réunion de ces deux remèdes, il  
n'est survenu ni salivation, ni dou-  
leur. La dose du sublimé pendant  
tout le traitement a été de vingt-fix  
grains ; & celle de la pommade  
mercurielle, d'une once & demie.  
A la visite du 21 avril, on re-  
connut que les pustules chancreuses  
commençoient à s'amollir ; mais les  
poireaux étoient toujours au même  
état.

Le 26 avril, les pustules chan-  
creuses étoient encore plus amollies ;  
les poireaux commençoient à tom-  
ber.

Le 3 mai, les pustules chancreuses  
étoient cicatrisées & effacées, &  
les poireaux étoient tombés.

Le 9 mai, la guérison fut jugée  
parfaite, & cette malade envoyée  
aux convalescentes, d'où elle sortit  
le 15 mai, dans le meilleur état  
possible.

*Observation vingtieme.*

106. Marie-Anne . . . native de Paris, âgée de 17 ans, d'une constitution robuste, d'un tempérament sanguin, & ordinairement bien réglée, est entrée à la maison de santé de la rue Plumet le 16 mai 1776, pour une gonorrhée virulente, des pustules chancreuses très abondantes sur le périné, & une grande quantité de petits poireaux à la vulve.

Après avoir été convenablement préparée, cette malade fut mise aussi-tôt à l'usage de la solution de sublimé, d'abord à la dose d'un quart de grain, successivement d'un demi-grain, puis de trois quarts de grain, & enfin d'un grain par jour; elle continua ce remede jusqu'au 17 juin sans interruption, & sans aucune incommodité résultante; elle prit aussi quelques bains.

Elle commença les frictions mer-

414 *Observ. sur les différentes méthodes*  
curielles concurremment avec le sublimé le 19 mai, & elle les continua jusqu'au 17 juin; on mettoit deux & quelquefois trois jours d'intervalle entre chaque friction.

A la visite qui en fut faite le 26 mai, on vérifia la chute spontanée des poireaux; la gonorrhée parut être de meilleure qualité, & les pustules chancreuses s'effaçoient déjà.

Le 4 juin, la gonorrhée diminuoit sensiblement; la couleur en étoit blanche, & elle devenoit journellement épaisse & filandreuse; les pustules chancreuses étoient presque totalement effacées.

Le 11 juin, la gonorrhée se tariffoit, les pustules n'existoient plus, & les poireaux n'avoient plus reparu.

Le 18 juin, cette malade fut jugée guérie; la gonorrhée étoit absolument tarie, & tous les autres symptômes paroissoient disparus sans retour.



On avoit employé pour ce traitement vingt-huit grains de sublimé en solution, & douze gros de pommade mercurielle en friction, fans qu'il en ait résulté le plus léger accident

*Observation vingt-unieme.*

122. Marie-Magdelaine . . . âgée de vingt-sept ans, native de la Beauce, originaiement d'un tempérament sanguin, enceinte de quatre mois, ayant déjà été traitée chez elle fans succès de la maladie vénérienne, dont les principaux symptomes étoient des engorgemens aux aines, & plusieurs chancres rongeurs à l'entrée du vagin, est entrée à la maison de santé de la rue Plumet le 5 juin 1776, avec les mêmes symptomes, auxquels s'étoient encore joints d'autres ulcères chancreux aux grandes levres, & un ulcère de même espece à la gorge.

Après qu'elle eut été saignée, & purgée avec un minoratif, on lui fit prendre sans retard le sublimé à la dose d'un quart de grain par jour; & comme elle n'en paroissoit aucunement incommodée, on augmenta successivement cette dose, & on la porta jusqu'à un grain par jour; de sorte que pendant son traitement, qui n'a duré que trente jours, elle a pris vingt-cinq grains de sublimé dissous dans la tisane émolliente, suivant l'usage.

Dès le 8 juin, on lui fit prendre concurremment avec ce remède, tous les deux jours, les frictions à la dose d'un gros par jour.

A la visite qui en fut faite le 24 juin, on trouva l'ulcère de la gorge déjà cicatrisé; ceux de la vulve se détergeoient sensiblement, & annonçoient une cicatrisation prochaine; l'engorgement des aines commençoit aussi à se rétoudre.

Le

Le 29 juin, les ulcères chancreux de la vulve se cicatrifoient, celui de la gorge étoit guéri, l'engorgement des aines étoit presque réduit à rien.

Le 6 juillet, les ulcères chancreux étoient cicatrisés, & il n'existoit plus d'engorgement aux aines; c'est pourquoy on déclara cette malade guérie, comme elle l'étoit effectivement.

Sa fanté n'avoit été aucunement altérée de l'usage de ces deux remèdes, & son enfant donnoit des signes de vie les moins équivoques; elle est depuis accouchée heureusement, & la mere & l'enfant jouissent de la meilleure fanté.

*Observation vingt-deuxieme.*

142. Marguerite . . . . . native de Paris, âgée de vingt ans, d'un tempérament délicat, & ordinairement mal réglée, est entrée à la maison de fanté de la rue Plumet le 24 juin

418 *Observ. sur les différentes méthodes*  
1776, pour une gonorrhée virulente,  
une plaie fistuleuse au côté gauche  
du vagin, un poireau assez considé-  
rable au bas du périné, deux puf-  
tules au bas de la grande levre  
droite, & d'autres pustules aux par-  
ties extérieures de la vulve.

Après avoir été convenablement  
préparée, cette malade fut mise à  
l'usage du sublimé, à la dose d'un  
quart de grain par jour; on lui en  
donna ensuite un demi-grain, puis  
trois quarts de grain, & enfin un  
grain tous les jours, sans qu'elle ait  
éprouvé aucune incommodité de ce  
remède.

Le 28 juin, elle commença les  
frictions à la dose d'un gros tous les  
trois jours, & elle les continua jus-  
qu'au 25 juillet.

A la visite du 6 juillet, on lui fit  
l'opération de la plaie fistuleuse, pour  
en mettre le fond à découvert, &  
pouvoir y faire un pansement mé-

thodique : à cette époque il n'y avoit aucun changement aux autres symptomes.

Le 13 juillet , la plaie fistuleuse commençoit déjà à se cicatriser , & la gonorrhée à se tarir ; on joignit au sublimé & aux frictions la tisane fudorifique , que l'on rendit ensuite purgative , tous les quatre jours.

Le 19 juillet , la plaie fistuleuse étoit absolument cicatrisée , la gonorrhée étoit tarie , le poireau étoit tombé de lui-même , & les pustules étoient presque totalement effacées.

Le 26 juillet , il n'existoit plus aucun des symptomes vénériens qui avoient déterminé les remedes , & la malade fut réputée guérie. Outre vingt-quatre grains de sublimé qu'elle avoit pris dans sa tisane & dans les proportions indiquées , on avoit aussi employé douze gros de pommade mercurielle en friction ; & ces deux remedes réunis ont suffi à sa guérison,

420 *Observ. sur les différentes méthodes*  
& l'ont opérée sans douleur & sans  
inconvenient.

*Observation vingt-troisième.*

215. Marguerite ..... âgée de  
vingt-trois ans, native de l'Isle-de-  
France, éprouvant des douleurs à  
l'approche de ses regles, qui sont  
ordinairement en petite quantité &  
difficiles, étant d'ailleurs d'un assez  
bon tempérament, est entrée à la mai-  
son de santé de la rue Plumet le 14  
décembre 1776, pour une gonorrhée  
virulente, des chancres multipliés  
sur la grande levre droite, des puf-  
tules seches sur la gauche, un engor-  
gement assez considérable à l'aîne  
droite, & des douleurs aiguës res-  
senties dans tous les membres.

Après qu'elle eut été saignée &  
purgée, on la mit à l'usage du su-  
blimé, d'abord à la moindre quan-  
tité; & par une gradation réfléchie  
sur ses effets, on porta insensiblement

la dose de ce remède à un grain par jour.

Pendant l'usage du sublimé & des bains auxquels la malade fut aussi assujettie, on lui administra tous les trois jours une friction d'un gros de pommade mercurielle; ce qui suffit pour assurer sa guérison, que l'on jugea parfaite le 21 janvier 1777, trente-huit jours après son entrée dans cette maison.

Dès le 30 décembre, la gonorrhée avoit une plus belle couleur & s'épaississoit, les chancres se détergeoient, les pustules étoient presque effacées, les poireaux tomboient d'eux-mêmes, & l'engorgement de l'aine diminuoit sensiblement; les douleurs étoient aussi considérablement adoucies.

Le 6 janvier, la gonorrhée se tarissoit visiblement, les chancres étoient presque totalement cicatrisés, les poireaux étoient tombés, & l'en-

422 *Observ. sur les différentes méthodes*  
gorgement de l'aine étoit en partie  
résous.

Le 12 janvier, comme il avoit  
paru un peu de salivation, on purgea  
la malade avec un minoratif, qui  
suffit pour la faire cesser totalement.

Le 18 janvier, tous les symptomes  
de la maladie étoient absolument dis-  
parus, & cette malade fut envoyée  
aux convalescentes, d'où elle sortit  
le 22 janvier parfaitement guérie. A  
l'exception de la légère salivation  
dont on a fait mention, elle n'avoit  
éprouvé aucun inconvénient de l'u-  
sage de ces remedes, quoiqu'elle eût  
pris vingt-trois grains de sublimé en  
solution; & onze gros de pommade  
mercurielle en friction: elle se porte  
encore actuellement très bien.

*Observation vingt-quatrième.*

179. Catherine ..... native de  
Paris, âgée de vingt-trois ans, n'é-  
tant pas réglée depuis six mois, sans



néanmoins aucun signe de grosseffe, affligée dès l'âge de douze ans de la maladie vénérienne, qui s'étoit manifestée par une gonorrhée virulente, à laquelle avoit succédé un engorgement considérable à la grande levre gauche, qui étoit devenue d'un volume énorme, & successivement schirreuse : elle avoit en outre des excroissances fongueuses au périné, & un ulcere fistuleux considérable à l'anüs.

Pour se délivrer d'une maladie aussi grave & aussi invétérée, & qui n'avoit été que palliée jusques-là, elle avoit déjà été traitée suivant sa déclaration, au commencement de l'année 1776, par la méthode des frictions. On employa trois mois à sa cure, qui au bout de ce tems fut jugée impossible. Renvoyée comme incurable, elle se présenta à la maison de santé de la rue Plumet le 27 août 1776, dans l'état le plus déplorable ; car,

424 *Observ. sur les différentes méthodes*  
outre les symptomes très graves de  
sa maladie , qui subsistoient dans  
toute leur intégrité , la tumeur de  
la grande levre gauche étoit parfemée de phlictenes & d'escarres gangreneux : elle avoit en outre un dévoiement continuel , & elle étoit dans le délire. Cet état parut effrayant , & on hésita à la recevoir ; mais l'humanité bannissant la crainte , on la reçut , & on la mit d'abord à l'usage du quinquina & des anti-septiques les plus appropriés , tant intérieurement qu'extérieurement.

On parvint enfin par ces moyens , le 27 septembre , à pouvoir lui administrer le sublimé , si indiqué dans ce cas ; & on y joignit successivement les frictions , ainsi qu'on le verra par le détail de son traitement.

Le 27 septembre , cette malade prit tous les jours un quart de grain de sublimé. Le premier octobre , elle en prit tous les jours un demi-

grain. Depuis le 8 jusqu'au 13 octobre, on lui en donna trois quarts de grain par jour; & depuis le 14 octobre jusqu'au 9 novembre, un grain par jour. Le sublimé fut journellement dissous dans une pinte de décoction légère de saffras : on fut obligé de suspendre quelquefois ce remède pendant deux ou trois jours, à cause de l'extrême foiblesse de la malade.

Depuis le 29 août jusqu'au 5 novembre, on lui administra tous les quatre à cinq jours une friction d'un gros de pommade mercurielle.

Dès le 15 septembre, on avoit été obligé d'extirper la tumeur, qui étoit véritablement *irrésoluble*; & la plaie qui en résulta, pansée avec un digestif simple, produisit une suppuration louable, & fut amenée assez promptement à une cicatrisation parfaite.

Le 20 septembre, les excroissances

426 *Observ. sur les différentes méthodes*  
furent coupées , & l'on fit , à l'ul-  
cere de l'anüs , des injections dé-  
terfives , qui diminuerent insensibi-  
blement la suppuration , & produi-  
sirent enfin la cicatrisation de cette  
partie , à un petit suintement près ,  
qui ne put jamais tarir. Cependant  
la santé de cette malade se rétablif-  
soit à vue d'œil : elle buvoit , man-  
geoit & dormoit bien ; & elle sortit  
le 29 novembre parfaitement guérie,  
ayant de l'embonpoint , & n'ayant  
éprouvé aucun accident dans le trai-  
tement long & douloureux de la  
plus terrible maladie qu'on puisse  
essuyer , & de l'opération qu'elle  
nécessita.

Elle avoit pris pendant son trai-  
tement , qui a duré trois mois &  
trois jours , quarante grains de su-  
blimé en solution , & dix-sept gros  
de pommade mercurielle en friction.  
Ces remedes , loin d'avoir altéré sa  
santé , sembloient au contraire l'avoir

affermie; & elle jouit d'un embonpoint qui justifie cette opinion.

*Observation vingt-cinquieme.*

6. Jean-François . . . . . natif de l'Isle-de-France, âgé de trente-un ans, d'un tempérament phlegmatique, jouissant d'ailleurs d'une assez bonne fanté, est entré le 3 mai 1776 à la maison de fanté établie pour les hommes rue des Brodeurs, pour un engorgement considérable aux testicules, suite d'une gonorrhée prématurément supprimée. Cet engorgement étoit accompagné de plusieurs poireaux, & d'un chou-fleur entre le prépuce & le gland, qui gênoit beaucoup cette partie.

Après avoir été saigné, ce malade commença le 5 mai à prendre tous les jours un demi-grain de sublimé dissous dans une pinte de tisane émolliente; & on l'assujettit en même tems aux demi-bains, tandis

428 *Observ. sur les différentes méthodes*  
qu'on lui appliquoit des cataplasmes  
émolliens, pour relâcher & assou-  
plir les parties trop distendues, &  
prévenir les suites de l'inflammation  
& de l'engorgement.

Depuis le 15 jusqu'au 21 mai, on  
lui donna trois quarts de grain de  
sublimé par jour; & depuis le 21  
mai jusqu'à son parfait rétablisse-  
ment, on porta la dose de ce re-  
mede à un grain tous les jours.

Dès le 8 mai, on lui administra  
une friction de deux gros de pom-  
made mercurielle; & il les continua  
à cette dose tous les deux jours, jus-  
qu'au 8 juin suivant.

A la visite du 15 mai, on s'ap-  
perçut que l'engorgement des testi-  
cules diminuoit, que le chou-fleur  
commençoit à se flétrir, & que deux  
poireaux étoient déjà tombés d'eux-  
mêmes.

Le 24 mai, on fut obligé d'extir-  
per quelques poireaux qui résistoient

aux remèdes ; l'engorgement des testicules diminuoit à vue d'œil, & il n'y avoit plus aucun sentiment douloureux à cette partie.

Le 4 juin, les poireaux étoient tombés ; & ceux qu'on avoit été obligé d'extirper, n'avoient plus reparu : il ne subsistoit presque plus d'engorgement ni aux testicules, ni au prépuce & au gland.

Le 11 juin, tout étoit dans l'état naturel, & ce malade fut envoyé aux convalescents : il en sortit le 19 du même mois, parfaitement guéri, après avoir pris vingt-six grains de sublimé en solution, & vingt-huit gros de pommade mercurielle en friction, sans qu'il ait résulté de l'union de ces deux remèdes aucun inconvénient : sa santé a depuis toujours été parfaite : il s'est marié, a eu des enfans très sains, que sa femme a elle-même allaités avec succès.

*Observation vingt-sixieme.*

20. Joseph - George . . . . âgé de vingt ans , natif de l'Alsace , d'un tempérament délicat , ayant déjà eu la maladie vénérienne , qui s'étoit manifestée par une gonorrhée qui avoit été supprimée inconfidérément , & à la suite de laquelle il avoit éprouvé dans les membres des douleurs qui subsistoient encore , est entré à la maison de santé établie pour les hommes rue des Brodeurs , le 20 juin 1776 , avec une nouvelle gonorrhée , accompagnée de deux bubons aux aines , de chancres entre le gland & le prépuce , qui occasionnoient un phymosis & des douleurs nocturnes.

Après avoir été saigné & baigné convenablement , ce malade fut mis à l'usage du sublimé le 24 juin , à la dose d'un quart de grain par jour.



Le 29, on lui en donna un demi-grain, le 4 juillet trois quarts de grain, & le 19 juillet un grain par jour; & il continua ce remede à cette derniere dose jusqu'à son parfait rétablissement. Les bains furent aussi donnés à ce malade tous les deux jours.

Le 24 juin, on lui administra une friction d'un gros de pommade mercurielle, & on les continua à cette dose tous les trois jours, jusqu'au 9 juillet, qu'on fut obligé de les suspendre, la salivation étant survenue: on n'interrompit pas néanmoins les bains & la solution du sublimé. La salivation n'ayant pas été de longue durée, & ayant cessé le 14 juillet, on reprit les frictions le 15, & on en donna quinze de suite à la dose d'un gros tous les deux jours, sans que la salivation reparût.

A la visite du 13 juillet, on s'aperçut que les bubons commençoient

432 *Observ. sur les différentes méthodes*  
à se résoudre, que les chancres étoient  
déjà cicatrisés, & que le phymosis  
qui n'existoit que par eux, étoit  
dissipé: la gonorrhée étoit peu con-  
sidérable.

Le 19 juillet, la résolution des  
bubons étoit presque complète, la  
gonorrhée commençoit à se tarir.

Le 26 juillet, il n'existoit plus de  
bubon, ni de gonorrhée.

Le premier août, rien n'ayant re-  
paru, on cessa tout remede mercuriel,  
pour purger le malade, & l'en-  
voyer aux convalescens.

Le 14 août, il sortit parfaitement  
guéri, cinquante-quatre jours après  
son entrée dans cette maison, n'ayant  
éprouvé d'autre inconvénient de ses  
remedes, que la légère salivation  
dont il a été fait mention.

*Observation vingt-septieme.*

64. Jean - Pierre ..... natif de  
Paris, âgé de seize ans, d'un assez  
bon

bon tempérament, est entré à la maison de santé rue des Brodeurs, le premier septembre 1776, pour une gonorrhée virulente, accompagnée d'un bubon à chaque aine, de plusieurs chancres entre le gland & le prépuce, & d'un phymosis résultant.

Après qu'il eut été convenablement préparé par la saignée & par les bains, on commença à lui donner le sublimé à la première dose d'un quart de grain par jour, depuis le 6 jusqu'au 11 septembre. Depuis le 11 jusqu'au 16 du même mois, on lui en donna un demi-grain par jour. Depuis le 16 septembre jusqu'au 2 octobre, on lui en donna trois quarts de grain tous les jours; & comme ce remède n'occasionnoit aucune douleur aux visceres, ni aucune autre espece d'accident, on en donna alors un grain par jour jusqu'à la guérison.

Ce malade ne prit que neuf frictions, du poids de deux gros chacune, à quatre jours d'intervalle : on y joignit quelques bains.

Dès le 18 septembre, les chancres commençoient à se déterger, l'engorgement des aines paroïssoit aussi diminuer, la gonorrhée couloit aisément.

Le 24 septembre, les chancres étoient cicatrisés & le phymosis presque guéri ; un des bubons s'étoit ouvert de lui-même, l'autre annonçoit une prochaine résolution.

Le 30 septembre, on appliqua un cautere sur le bubon qui s'étoit ouvert, afin d'y établir une plus parfaite suppuration, & d'en fondre les bords ; & ce remede fit tout l'effet qu'on en devoit attendre.

Le 12 octobre, la suppuration commençoit à s'établir, & l'escarre à se détacher.

Le 18 octobre, la suppuration

étoit de belle couleur, & les bords de la plaie commençoient déjà à se rapprocher.

Le 25 octobre, la plaie étoit presque totalement cicatrisée.

Le 29 octobre, la guérison du bubon étoit parfaite; & tous les autres symptômes paroissant disparus sans retour, ce malade fut envoyé aux convalescens.

Il fut jugé parfaitement guéri le 30 novembre; & pour y parvenir, on avoit employé quarante grains de sublimé en solution, & dix-huit gros d'onguent mercuriel en friction, sans aucune espece d'accident: il se porte encore actuellement très bien.

*Observation vingt-huitieme.*

4. Philippe . . . âgé de vingt-sept ans, natif du Soissonnois, d'un très bon tempérament, est entré à la maison de santé de la rue des Brodeurs le premier mai 1776,

436 *Observ. sur les différentes méthodes*  
pour une maladie très ancienne &  
très grave, pour laquelle il avoit  
déjà été traité sans succès. Les prin-  
cipaux symptomes existans lors de  
son entrée dans cette maison, étoient  
des chancres entre le gland & le  
prépuce, dont les bords étoient durs  
& calleux; & un ulcere qui avoit le  
coup d'œil carcinomateux, qui occu-  
poit une grande partie du scrotum,  
qui l'avoit rongé, & avoit mis à dé-  
couvert le testicule gauche, lequel  
étoit en suppuration, de mauvaise  
qualité, & menaçoit de la gangrene.

Après avoir été préparé convena-  
blement, ce malade fut mis sans  
retard à l'usage du sublimé, dissous  
dans une pinte de tisane émolliente,  
à la dose d'un demi-grain par jour,  
comme un remède capable d'arrêter  
le progrès du mal, s'il en étoit en-  
core tems; & il le prit tous les jours  
à cette dose jusqu'au 10: mais la  
gangrene s'étant fait remarquer d'une

maniere inquiétante, on se décida à faire l'opération de la castration le 10 du même mois. Le Chirurgien de cette maison la fit avec dextérité & succès, & il enleva totalement ce qui restoit du testicule gauche : le premier sang fourni étoit noir & épais ; on ne lia point le cordon, & il fut décidé que la plaie seroit pansée avec un digestif animé ; ce qui produisit insensiblement une suppuration louable, & remit bientôt la plaie, dont le premier aspect n'étoit point avantageux, à l'état de plaie simple.

Le 15 mai, on reprit la solution de sublimé, qui avoit été interrompue, à la même dose d'un demi-grain par jour. Le 19, on en donna trois quarts de grain tous les jours. Le 24, on porta la dose de ce remede à un grain par jour, & on le continua à cette quantité jusqu'au 18 juin exclusivement.

438 *Observ. sur les différentes méthodes*

Depuis le 17 mai jusqu'au 16 juin, on donna tous les deux jours une friction de deux gros de pommade mercurielle.

A la visite du 15 mai, la plaie étoit belle, & la suppuration de bonne qualité; il n'y avoit ni douleur, ni aucune tuméfaction; le cordon étoit en bon état; les chancres, dont on avoit abattu les bords, commençoient à se cicatrifer.

Le 20 mai, la plaie étoit toujours très belle, elle diminueoit d'étendue; les chairs étoient vermeilles, & annonçoient une prochaine cicatrification; les chancres étoient déjà presque cicatrisés.

Le 26 mai, la plaie étoit toujours d'une belle couleur, & la suppuration tarissoit journellement.

Le 4 juin, la plaie se cicatrifioit à vue d'œil, & il n'existoit aucun accident qui pût retarder la cicatrification. On purgea le malade deux



fois avec un minoratif convenable.

Le 11 juin, la cicatrice étoit presque complètement faite.

Le 16 juin, la cicatrice étoit parfaite; & le malade fut jugé guéri le 18 du même mois, après quarante-neuf jours de traitement, pendant lequel il avoit pris trente grains de sublimé en solution, & vingt-huit gros d'onguent mercuriel en friction, sans qu'il ait éprouvé ni salivation, ni cours de ventre, ni aucune espece de douleur, de l'usage de ces deux remedes si avantageusement combinés pour sa guérison. Sa santé n'en a été aucunement altérée; il s'est même marié depuis, & a eu deux enfans bien sains.

*Observation vingt-neuvieme.*

724. Jean-Baptiste ... natif de Paris, âgé de vingt-trois ans, d'un tempérament phlegmatique & bilieux, est entré à la maison de santé

440 *Observ.* sur les différentes méthodes établie pour les hommes à la barriere de Seves, le 6 octobre 1777, pour un bubon considérable qui s'étoit ouvert de lui-même, & qui, faute de soins, étoit resté fistuleux avec des bords calleux, renversés : il étoit accompagné d'inflammation & de taches livides.

Le malade fut d'abord baigné, ce qui calma l'inflammation ; mais les taches, qui avoient d'abord un coup d'œil gangréneux, malgré les lotions anti-septiques qu'on y fit, se convertirent en autant de petits ulceres très corrosifs.

Le 19 octobre, il survint une fièvre avec frisson, qui fit soupçonner avec raison que quelque partie gangréneuse passoit dans le sang ; & comme alors la suppuration étoit de la plus mauvaise qualité, on se détermina à ouvrir le bubon dans toute son étendue, à mettre tous les sinus à découvert, & à emporter toutes

les chairs mollasses & déjà gangrénées; ce qui ne put se faire sans hémorrhagie, laquelle fut bientôt arrêtée par le moyen de l'agaric & de la charpie.

Douze heures après cette opération, le malade eut un redoublement de fièvre & le délire : l'accès étant modéré, on lui donna une forte infusion de quinquina, & un peu de vin pour remédier à l'extrême foiblesse à laquelle il étoit réduit; ce qui le ranima en effet suffisamment.

Comme la plaie étoit souvent surmontée de chairs baveuses, de champignons, & que toute inquiétude sur la gangrene n'étoit pas encore détruite, on la fomenta avec une teinture de mirrhe, & d'aloës, & l'esprit de vin camphré, mêlé avec la décoction de quinquina. On emporta les champignons deux fois de suite, parce qu'ils reparurent presque aussitôt, malgré qu'on eût donné alors

442 *Observ. sur les différentes méthodes*  
quelques verres de solution de sublimé, & qu'on eût administré déjà deux frictions de pommade mercurielle. On saupoudra alors la plaie avec parties égales de gentiane, de quinquina, de zinc, & de vitriol mis en poudre, sans renoncer pour cela aux lotions, que l'on répétoit toutes les fois qu'on pansoit la plaie. On obtint par ce moyen, qui fut continué, des chairs de plus belle couleur; & il ne se forma plus de champignons. Quand tout fut en bon état, on y substitua le vin miellé, & sur la fin le baume verd de Metz, avec le baume de Commandeur, &, suivant les circonstances, la charpie seche.

Dans le cours d'un traitement aussi long que difficile, on donna trente & un grains de sublimé, dissous à la dose d'un demi-grain par jour dans une pinte de décoction de saffras, & cinq onces de pommade mercur-

rielle en friction de deux gros, & à deux jours de distance les unes des autres.

On employa également les fucs anti-scorbutiques; ce qui concourut sans doute encore à la guérison, qui fut déclarée parfaite le 6 janvier 1778, trois mois après l'entrée de ce malade dans cette maison: il sortit dans le meilleur état possible, ayant de l'embonpoint & des forces; ce qui prouve combien il faut être quelquefois persévérant, & même opiniâtre dans l'emploi des moyens qu'on a jugés nécessaires à la guérison: une pratique plus timide auroit été dangereuse, & il faut souvent savoir s'en garantir.

Ce malade se porte encore actuellement très bien, ce qu'on a depuis peu vérifié.

Il y a eu quatre cents quatre-vingt-dix-neuf malades traités par

444 *Observ. sur les différentes méthodes*  
les frictions mercurielles, adminif-  
trées concurremment avec la solu-  
tion de sublimé corrosif; & il en  
est mort cinq, dont on trouvera  
les observations dans la quatrieme  
Partie.



CHAPITRE IV.

*OBSERVATIONS sur les Maladies Vénéériennes, traitées par les frictions, concurremment avec les lavemens anti-vénéériens.*

SI la solution de sublimé corrosif jointe aux frictions mercurielles, en facilite, en assure le succès; si le mercure appliqué à la peau sous cette forme, a quelquefois besoin d'un véhicule pour en déterminer, en accélérer l'action; les lavemens anti-vénéériens, dont la base est un mercure exactement soluble, doivent remplir le même objet, dans les mêmes circonstances. Ils méritent même d'être employés de préférence, quand l'estomac fatigué, ou révolté par quelque cause que ce soit, ne peut supporter la première

446 *Observ. sur les différentes méthodes*  
impression du sublimé. Mais il est  
des cas, où les lavemens anti-véné-  
riens joints aux frictions mercu-  
rielles, produisent des effets encore  
plus sûrs & plus marqués, & ne  
peuvent être que difficilement rem-  
placés par une autre méthode : c'est  
quand aux symptômes vénériens or-  
dinares, se joignent d'anciennes go-  
norrhées, qui ont résisté à tous les  
remedes, ou qui, ayant été traitées  
peu méthodiquement, se sont aigries,  
& présentent des complications de  
tension & de relâchement qui con-  
trariant la cure, & qui sont si diffi-  
ciles à surmonter. Les lavemens  
anti-vénériens faisant en ce cas,  
comme on l'a déjà dit, l'office d'un  
bain légèrement vulnérable & to-  
nique, dirigé sur le mal même,  
agissent avec une supériorité mar-  
quée, & portent une impression  
décisive sur tous les organes entre-  
pris; d'où résulte presque toujours



une crise complete & salutaire , produite par une ample évacuation de l'humeur gonorrhôïque , & le resserrement proportionnel & successif des fibres relâchées & distendues par l'excédence de cette humeur : de sorte que , pour produire ce second effet , on n'a presque jamais besoin d'astringents , si dangereux à employer quand même ils sont nécessaires. Les frictions concourent avec les lavemens à la destruction totale du virus , & elles l'assurent encore plus positivement ; de sorte qu'on peut dire que de la combinaison de ces deux remèdes , il résulte souvent un effet qu'on n'auroit pu se promettre aussi complètement d'un seul. On en verra la preuve dans les observations suivantes.

*Observation première.*

260. Louise . . . . âgée de vingt-

448 *Observ. sur les différentes méthodes*  
cinq ans, native du Perche, bien  
réglée, mais d'un tempérament dé-  
licat, ayant depuis un an une go-  
norrhée virulente qui n'avoit pu  
être guérie, malgré différens traite-  
mens auxquels elle avoit été assu-  
jettie, est entrée à la maison de  
santé de la petite Pologne le 7 août  
1776, avec la même gonorrhée,  
accompagnée de plusieurs chancres  
assez considérables, & qui avoient  
détruit une partie des nymphes : elle  
avoit en outre des poireaux à l'anüs  
& des pustules très-multipliées sur les  
avant-bras : ces derniers symptomes  
étoient survenus depuis peu, & après  
les derniers remedes qu'elle avoit  
pris.

Après avoir été préparée conve-  
nablement, elle fut mise à l'usage  
des lavemens anti-vénériens le 9  
août, à deux par jour.

Le 12 & le 15 du même mois,  
on lui administra une friction de  
deux

deux gros de pommade mercurielle.

Le 19, on fut obligé d'interrompre les lavemens & les frictions, pour une légère salivation survenue; mais une médecine suffit pour ramener le calme.

Le 24, cette malade reprit l'usage de deux lavemens anti-vénéériens par jour, & elle les continua jusqu'à son parfait rétablissement.

Le 26 août, les 2, 4, 6, 8 & 10 septembre, on lui administra une friction de deux gros de pommade mercurielle.

Cette malade a pris en tout soixante & douze lavemens, dans lesquels il est entré cinq pintes & demie de liqueur anti-vénéérienne, & en outre deux onces de pommade mercurielle en friction, sans autre accident que la légère salivation survenue.

Le 26 août, les poireaux étoient tombés d'eux-mêmes, les pustules

450 *Observ. sur les différentes méthodes*  
commençoient à s'effacer, les chan-  
cres se détergeoient, la gonorrhée  
diminuoit sensiblement.

Le 6 septembre, les poireaux n'a-  
voient plus reparu, les chancres se  
cicatrisoient, & les pustules étoient  
effacées; l'écoulement de la gonor-  
rhée s'épaississoit, il étoit de belle  
couleur.

Le 13 septembre, les chancres  
étoient cicatrisés, à un point près,  
qu'il fallut toucher avec parties  
égales de baume de Commandeur  
& de collyre de Lanfranc, pour  
dessécher l'humidité qui s'y portoit,  
& empêchoit la réunion totale.

Le 18 septembre, tout étoit dis-  
paru; & cette fille fut envoyée aux  
convalescentes, d'où elle sortit le  
24 du même mois, bien guérie, &  
en très bon état.

*Observation seconde.*

346. Louise . . . femme mariée,

âgée de 27 ans, native de l'Isle-de-France, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, ayant été traitée depuis deux ans plusieurs fois, sans succès, pour des chancres & une gonorrhée virulente, que lui avoit communiqués son mari, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 6 novembre 1776, avec la même gonorrhée, des pustules sur les nymphes, & sur la grande levre gauche, accompagnées de gonflement, de phlogose, & d'ulceres aux amygdales : les chancres seuls n'avoient pas reparu.

Après avoir été préparée convenablement, elle prit tous les jours deux lavemens anti-vénéériens, depuis le 8 novembre jusqu'au 9 décembre, sans qu'il en ait résulté ni douleurs ni accidens; ce qui fait en tout 64 lavemens, dans lesquels il est entré cinq pintes & un quart de liqueur anti-vénéérienne.

Depuis le 20 novembre jusqu'au 7 décembre, on lui administra tous les deux jours une friction d'un gros de pommade mercurielle; ce qui fait une once de pommade employée à cet effet, & ces remèdes combinés ont suffi à sa guérison, qui a été jugée complète le 10 décembre.

Dès le 26 novembre, on s'aperçut, à la visite, que l'écoulement diminuoit beaucoup, que les pustules s'affaïsoient, & que l'ulcère des amygdales étoit déjà guéri: il n'existoit plus qu'un léger gonflement à cette partie.

Le 3 décembre, les pustules étoient guéries, l'écoulement étoit absolument tari, les amygdales étoient dans leur état naturel. On envoya conséquemment ce jour-là cette malade aux convalescentes, d'où elle sortit le 10 du même mois, en très bon état, après trente-quatre jours de traitement: sa santé est encore aujourd'hui très bonne.

*Observation troisieme.*

357. Marie-Anne . . . . . âgée de 20 ans, native du Maine, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 19 novembre 1776, pour une gonorrhée virulente très abondante, accompagnée de grosses pustules répandues sur les grandes levres, au périné, & à la marge de l'anús, avec une petite excroissance à cette partie.

Après la préparation d'usage, on lui fit prendre tous les jours deux lavemens anti-vénéériens, depuis le 22 novembre jusqu'au 5 décembre: pendant cet espace de tems, elle avoit pris trois frictions d'un gros chacune; mais on fut obligé de discontinuer ces remedes, & de la purger, pour prévenir les inconveniens de la salivation qui avoit paru le 4 décembre; ce qui suffit, en effet, pour

454 *Observ. sur les différentes méthodes*  
l'arrêter, & faire reprendre, avec  
fruit, les lavemens le 9 décembre,  
jusqu'au 25 du même mois inclu-  
sivement. On lui donna en même  
tems cinq frictions de pommade  
mercurielle, d'un gros chacune, à  
trois jours de distance l'une de  
l'autre, sans que la salivation re-  
parût.

A la visite du 4 décembre, on  
s'apperçut que la gonorrhée com-  
mençoit déjà à diminuer.

Le 10 décembre, la gonorrhée  
diminuoit encore plus sensiblement;  
les pustules s'effaçoient; la crête de  
l'anus se flétrissoit, & paroissoit de-  
voir bientôt tomber d'elle-même.

Le 17 décembre, la gonorrhée  
se tarissoit; l'écoulement en étoit  
blanc & épais; les pustules étoient  
effacées, & la crête tombée.

Le 24 décembre, la gonorrhée  
étoit presque tarie; pour en accélérer  
l'exsiccation, on joignit aux re-



medes anti-vénéériens la tisane sudorifique , que l'on rendit purgative au bout de quatre jours.

Le 29 décembre , la gonorrhée étoit tarie , & il ne restoit aucune trace des pustules ; on jugea conséquemment que la guérison étoit complète ; & elle s'étoit faite sans accident : pour y parvenir , on avoit employé soixante-huit lavemens , dans lesquels on avoit fait entrer cinq pintes & demie de liqueur anti-vénéérienne , & en outre une once de pommade mercurielle en friction. Cette malade se porte encore actuellement très bien.

*Observation quatrieme.*

475. Adélaïde ... âgée de dix-neuf ans , native de la Flandre , d'un bon tempérament , & ordinairement bien réglée , est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 24 février 1777 , pour une go-

456 *Observ. sur les différentes méthodes*  
norrhée virulente, des pustules chan-  
creuses sur les grandes levres & à la  
marge de l'anüs : la vulve étoit en  
oultre phlogosée & parsemée de pe-  
tits ulceres & de poireaux.

Après les préparations d'usage,  
cette malade commença le 27 fé-  
vrier les lavemens anti-vénériens, à  
deux par jour ; & elle les continua  
jusqu'au 9 mars, qu'elle fut obligée  
de les quitter à cause d'une légère  
salivation survenue, qu'un seul pur-  
gatif parvint à dissiper, & qui n'a  
plus reparu depuis. Elle reprit con-  
séquentment les mêmes lavemens à  
deux par jour le 11 mars, jusqu'au  
16 avril sans interruption.

Le premier mars, elle commença  
à prendre une friction du poids d'un  
gros de pommade mercurielle : elle  
en prit une pareille le 3, le 5 & le 7  
du même mois ; & elle les disconti-  
nua à cette époque, à cause de la  
salivation survenue, dont il a été

fait mention. Elle les reprit ensuite le 14 mars jusqu'au 9 avril, sans aucune interruption, à la même dose d'un gros, en mettant un jour d'intervalle entre chacune.

A la visite du 10 mars, la gonorrhée commençoit à diminuer.

Le 20 mars, les pustules s'effaçoient sensiblement; & les ulcères, parfaitement détergés, commençoient à se cicatrifer.

Le 27 mars, les pustules étoient effacées, les ulcères cicatrisés; mais on découvrit alors à la nymphe gauche une petite plaie fistuleuse, que l'on ouvrit jusqu'à son fond (a).

---

(a) Il existe souvent des petits points suppurants aux nymphes, aux grandes levres, & aux autres parties de la vulve, qui sont quelquefois imperceptibles, & dont le fond fournit un suintement habituel, que l'on peut confondre avec l'écoulement de la gonorrhée. En ouvrant ces sinus fistuleux, on parvint bientôt à en produire la cicatrisation, & à tarir cet écoulement; ce qui est arrivé assez fréquemment dans les maisons de santé, & ce qui, je crois, n'a pas encore été observé.

458 *Observ. sur les différentes méthodes*

Le 3 avril, il n'existoit plus d'écoulement, ni de chancre, ni de pustules, ni de poireaux; mais il y avoit encore un léger suintement à la plaie fistuleuse ouverte.

Le 10 avril, la cicatrice de cette petite plaie étoit presque parfaite, & elle fut guérie le surlendemain; de sorte que l'on envoya cette malade aux convalescentes, d'où elle sortit parfaitement guérie le 17 avril, après avoir pris quatre-vingt-seize lavemens, dans lesquels on avoit employé huit pintes de liqueur anti-vénérienne, & en outre deux onces d'onguent mercuriel en friction, sans qu'elle ait ressenti aucune douleur de colique, ni qu'elle ait éprouvé le plus léger accident, pendant son traitement, ni depuis.

*Observation cinquieme.*

479. Marie-Louise-Cunégonde ... femme mariée, âgée de vingt-cinq ans, native de Paris, d'un tempéra-

ment délicat, quoique bien réglée, étoit affectée depuis cinq ans de la maladie vénérienne, que lui avoit communiquée son mari, & dont un des principaux symptomes (une gonorrhée virulente) avoit résisté à tous les remèdes qu'elle avoit pris pour s'en délivrer. Elle est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 28 février 1777, pour la même gonorrhée, accompagnée de douleurs dans tous les membres.

Après les préparations convenables, cette malade commença l'usage des lavemens anti-vénériens le 3 mars, à la quantité de deux par jour; & elle les continua jusqu'au 2 avril inclusivement; ce qui fait soixante-deux lavemens, dans lesquels on avoit employé cinq pintes de liqueur anti-vénérienne.

Pendant l'usage de ces lavemens, on lui administra neuf frictions de pommade mercurielle d'un gros cha-

460 *Observ. sur les différentes méthodes*  
cune, à trois jours d'intervalle les  
unes des autres ; & ces deux remèdes  
réunis suffirent à sa guérison radi-  
cale, & jugée telle le 3 avril.

Dès le 10 mars, la gonorrhée  
commençoit à diminuer, & les  
douleurs des membres étoient moins  
vives.

Le 20 mars, les douleurs étoient  
encore plus diminuées; la gonorrhée  
étoit déjà presque tarie.

Le 27 mars, la gonorrhée étoit  
tarie, & les douleurs étoient diffi-  
pées; de sorte qu'on envoya cette  
malade aux convalescentes, d'où  
elle sortit le 3 avril en très bon  
état, sans avoir éprouvé ni douleurs  
ni coliques.

#### *Observation sixieme.*

397. Françoise ..... âgée de  
vingt-deux ans, native de la Lor-  
raine, ayant déjà été attaquée de  
la maladie vénérienne il y a deux

ans , dont les principaux symptomes étoient des chancres à la vulve , qui avoient été séchés avec la pierre de vitriol , sans précaution , est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 28 décembre 1776 , pour une gonorrhée virulente , un engorgement dur & calleux à la nymphe droite , des pustules & un ulcere chancreux sur la grande levre droite.

Comme elle avoit ses regles en entrant dans cette maison , elle ne fut mise à l'usage des lavemens anti-vénériens que le 2 janvier 1777 , à la quantité de deux par jour , qu'elle prit sans interruption jusqu'au 2 février inclusivement. On lui donna une friction d'un gros d'onguent mercuriel les 3 , 5 , 14 , 17 & 19 janvier , & trois de deux gros chacune les 21 , 23 & 26 du même mois. Cette malade n'a éprouvé aucun accident de l'usage combiné de ces remèdes , qu'une légère saliva-

462 *Observ. sur les différentes méthodes*  
tion, qui a commencé le 7 & qui a  
été terminée le 13 janvier, sans qu'il  
ait paru nécessaire de la purger, ni  
de discontinuer pour cela les lave-  
mens.

A la visite du 9 janvier, on s'ap-  
perçut déjà de quelque changement  
avantageux à la gonorrhée; la cou-  
leur en étoit plus belle, & l'écoule-  
ment moins abondant; les pustules  
commençoient à s'effacer, & les  
chancres à se déterger; l'engorge-  
ment de la nymphe droite s'amol-  
lissoit.

Le 16 janvier, la gonorrhée di-  
minuoit encore plus sensiblement,  
elle commençoit à s'épaissir; les  
chancres continuoient à se déterger;  
la tumeur de la nymphe se résolvoit.

Le 23, la gonorrhée se tarissoit,  
les pustules étoient effacées, & le  
chancre bien détergé se cicatrisoit.

Le 30, la gonorrhée étoit tarie,  
les pustules étoient effacées, le chan-



cre cicatrisé, & la tumeur de la nymphe résout.

Le 3 février, la guérison fut jugée suffisante; & pour l'obtenir, on avoit employé soixante-quatre lavemens, dans lesquels on avoit mis cinq pintes & un quart de liqueur anti-vénérienne, & onze gros de pommade mercurielle pour les frictions. La constitution de cette femme n'a été aucunement altérée de l'usage de ces remèdes, & sa santé est aujourd'hui aussi bonne qu'elle puisse l'être.

*Observation septieme.*

425. Catherine . . . . âgée de 22 ans, native de la Bourgogne, d'une constitution assez robuste, d'un tempérament sanguin, & ordinairement bien réglée, ayant déjà été traitée il y a quelques mois sans succès, pour une gonorrhée virulente qui étoit très abondante, & des poireaux à la vulve; est entrée à la maison de

464 *Observ. sur les différentes méthodes*  
santé de la petite Pologne le 14  
janvier 1777, pour la même go-  
norrhée, accompagnée d'un ulcère  
à la vulve du côté gauche, d'une  
pustule ulcérée au pli de la cuisse  
du même côté, & de poireaux mul-  
tipliés à la marge de l'anus.

Comme elle avoit ses regles en  
entrant dans cette maison, on fut  
dispensé de la saigner, & on en at-  
tendit la terminaison pour la purger  
le 18 janvier. Dès le lendemain de sa  
purgation, elle commença à prendre  
deux lavemens anti-vénériens par  
jour, jusqu'au 28 du même mois : à  
cette époque, il lui survint un vomis-  
sément bilieux qui fut promptement  
guéri avec une prise d'ipécacuanha,  
la diète, & la boisson émolliente.

Elle reprit les lavemens le 30  
janvier, & elle les continua à la  
même quantité de deux par jour, jus-  
qu'au 18 février, qu'elle fut purgée  
pour remédier à une colique qu'elle  
éprouvoit,

éprouvoit, & qui fut jugée venir de la même cause que le vomissement. Cet accident calmé, elle reprit les lavemens le 19 février, jusqu'au 4 mars inclusivement, de sorte qu'elle prit quatre-vingt-six lavemens dans lesquels on avoit employé sept pintes & demie de liqueur anti-vénérienne.

Pendant l'usage de ce remede, on administra à cette malade quatorze frictions de pommade mercurielle du poids d'un gros chacune, & à trois jours de distance les unes des autres.

Le 6 février, l'ulcere commençoit à se déterger; la gonorrhée étoit toujours au même point, mais les poireaux étoient détruits.

Le 13 février, l'ulcere continuoit à se déterger, l'écoulement de la gonorrhée diminuoit, la couleur en étoit plus blanche.

Le 21, l'ulcere se cicatrifioit, la gonorrhée étoit plus épaisse & plus filandreuse.

466 *Observ. sur les différentes méthodes*

Le 26, l'ulcere étoit cicatrisé, les poireaux n'avoient pas reparu, & la gonorrhée se tariffoit : pour la dessécher encore plus complètement, on donna alors quelques pintes de tisane sudorifique que l'on rendit purgative les 27 février & 3 mars.

Le premier mars, la gonorrhée étant tarie & l'ulcere cicatrisé, on fit passer cette malade aux convalescentes, & elle fut jugée parfaitement guérie, le 5 mars, sans qu'elle ait éprouvé aucune douleur : sa santé est encore aujourd'hui très bonne.

*Observation huitieme.*

434. Marguerite . . . femme mariée, âgée de 28 ans, native de Paris, d'un tempérament très délicat, & enceinte de cinq mois & demie, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 21 janvier 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne, que lui

avoit communiquée son mari depuis trois mois , & pour laquelle elle n'avoit fait aucun remede. Les principaux symptomes étoient une gonorrhée virulente, des pustules crustacées & ulcérées à l'anus , un engorgement aux deux aines , un autre engorgement considérable aux deux grandes levres , qui étoient en outre parfemées de pustules chancreuses.

Comme cette malade avoit été saignée depuis peu dans sa chambre , l'état de foiblesse où elle étoit , joint à sa grossesse , ne permit pas de répéter ce remede ; on se dispensa également de lui donner une médecine , parce que rien n'indiquoit alors la nécessité de la purger ; c'est pourquoi on la mit sur-le-champ à l'usage des lavemens anti-vénériens , à la quantité de deux par jour ; & elle les continua sans interruption & sans accident , jusqu'au 7 février suivant ; mais alors il parut un léger

468 *Observ. sur les différentes méthodes*  
dévoitement, sans douleur, que l'on  
parvint aisément à guérir avec de  
l'eau de riz, une purgation de ca-  
tholicum double, & quelques prises  
de diascordium.

Cette malade fut en état de re-  
prendre les lavemens anti-vénériens,  
le 12 février à la même quantité de  
deux par jour; & elle les continua  
jusqu'au 21 que le dévoitement re-  
parut: on les suspendit de nouveau  
jusqu'au 27; on lui donna dans cet  
intervalle de l'eau de riz pour boif-  
son, on la purgea avec la même  
médecine, & on lui fit prendre en-  
core quelques prises de diascordium  
le soir. Le dévoitement ayant totale-  
ment cessé alors, & la malade, loin  
d'en avoir été affoiblie, paroissant  
au contraire plus forte, on lui rendit  
les lavemens anti-vénériens le 27  
février, à la même dose; & elle  
les continua jusqu'au 4 mars, sans  
que le dévoitement ait reparu, ni

qu'elle ait éprouvé aucun autre accident.

Pendant l'usage de ce remede, elle prit quatorze frictions du poids d'un gros de pommade mercurielle chacune, à des distances inégales de 2, 3 ou 4 jours, suivant que la situation le permettoit; on les avoit même interrompues totalement pendant le premier dévoiement: il n'y eut ni douleur, ni salivation pendant l'usage de ces deux remedes.

A la visite du 6 février, on remarqua que les pustules seches s'effaçoient, que celles qui étoient crustacées commençoient à s'amollir, & à diminuer, de même que le gonflement des grandes levres & la gonorrhée.

Le 13 février, l'engorgement des aines se résolvoit, la gonorrhée diminuoit sensiblement, les pustules seches étoient déjà presqu'effacées, les crustacées continuoient à s'amollir.

470 *Observ. sur les différentes méthodes*

Le 21 , la gonorrhée se tarissoit, les pustules étoient affaissées.

Le 26 , tout étoit disparu, à un peu d'écoulement près qui subsistoit encore , & qui étoit de belle couleur : on parvint néanmoins à le dessécher par le moyen de quelques purgatifs & de l'élixir tonique.

Le 28 février , cette malade fut jugée guérie & envoyée aux convalescentes, d'où elle sortit le 5 mars, dans le meilleur état possible, & l'enfant donnant les preuves les moins équivoques d'existence & de vie. Elle est accouchée depuis, à terme, très heureusement, d'un enfant bien portant, & elle n'a éprouvé aucun accident dans sa couche.

*Observation neuvieme.*

338. Catherine . . . . femme mariée, âgée de 27 ans, native de la Normandie, d'un tempérament délicat, quoique bien réglée, sujette



depuis quelque tems à une toux sèche, qui parut n'être qu'un symptome de la maladie vénérienne que lui avoit communiquée son mari, & qui étoit d'ailleurs suffisamment caractérisée par une gonorrhée virulente, un chancre considérable à la partie supérieure de la vulve, un bubon à l'aîne droite, & une crête de coq très étendue à l'anüs.

Comme elle avoit ses regles, le 30 octobre, en entrant dans cette maison, on en attendit la cessation pour la purger le 3 novembre, & la mettre ensuite à l'usage des lavemens anti-vénériens. Depuis cette époque jusqu'au 20 du même mois, elle en prit deux tous les jours; mais alors il fallut les interrompre & même la purger deux fois, pour une salivation assez abondante qui lui survint: ces médecines suffirent pour l'arrêter, & la mettre en état de reprendre l'usage des lavemens le 24.

472 *Observ. sur les différentes méthodes*  
novembre, qu'elle continua ensuite  
sans interruption jusqu'au 23 dé-  
cembre, auquel tems elle fut repur-  
gée pour une légère salivation qui  
lui étoit encore survenue; on lui  
rendit les lavemens le 25, & elle  
les prit jusqu'au trente-un décembre,  
qu'elle fut jugée guérie.

Pendant l'usage de ces lavemens,  
on lui administra des frictions mer-  
curielles à la dose d'un gros de pom-  
made chacune, les 6, 8 & 10 no-  
vembre. La crainte que la salivation  
ne reparût, les fit suspendre alors;  
on ne les reprit que le 3 décembre,  
& on les continua depuis jusqu'au  
19 du même mois, à deux jours  
de distance les unes des autres.

A la visite du 20 novembre, on  
prescrivit les remèdes capables de  
modérer & d'arrêter la salivation,  
& on remarqua que le bubon qu'on  
avoit ouvert huit jours auparavant  
avec la pierre à caustique, étoit déjà

en pleine suppuration, & qu'il en paroïssoit un second à l'aine gauche, qui étoit fort dur & saillant; la crête de coq diminuoit, & la gonorrhée n'étoit plus si abondante.

Le 26 novembre, le premier bubon commençoit à se cicatrifer; on appliqua également le cautere sur le second: la crête de coq s'étoit amollie & comme fondue; l'écoulement de la gonorrhée étoit d'une meilleure qualité, & la quantité en étoit beaucoup diminuée; le chancre de la vulve étoit cicatrifié, & la toux n'existoit plus.

Le 3 décembre, l'escarre du second bubon étant enlevée, la suppuration devint belle & suffisante, la crête de coq étoit tombée d'elle-même, l'écoulement de la gonorrhée étoit blanc, épais & filandreux, il commençoit à se tarir, le premier bubon étoit déjà solidement cicatrifié.

Le 24 décembre, le second bubon

474 *Observ. sur les différentes méthodes*  
se cicatrisoit déjà, la gonorrhée étoit  
presque totalement tarie; pour ache-  
ver de la dessécher, on fit prendre  
à cette malade quelques verres de  
tisane sudorifique.

Le 30 décembre, la cicatrice du  
bubon étoit parfaite, & tous les au-  
tres symptomes étant disparus, cette  
malade fut jugée guérie le 2 janvier,  
après deux mois & quatre jours de  
traitement, & après avoir pris cent  
lavemens, dans lesquels on avoit em-  
ployé huit pintes & un quart de li-  
queur anti-vénérienne, & onze fric-  
tions d'un gros de pommade mercu-  
rielle chacune: à l'exception de la  
salivation dont on a fait mention,  
elle n'avoit éprouvé ni douleurs, ni  
accidens; & sa santé a été depuis  
constamment très bonne.

*Observation dixième.*

221. Thérèse . . . . âgée de 14 ans  
& demi, native de la Normandie,

d'un tempérament robuste & sanguin , étant déjà réglée , est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 12 juin 1776 , pour une gonorrhée virulente , avec phlogose à la vulve , des chancres à la fourchette & à l'entrée du vagin , & un bubon à l'aîne gauche.

Après les préparations d'usage & la saignée qui fut répétée , cette malade commença les lavemens anti-vénériens le 18 juin , à la quantité de deux par jour , jusqu'au 3 juillet , qu'on lui en donna trois par jour ; & & elle les continua à cette dernière quantité jusqu'au 25 août , sans aucune interruption.

Depuis le 29 juin jusqu'au 12 juillet , elle prit des frictions mercurielles , à la dose d'un gros de pommade chacune ; & depuis le 14 juillet jusqu'au 7 août , elle les prit à la dose de deux gros , en mettant trois jours d'intervalle entre chaque friction.

A la visite du 30 juin , on s'aperçut d'une tumeur qui occupoit toute l'aisselle gauche , & qui ressembloit exactement à un bubon : la formation de cette tumeur avoit été précédée de douleurs excessives aux jambes , & elle paroissoit en avoir été la crise , car elles cessèrent dès qu'elle parut.

Le 6 juillet , on remarqua que cette tumeur se dégorgeoit sensiblement par la suppuration survenue , & qu'il en résultoit un resserrement proportionnel de ses enveloppes , qui prouvoit encore plus , que cette évacuation avoit été critique : la gonorrhée étoit néanmoins toujours au même état.

Le 13 juillet , l'engorgement de l'aîne se résolvoit , les chancres se détergeoient , & l'écoulement de la gonorrhée diminuoit sensiblement.

Le 9 juillet , cet écoulement diminuoit encore plus , les chancres

commençoient à se cicatrifer, & les glandes axillaires avoient repris totalement leur ressort.

Le 8 août, la malade avoit ses regles; mais malgré cet écoulement, on apperçut que le chancre étoit cicatrifié, que le bubon étoit résous. Le regles finies, on put voir qu'il subsistoit encore un suintement blanc & léger par la vulve, qui annonçoit la terminaison prochaine de la gonorrhée.

Le 15 août, le même suintement existant encore, on prescrivit les eaux ferrugineuses, & des injections à doses raisonnées d'eau d'orge, de baume de Commandeur, & de collyre de Lanfranc.

Le 20 août, on continua les mêmes eaux & les mêmes injections; & le 24, l'écoulement étant absolument tari, & tous les autres symptomes disparus, on jugea la guérison complete: elle avoit exigé cent

478 *Observ. sur les différentes méthodes*  
quatre-vingt-douze lavemens , dans  
lesquels on avoit employé quatorze  
pintes de liqueur anti-vénérienne ,  
& trois onces deux gros de pommade  
mercurielle en friction. Cette quan-  
tité surprenante de remedes , deve-  
nue nécessaire par l'obstination de  
la maladie , n'a occasionné ni co-  
liques , ni douleurs , ni aucun autre  
accident ; & la malade sortit le 26  
août , dans le meilleur état possible ,  
après soixante-quinze jours de trai-  
tement. Elle s'est représentée plu-  
sieurs fois depuis , & encore tout ré-  
cemment ; sa santé paroît inaltérable.

*Observation onzieme.*

653. Louise . . . . âgée de vingt-  
cinq ans , native de la Brie , d'un  
tempérament délicat , quoique bien  
réglée , sujette à de fréquents maux  
d'estomac , qui ne permettoient guere  
l'usage des remedes mercuriels in-  
ternes , est entrée à la maison de santé



de la petite Pologne le 23 juin 1777, pour une gonorrhée virulente d'ancienne date, un engorgement très dur aux nymphes, qui étoient en outre parsemées de pustules ulcérées : les grandes levres étoient également recouvertes de pustules très larges, ulcérées, dures & calleuses ; le périné, l'anus & l'entre-deux des fesses étoient également remplis de pustules très multipliées de même espece.

Après l'avoir saignée, baignée & purgée, on administra à cette malade les lavemens anti-vénéériens, suivant la méthode qui a été déjà suffisamment développée, à la dose de deux par jour depuis le 25 juin jusques & compris le 5 août. Pendant cet intervalle, & à la distance de deux jours, elle prit seize frictions d'un gros de pommade mercurielle chacune, qu'elle termina le 31 juillet, sans qu'il ait résulté de la réunion de ces deux remedes, ni douleur, ni accident.

A la visite du 6 juillet, les maux d'estomac, qui probablement n'étoient que symptomatiques, n'existoient déjà plus; l'écoulement de la gonorrhée étoit d'une belle couleur; les pustules n'étoient plus douloureuses; elles commençoient à s'amollir, à s'effacer, & les ulcères se détergeoient.

Le 15 juillet, la gonorrhée diminuoit, les pustules continuoient à se dessécher, & les ulcères se cicatrifoient.

Le 23 juillet, les pustules étoient effacées, les chancres guéris, & la gonorrhée paroissoit tarie.

Le 29 juillet, la gonorrhée étoit absolument tarie, & tous les autres symptômes ayant également disparu, on mit cette malade aux convalescentes, d'où elle sortit le 6 août parfaitement guérie, après avoir pris deux onces de pommade mercurielle en friction, & quatre-vingt-  
quatre

quatre lavemens, pour lesquels on avoit employé sept pintes & demie de liqueur anti-vénérienne; lesquels remedes n'ont occasionné ni trouble ni accident: sa santé est encore aujourd'hui très bonne.

*Observation douzieme.*

487. Marguerite . . . . native de la Franche-Comté, âgée de 19 ans, d'un tempérament délicat & phlegmatique, éprouvant des regles tardives & irrégulieres, ayant déjà été traitée & guérie, il y a sept mois, de la maladie vénérienne, dont les principaux symptomes étoient un bubon à l'aine gauche qui avoit suppuré, & dont la cicatrice fut jugée solide, & des pustules répandues sur la vulve, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne le 7 mars 1777, pour une gonorrhée virulente, fruit d'un nouveau commerce, des pustules ulcérées sur les

482 *Observ. sur les différentes méthodes*  
grandes levres , des poireaux à la  
vulve , & un ulcere avec phlogose  
à la marge de l'anüs.

Après avoir été saignée , baignée  
& purgée convenablement , cette  
malade fut mise à l'usage des lave-  
mens anti-vénéériens , & des frictions  
mercurielles dans l'ordre suivant :

Dès le 10 mars , elle prit deux  
lavemens par jour , & elle les con-  
tinua à cette quantité jusqu'au 16  
avril , sans qu'elle en ait éprouvé  
le plus léger accident.

Pendant l'usage de ce remede ,  
on lui administra quatorze frictions  
du poids d'un gros de pommade mer-  
curielle chacune , en mettant un ou  
deux jours d'intervalle entr'elles ,  
suivant l'effet produit.

A la visite du 27 mars , on s'ap-  
perçut que la gonorrhée étoit déjà  
beaucoup diminuée , que les pustu-  
les étoient effacées , & que les poi-  
reaux qui avoient été extirpés , ne

reparoissoient plus ; la phlogose de l'anús étoit également appaisée.

Le 3 avril , la diminution de l'écoulement de la gonorrhée étoit encore plus sensible , les pustules étoient absolument effacées , & les poireaux ne reparoissoient plus.

Le 10 avril , la gonorrhée se tarissoit ; il n'y avoit plus ni pustules , ni poireaux.

Le 12 avril , la gonorrhée étoit tarie , & la malade fut jugée guérie le 17 du même mois , après avoir pris quatorze gros de pommade mercurielle en frictions , & soixante & quatorze lavemens , dans lesquels on avoit employé six pintes & un quart de liqueur anti-vénérienne : elle se porte encore actuellement très bien.

Il y a eu quatre-vingt-seize malades traités par les lavemens anti-vénériens , concurremment avec les

484 *Observ. sur l'administ. du Mercure.*  
frictions mercurielles (a); & il n'en  
est mort aucun.

---

(a) La pommade mercurielle employée  
pour les frictions dans les maisons de santé, a  
toujours été faite avec parties égales d'axonge  
& de mercure bien purifié.

*Fin du premier Volume.*

---

### F A U T E S à corriger.

<i>PAGE</i> 82,	<i>ligne</i> 1 <sup>e</sup> ,	Octobre,	<i>lisez</i> Novembre.
<i>ibid.</i>	22,	28,	58
150,	8,	9 grains,	8 grains.
151,	15,	le 1 <sup>er</sup> avril,	le 3 avril.
355,	14,	galndes,	glandes
399,	21,	une,	un
425,	12,	29 août,	29 septembre.



# T A B L E

Des Chapitres contenus dans le  
premier Volume.

**I**NTRODUCTION contenant le motif,  
le plan & la distribution de cet Ou-  
vrage. Page 1

## PREMIERE PARTIE.

*Observations sur les maladies véné-  
riennes traitées par une seule mé-  
thode.* 27

**C**HAPITRE PREMIER. Contenant  
*quatre observations sur les maladies  
vénériennes traitées par les seules  
frictions mercurielles.* 29

**C**HAP. II. Contenant quatre observa-  
*tions sur les maladies vénériennes  
traitées par la seule application des  
emplâtres mercuriels.* 66

**C**HAP. III. Contenant quatre observa-  
*tions sur les maladies vénériennes  
traitées par les seules fumigations  
mercurielles.* 94

## T A B L E.

- CHAP. IV. Contenant vingt-huit observations sur les maladies vénériennes traitées par la solution du sublimé corrosif. 109
- CHAP. V. Contenant dix-huit observations sur les maladies vénériennes traitées par la seule application des lavemens anti-vénériens. 197
- CHAP. VI. Contenant une observation sur une maladie vénérienne traitée par les bains anti-vénériens. 259
- CHAP. VII. Contenant quatre observations sur les maladies vénériennes traitées par les préparations de mercure insoluble. 269
- CHAP. VIII. Contenant une observation sur une maladie vénérienne guérie par les sudorifiques. 289

## SECONDE PARTIE.

*Observations sur les maladies vénériennes traitées par la combinaison des deux méthodes.* 299

CHAPITRE PREMIER. Contenant cinq observations sur les maladies



## T A B L E.

- vénériennes traitées par les frictions mercurielles jointes aux sudorifiques.* Page 305
- CHAP. II. *Contenant dix observations sur les maladies vénériennes traitées par les frictions mercurielles concurremment avec les fumigations mercurielles.* 320
- CHAP. III. *Contenant vingt-neuf observations sur les maladies vénériennes traitées par les frictions mercurielles concurremment avec la solution du sublimé corrosif.* 350
- CHAP. IV. *Contenant douze observations sur les maladies vénériennes traitées par les frictions mercurielles concurremment avec les lavemens anti-vénériens.* 445

FIN de la Table.

The first part of the report  
 deals with the general  
 situation of the country  
 and the progress of  
 the various departments  
 of the government  
 during the year  
 ending on the 31st  
 of December 1881  
 The second part  
 contains a detailed  
 account of the  
 financial operations  
 of the government  
 during the same  
 period  
 and a statement  
 of the assets and  
 liabilities of the  
 government at the  
 close of the year  
 The third part  
 contains a summary  
 of the principal  
 events of the year  
 and a list of the  
 members of the  
 various departments  
 of the government  
 who have held  
 office during the  
 year  
 (47)







